ÉCONOMIE SOCIALE.

DES INTÉRÊTS

DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE,

SOUS L'INFLUENCE

des applications de la vapeur.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

Digitized by Google

482562

ÉCONOMIE SOCIALE.

DES INTÉRÊTS DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE,

ET DE LA CIVILISATION EN GÉNÉRAL,

SOUS L'INFLUENCE

des applications de la vapeur.

MACHINES FIXES. — CHEMINS DE FER. — BATEAUX A VAPEUR, ETC.

Ouvrage couronné en 1838 par l'Institut de France
(ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES).

PAR C. PECQUEUR.

La vapeur est, à elle seule, une révolution mémorable.

DEUXIÈME ÉDITION.

II

PARIS
DESESSART, ÉDITEUR,
RUE DES BEAUX-ARTS, 15.

1839

Digitized by Google

XV

LA PROPRIÉTÉ ET L'HÉRITAGE.

Trois éléments à distinguer dans la question que soulève la propriété. —Comment le droit de propriété individuelle est légitime et sacré.— Que le droit absolu d'appropriation individuelle, arbitraire, des sources vives des utilités humaines n'est point *imprescriptible*.— Preuves et témoignages.— Tendances et avenir du droit d'héritage sous l'influence des forces à vapeur, etc.—Historique de ce droit.—Solution providentielle.— Conduite à tenir.— Pourquoi le droit de propriété a été si souvent contesté et attaqué ? — Question de l'intérêt du capital.—Jusqu'à quel point la propriété et l'hérédité sont-elles nécessaires? — Est-il vrai que la force des choses mène à la baisse progressive de l'*intérêt* et à son entière annulation? — Par quelles influences cette annulation peut un jour s'opérer. — A quelle condition l'oisiveté peut devenir impossible.—Ce qui est possible pour l'instant. — Ce qu'il faut obtenir des masses par l'éducation, avant de songer à se passer de l'héritage et de l'individualisation des instruments de travail.—Principes émancipateurs admis en Europe.— Quand et comment le capital, le travail et la capacité pourront se confondre dans l'égalité. — Comment la part du capital de chacun s'amoindrit progressivement.— Pourquoi le taux de l'intérêt baisse dans l'Europe.— Prévision.— Résumé.

On a voulu faire de la question de l'association une question de capital, de propriété et d'héritage, et c'est encore la préoccupation actuelle de beaucoup d'esprits avancés.

Mais l'indissolubilité de l'association et de l'abo-

lition de tous ces droits d'éternelle tradition historique existe-t-elle absolument?

Dans cette question de la propriété se trouvent enveloppés trois points distincts :

1°. L'appropriation personnelle *absolue* de tout ou partie des fruits de son labeur individuel, d'une part équitable dans les bénéfices de la production nationale à laquelle on a contribué, ou la *propriété individuelle* proprement dite ;

2°. L'appropriation individuelle et la disposition libre, arbitraire, absolue des instruments de travail (sol, matières premières, bêtes de somme, capitaux producteurs en général) ou le *droit de propriété* vulgairement dit;

3°. La faculté ou droit individuel également absolu de transmission des instruments de travail par la naissance ou le *droit d'héritage* individuel et *familial*, transporté aux instruments mêmes de la richesse.

Quant à la légitimité de la propriété individuelle proprement dite, elle n'est pas douteuse.

Si tous, sans exception, suivaient ponctuellement les prescriptions de l'Évangile, il n'y aurait lieu aux distinctions ni du *tien*, ni du *mien* : chacun travaillerait et produirait ni plus ni moins selon sa puissance, consommerait ni plus ni moins selon ses besoins et les ressources locales, éventuelles de la communauté, ni plus ni moins. Nul ne serait dupe, car nul ne manquerait au devoir ni à la réciprocité. Mais c'est là une hypothèse malheureusement toute

gratuite : si nous sondons la réalité, nous voyons que l'homme est libre de faire le bien et le mal ; que beaucoup d'hommes choisissent trop souvent le mal ; qu'ils s'abandonnent, les uns fréquemment, les autres parfois à leurs passions, à la paresse, à la débauche, à l'excès, aux consommations superflues. Cette faculté du libre arbitre, ces fautes et les perturbations qu'elles mettent dans la destinée de tous, par le fait possible et volontaire de chacun, veulent être modérées, enchaînées, détournées autant que l'intelligence sociale y peut voir. Car il n'est pas bon, ni pour l'individu, ni pour la société entière, que les *vicieux* soient encouragés, fortifiés dans le mal par le support *quand même*, aveugle et follement charitable des *bons*. Sans cela, il adviendrait cette immoralité et cette duperie révoltante qu'une partie de la société, les *meilleurs* consacreraient leur activité à héberger, à nourrir, à entretenir l'autre, précisément celle des *mauvais*, des paresseux, etc., et que le mal triompherait à jamais sur la terre!....

Ce fait constant de la réalité sociale est capital, lumineux ; car il nous prouve d'abord non seulement la vanité, mais l'immoralité de toute communauté de biens et de jouissances qui ne serait pas *facultative* de la part des coassociés ; car il nous montre pourquoi, quels que soient les progrès futurs des mœurs et des institutions, et le bon usage du libre arbitre dans la généralité des hommes, il y a toujours eu et il y aura toujours un émolument, une rémunération, une propriété individuelle, mobilière,

consommable, spéciale, attachée à chaque fonction et dévolue à chaque fonctionnaire; part de richesse dont le fonctionnaire pourra disposer selon son bon plaisir, qu'il aura enfin en toute propriété.

On le voit, si la propriété est le gage de la liberté de l'individu, elle est bien plus encore le gage de la société.

Là donc est le fondement, la cause profonde, le sens social de ce grand fait : le *droit de propriété* individuelle.

Toutefois, si nous affirmions sans restriction que l'individu peut disposer religieusement de sa propriété selon son bon plaisir, c'est à dire, en user et en *abuser*, nous altérerions les principes économiques qui découlent de la fraternité sur lesquels nous nous fondons. En théorie, ces principes sont et plus purs et plus sévères; en pratique, ils sont indulgents : ils supportent l'imperfection, et comme dit saint Paul, ils se font *tout à tout* avec résignation. C'est pourquoi saint Augustin laisse à chacun la libre disposition de ses biens; mais il soutient que le *méchant* (dans son langage, celui qui use mal de sa propriété) ne la possède pas *justement*, et qu'elle appartient de droit aux *bons*.

Toute disposition des choses sociales qui interdit de fait, à qui que ce soit, la possibilité de s'enrichir, les moyens de travailler, qui lui refuse une fonction et un émolument, une place dans l'atelier social, une part suffisante dans la production et par suite le savoir et la dignité morale, est donc un mal,

une imperfection relative devant le principe de la fraternité, imperfection que chacun doit aider à faire disparaître dans la mesure des mérites qu'il veut avoir devant Dieu.

Il serait également inique de refuser légalement et systématiquement à chacun d'aller à la fonction où l'appellent son aptitude, sa science, et principalement son dévouement à l'intérêt général, ses vertus civiques.

Par conséquent, dans l'économie sociale, nulle carrière, nulle position ne sauraient être systématiquement immobilisées de naissance, arbitrairement dévolues par la loi ou par les chefs. C'est pourquoi la hiérarchie cléricale catholique fait, en principe, acception non pas de la naissance, mais uniquement des mérites, du dévouement, de la valeur intrinsèque des individus;

C'est pourquoi elle prend ses chefs jusque chez les pâtres;

C'est pourquoi enfin, elle n'immobilise et n'inféode aux individus ni fonctions, ni bénéfices, et qu'elle les exalte ou les abaisse selon leurs faits et gestes.

La mission d'un pouvoir social chrétien est en conséquence de s'efforcer, autant qu'il est en soi, d'écarter impartialement tous les obstacles de l'ordre *artificiel* que les passions des forts édifient éternellement contre les faibles, les obstacles de l'ordre d'iniquité; et de laisser chacun soumis aux chances que lui imposent, d'une part la fatalité, de l'autre sa propre

volonté; d'une part ses triples inégalités naturelles de capacité, d'intelligence et de force; de l'autre, ses inégalités volontaires et effectives de vertu et de mérite.

Hors de là, il n'y aura plus, contre le développement et la destinée de chacun, que ces autres chances que l'on peut nommer du *hasard*, parce qu'elles favorisent ou contrarient la fortune de l'homme, sans qu'on sache comment ni pourquoi, sans qu'on puisse s'y soustraire absolument, et parce que cette énigme ne s'explique que par ce mot : *fatalité*.

Ainsi donc, on ne saurait nier à personne le droit absolu à une part équitable dans les *fruits* de son labeur, ni lui ôter la possibilité de travailler afin de produire ces fruits nécessaires à son existence.

Mais pour ce que cette appropriation individuelle est éternellement légitime et inhérente à la liberté, l'appropriation individuelle absolue des sources mêmes du travail et de la richesse l'est-elle également?

Que dirait celui qui nous lit, si tout à l'heure les propriétaires actuels du territoire français allaient se concerter pour refuser la vente des produits de ce territoire dont ils disposent en toute souveraineté au dire des partisans du droit imprescriptible et absolu d'user et d'abuser de son bien, de sa terre? Si même ils allaient s'imaginer de laisser leurs champs, leur propriété *foncière*, incultes, en friche, et défendre même à l'herbe d'y pousser et à l'humanité affamée d'y brouter pour tromper sa faim et ses angoisses! Sans

doute cette hypothèse n'est pas probable, mais enfin elle n'est pas non plus impossible, et si elle est possible, elle prouve l'absurdité, la monstruosité, l'iniquité d'un pareil principe, et elle démontre victorieusement que ce prétendu droit imprescriptible ressort d'un droit plus haut : *le salut de tous;* le droit à la liberté, à l'égalité et les exigences de la fraternité.

On s'est malheureusement habitué de nos jours, à considérer la propriété des *instruments de travail* en général, comme un *droit imprescriptible individuel* qui nous vient par droit de *premier occupant*, par le fait de la *possession* ou de l'*acquisition légale*, etc.; et l'on trouve fort légitime que la terre, par exemple, soit inféodée aux mains d'un très petit nombre de possesseurs, *usant* et *abusant* de leur chose, sans égard obligé aux nécessités de la communauté nationale, ayant le droit et pas le devoir; tenant ainsi en leur puissance la prospérité matérielle de 33 millions d'hommes, pouvant, à la rigueur, commander la disette ou l'abondance, et changer à leur gré les conditions de la production, de la consommation et de la distribution des richesses.

Par suite de cette préoccupation funeste de l'époque, on est également disposé à voir, dans la faculté de transmission *héréditaire* des instruments de travail, un autre droit non moins *imprescriptible* de l'individu, auquel le législateur ne peut toucher que par abus.

Pourtant il y a quelque chose de plus haut que le *droit* absolu de posséder et de transmettre *héréditairement*; il y a le *devoir* bien plus absolu de remplir les charges qui sont les conditions implicites de toute possession et de toute transmission.

Il y a l'obligation, la charge, le but social avant l'appropriation, avant les avantages et la jouissance privés. Alors on s'explique comment l'histoire nous montre le droit de propriété et d'héritage soumis aux mêmes variations que toutes les choses sociales qui persistent, au même progrès qui se manifeste dans le mouvement général de l'humanité.

Les considérations de premier occupant, de conquête, de possession par transmission légale, par la vente et l'héritage, etc., peuvent bien rendre raison du *fait*, de la nécessité sociale et politique contingente et variable, mais non du droit imprescriptible et absolu.

Tout dépose dans le passé que ce réglement de la propriété et de la transmission dépend en conséquence intimement des croyances et des mœurs primitives d'un peuple, des idées que l'humanité entretient à telle époque de son développement, sur Dieu, sur la nature, sur l'homme, sur la diversité d'origine des races agglomérées ou associées. Et ici, comme dans le réglement des autres avantages matériels, on ne comprend rien, si on ne l'envisage comme la traduction sociale de l'état moral et intellectuel des peuples (1).

(1) Voir la Note 1 à la fin du Volume.

Ce n'est qu'en partant de cette manière d'envisager le droit d'appropriation individuelle et l'héritage, qu'on s'explique l'histoire de la propriété : l'exclusion des femmes et des esclaves, le droit ou la défense de tester, le droit ou la défense de répudier la succession paternelle, ou de faire des donations; la propriété PUBLIQUE des chemins et des cours d'eau, les *expropriations pour cause d'utilité publique*, et les lois agraires, et le droit d'aînesse, et toutes les inégalités entre héritiers; et l'année jubilaire de Moïse, et la liberté laissée aux chefs suprêmes des civilisations primitives de disposer des propriétés de leurs sujets. Tandis qu'au point de vue du droit naturel des philosophes du XVIIIe siècle, au point de vue de la propriété égoïste et du prétendu droit imprescriptible d'*user* et d'*abuser*, il n'y a plus, dans tous ces faits de l'histoire, que contradictions et tyrannie exécrable; l'humanité en masse n'est plus qu'une race lâche et imbécille qui se laisse exploiter sciemment par quelques bourreaux. En effet, et parmi nous, par exemple, si c'est un droit *imprescriptible* de l'individu sans limitation aucune, pourquoi nos codes, pourquoi tant de dispositions légales pour limiter, étendre le droit de succession à telle personne, à tel sexe, à telle ligne, à tel degré? pourquoi surtout, l'expropriation pour cause d'utilité publique? Il fut un temps, en France, où chaque seigneur, maître jaloux dans son domaine, n'eût pas souffert qu'on le dépossédât d'une motte de terre au nom de l'intérêt général, et la France était sans che-

mins ni grandes routes. Aujourd'hui, pour cause d'utilité publique, le gouvernement procède à l'expropriation publique de portions considérables de terrain, et la sanction de l'opinion prête appui à la loi; qu'est-ce à dire, si ce n'est que le principe posé ci-devant est obéi, accepté, pratiqué par le peuple français?

S'il fallait des autorités de tous les temps et de tous les pays pour donner créance à nos affirmations, nous devrions citer tout ce qu'il y a de lumières dans la science et dans la religion; nous pourrions remonter à la Genèse, ce grand livre des civilisations primitives, et invoquer ces paroles de Moïse : Dieu dit : *La terre ne se vendra point à perpétuité, parce qu'*ELLE EST A MOI : car *vous êtes comme des étrangers à qui je* LA LOUE. Et nous prouverions que ce principe d'économie sociale hébraïque est infiniment supérieur à tout ce que nous enseigne notre science sociale moderne. Bossuet aussi, nous viendrait en aide; car il fait découler de toute autre part que de la source vulgaire le droit de propriété, et en général tous les droits : il dit expressément qu'ils doivent venir de l'AUTORITÉ PUBLIQUE. La première conclusion à tirer de ce langage, c'est que si l'autorité publique, appuyée sur l'opinion nationale, venait à décréter une combinaison et une disposition plus économiques de l'appropriation des instruments de la richesse et du travail, il serait du devoir de tous de la regarder comme légitime, et de s'y conformer. Or, l'opinion publique varie avec le *savoir public*, et l'autorité avec l'opinion : et le *savoir* des peuples

avec l'éducation, avec le génie de ses grands hommes, avec l'instinct général, avec la vie universelle.

Toutes les objections qu'on pourrait puiser dans les sentiments de famille, dans l'égoïsme et les passions humaines portent à faux ; puisqu'il n'est nullement question pour nous, ni pour l'histoire, ni pour la science sociale la plus avancée de décréter la communauté de biens et de jouissances, d'abolir le droit absolu à la propriété individuelle proprement dite : nul doute, les sentiments de famille sont indestructibles et légitimes au *fond*, mais dans la forme, ils sont progressifs; ils se modifient, ils s'humanisent à mesure que le *savoir* humain s'augmente. C'est pourquoi, il est une foule de moyens de les satisfaire : c'est à chercher de plus en plus la meilleure combinaison économique capable de les concilier avec la *liberté* et la *propriété* POUR TOUS, que s'ingénient la science et la pratique instinctive ou empirique des nations. Dans ces limites, il est vrai qu'il faudra toujours que ces sentiments-là soient satisfaits; et certainement l'avenir garde des combinaisons, une économie sociale qui y auront égard, qui concilieront de plus en plus les exigences foncières de ces sentiments avec les exigences plus hautes de la civilisation, c'est à dire qui donneront satisfaction aux affections familiales de tous, et non point seulement de quelques uns, du plus petit nombre, comme de nos jours.

Il faut donc bien distinguer : ce qui est en question, ce n'est pas s'il y aura héritage dans la famille,

du père aux enfants, etc., ni s'il y aura propriété individuelle quelconque; mais s'il y aura appropriation individuelle, arbitraire et absolue des sources vives de la richesse, des instruments reproducteurs, des moyens du travail, qui sont le sol et toutes les matières premières, tout ce *mobilier* de la production sans la disposition sociale duquel il est impossible aux populations prolétaires de s'assurer l'existence, la lumière, le savoir, la liberté. Il s'agit de savoir s'il y aura pour un plus ou moins grand nombre le droit d'user et d'abuser à tout jamais de ces moyens de conservation générale nationale; et, quant à l'héritage, si ce droit s'étendra à tout jamais à ces mêmes instruments, conditions ou sources extérieures de toutes richesses matérielles par le seul fait de la naissance, et s'il ne se bornera pas de plus en plus à l'héritage du seul capital mobilier laissé par le mourant.

Or, quatre points sont prouvés par l'histoire universelle : le droit d'appropriation et de transmission individuelles des instruments de la richesse varie du tout au tout dans son objet, dans son intensité, dans son étendue. Il ne s'applique pas nécessairement aux mêmes *valeurs* ni aux mêmes personnes; et il est successivement amoindri, restreint, à mesure qu'avancent les siècles; il y a plus : tout dans le passé et dans le présent semble tendre à la *socialisation* des instruments de travail, c'est à dire à dégager le sol et les matières premières de la suze-

raineté et de l'inféodation individuelles, en les constituant insensiblement propriété commune, indivise, inaliénable, sociale et collective.

On s'achemine vers cet état de choses lentement, indirectement, par la voie tortueuse et inconnue de la fatalité, par la force des choses; on s'y achemine par la religion, par la politique, par la pratique économique, par les modifications du mécanisme industriel; et l'on aboutira par toutes ces routes à des institutions qui organiseront la *socialisation*, la formuleront et la décréteront loi sociale, article fondamental de la charte économique future.

C'est surtout des influences indirectes d'une sorte de fatalité providentielle à laquelle tous concourent presque à leur insu, qu'il faut attendre le bon ménagement de ces choses; et, par exemple, si nous nous bornons aux influences purement économiques du siècle, et en particulier à nos véhicules matériels et aux tendances des sociétés par actions, nous sommes frappés de la continuité intelligente avec laquelle les voies et moyens du mécanisme industriel aboutissent petit à petit à cette grande fin, la socialisation des instruments de travail en général. Ainsi il est certain que, grâce aux influences que nous étudions, l'appropriation des instruments de travail et des sources premières et vives de la richesse, et l'hérédité par le sang, auront de moins en moins dans l'avenir les inconvénients qu'on peut y découvrir de nos jours; car si les propriétés des

réunions par sociétés en actions, que nous avons fait connaître, ne sont par elles-mêmes des prévisions dépouillées de toute valeur, à mesure que ces sociétés perfectionnées se multiplieront, l'héritage sera un *capital* monétaire, un coupon d'action, une rente, une *valeur mobilière* et non une terre, non un établissement industriel tout entier; le sol ne sera donc plus menacé à tout jamais d'entrer jusqu'à l'inféodation dans les mains du premier venu, incapable de le faire valoir : alors il n'y aura donc en danger d'être gaspillée que la richesse amassée pour le moment et non la richesse à venir, non les instruments producteurs primitifs eux-mêmes, la force fécondante de la nature, laquelle veut pour obéir une main puissante et éclairée qui la gouverne.

Ainsi, sans aller plus avant, nous pouvons constater ce caractère de plus en plus social du principe de l'hérédité : d'abord dans l'antiquité égyptienne et indienne, héritage des fonctions, du sol, en un mot substitution entière du fils au père; droit d'aînesse joint à l'esclavage d'un grand nombre, exclusion de la majorité des enfants des familles libres quant aux bienfaits de la propriété foncière; puis, après maintes et maintes modifications qui pivotent toujours sur cette base indienne et égyptienne, chez les peuples ultérieurs, sauf celui de Moïse qui est le plus avancé (modifications qui toutes, néanmoins, réalisent des états de propriété et d'esclavage préférables et progressifs, en ce que la propriété est accessible à un plus grand nombre); puis, disons-nous, se commencent avec le

christianisme le partage égal et l'abolition de l'esclavage (1), et, dès cette époque, s'opère graduellement l'accession d'un nombre de plus en plus grand d'individus au privilége de la propriété du sol et des valeurs mobilières, et le droit d'héritage vient jusqu'à nous de plus en plus disséminé sur un grand nombre de têtes. Voici maintenant que, par les combinaisons nées et à naître de nos puissantes influences, la propriété individuelle absolue et l'héritage promettent de ne plus *porter* que sur un *capital*, sur une part indivise du sol *socialisé*, et de se pouvoir réaliser volontairement en un capital mobilier, monétaire, ou en une marchandise équivalente à la portion indivise; et, par conséquent, voici que s'accomplit insensiblement, mais fatalement, l'affranchissement du sol quant au *droit* individuel et *absolu* d'user, d'abuser et de transmettre.

Ainsi se trouvent toujours respectées, en définitive, les exigences essentielles et légitimes de l'individu et de la société; mais ainsi, également, se trouvent toujours aplanies les difficultés que les *droits acquis* ou certaines dispositions traditionnelles peuvent apporter par leur immobilité. Le fond reste; et la forme s'évanouit pour faire place à des combinaisons qui permettent mieux un nouvel acheminement de tous à un plus grand bien-être, à l'indé-

(1) Dès le VIIe siècle et le VIIIe, on a des exemples nombreux de ce partage égal dans les familles en Europe.

pendance matérielle, et finalement à toutes les libertés.

Cependant, parce que tout est successif et non instantané en ce monde, à plus forte raison dans le monde social ou collectif; parce que les ténèbres de l'ignorance se dissipent très lentement; que l'iniquité des uns, les vices des autres, les imperfections de tous viennent compliquer les choses; parce que le progrès et l'harmonie dépendant de l'accord de toutes les volontés, de l'assouplissement de toutes les passions qui s'agitent dans la société, il faut se garder de vouloir bon gré mal gré la satisfaction intégrale et générale de tous les besoins, la reconnaissance de tous les droits au même degré et le même jour.

Mais aussi, à cause de cela même, les améliorations de ce genre ne peuvent rester confiées au hasard, au *caprice* des influences privées; abandonnées aux prétentions égoïstes des *droits acquis* : car c'en serait fait jusqu'à la consommation des siècles : le pouvoir social, la loi, les *institutions* doivent intervenir pour dégager et sanctionner les éléments progressifs qui surgissent dans le mouvement des idées, dans les faits, et qui cherchent à se faire jour à tout prix. Ainsi les institutions ne doivent point mettre d'entraves à la création des richesses, mais elles doivent en mettre à leur concentration ou à leur absorption, en réglant l'usage des instruments de cette richesse. La puissance sociale doit s'enquérir de la route que prennent les revenus; elle doit s'assurer si

par hasard la presque totalité n'est point, en définitive, transportée dans les magasins et les coffres-forts de quelques uns, tandis que le résidu seulement s'en va par portions infiniment exiguës dans la demeure des peuples.

Toutefois les améliorations de ce genre ne peuvent s'accomplir que concurremment avec celle des mœurs, des croyances et des relations industrielles; c'est donc principalement au *temps*, combiné avec les efforts faits pour améliorer l'éducation du genre humain, qu'il faut demander la transformation ou l'amélioration du régime de la propriété, car à mesure que l'éducation s'avance, à mesure les institutions se conçoivent, s'organisent et se consolident dans le sens de la *socialisation* de ces instruments.

Un changement à vue, en choses si graves, est chimérique ou impossible.

Il est bien vrai qu'à toutes les époques de rénovation et de progrès, la propriété a été vivement attaquée, remise en question, mais ç'a été sans que jamais ces attaques aient abouti à l'ébranler définitivement.

C'est qu'au fond, ce n'est pas le droit individuel que les masses contestent ni qu'elles ont jamais contesté; c'est ce droit rendu à jamais exclusif et transmis par le fait de la naissance : c'est le monopole; c'est l'inféodation du sol et des autres instruments de travail à un petit nombre sans égard aux nécessités du

grand nombre, et aux exigences impérieuses de la fraternité.

En effet, on conçoit à la rigueur que ce besoin de propriété, ce désir, à force d'attente et de déception, égare non la conscience, mais la volonté des patients; et qu'ils en viennent à tourner la question et à interpeller le droit et les titres les plus avouables.

Telle est la seule interprétation qu'il faille tirer des attaques passagères dirigées à diverses reprises contre la propriété, par les défenseurs des peuples, depuis cinquante ans. C'est ce même sentiment généreux, mais confus et aveugle, qui animait les tribuns, et les Graeques en particulier; c'est là le secret fondement qui a donné crédit par toute la terre aux velléités des *lois agraires*; et c'est aussi la conscience plus claire, dans la majorité, du droit éternel de la propriété individuelle et de l'insuffisance de ces moyens, qui en a empêché ou la réalisation ou la durée.

Souvenons-nous donc bien qu'une organisation du travail qui n'admettrait plus l'appropriation individuelle des instruments de travail ou du moins la libre et absolue disposition des valeurs mobilières qui les représenteraient, ni *l'intérêt* du capital, suppose dans la multitude des peuples un haut degré de moralité et de dévouement : avant donc de tenter la réalisation d'un pareil régime, il faut le rendre possible; il faut discipliner en conséquence

les générations, ce qui ne peut être que l'œuvre lente des siècles.

Or, rien n'est encore préparé, ni les intelligences, ni les cœurs, ni les institutions, ni ceux qui réclament ni ceux qui refusent. La fraternité est loin d'être même le principe et le but des pouvoirs constitués, en général. Au lieu d'une hiérarchie de services où chacun trouve sa place et fonctionne avec harmonie et entente, vous voyez toutes choses livrées à la concurrence, au *hasard;* et *chacun* craindre avec raison de voir ses enfants confiés à la providence d'un tel dieu.—Il ne saurait donc être ici question de notre part que d'avertir et non de menacer; que de montrer la tendance et d'engager à l'accélérer, afin d'épargner à tous la douleur et le combat; mais nullement de risquer de compromettre le progrès en le précipitant.

De toutes ces considérations il résulte que la question de l'intérêt du capital, de la propriété et du capital lui-même, est une question de moralité générale : selon que les hommes se guident par le mobile de l'intérêt, ou par celui d'un dévouement et d'une charité voisins de la plus entière abnégation, il y a solution différente et opposée.

Ici nous rencontrons les objections qu'on peut opposer avec avantage aux réflexions de cet ordre; et nous tenons à les enregistrer comme pièces du procès.

Supposez que la masse des hommes n'ait que l'intérêt pour guide. Évidemment l'abolition de l'in-

térêt du capital ne peut être le résultat que de l'interdiction légale, que de la force. Or, même alors, cela n'empêcherait pas l'intérêt de se donner, comme le prouve bien la perpétuité de *l'usure* de nos jours, malgré la défense des lois; car l'intérêt de l'emprunteur lui suggère de solliciter les prêts et de les obtenir moyennant intérêt clandestin; mais dans l'hypothèse qu'il n'y ait plus de demande, ni possibilité de faire fructifier son argent, le capitaliste le tiendrait dans son coffre, ce serait un capital dormant, et ceux qui voudraient le faire valoir seraient privés d'instruments de travail qui cependant seraient là inutiles. Et la société, la richesse, seraient privées d'un grand moyen de développement : elles resteraient stationnaires, tout tournerait à constituer une aristocratie de richesse oisive, et à immobiliser la classe dépourvue de capital, dans la misère et dans ses conséquences : l'émancipation graduelle du grand nombre serait impossible.

Mais, même dans l'hypothèse de la suppression de l'intérêt du capital, ce serait peu, trop peu : on ne serait guère plus avancé; car, tant que le capital serait reconnu, et que la distribution des richesses serait inégale, c'est à dire tant qu'il n'y aurait pas communauté de biens, égales jouissances, il y aurait toujours des riches et des pauvres relativement, et l'on ne voit pas ce qu'aurait gagné la disposition des choses. Ceux qui auraient amassé davantage étant rémunérés davantage, pourraient également se livrer à l'oisiveté, avoir plus de luxe, plus d'orgueil;

et ceux qui auraient peu, auraient en moins la possibilité de se faire commanditer, d'exercer à leur profit leur capacité. Les capitaux dormiraient à leur préjudice.

Il faudrait donc entrer plus avant dans la voie ouverte, il faudrait abolir la propriété : et la propriété abolie, c'en est fait de la liberté ; car cela suppose l'intervention souveraine d'un théocratie infaillible, absolue, donnant à chacun suivant qu'elle en juge et veut disposer ; ou, il faut que ce soit le résultat de la quasi-perfection de chacun et de tous, qui leur fasse considérer la vie comme un sacrifice, comme un dévouement perpétuel et entier à ses semblables ; et toute fonction, toute position, comme une charge, un devoir, mais non comme un avantage personnel.

La propriété et l'hérédité dans notre état imparfait, sont donc des gages de liberté, d'activité et d'émulation. Si on ne les a pas, l'une par soi-même, et l'autre par la transmission héréditaire paternelle, on ne peut les avoir que par la volonté, le choix, l'arbitraire des hommes chefs-suprêmes, et l'on tombe dans l'investiture gouvernementale théocratique, dans l'infaillibilité papale temporelle ; et l'on se crée un autre mode de possession et de transmission où il y a également lieu à tenir compte des passions, des injustices et des autres imperfections humaines ; sans compter que la liberté spontanée et l'énergie sont perdues, et que les hommes sont en lisières comme des enfants.

L'institution de la propriété et de l'héritage sera donc absolument nécessaire de cette nécessité qui fait loi, et qui en est positivement une pour l'humanité, *tant que* la perfection morale évangélique ne sera point vivante dans tous les cœurs, et pratiquée dans tous les actes privés et sociaux.

Sans cela, en effet, où est le gage de la vigilance, de l'émulation, de la liberté, du sacrifice de chacun, de l'intérêt individuel à l'intérêt général? où celui de l'ordre, de la paix, de l'harmonie, de l'accumulation, de la création même de la richesse?

Il a été dit que la force des choses, dans le monde économique, menait à la baisse progressive de l'intérêt, et qu'on arriverait insensiblement, mais fatalement, à son anéantissement complet. Et cette prévision reposait sur ces considérations : à mesure que l'industrie se développe, et que la richesse ou les capitaux s'accumulent, surabondent, il y a plus d'offres sans une demande parallèlement croissante; donc il y a baisse naturelle et nécessaire : il y a concurrence pour le placement.

Mais on a négligé de faire intervenir dans la solution deux éléments essentiels du problème. 1°. On a oublié que les désirs de l'homme croissent en raison des moyens de les satisfaire; que l'homme qui devient plus riche dépense davantage. 2°. Qu'à mesure que l'industrie se développe et conquiert le globe et les lois de la nature, les entreprises augmentent; des défrichements s'opèrent, des colonies vont au loin se fonder : que de nouveaux objets vien-

nent augmenter la variété et l'excellence de la consommation, et que cela suppose des demandes réitérées, successives, éternelles de capitaux, et qu'à des offres plus nombreuses répondent en général (les temps et les évènements considérés sur grande échelle), et en définitive, des demandes toujours croissantes.

Si donc la disparition de l'intérêt du capital a lieu un jour, ce ne sera point pour les motifs indiqués; ce sera bien plutôt, et uniquement peut-être, par l'effet des sentiments sociaux, des idées et des mœurs. Car il y a ici cercle vicieux : on attribue les vertus ou la moralité à l'influence des faits matériels. C'est la baisse de l'intérêt qui va tuer l'oisiveté et la cupidité; qui va rendre l'homme moral; mais on oublie que c'est l'épuration de la volonté morale, opérée par l'inoculation des sentiments sociaux, qui tue *l'intérêt* lui-même et qui en a opéré l'abaissement graduel; qu'enfin les idées et les sentiments impriment l'impulsion initiale aux faits de l'ordre économique qui semblent le plus posséder des propriétés actives, indépendantes de l'influence morale.

On dit aussi que le capital acquis, ne fructifiant plus par l'intérêt, chacun devrait vivre du fruit de son travail, que l'oisiveté serait ainsi impossible; mais ces conséquences-là ne peuvent résulter que de l'abolition de l'héritage, de celle de l'accumulation du capital et de la propriété, et tout moyen d'existence repose alors sur une fonction à laquelle sont attachés des émoluments fixes,

indépendants de l'activité et des efforts faits pour s'enrichir ; ce qui revient toujours à supposer l'humanité au sommet des perfections morales, ou la toute-puissance absorbante d'un gouvernement spirituel et temporel imposant sa volonté de fer. Que si l'on s'en tenait à la seule abolition de l'intérêt, chacun aurait droit de faire passer à ses enfants son capital amassé. Donc ceux-ci pourraient, un certain temps, vivre dans l'oisiveté; chacun même, après avoir amassé un capital, pourrait se livrer à l'oisiveté jusqu'à ce qu'il fût dépensé, et tous les inconvénients de l'état actuel de la propriété individuelle libre, recommenceraient et se perpétueraient, sauf toujours le frein moral.

Chacun doit être l'instrument de son propre sort dans les limites du possible; et de sa volonté humaine unie à la volonté collective dans le respect de la loi de *fraternité*. Le dévouement, qu'on a raison de donner comme la pierre angulaire et la clef de voûte de l'édifice social, serait toutefois insuffisant s'il n'était secondé par la volonté individuelle, par l'intérêt bien entendu, par la poursuite incessante des biens que tous envient; si chacun, tour à tour, venait à se reposer sur les efforts d'autrui. Pour se passer de l'institution de la propriété, nous le répétons, il faut le dévouement et la perfection fraternels non seulement d'un plus ou moins grand nombre, mais de l'immense majorité; ou tout périclite.

Tant que les hommes voudront leur part de richesse selon leur travail, il faudra bien la leur donner. Quand ils seront assez élevés en moralité pour ne songer qu'à leur prochain, et qu'ils ne demanderont rien pour eux, il sera inutile de la leur refuser ou de la leur donner.

Les institutions! on les déferait, si les volontés n'étaient pas assouplies d'avance au sacrifice. Ce qui importe, ce n'est pas de retirer bon gré mal gré à l'homme sa propriété, c'est de le moraliser, d'épurer sa volonté, d'éclairer assez son intelligence, de l'animer assez au dévouement, et de lui faire assez aimer Dieu et son prochain, pour être avec sa propriété comme s'il n'en avait pas quant à lui-même; pour qu'il en dispose au profit d'autrui, pour qu'il accomplisse enfin le renoncement à sa propre félicité tant que celle de ses frères n'est point assurée.

Mais jusque là, impossible de forcer les hommes à une solidarité de frères et de vrais chrétiens, impossible d'espérer qu'il y ait égalité de jouissances et de fortunes. Si donc ils s'associent, aucune force sociale ne peut encore aujourd'hui empêcher que les uns n'aient plus, les autres moins, dans la mise et dans les bénéfices. On ne supprimera pas la *fiction* du capital *productif*, ni les dividendes auxquels il est accoutumé. Ce qui est possible dès l'instant, et ce qui résultera de plus en plus de la propagation des machines et des chemins de fer, c'est la rareté des crises commerciales, des pertur-

bations politiques, du chômage des travailleurs, enfin c'est l'ordre et l'économie des classes prolétaires ; car alors on aurait beaucoup fait pour le bien-être des masses, si l'on parvenait à leur offrir un travail non interrompu. De quoi s'agit-il, après tout, pour être juste et pour éviter l'utopie? d'offrir à tout homme de bonne volonté la possibilité *de faire son chemin*, ou au moins de se mettre comme les mieux partagés sur la grande route de l'aisance et de l'avancement.

D'après cela, il est sensible que l'essentiel pour l'instant n'est pas de supprimer *législativement*, ni le capital, ni l'intérêt du capital, car encore une fois on n'y réussirait pas sans l'appui d'un peuple de *saints*; mais de faire que chacun avec de la volonté (du travail, de l'activité, de l'ordre, de la prévoyance et de l'économie) puisse acquérir un capital, et l'augmenter graduellement; car tous étant admis aux avantages de l'intérêt du capital, il n'y a plus alors d'inconvénients pour personne dès qu'il y en a pour tous; et l'on maintient ainsi l'éternel mobile individuel : l'émulation dans l'activité, dans l'ordre, dans l'amélioration et le développement intellectuel, moral et physique de son être; chacun alors peut être l'enfant de ses œuvres libres.

Celui qui veut prêter l'usage de ses instruments de travail gratuitement en a le mérite devant la société et devant Dieu, et si l'éducation toute persuasive, la foi religieuse et les progrès de l'opinion, concourent à généraliser ce sentiment et cet acte de

générosité mutuelle; si l'état social (grâce à de sages institutions graduellement et *pacifiquement* concédées par les égoïsmes éclairés et persuadés, ou conquises par l'opinion ascendante sur l'opinion retardataire) se perfectionne au point que l'intérêt du capital, le capital lui-même, la propriété enfin, soient sans raison d'être, et que chacun soit riche de toute la richesse de ses frères, de leur dévouement, de leur activité, de leurs lumières.... eh bien! ce sera un fait accompli; mais jusque là, la loi *coercitive* et les décrets révolutionnaires n'ont point à intervenir. Nous crierons donc aux partisans de ces moyens radicaux : tant que vous n'aurez point fait qu'il n'y ait plus de premiers ni de derniers, de riches ni de pauvres, de faibles ni de puissants, d'ignorants ni de savants, d'habiles ni d'incapables; ou, tant que ces inégalités et ces disparates existant, vous n'aurez pas inspiré le sacrifice *volontaire*, détaché l'homme des comparaisons envieuses, placé plus haut son ambition en l'habituant à mettre sa vie au service de Dieu; tant qu'on ne substituera pas le devoir au droit, les autres à soi; tant enfin que chacun ne mettra pas sa volonté à maîtriser ses passions égoïstes, et son principal bonheur à faire le bien de ses semblables; nous tenons que le capital, l'héritage, la propriété individuelle et libre, seront une nécessité sociale dans le sens absolu d'une loi naturelle!

Arrivé à cette limite, c'est le fait moral actuel et ses développements logiques qu'il faut considérer.

Seulement, on peut dire que les forces motrices et les moyens de transport nouveaux par toutes leurs influences salutaires que nous avons signalées ne peuvent que hâter l'avènement en Europe de ce principe de véritable économie sociale, principe déjà passé en amour dans la plupart des hommes d'État, des philosophes et des philantropes, à savoir : qu'avant de donner le superflu à un petit nombre, il faut assurer le nécessaire au grand, à la famille humaine, aux classes moyennes et aux classes inférieures; enfin il faut que le moins capable trouve encore dans son travail de tout un jour de quoi subvenir à son existence et à celle d'une femme et de quelques enfants; bien entendu dans l'hypothèse que cet homme ait de l'ordre et de la moralité, et non une paresse systématique.

Un second principe bien plus respecté déjà, c'est celui qui fait rétribuer davantage le talent, qui du moins lui accorde la puissance et l'autorité en lui donnant la facilité de prouver sa supériorité au profit de l'intérêt général. Toutefois, tant que le talent ne sera pas accompagné d'une autre supériorité à laquelle il cède, la *vertu* et le *sacrifice*, il faudra s'attendre à récompenser le talent outre mesure, en proportion de sa rareté et du besoin qu'on en aura; quand, au contraire, le talent sera dévoué, on le verra se contenter des couronnes de la gloire, de l'acclamation des hommes et du mérite religieux.

Enfin le capital paraît devoir longtemps encore

obtenir sa part dans la production à laquelle il concourt par son intervention, et nul ne peut songer à la lui refuser tant que chacun ne sera pas sûr de trouver sa fonction et son existence dans l'atelier général; assez vertueux et moral pour l'y prendre comme une charge et comme le moyen d'apporter sa pierre pour l'édification du temple de Dieu qui est l'harmonie et le bonheur de l'humanité. Alors, mais alors seulement le capital, la capacité et le travail seront confondus dans une même et sainte égalité.

Toutefois, par le fait incontestable de la diffusion moins disproportionnée des richesses et par la tendance des égoïsmes à s'équilibrer dans leurs prétentions mutuelles; à mesure que l'industrie se développe et que le travail pacifique devient l'occupation ordinaire des nations, la part de capital de chacun est moins grande, mais aussi sa part de certitude d'existence par le travail l'est davantage; de plus, l'intérêt du capital diminue, et cela est tout simple, puisque chacun peut davantage se passer d'emprunter. Mais c'est là un élément très variable et qui ne peut dépendre que du fait moral, non d'une influence matérielle directe; car tant que des gens auront trop de richesses amassées et que d'autres n'en auront point assez, rien ne peut empêcher le contrat d'emprunt moyennant intérêt, si ce n'est la *moralité* des parties ou la *moralité* générale ayant force de loi.

Si le taux de l'intérêt baisse graduellement dans notre Europe, c'est qu'en effet il doit avoir un

mouvement inverse à celui de la moindre inégalité des fortunes, et arriver à l'infiniment petit lorsque la distribution plus équitable des richesses sera à l'infiniment grand.

Quand le travail sera réhabilité jusque dans les hautes classes et que l'opinion générale en fera une loi à tous; quand l'éducation et l'instruction auront émancipé politiquement les masses, et que par conséquent la richesse ne donnera plus autant la puissance, le capital amassé n'aura plus la même importance pour les riches. Comme le travail sera leur goût, ou qu'ils devront s'en faire un moyen de popularité et de puissance, ils tourneront infailliblement à la générosité et au rôle si digne d'envie de bienfaiteurs. Lorsque l'on sait qu'on travaillera toujours; lorsqu'on devient plus moral, on s'inquiète moins d'amasser d'énormes capitaux. On les utilise pour la récompense d'avoir bien fait et non pour obtenir des jouissances égoïstes qui nous valent une sorte de réprobation publique et dont notre conscience elle-même se défend.

Il faut n'avoir vécu que dans notre temps, pour ignorer autant la joie qu'il y a à se dévouer, à faire du bien à ses semblables, et l'incomparable supériorité des plaisirs de l'ame sur ceux du corps. Nous osons prédire que beaucoup d'hommes riches, dans l'ère où nous entrons, consacreront leur capital au bien-être des travailleurs en les associant aux bénéfices et en n'exigeant eux-mêmes d'autre part que celle de leur propre travail comme directeurs de

l'entreprise : ce seront les *seigneurs* des temps modernes affranchissant leurs *serfs salariés*.

Le capital restera, néanmoins, jusqu'à ce que, riches et pauvres, *s'élèvent assez haut pour consentir à vivre de leur travail, de leur fonction et rien de plus.*

Mais peut-être viendra-t-il un temps où, par le progrès de l'opinion et des mœurs, le capital ne recevra plus d'intérêt qu'autant que l'exploitation à laquelle il aura servi, aura obtenu un bénéfice qui laisse un excédant après la levée des frais et du taux fixe de salaires généreux. Le capital serait alors hypothéqué sur les immeubles de l'établissement.

Quand aussi la publicité aura consolidé le *crédit* en rendant les spéculations cupides impossibles ou rares, le capital pourra se prêter à un moindre intérêt, et l'usure sera un fait anormal, puisque les risques seront à leur minimum : il est naturel que l'usurier ne mette pas de bornes à ses prétentions, lorsque l'emprunteur n'en met point à sa témérité.

En résumé, la propriété, l'héritage sont des éléments constitutifs des sociétés, qui seront inévitablement et fatalement maintenus, tant que l'humanité en corps ou du moins la grande majorité des membres d'une nation n'aura pas consenti à se constituer dans une solidarité vraiment synallagmatique, sous la suprématie absolue du pouvoir infaillible, directeur et ordonnateur de toutes choses et de tout mouvement social.

C'est assez dire que le temps où ces éléments

n'auront plus de raison d'être, est encore reculé, et que toute doctrine qui ne tient pas compte des conditions de *temps* et des circonstances politiques à cet égard, est une utopie ou un rêve.

XVI

LA MOBILISATION DU SOL.

Obstacles à la transmission des immeubles. — Valeur sociale et politique des substitutions, des mainmortes, etc., dans le passé. — Leur valeur pour les sociétés modernes. — Préjugé attaché à la possession du sol. — Incompatibilité de ces institutions et de la propagation des chemins de fer, etc. — Imperfections du régime hypothécaire en Europe. — Pourquoi l'agriculture est si arriérée. — Conditions d'un meilleur état de choses. — Comment la réforme industrielle et le crédit agricole présupposent une réforme hypothécaire. — Question fondamentale. — Nécessités et prévisions. — Énormité des grèvements hypothécaires en Prusse et en France. — Le sol national peut-il être à tout jamais la propriété d'un petit nombre? — Mobilisation et socialisation du territoire. — Transformation probable du mode d'exploitation des fermes. — Comment pourra s'opérer la participation de la majorité des citoyens à la propriété du sol. — Les petite et grande cultures. — Où mène l'intérêt bien entendu des possesseurs de coins de terre. — Deux manières d'universaliser la propriété foncière. — Comment il sera de plus en plus donné indirectement à chacun selon ses aptitudes. — Comment le paysan se libérera de la glèbe du sol. — Que la mobilisation des valeurs de tout genre est inhérente à la propagation des applications de la vapeur et des sociétés en commandite par actions. — *Medium* de la circulation et de la transmission des valeurs quelconques dans l'avenir. — Partage des *biens communaux*. — Comment s'évanouira le préjugé attaché à la *terre*. — L'égalité de partage est le principe posé de la mobilisation du sol.

Maintenant, à supposer que les sociétés par actions plus ou moins perfectionnées, ne fussent pas

la forme la plus générale du mode des associations libres à venir, il nous faut prouver que la mobilisation du sol, la transformation du morcellement et de la concurrence infiniment petite (que la vulgarisation de ces sociétés entraînerait infailliblement à un certain degré) n'en seraient pas moins des conséquences inhérentes à la propagation des chemins de fer et des machines à vapeur.

Or, plus la production est grande dans un pays, c'est à dire, plus la classe moyenne est active et laborieuse, et la prospérité générale, plus il y a d'échanges; et plus il y a d'échanges, plus aussi les valeurs mobilières et immobilières donnent lieu à des transactions.

Donc, entraver la facilité et la promptitude de ces transactions par quelques moyens légaux que ce soit, sans raisons équivalentes, c'est, en proportion, entraver directement la production, la création des richesses; c'est nuire au corps social, à chacun et à tous. Or, l'établissement des substitutions, des mainmortes, des majorats, des priviléges, et toutes ces dispositions législatives, qui, dans la plupart des pays, font traîner en longueur la procédure de l'expropriation d'immeubles, et qui entourent les garanties hypothécaires de formalités longues et dispendieuses, tendent tous, plus ou moins directement, à mettre obstacle à la libre et facile transmission de l'une des valeurs intégrantes principales des échanges et des transactions : la terre, le sol, la propriété foncière.

La propagation de moyens de transport et de forces motrices, qui sollicitent si puissamment l'activité et la production, qui exigent une célérité nouvelle correspondante dans les échanges, dans les transactions, dans la transmission des valeurs de tout genre composant le fonds de la richesse totale d'une nation; cette propagation est donc incompatible plus qu'aucun autre régime économique avec l'existence de ces institutions.

Quels peuvent donc être les motifs de leur existence actuelle? car elles ont certainement eu de grandes raisons d'être, civiles et politiques, dans le passé de tant de sociétés qui les ont connues.

Ces motifs paraissent être :

1°. Les avantages attachés à la possession de la terre, qui font que le grand nombre la tiennent traditionnellement, jusqu'au préjugé, pour infiniment préférable à celle des autres valeurs.

2°. Le besoin de stabilité, qui dans la pensée du législateur ne pouvait se mieux assurer que par ces institutions qui garrottent la propriété foncière, attendu qu'elles mettraient ainsi de la stabilité, non pas toujours et nécessairement dans la fortune réelle d'une classe privilégiée, mais dans sa possession, dans sa puissance, dans son influence politique.

3°. Et, quant aux *régimes hypothécaires*, la convenance sociale de saisir l'occasion qu'offre une valeur indestructible comme l'est un fonds de terre, pour garantir les intérêts des personnes incapables, et ceux des prêteurs et des acquéreurs dans un état

de choses économiques, agricoles, où les possesseurs apparents de ces valeurs (les fermiers locataires) sont rarement les propriétaires véritables, et où il est plus facile de s'en dire le propriétaire, attendu qu'on ne doit pas, comme pour la valeur mobilière, les montrer à l'acheteur dans son magasin ou dans ses ateliers pour en effectuer la vente : enfin dans un état de confiance et de moralité générales, où le *crédit* est encore bien imparfait, et dangereux pour ceux qui mettent trop de confiance dans les promesses et dans les transactions.

Remarquons d'abord que ce préjugé et ces motifs politiques, sont puisés dans un autre ordre de choses que dans celui où nous vivons, qu'ils nous viennent des traditions féodales; que si ces institutions furent fondées et salutaires dans ce milieu social, ce n'est point une raison pour qu'elles le soient encore dans le nôtre; qu'il est infiniment plus probable, de prime abord, que ces milieux étant diamétralement opposés presqu'en tous points, ces institutions seront surannées, et feront un obstacle réel ici, par cela seul qu'elles furent jadis des moyens d'ordre et de paix; que, par le fait, elles ont été tournées, éludées à bien des égards, renversées même dans les pays où l'industrie s'est fait une grande place; que dans ceux où l'on en voit encore de fortes traces, la prospérité s'effectue malgré elles, par des stratagèmes qui n'en sont pas moins des sacrifices et des pertes sèches; et que, dans ceux où elles sont encore en vigueur, elles enchaînent l'essor

de l'activité générale, et y mettent l'inertie, la faiblesse et le découragement.

Nous n'avons pas besoin de prouver l'iniquité d'institutions qui ont pour but d'inféoder la richesse, la puissance, le bonheur, la sécurité à un petit nombre de familles au préjudice du grand nombre; de prouver que ces institutions manquent leur but aujourd'hui, puisque les noblesses féodales et la propriété foncière sont grevées d'énormes dettes; et que la puissance qu'on voulait emprunter pour eux à la terre, s'est évanouie avec leurs dissipations et avec leur fortune réelle; car les vrais puissans, ce sont ceux qui leur ont *prêté;* ce sont leurs *créanciers* : nous ne montrerons pas non plus que ce préjugé attaché à la possession du sol existe d'autant plus intense dans une nation, qu'elle est plus pauvre, plus étrangère au développement industriel, à la création, et aux jouissances des richesses mobilières; qu'il diminue d'autant plus, au contraire, dans une nation, qu'elle prospère dans l'industrie et dans le commerce extérieur et intérieur; d'autant plus qu'elle est riche, éclairée, libre et forte.

Il nous suffit de prouver que toute institution qui, dans un pays, tend à mettre des entraves à la libre et prompte transmission des immeubles, est incompatible avec la propagation des machines et des moyens économiques de transport nouveaux.

Cette tâche est facile, nous venons de la remplir à moitié en peu de mots.

Personne aujourd'hui, parmi les hommes spé-

ciaux, ne doute qu'il ne soit très possible de garantir les droits des femmes, des mineurs, etc., sans les formalités désespérantes dont les entourent les hypothèques *légales*, qui presque toutes, nonobstant, manquent en partie leur but : et les effets funestes de cette superfluité de garanties, ne sont pas douteux.

Presque généralement en Europe, les placements sur hypothèque, et les acquisitions d'immeubles, sont entourés de mille dangers : danger de charges hypothécaires cachées ou ignorées; danger de déchéance; danger de contestations ruineuses et sans fin. Par suite, placements et acquisitions deviennent de plus en plus rares : ce qui veut dire, en d'autres termes, que le crédit foncier est nul ou presque nul. Or, dans ce seul fait, se trouve la condamnation la plus absolue des régimes hypothécaires actuels; car point de crédit foncier, point de développement, point de prospérité agricole; l'agriculteur reste livré au loin dans les provinces à l'esprit routinier, aux procédés arriérés qu'il a reçus traditionnellement de ses pères, et le sol ne rend que d'infimes produits.

Ne demandons donc pas pourquoi l'agriculture est si pauvre sur une terre si riche; pourquoi elle produit si peu; pourquoi les laboureurs se montrent si retardataires, si immobiles. Comment en serait-il autrement? nos lois immobilisent dans leurs mains la seule valeur dont ils puissent disposer : elles maintiennent imparfait et brut l'instru-

ment de travail par excellence, qu'ils s'efforceraient sans elle de perfectionner. En retour des capitaux dont ils ont besoin, ils ne peuvent offrir que leur *champ* en hypothèque, et nous avons fait que l'hypothèque n'est aux yeux du capitaliste qu'une véritable mainmorte légale où l'argent va s'abîmer. Il y a plus : nous avons fait que le propriétaire hypothéqué lui-même trouve empêchement et lenteur dans nos codes quand il veut se libérer. Enfin le sol est devenu le gage auquel on se fie le moins, bien qu'en apparence il dût présenter le plus de sécurité. La loi, comme on l'a très bien dit, semble avoir tout imaginé pour ravir aux créanciers toute action sur leurs débiteurs et les empêcher de rentrer dans leurs fonds à l'échéance du contrat de prêt. Si, comme on n'en saurait douter, il est à cette heure bon nombre de propriétaires éclairés et actifs, bon nombre d'agronomes expérimentés, qu'attendent-ils dans leurs terres, ou dans les fermes modèles ? des capitaux à un intérêt moins exorbitant, qui leur permettent d'appliquer, sur une grande échelle, les procédés économiques nouveaux, et de produire ainsi en suffisante quantité et à plus bas prix les choses qui font la base du bien-être des travailleurs.

La prospérité d'un état qui n'a point sa base dans le sol, est éphémère et toujours incertaine ; l'industrie est fille de l'agriculture dont elle attend sans cesse l'action vivifiante ; et cependant, on traite celle-

ci comme une marâtre : ce qui le prouve jusqu'au superflu, c'est la différence du taux de l'argent pour l'une et pour l'autre.

Dans tous les pays, en France par exemple, tandis que l'argent placé sur les fonds publics ne rapporte en définitive que trois et demi au plus d'intérêt, sur une maison de banque au plus quatre pour cent, et sur le trésor deux et demi pour cent, les placements sur hypothèque se font à cinq et six pour cent. Or, d'où pourrait venir cette infériorité relative de la terre par rapport à l'industrie, aux yeux des capitalistes? De la terre! cette nature de propriété jusqu'ici regardée comme imprescriptible; de la terre! valeur si prisée de tous, toujours indispensable, qui est là, indestructible et prodigue de ses dons..... D'où alors, si ce n'est de l'imperfection de la loi!...

Lorsque les capitalistes trouveront sécurité, protection et même encouragement dans ce genre de placement, l'agriculture sera remise en honneur; les familles de la classe moyenne se livreront avec une nouvelle ardeur à la culture, et s'efforceront d'agglomérer autour d'elles l'étendue de terrain suffisante pour que l'exploitation soit profitable, c'est à dire pour que toutes les forces actives de leurs membres y soient unitairement et principalement employées, et que les inconvéniens d'un extrême morcellement disparaissent. A côté de cette bonne et naturelle exploitation par familles, se constituera peu à peu l'exploitation en grand et par compagnies de

terrains vierges et d'autres portions du sol dont la nature, la position, etc., commandent la culture par association, et supposent de grands sacrifices préalables : ces exploitations, enfin, seront comprises et menées partout d'une manière analogue à ce qu'on voit depuis longtemps, dans certaines exploitations, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en Hollande. L'agriculture sera transformée en industrie manufacturiere, où le sol est la machine, et où l'action de l'homme et les capitaux sont les moteurs.

Nul doute que si les capitaux affluaient vers l'agriculture avec autant d'opportunité qu'ils l'ont fait ces vingt dernières années, la richesse ne s'accrût de manière à répandre l'aisance dans toutes les classes de chaque nation européenne.

Toutes choses égales d'ailleurs, les capitalistes préféreront toujours la garantie du sol à la garantie que peut offrir l'industrie commerciale. Dès que l'on mettra autant de sollicitude à protéger l'une que l'autre, la concurrence dans ce genre de placement sera telle, qu'un abaissement considérable et continu s'opérera dans le taux de l'intérêt à l'avantage des propriétaires fonciers.

Les prêts sur immeubles, étant dégagés des dispendieuses formalités de l'expropriation ou de l'ordre, ne donneraient plus lieu qu'à très peu de frais, et, par suite, ils s'effectueraient presque jusqu'à concurrence de la valeur totale des biens offerts en garantie; de telle sorte que chaque individu propriétaire pourrait posséder tout à la fois et son immeuble et le

capital qui en représente la valeur. L'agriculture prendrait une extension progressive, et le premier effet de son développement serait évidemment l'augmentation, en valeur, du capital des propriétés foncières.

N'est-ce pas en grande partie à cette faculté d'être facilement *réalisables*, que les rentes sur l'État doivent le prix extraordinaire auquel on les voit parfois s'élever? Et cependant, elles n'ont pas, comme le sol, une base matérielle immuable; elles peuvent péricliter et s'anéantir. Quelle ne sera donc pas la valeur du sol, lorsque cette propriété lui sera acquise par la consolidation du crédit foncier?

Le crédit généralisé ayant enfin sa base solide, les opérations successives de la réduction de la dette publique (si délicates aujourd'hui) seront alors une conséquence nécessaire et toute naturelle de l'abaissement du taux de l'intérêt dans les transactions libres de l'agriculture et de l'industrie.

Cette obtention de capitaux facile et à bas prix déterminera le retour de beaucoup de propriétaires dans leurs domaines; ils appelleront à leur suite, des villes une foule oisive, paresseuse, appauvrie de corps et d'ame par une vie factice où se perd toute notion de devoir, d'honneur et de dévouement; où les passions mauvaises s'irritent et se ruent jusqu'à consomption : et ils rendront ainsi aux campagnes une activité depuis longtemps inconnue. Ce déplacement porte en soi les germes de tant de bonnes

suites morales et matérielles, qu'on ne peut y songer sans l'appeler de tous ses vœux.

Il n'est pas besoin de faire profession d'un bien grand rigorisme pour déplorer l'exubérance de cette industrie manufacturière qui va se concentrant aveuglément dans les cités, et semble faire divorce avec l'industrie agricole, dont elle ne devrait être qu'une branche inséparable et simultanément combinée dans une même exploitation ; du moins sur tous les points appropriés du pays. Au point de vue de la moralité et du bien-être physique des travailleurs, rien donc n'est plus digne de considération que cette juste répartition des travaux agricoles et manufacturiers dans les diverses localités : or, le moyen le plus direct et le plus efficace, c'est de communiquer partout le mouvement et la vie à l'agriculture, en lui rendant accessibles toutes les transactions que présuppose son développement.

Ainsi s'enchaînent les résultats : propager les forces motrices et les moyens de transport nouveaux, c'est commander nécessairement que les capitaux se dirigent vers l'agriculture et qu'ils en augmentent considérablement les produits; mais, pour que les capitaux prennent ce chemin, il faut accomplir la réforme hypothécaire, abolir les substitutions, les mainmortes, en un mot accomplir la prompte mutation et transmission du sol, rendre possibles les transactions sur ces valeurs foncières comme sur les mobilières. Or, augmenter les produits du sol, c'est créer, dans chaque contrée, la ri-

chesse qui est nécessaire pour multiplier les chemins de fer, et pour rendre toutes les communications de plus en plus faciles et moins dispendieuses. Rendre les communications plus promptes et moins chères, c'est donner à tous les établissements industriels et agricoles les moyens de produire beaucoup et d'abaisser le prix de toute espèce de production. Produire beaucoup, à bas prix, c'est résoudre toutes les questions de douanes et de tarif.

On le voit, la solution des nombreuses questions qu'a soulevées l'enquête sur les douanes; en d'autres termes, la réforme industrielle présuppose une bonne réforme hypothécaire; et, en effet, si l'on abaisse les tarifs, il faut en même temps donner aux producteurs les moyens de produire à meilleur marché que les étrangers. Et tout cela nous amène à ce principe capital d'économie, que c'est sur le sol qu'il faut baser la fortune des États, et non uniquement sur les combinaisons éphémères d'un crédit purement mobilier, qui n'est que trop souvent factice.

La réforme de la législation hypothécaire est donc tout à la fois une question de crédit et une question d'industrie. Le crédit et l'industrie ne sauraient avoir de base plus solide que le sol, que la propriété foncière constituée dans l'intérêt de l'ordre, de la prospérité générale, et, notons bien, de l'avancement de la civilisation; car au dessus des intérêts des prêteurs et des acquéreurs, plane encore une question bien autrement fondamentale, à savoir, la transmission naturelle (et par le seul effet de la ten-

dance des forces supérieures agissant au foyer de l'action sociale) des instruments de travail aux mains de ceux qui peuvent le mieux les faire servir au bonheur et à la fin morale de la société.

C'est en vain que, sous le régime des chemins de fer et des machines économiques, avec la vulgarisation de forces productives et de voies de transport qui exigent et qui entraînent une création incessante et étendue de richesses, on voudrait borner les échanges, les mutations, les transactions aux seules valeurs mobilières. Il faudra nécessairement que la richesse circule sous toutes ses formes; que le sol, la propriété foncière soit mise de niveau avec la propriété mobilière pour la rapidité de la transmission commerciale, sauf, bien entendu, toutes les garanties d'un régime hypothécaire avancé, simple et expéditif, tel qu'on le conçoit déjà, qui assure les droits des mineurs, des femmes et des incapables en général, et les titres des prêteurs, et qui préservent des cas d'éviction les acquéreurs de bonne foi. Il faudra que la propriété terrienne circule, qu'elle se mette en portefeuille, pour ainsi dire, et s'apporte sur le marché comme un capital facilement négociable; ou bien nos véhicules nouveaux n'auront qu'une insignifiante propagation, et le pays importateur de ces moyens de richesses n'atteindra pas un degré de prospérité qui permette l'entretien et la multiplication durable des chemins de fer (1).

(1) L'influence des chemins de fer et du mécanisme des sociétés industrielles en commandite par actions sur l'abolition successive de

Dans un temps où tous les pays du continent se bornaient à peu près à l'agriculture et au commerce intérieur, on a pu laisser ainsi dormir toute cette valeur foncière du territoire; mais ce n'est pas lorsque le jour est venu pour chaque nation européenne, d'utiliser toutes ses puissances productives, afin de rivaliser en industrie et en agriculture; en commerce extérieur aussi bien que dans le commerce intérieur avec les producteurs de toutes les autres nations; lorsque la suppression des douanes ou l'abaissement des droits est à l'ordre du jour en Europe, qu'il faut espérer pouvoir encore immobiliser

ces institutions, est trop immédiate pour être contestée. En effet, contribuer aussi efficacement qu'ils le feront à l'extension et à l'affermissement de la moralité et de la *confiance*, et par conséquent du *crédit*, c'est diminuer la nécessité des cas d'hypothèques, c'est rendre vaines ou inutiles des garanties et des formalités qui n'ont été imaginées que pour tenir lieu de moralité, de confiance et de crédit. Cette hypothèse peut paraître hardie : aussi ne la donnons-nous que comme une probabilité qui ressort des faits contemporains, et qui n'a de portée que dans un lointain avenir. Il suffit de considérer la solidarité actuelle du commerce dans un rayon de 3,000 lieues, solidarité dont l'*honneur* fait toute la réalité et tous les avantages; solidarité qui existe entre les banquiers et les hauts négociants de France, d'Angleterre, des États-Unis, et de l'Europe en général, *sans intervention d'hypothèques ni de garanties quelconques positives.*

Que l'on considère encore la confiance du commerce intérieur, qui fait passer des valeurs énormes d'une main *étrangère* à une autre, sans autre garantie que la *confiance commerciale*, que le mot *crédit*, et l'on sera surpris que le mot et la chose s'arrêtent subitement à la *terre*, à la valeur *solide*, à l'*agriculture*, au *commerçant de blé* et de *denrées*, au producteur des *matières premières* de ces mêmes valeurs industrielles et commerciales que le crédit et la confiance font circuler *sans hypothèques!*

et laisser dormir les capitaux engagés sous la forme immobilière dans le territoire national.

Il faut donc s'attendre que le régime hypothécaire, partout en Europe, va se modifier considérablement et dégager le sol des nombreuses entraves que mettent à sa prompte transmission des droits exorbitants de vente et d'enregistrement d'immeubles, les formalités ruineuses de la procédure et les garanties superflues ou mal combinées des droits légitimes des incapables; et cela au fur et à mesure de la vulgarisation et des influences naturelles des nouveaux expédients économiques.

Déjà, en France, en Belgique et en Angleterre, la réforme hypothécaire est commencée; ailleurs, en Prusse, en Italie, elle se fait vivement sentir. Les mainmortes, les substitutions et les autres priviléges attachés au sol subissent en ce moment, en Espagne et en Portugal, un entier anéantissement ou des modifications profondes.

La nécessité de favoriser les transactions relatives aux immeubles est tellement pressante, et forcée par le mouvement irrésistible de l'industrie et par l'impulsion des nouveaux besoins des peuples, que des *banques foncières*, faisant fonctions de *caisses hypothécaires*, s'établissent dans la plupart des pays où l'activité industrielle prend quelque peu essor. En Belgique, en France, elles ont chaque jour plus d'importance : on s'en préoccupe comme d'une institution opportune qu'attendaient une foule d'intérêts compromis. Une autre preuve que tout pousse

en Europe à délivrer la propriété foncière des dernières entraves féodales mises sur la libre et prompte transmission des immeubles, c'est l'énormité des grèvements hypothécaires qui pèsent partout sur le sol, et l'état déplorable où se trouve l'agriculture par l'impossibilité où elle est de passer aux mains des plus habiles et de recevoir toutes les avances dont elle aurait besoin pour donner la fécondité que la science peut aujourd'hui lui commander.

C'est en effet à quoi aboutissent aujourd'hui toutes ces entraves : elles endettent les propriétaires et grèvent le sol dans leurs mains, ou, s'ils échappent aux emprunts, leurs exploitations végètent et déclinent. Nous avons déjà dit à quelle énorme somme se montaient les dettes hypothécaires des biens fonciers de la Prusse, nous ajouterons qu'en 1827 les tribunaux prussiens eurent à connaître de 17,547 procès en expropriation forcée, et que, dans la Prusse occidentale, sur 262 propriétés il n'en existe que 67 qui soient libres de dettes, et 71 se trouvaient en état de séquestre. La valeur des maisons en Prusse est estimée à 1 milliard 217 millions de francs, et elles étaient frappées, il y a quatre ans, de 817 millions de dettes garanties sur propriété.

En France, on sait à quel point ces dettes pèsent sur l'ensemble des petites propriétés terriennes. En 1833, le préfet actuel de la Seine constatait que le cinquième de la valeur de la propriété foncière en France appartient à d'autres personnes qu'aux détenteurs réels ou apparents par l'effet des *emprunts*

des propriétaires fonciers. Les créances hypothécaires entrainaient alors un intérêt de 500 millions de francs, non compris 80 millions d'intérêt pour hypothèques légales et pour double emploi!...

L'effet général des machines, en permettant de produire en grand et à bon marché, est d'universaliser la propriété, puisque leur application présuppose chez les masses la possibilité de consommer.

C'est ce qui se voit dans la propriété industrielle : le nombre des petits capitalistes augmente chaque jour, à mesure que l'ordre, l'économie, la conduite, entrent dans les habitudes du peuple ouvrier.

De même, le nombre des petits propriétaires fonciers s'est considérablement accru depuis un demi-siècle.

Il ne viendra à l'idée de personne de poser des limites au nombre des capitalistes futurs : on conçoit que chaque citoyen arrive peu à peu à posséder un capital ou meuble quelconque, sans que l'avènement de l'un soit le signe de la disparition de l'autre.

Il n'en est pas de même à l'égard des petits propriétaires fonciers : on ne comprend pas que le nombre en soit illimité, attendu que l'étendue du territoire est fixe et donnée, et qu'au delà d'une certaine division des parcelles il faut s'arrêter. Déjà, dans beaucoup de localités en France, le morcellement est arrivé à son *maximum*.

Cependant, serait-il vrai qu'à tout jamais le sol dût être la propriété de cinq ou six millions de citoyens

à l'exclusion des autres, et que, là, il ne fût pas possible de concevoir une participation illimitée à la propriété du sol?

Tout le monde ne peut pas être cultivateur, sans doute, mais tout le monde ne peut pas être davantage industriel et commerçant. Cependant tout le monde, par son *capital*, peut être *intéressé* dans l'industrie, dans le commerce, peut *participer* à ses bénéfices, être *solidaire* de sa prospérité, et, pour cela, il suffit de prendre des *actions* dans une entreprise, d'avoir un livret de caisse d'épargne. Il y a plus, non seulement un individu peut participer à l'industrie et au commerce par son capital, mais il le peut par ses bras, par son travail et son talent, en qualité d'ouvrier, de chef d'atelier, de gérant, etc.

Pourquoi l'exploitation d'une ferme, et en général du sol, ne pourrait-elle pas être mise en *actions*, de façon que tout le monde, à la rigueur, pût être intéressé à la prospérité de l'agriculture, pour une part d'action infiniment petite, et que les ouvriers-agriculteurs (les populations agricoles elles-mêmes), pussent tout à la fois être *actionnaires* par leurs petites épargnes; et *ouvriers* exploitants, salariés par leur travail, leur fonction ou leur talent?

L'hypothèse, en apparence hardie, que nous faisons là, se réalise sous nos yeux depuis quelques années. Des domaines se constituent en exploitation sous la *raison* d'une société anonyme ou en commandite, par petites actions; la terre, le sol se *divise*, se *mobilise* en *coupons d'actions*.

Ici nous considérons la possibilité et les résultats de l'universalisation de ce mode.

Or, par là seraient donc résolus la *mobilisation du sol*, et le grand problème de faire *participer* la majorité des citoyens à la propriété du sol ; par là seraient donc obtenus les bienfaits et les résultats maladroitement cherchés par les lois agraires.

Car, s'il était inique et antisocial que le sol fût inféodé, avant la révolution, à une minorité imperceptible de privilégiés, peut-on penser que la vérité absolue et la justice résident essentiellement ni plus ni moins dans la division du sol, entre cinq ou six millions de citoyens, et non point entre cinq ou six cent mille?

Nous n'avons pas besoin d'attendre une réponse puisée dans la raison et le droit; car nous avons la réponse de la fatalité, la force des choses. Nous ne dirons donc pas : la propriété foncière devrait s'universaliser; mais nous affirmerons : la propriété du sol s'universalisera graduellement sur un plus grand nombre de têtes, par l'effet, non de la violence et de la spoliation, mais des combinaisons que l'intérêt propre de chacun et de tous suggérera, même aux cultivateurs et aux propriétaires fonciers. Ce n'est plus qu'une question de temps; et le temps, la propagation des forces motrices est destinée à l'abréger singulièrement.

La petite culture, dit-on, n'a point les mêmes inconvénients que la petite industrie; elle a même des avantages qui lui permettent de lutter contre la

grande culture : et d'ailleurs, l'application des machines est loin d'y être aussi utile que dans l'exploitation manufacturière ; enfin l'association y est moins requise, et une grande partie du sol, par ses accidents de tout genre, ne paraît comporter à jamais d'autre procédé de culture que celui du morcellement actuel de la culture individuelle par parcelles isolées.

S'il en était ainsi, il faudrait donc, attendu les soins exclusifs que la petite culture réclame du *petit ménager*, que la population des campagnes s'immobilisât dans l'ignorance, dans un état voisin de la misère, dans un état de gêne, incapable qu'elle est de supporter une année de stérilité, les ravages de la grêle et de toutes les intempéries ! Il faudrait donc, à tout jamais, que l'humanité, pour exploiter le globe, gaspillât un temps, des richesses et des efforts d'homme incalculables ; et la nature foncière, la *croûte* du globe, seule de toutes les forces brutes, se refuserait donc éternellement en grande partie à s'assouplir à la voix, à la puissance de l'homme ; et il devrait, pour lui faire rendre ses fruits, se résoudre à l'atrophie éternelle de ses plus belles facultés !

On a constamment lié l'idée de culture soignée, minutieuse, à l'aide du hoyau ou de la bêche, avec l'idée *d'isolement* des cultivateurs, des familles occupées à cette petite culture ; avec l'idée de leur affectation exclusive, unique, solitaire à cette besogne ; sans songer à se fortifier de la puissance de

l'association. Et pourtant, quand bien même il serait prouvé que certaines portions de territoire exigeraient toujours la culture morcelée, rien n'empêcherait que ces soins minutieux, incessants, et petit à petit, ne fussent donnés par les ouvriers-agriculteurs d'une exploitation agricole étendue. Par exemple, en quoi l'économie et le bonheur du petit morceleur de nos jours souffriraient-ils, s'il venait à louer son coin de terre au fermier son voisin, moyennant sa participation comme ouvrier salarié dans l'exploitation générale de la ferme? quel mal y aurait-il qu'il cumulât le fermage et le salaire? quel mal qu'il fît ainsi l'économie de son petit mobilier aratoire, de sa grange, de son étable, etc.?..

Ensuite l'idée de grande culture n'exclut pas plus que celle de grande industrie les soins minutieux, l'application et les heureux effets de la division du travail. Dans les manufactures les plus concentrantes, n'y a-t-il pas des rattacheuses et une foule d'ouvriers uniquement occupés à des *petits riens* à l'excès minutieux? Tout s'y fait en grand finalement, mais après s'être fait en petit; mais par des ressorts et des moyens en détail entièrement divisés.

Outre les avantages d'économie pour l'ouvrier-morceleur, son association à la ferme en grand aurait cet avantage qu'il serait constamment occupé, et que partout où une manufacture serait jointe à la ferme, il pourrait passer de l'une à l'autre, et par cette variété de travaux cultiver et développer ses diverses facultés.

L'intérêt bien entendu mène là infailliblement le mécanisme de l'agriculture; et cette réunion des petites exploitations agricoles se réalisera à mesure que les petits *ménagers* s'ouvriront aux notions économiques, qu'ils s'apercevront des avantages de l'association et comprendront qu'il est possible dès aujourd'hui de multiplier indéfiniment le nombre des propriétaires du sol sans le diviser à l'infiniment petit; qu'on peut fort bien concentrer beaucoup les exploitations sans diminuer les propriétaires; allier le morcellement des titres de propriété à la centralisation des champs possédés.

L'application des forces motrices nouvelles hâtera d'ailleurs cette agglomération relative des terres sous l'unité de direction; car elle suggérera, comme nous l'avons dit, le transport de beaucoup d'industries dans les campagnes où elles seront exploitées concurremment avec une grande ferme.

Si la propriété foncière est une si bonne chose, si elle a des avantages de sécurité, de perpétuité et d'indestructibilité que n'a point la propriété mobilière, c'est une excellente et suffisante raison pour la rendre accessible au plus grand nombre possible de citoyens; si elle attache le citoyen à la patrie, et l'intéresse à l'ordre, au progrès, c'est une nouvelle raison encore d'en faciliter l'universalisation. Or, il n'y a que deux manières de l'universaliser :

1°. On la ravir à tous, et en rendre un pouvoir suprême, dispensateur unique comme faisaient autrefois les rois par les bénéfices amovibles, la

confiant à quelques uns pour l'exploiter au profit de tous en qualité de commanditaires révocables, de fonctionnaires-cultivateurs publics, comme le voulaient de hardis novateurs.

2°. Ou la rendre mobilisable, transmissible comme toutes autres valeurs, et alors la livrer au hasard des transactions, aux combinaisons des sociétés par actions, à l'exploitation en grand et en petit, selon que les intéressés en décideront. Dans les localités où l'accident topographique conseillera la culture morcelée, on morcellera; mais on morcellera en ce sens qu'on y donnera des soins minutieux; non en ce sens que l'on y affectera un pauvre *ménager* livré à sa propre faiblesse intellectuelle et financière, croupissant dans l'ignorance.

A l'avenir, un petit nombre de localités seront sans doute ainsi exploitées encore, soit à cause de la ténacité aveugle, soit plutôt comme étant le meilleur moyen de faire fructifier un sol irrégulier ou ingrat.

Car c'est l'avantage du régime de liberté vers lequel marche l'humanité, que l'uniformité n'y sera point absolue, et qu'une certaine élasticité, même dans ce qui sera reconnu bien et mieux, empêchera toujours qu'elle ne se sente dans des liens de fer. Il est bon à la rigueur que l'homme puisse se dégager même du bien, s'écarter de la bonne voie, sans cela il n'y aurait plus ni mérite, ni démérite, il y aurait fatalité. — Mais, à n'en pas

douter, l'état général ce sera la culture combinée, l'exploitation éclairée et sur une grande échelle, des associations par actions. L'immobilisation du sol serait d'ailleurs incompatible avec un principe social et religieux qui ne fera que croître et se fortifier dans la vie toute publique, cosmopolite et variée que va faire éclore la propagation des voies rapides et des forces motrices dans les grandes réunions de travailleurs : nous voulons parler de l'appropriation de chacun à sa spécialité, le respect des vocations. La transmission héréditaire d'une profession quelconque dans la même famille appartient aux civilisations antiques, et elle est regardée à bon droit comme aussi nuisible aux progrès de l'agriculture qu'au bonheur de celui qui y est appelé sans choix, sans goût, sans aptitude.

De plus, l'exploitation trop morcelée et tout individuelle des familles agricoles les retient dans l'isolement, dans une absence d'émulation, et dans les tristesses inséparables de l'uniformité.

Il n'est pas bon qu'aucune classe s'immobilise dans une industrie; qu'aucune industrie soit inféodée à des classes spéciales; le vrai principe et la tendance générale des sociétés modernes, c'est que chacun aille où est sa vocation, mais non qu'il reste où est son berceau. Nous sommes loin de ces civilisations primitives où l'on naissait esclave du lieu, de la profession, de la classe dans laquelle était parquée sa famille; et tout ce qui rappelle ou renouvelle ces institutions est voué à l'oubli, à la

destruction. Et cependant l'on agit aujourd'hui comme si l'on approuvait cette classification rigoureuse, cette hérédité forcée des professions paternelles et *familiales*, lorsque l'on cherche à perpétuer la filiation des familles agricoles.

Dans tous les cas, l'avenir que préparent les chemins de fer et les forces motrices modernes appellera un tel mouvement industriel dans le sein même des villages malheureux de notre dix-neuvième siècle, que le paysan se détachera de la glèbe effective du sol, et que la fonction de cultivateur et d'ouvrier-agriculteur se prendra avec tout autant de libre choix que les autres professions.

Si donc les sociétés par petites actions pour l'exploitation agricole sont réellement destinées à se propager comme déjà les faits contemporains le révèlent ; si la grande culture est infaillible tôt ou tard dans la plupart des exploitations, et si, d'un autre côté, la concentration absorbante d'une féodalité n'est pas possible désormais, ni une forme d'association officielle ou gouvernementale ; il s'ensuit alors que la mobilisation du sol est infaillible comme inhérente à la forme, à la constitution même de ces sociétés ; et que, de même que les valeurs mobilières en marchandises dans les docks d'Angleterre sont mobilisées, mises en portefeuille, négociables comme des effets publics à l'aide des *warrants ;* de même, avec l'existence des sociétés agricoles par nombreuses et petites actions, il faudra que les valeurs *en terre* soient mobilisables et négociables, transmis-

sibles, mises en portefeuille à l'aide des *coupons d'actions* sur les immeubles.

Le billet de banque, la lettre de change et l'effet de commerce, sous toutes leurs formes; le coupon de rente, le coupon d'action *industriel* et agricole et le coupon commercial ou *warrant*, tels paraissent être pour l'avenir les expédients à l'aide desquels s'opéreront le mouvement des capitaux et la circulation de toutes les valeurs, de toutes les utilités; en un mot, le mécanisme du crédit privé et public, et celui de la vente et de l'achat : ce qui revient à dire que toute valeur mobilière et immobilière sera négociable, transmissible avec une facilité et une promptitude inouies.

On peut d'autant plus prévoir cette faculté de transférer la valeur foncière comme on fait d'une valeur mobilière, que par la nature des choses le transfert en sera toujours moins actif, moins renouvelé que celui de l'autre; ou que du moins le changement de propriétaire n'entraînera point celui des exploitants fonciers ou gérants. De sa nature, l'exploitation d'une ferme veut une suite de prévisions, d'efforts, d'avances et l'assurance d'une longue jouissance, qui sont incompatibles avec le changement continuel des directeurs.

Les baux dans ce mode d'exploitation, sont indéfiniment prolongés, ou plutôt ils sont à perpétuité par le fait.

La mobilisation du sol qui paraît inhérente à la constitution des associations par actions est bien

plutôt une *immobilisation :* seulement elle immobilise le sol, la valeur immobilière dans la culture féconde, dans les mains de l'habileté; elle l'immobilise au profit de l'intérêt général. Cette immobilisation n'est pas personnelle, mais collective. Le sol est alors presque *socialisé;* il est *à tous* en possibilité et de droit; mais à chaque moment donné il n'est qu'à un bon nombre, lequel se recrute et change avec le mouvement général *fortuit* des intérêts, des positions et des personnes.

Une telle combinaison n'est donc à craindre pour personne. Ce qui rend l'immobilisation actuelle fâcheuse, c'est qu'elle apporte incessamment la perturbation dans la production, et qu'elle divise, déchire et décompose sans fin les exploitations.

La propagation des moyens nouveaux de production et de circulation, en donnant forcément à l'agriculture un essor prodigieux, aura encore pour résultat immédiat dans chaque pays qui possède des *biens communaux* étendus, de les faire rentrer parmi les terres fertiles par l'aliénation perpétuelle sous forme de distribution, de partage ou de vente.

En France, la question est entamée et sera résolue, nul doute, assez prochainement dans le sens progressif.

En Prusse, le gouvernement avait, jusqu'en 1819, distribué les biens communaux de 1328 villages, et créé de la sorte 12,058 nouveaux propriétaires.

On conçoit l'importance d'une semblable mesure

pour la diffusion de la petite propriété dans les populations agricoles : elle permettra aux épargnes de l'humble ouvrier-cultivateur ou autre, de prendre leur meilleur placement possible ; elle facilitera d'autant, enfin, la formation des petites associations agricoles dont nous avons parlé à propos des *fruitières*, et les perfectionements qui seraient tentés dans cette direction par l'esprit d'association vulgarisé.

Nous devons donc constater ici un nouveau bienfait des chemins de fer et des machines productives modernes qui, en mobilisant le sol pour le socialiser et non pour le concentrer féodalement, offrent un gage nouveau de liberté au grand nombre; puisque cette mobilisation n'a pour but que de constituer les exploitations agricoles sur le pied des sociétés par petites actions, et qu'en tout cas ce ne peut être que pour en doter plus de familles.

A l'avenir, dès que tous ont une propriété, un capital, il n'est pas nécessaire, il est même impossible que tous l'aient en bien-fonds : tout le monde ne peut pas avoir une terre ou un champ.

Le sol, qu'on le mobilise et qu'on le socialise tant qu'on voudra, ne peut pas être possédé ni cultivé par tout le monde, pas plus que l'industrie manufacturière ; il suffit qu'il ne soit pas inféodé quand même à un petit nombre, par les lois, par le droit; et l'on peut s'en rapporter au jeu des passions, à la fluctuation et à la vicissitude des choses, des dispositions et des goûts humains, pour voir entrer et sor-

tir, à chaque instant, des individus dans la classe des possesseurs fonciers et des cultivateurs, tout comme dans la classe industrielle, avec la différence inhérente à une branche où la spécialité et une longue expérience sont toujours requises, même dans l'intérêt de celui qui s'y adonne.

Le préjugé qui fait priser bien autrement la terre que le capital mobilier ou manufacturier, a été fort concevable dans un temps où l'on n'avait de richesse et de jouissance que celles que donnaient le champ et le patrimoine foncier; et qu'à la terre étaient attachés les droits et la puissance politiques, tous les priviléges et tous les avantages sociaux.

Mais dès le jour où la valeur mobilière et la qualité d'industriel, de négociant, de fonctionnaire public, d'administrateur, valent des titres et font des gentilshommes, dès le jour où elles donnent droit politique et franchise individuelle, la manufacture vaut la ferme et le château, le commerce et l'industrie valent l'agriculture, l'outil vaut la bêche.

Enfin, lorsque chez les nations retardataires le mouvement industriel offrira plus de facilités et d'avantages pour le placement des enfants, et qu'il y aura du travail et de l'avenir pour toutes les vocations; lorsque les pères seront sûrs que leur fils peut s'enrichir dans l'industrie plus vite et aussi souvent que dans l'agriculture, ils auront moins de faible pour le patrimoine foncier.

Il peut se faire, après tout, que la vulgarisation des sociétés par actions s'arrête aux exploitations

d'étendue moyenne que des familles aisées dirigeraient comme nous l'avons déjà indiqué; tandis que l'association agricole en grand n'existerait que pour un petit nombre d'exploitations dont la rivalité ne serait point funeste à la culture moyenne; mais on doit regarder comme difficile, il semble même toujours impossible, que ce mode d'exploitation par sociétés ne se généralise pas dès qu'il est introduit avec succès dans quelques unes.

Quant à la facile transmission des valeurs immobilières, elle est imminente. Que peuvent, en effet, les restrictions secondaires contre ce fait capital: *l'égalité de partage!* Il suffit que cette force de division agisse, pour que, avant un siècle, elle ait opéré fatalement l'effet que l'on demande à la mobilisation du sol. L'égalité de partage est, au fond, le principe posé de la mobilisation dans toute l'Europe.

XVII

LE MORCELLEMENT.

Le morcellement et l'immobilisation du sol comparés dans leurs influences sociales et économiques.— Inconvénients du morcellement prouvés par la statistique. — Historique, avantages et inconvénients du morcellement en France. — Où n'est pas la vraie question en ce point.—Où elle est.—Sort du *morceleur* de coins de terre.— Conditions d'une bonne et sociale exploitation du sol. — Influences des applications de la vapeur sur la *condensation* de la concurrence et sur le morcellement.—Cas particulier en France.—Interprétation de ce fait.— Promesses de l'avenir à l'égard du morcellement.— Position dangereuse et critique des petits propriétaires fonciers. — Résumé et conclusion.

Le morcellement oppose à l'affluence des capitaux vers l'agriculture les mêmes obstacles que le régime hypothécaire, que les substitutions et les autres moyens d'immobiliser le sol et d'enrayer le mouvement des transactions relatives aux valeurs immobilières.

Ce que nous avons dit de ces institutions s'applique donc aussi au morcellement.

Le morcellement est une autre manière d'immobiliser le sol; mais tandis que le premier état a pour but prémédité d'immobiliser la *concentration* du

sol, le second a pour résultat non prévu d'en immobiliser l'*anarchie*, le *déchirement*. Par l'un, on inféode le sol à une aristocratie, à une classe oisive ou exploitante; par l'autre, on l'inféode à l'ignorance, à la médiocrité de moyens, à une classe nécessairement stationnaire et qui doit recevoir l'impulsion et le mouvement pour se remuer et avancer.

Ainsi, la propagation des chemins de fer et des forces économiques agglomérantes, dans une nation où règne le grand morcellement de la culture, devra lui porter le même coup; sinon cette propagation sera manquée ou impossible à un haut degré.

L'effet prochain de la réforme des institutions et des garanties, touchant la libre et prompte mutation de la propriété foncière, sera donc fort divers selon les lieux.

Il est des pays où la mobilisation du sol s'effectuera afin de permettre le morcellement du sol, attendu son extrême concentration actuelle : tels l'Espagne et le Portugal, l'Italie et l'Angleterre.

Il en est d'autres, au contraire, où elle aura lieu, afin de permettre la réunion, attendu son extrême lacération et morcellement : tels la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne et de l'Italie.

Et, des deux parts, afin d'atteindre un certain degré de grande culture et d'exploitation, compatible avec les exigences morales et économiques des individus et des destinées ultérieures des sociétés.

Car, si le régime hypothécaire et les substitu-

tions sont un obstacle aux mutations et à la division du sol dans les pays où existe une extrême concentration féodale, ils sont, en même temps et à l'inverse, un obstacle à la réunion des parcelles infiniment petites dans les pays où existe un extrême morcellement.

En France, les frais nécessaires pour régulariser une acquisition de terrain, pour la transcription et la purge, joints aux frais d'actes de vente, sont tels que toute personne prudente et éclairée doit craindre d'effectuer une réunion considérable de petites parcelles. Si elle n'élude pas la purge et la transcription, lesquelles sont cependant des formalités nécessaires pour légitimer l'acquisition, le prix final d'achat est exorbitant, ruineux; si elle néglige la formalité, elle demeure sans sécurité sur sa possession et peut être évincée. Évidemment une telle alternative n'aboutit pas à favoriser les réunions.

Voici un exemple entre mille de la grandeur de cet obstacle aux réunions : nous avons pu constater que le maire d'une commune voisine de Paris, ayant acquis une parcelle de terre contenant 2 ares 5 centiares, au prix de 48 francs, avait dû payer solidairement avec les vendeurs, pour régulariser la vente et l'achat : 32 fr. 50 c. de frais! *C'est à peu près l'équivalent du terrain acquis!*

Et malgré tout, il y a, à la rigueur, possibilité d'éviction; car l'acte de vente n'a point été transcrit; or, pour cette transcription, il en eût coûté encore environ *cent francs de frais!* Une autre parcelle de

1 are 58 centiares, qui lui avait coûté en principal 200 fr., a occasionné 53 fr. 60 c. de frais, et la purge en eût nécessité 80 en outre (1).

On discute depuis bientôt un demi-siècle sur les avantages et sur les inconvénients attachés à l'extrême division du sol. Il ne faut pas s'en étonner, le morcellement est tout à la fois une question de haute politique, d'économie sociale, d'agriculture, de moralité et de liberté civile.

De 1792, époque où furent rendues les lois qui ordonnaient le partage des terrains communaux et la vente des terres appartenant aux émigrés, date réellement l'ère du morcellement en France. Depuis lors son action a toujours été croissante. A peine l'Assemblée législative avait-elle la première déchiré la robe de la propriété, que le peuple la mit en lambeaux : de ces lambeaux, toutefois, sont sortis pour les classes moyennes de nombreux bienfaits que nul n'est disposé à méconnaître moins que nous. Le sol, jusque là cultivé paresseusement par la masse, dédaigné, maltraité en général par des propriétaires négligents, fut activement exploité par pièces et par morceaux, dès qu'il fut possédé par de petits ménagers.

La production et la population augmentèrent sensiblement en peu d'années; la cause en était dans le morcellement : le morcellement fut prôné, exalté par les économistes et par la multitude comme une poule aux œufs d'or. Et comment n'en eût-on pas été ébloui

(1) Voir la Note 35 à la fin du Volume.

puisqu'il menait aussi rapidement à la prospérité et au bien-être! Il n'était d'ailleurs arrivé qu'à un degré mitoyen où les effets n'en devaient guère être que salutaires; mais aussi, il y avait urgence d'y mettre arrêt pour qu'il n'en produisît pas de mauvais : malheureusement ce fut alors que l'on s'engoua au plus fort. C'est ainsi que presque toujours nous faisons : nous commençons à préconiser et à augmenter l'action d'une cause, au moment même où il ne reste plus que l'excès et l'abus, et nous annonçons un avénement lorsque nous devrions creuser une tombe. On attribua donc au *dépècement* du sol, et à la culture solitaire, ce qu'il fallait attribuer à l'*esprit de propriété*. C'avait été un moyen, on le proclama le seul moyen, le meilleur à toujours; et désormais, il ne restait plus qu'à parquer chaque citoyen dans l'isolement de son coin de terre, comme dans une *oasis*. Il sembla que le dernier progrès à intervenir pour l'agriculture et l'affranchissement des peuples, se verrait à l'époque où le sol serait haché jusqu'à l'infiniment petit.

Plusieurs voix considérables s'étaient pourtant élevées à propos, contre le morcellement aveugle du sol en France; mais on ne tint pas compte de leur opposition. Dès 1806, un ancien membre du directoire, François de Neufchâteau, ministre de la justice et de l'intérieur, signalait au conseil d'état tous les inconvénients inhérents à ce mode de culture morcelée. La perte de temps, les difficultés d'exploitation qu'entraînent la disposition et l'éloignement

des parcelles appartenant à un même propriétaire; la perte de terrain qu'occasionnent les séparations des lambeaux, les murs, les haies et clôtures de toutes sortes; par conséquent, la médiocrité de la production totale, relativement à la superficie cultivable; l'impossibilité d'alterner, d'améliorer ou de planter à sa guise, de distribuer les cultures suivant les convenances de sol, attendu l'asservissement où se trouve chaque cultivateur envers tous ceux qui l'entourent; l'obstacle insurmontable mis à l'établissement du régime des eaux et forêts, aux canaux d'irrigation et d'assainissement, au bon état des chemins vicinaux, d'exploitation, etc..... Toutes ces conséquences funestes, inséparables de l'exploitation morcelée et pièce à pièce du sol, sont indiquées et analysées par le savant agronome, qui ne craint pas de résumer en affirmant que la subdivision des terres est un des principaux obstacles qui s'opposent en France au progrès de l'agriculture; que le plus grand service qu'on puisse rendre au premier des arts, serait d'indiquer le moyen de lever cet obstacle et d'en atténuer l'effet. Enfin il annonce que, par un meilleur arrangement de la surface des fermes, on peut *doubler* en quelque sorte la surface de l'Empire; et, par une meilleure disposition des terrains cultivés, *quadrupler* le produit de nos terres.

A cette critique du ministre agronome, il y a fort peu de choses à ajouter sous le point de vue agricole après trente ans d'action croissante. Ainsi, il est aujourd'hui bien établi pour tout agronome que, grâce

au morcellement, il n'y a pas en France le quart de terres cultivées comme le comporteraient les moyens de la grande culture.

Tout le monde sait que le procédé des assolements permet d'obtenir une production permanente. Par la même raison, il n'y a pas non plus le quart des bestiaux que le sol pourrait nourrir.

Le morcellement est ensuite une source intarissable d'inimitiés et de procès entre les voisins, qui se contestent la délimination de leurs champs. C'est à tel point qu'il y a deux ans, le ministre du commerce, dans une circulaire adressée aux préfets, leur signalait ces contestations comme un état de choses déplorable, auquel il fallait s'empresser de remédier : la négligence et la cupidité de tous ces petits voisins jaloux et hostiles étaient également reconnues et avouées par l'homme d'État.

Tout le monde conviendra certainement avec Voltaire que le possesseur d'un terrain cultivera mieux son héritage que celui d'autrui; que l'esprit de propriété double les forces de l'homme, et qu'il est par conséquent plus avantageux que les cultivateurs soient propriétaires. On conviendra même, avec tous les économistes, que la possession d'une propriété solide assure l'ordre public, en donnant de la dignité, de la moralité et du bien-être aux individus.

Mais la question n'est pas là tout entière : la question pour nous n'est pas de considérer si la propriété attache l'homme au sol; car le mode futur d'exploitation par sociétés à petites actions, et la

culture en grand, ne retirent nullement la propriété à ceux qui réunissent leurs terres en sociétés; qui sont actionnaires et qui dirigent ou contrôlent la direction de l'exploitation commune; car les propriétés, pour être réunies quant à l'exploitation, n'en sont pas moins divisibles quant à la possession et à la disposition par le titre et par le caractère négociable du coupon d'action.

Elle n'est pas non plus de savoir si la division des propriétés améliore la culture et augmente les produits; car les influences que nous croyons reconnaître aux sociétés par petites actions, aux forces économiques agglomérantes et à l'exploitation unitaire et sur grande échelle, nous semblent infiniment plus propres que la chétive direction d'un petit *morceleur* ignorant et pauvre, sans outils économiques, à garantir la culture intelligente et l'emploi des capitaux nécessaires à l'augmentation progressive des produits, par l'application opportune des procédés agricoles perfectionnés à mesure qu'ils apparaîtront : et d'ailleurs, ces sociétés et ces influences n'ont nullement pour fin de dépasser la limite d'une juste et convenable division du sol : c'est un retour relatif à la centralisation, c'est une moindre division et subdivision, c'est enfin un morcellement mesuré, non une concentration absorbante que nous attendons de ces influences, et que nous regardons comme infaillible, sinon comme désirable dans l'avenir.

On se trompe grandement lorsque l'on se per-

snade que le degré de morcellement des cultures, des industries et des débits marque aussi le degré de la *division du travail*. La vraie division du travail consiste à faire faire à un seul et même individu une seule et même chose, ou plutôt une seule et même partie, une fraction de cette chose, afin qu'il la fasse et plus vite et mieux, et avec moins de peine cependant. Elle consiste encore à réunir en grand nombre les individus qui font cette même chose ou cette même fraction d'un tout, et ensuite ceux qui exécutent la plupart des fractions de ce tout, sous un même toit, dans un même établissement, dans des ateliers adjacents, depuis les opérations qui produisent la matière première (quand il y a lieu) jusqu'à celles qui exécutent la dernière fraction et mettent la dernière main, le poli, le fini à l'œuvre arrivée à l'état où elle est consommable.

Mais précisément, c'est cette division-là que réaliseront en général les établissements en grand, desservis par les forces motrices nouvelles; tandis que le morcellement actuel en toute chose et la concurrence individuelle prennent la contre-partie de ces dispositions économiques : et ici se trahit et se touche d'une manière frappante l'imperfection économique de ce mode de production et de ce mécanisme industriel. Il est impossible que l'avenir ouvert par les influences contraires ne le condamne pas sans rémission.

La question, pour nous, n'est pas non plus de

considérer si, à la rigueur, le produit d'un terrain donné dépend purement et simplement d'assolements judicieux, et si l'étendue du champ cultivé est sans influence sur le produit.

Elle est d'abord de savoir si les petits morceleurs qui exploitent un coin de terre peuvent avoir, dans leurs facultés bornées et dans leurs pauvres ressources, l'intelligence qui assure cet assolement judicieux; s'ils peuvent faire un cours de physiologie et d'anatomie végétale, de chimie, d'agronomie enfin.

Or nous avons appris de nos meilleurs agronomes et d'une foule de documents statistiques, que le morcellement est tel que chacun des petits propriétaires, en nombre infini, qui existent en France, en Belgique et ailleurs, ne possède souvent que des fragments dispersés et séparés par de longues distances, qui ne présentent pas assez d'étendue pour y développer toutes les ressources d'une bonne exploitation; et nous voyons les hommes les plus spéciaux et les plus experts en cette matière proposer, tant les inconvénients leur paraissent graves, étendus et fréquents, d'établir un système de *retrait vicinal*, qui permettrait au propriétaire voisin d'un coin de terre à vendre, le droit de retrait, moyennant le remboursement à l'acquéreur de ses frais et déboursés d'acquisition; et même aussi au propriétaire d'un terrain dans lequel une parcelle de terre se trouverait enclavée, le droit d'en faire l'acquisition; voulant ainsi faciliter peu à peu la réunion,

autour de la ferme ou de l'habitation, des propriétés éparses çà et là sur le territoire; et réaliser alors tous les avantages attachés à cette proximité et à l'exploitation plus étendue et plus unitaire.

Il s'agit ensuite de savoir quelle sera l'étendue de terre que chaque citoyen devra posséder et cultiver pour qu'il puisse cultiver *concurremment* et *libéralement* son esprit et son cœur, pour être digne, éclairé et moral : sera-ce une motte de terre, un ruban de 9 pieds de large sur 50 de longeur, ou bien 20, 30 ou 100 hectares? Quoi qu'il arrive, le morcellement actuel du sol est tel que les propriétaires qu'il fait ne peuvent être généralement qu'ignorants et pauvres, indifférents à l'ordre et surtout au progrès.

Le sort de chacun, dans toute localité extrêmement morcelée, est en effet de travailler à sa terre ou dans sa petite grange, lui et sa famille, toute la journée; heureux encore si les sueurs de cette classe de propriétaires peuvent être assez fécondes pour lui procurer une nourriture grossière et rare. Sans capitaux à elle propres et sans avances, elle ne peut ni nourrir des bestiaux, ni acheter des engrais dont toute terre qui produit est avide; et, si elle obtient des capitaux, c'est en payant un ruineux tribut aux usuriers qui pullulent maintenant dans les communes rurales.

Le fait ordinaire, c'est que ces petits propriétaires épuisent le sol et s'épuisent eux-mêmes; ils n'ont d'instruments que la bêche et le hoyau, et encore à peine s'ils peuvent les acheter : tout leur temps est

ainsi réclamé par leur *champ*. Comment développer alors leur intelligence? Ce qu'ils acquièrent de notions élémentaires à six et sept ans dans les écoles primaires (quand, toutefois, leurs parents peuvent se passer d'eux ou consentent à les y envoyer), ils le perdent avant douze et quatorze ans, époque où ils sont exclusivement condamnés à *aider* leur père dans son champ. Les journaux, peut-on penser, iront les trouver jusqu'au fond de leur hameau et les éclairer dans leurs loisirs; mais des loisirs, ils n'en ont pas, ou s'ils en ont, c'est le *dimanche*, pour boire, pour jouir de grossiers plaisirs ou pour remonter la machine *musculaire;* car, ils le sentent bien, l'esprit leur est inutile; ce sont des muscles et des reins qu'ils demandent : c'est là leur capital. Quel peut être le civisme de ces malheureux cultivateurs? Perdre une journée pour les devoirs publics n'est-ce pas perdre le pain du lendemain? Est-ce que les ilotes à Sparte, allaient aux élections? est-ce que les esclaves à Rome, allaient aux comices? est-ce qu'ils faisaient partie de la garde publique? Eh bien! ce sont des ilotes de nouvelle espèce qu'on nous façonnerait petit à petit, si la force des choses modernes ne venait transformer ce morcellement à l'avantage même de ceux qu'il retient ainsi dans la médiocrité d'existence.

Le sol est l'instrument de travail par excellence; c'est à sa surface et dans ses entrailles que se puise tout ce qui est bon et nécessaire pour le soutien de la vie physique et pour le bien-être des peuples.

Il ne peut donc se faire que les trois quarts d'un territoire restent livrés à un déchirement et à un gaspillage semblables, à une culture de sauvage; et ceux qui le cultivent ainsi, à un isolement rétrograde. Il faut que, débarrassé des entraves des hommes et des choses, des institutions et des préjugés, il remonte, par la tendance naturelle des sentiments et des idées et même par l'intervention douce et patiente de la loi, aux mains de ceux qui peuvent le mieux le faire valoir, ou plutôt il faut que le morcellement se modifie de façon à permettre le développement intellectuel et l'aisance des classes agricoles; il faut, enfin, que l'étendue de toute propriété terrienne et l'aisance ou le crédit du possesseur comportent l'application successive des procédés de culture les plus économiques et les plus productifs.

Il n'est besoin que d'un certain nombre de bras et d'intelligences pour la meilleure culture d'un sol donné : tout ce qui dépasse ce nombre est superflu, nuisible à la chose générale; sans cela il serait donc bon et désirable que le sol se subdivisât tellement en lambeaux isolés que le plus grand nombre possible de familles possédât tout juste l'étendue de terrain nécessaire pour occuper exclusivement et isolément et pour faire vivre tous ses membres, j'entends vivre du plus strict nécessaire; car c'est là où tend le fractionnement toujours croissant, et même c'est là l'état réel de beaucoup de familles et de localités; mais ce serait condamner toutes les populations agricoles à la misère, à l'hébêtement, à

la mutilation de leurs facultés morales, à la barbarie enfin!...

Il n'est plus possible de nier la tendance de l'industrie à resserrer l'arène de la concurrence.

Or, ce résultat est l'effet de l'application des machines à vapeur à la production et aux moyens de transport ou de circulation des produits. Dès qu'on a pensé à construire une machine à vapeur et tout le matériel de la manufacture à laquelle elle devait s'adapter, on a songé à se réunir plusieurs, à chercher des capitalistes associés, des actionnaires. Ce furent autant d'empiètements sur la compétition individuelle; on se mit à produire sous une raison collective, à faire transporter de même : de là le décroissement successif de la petite industrie, c'est à dire du nombre des petits travailleurs solitaires, même dans l'agriculture, du moins en Angleterre.

Il est vrai qu'en France, depuis un siècle, ainsi que nous le disons, le mouvement a été inverse et qu'au lieu d'agglomérer, de concentrer les forces productives agricoles et même les forces industrielles, on les a morcelées, divisées et subdivisées jusqu'à l'infiniment petit; mais il faut savoir apprécier la valeur finale de ce fait, nous ne le nions pas; chacun a été possédé du besoin de la propriété et de l'indépendance (deux nobles besoins qu'il faut bénir Dieu d'avoir rappelés dans le cœur des générations de nos jours); chacun, à la ville, a voulu avoir son

échoppe, comme chacun, à la campagne, sa motte de terre.

Pour l'avenir, que signifie cette préoccupation? voilà de quoi il s'agit.

Il faut remarquer qu'antérieurement la concentration existait, qu'un petit nombre seulement prenait part à la propriété terrienne, qu'un régime de corporations gênant, exclusif, obstruait les voies du travail et de la richesse pour les trois quarts des hommes.

On a réclamé et obtenu la division, le tranchement du nœud gordien, la dissolution du mécanisme ancien, la destruction, la poussière enfin; grâce à ce que, par un admirable instinct (qu'inspire ou guide la Providence, à l'heure venue dans ses desseins), les masses ont sans doute pressenti que ce qu'il fallait avant tout c'était autre chose que ce qui existait. Or, quand l'humanité ne sait pas mieux que ce qui est, elle prend le contraire. Si elle souffre de la concentration, de la réunion, elle réclame la désunion, la division, le morcellement.

Toujours est-il certain qu'aujourd'hui nous voyons très bien que cette possession où chacun est d'une petite propriété terrienne, ou numéraire, ou industrielle, est pour les classes moyenne et sous-moyenne un excellent titre, un excellent moyen pour entrer en composition avec les grands industriels, une excellente préparation à la qualité de sociétaire ou d'actionnaire dans les réunions nouvelles à effectuer. Comment eût on jamais admis, sans cela,

les vilains, les artisans, les colons, au rang de propriétaires dans une exploitation agricole, ou dans une société industrielle? Comment la combinaison des sociétés par actions, et les transactions et la mobilisation du sol, eussent-elles pu non pas seulement se réaliser, mais se concevoir?...

En résumé, pour faire participer socialement, d'une manière durable et équitable la masse des citoyens à la possession du sol et des richesses industrielles, il fallait faire un grand dépécement, mettre le sol en lambeaux et en donner une petite part au plus grand nombre; il fallait que chacun pût se dire marchand ou propriétaire *industriel*, cultivateur ou propriétaire *agricole*.

Enfin il fallait détruire les corporations, les maîtrises et les jurandes; il fallait abolir la mainmorte, les substitutions et les majorats.

Mais il n'est pas possible d'interpréter ce déchirement matériel du sol et cette incohérence mécanisme industriel dans le sens d'un état parfait et à jamais immobile. Quand on voit les propriétés économiques des forces motrices et des voies de transport en grand et leur rapide et générale propagation, on ne peut aller imaginer sérieusement que chacun ait désormais et à toujours sa petite fabrique, sa petite boutique, son petit coin de terre, son petit entrepôt, son petit roulage, son petit débit; pas plus qu'il ne faut à tout jamais que chacun ait sa charrette, son cabriolet, sa chaise de poste, ses attelages, ses chevaux; comme nous le prouvent victorieusement la création d'un

chemin de fer aux portes de Paris et l'invention des *omnibus*.

Donc l'avenir est infailliblement à la réunion, à l'association, à la combinaison des efforts, des intérêts, de l'activité; au système d'action et de participation, ou comme sociétaires, ou comme travailleurs, aux coupons de propriété terrienne ou autre!

Comment n'être pas frappé de la nécessité dans laquelle vont se trouver toutes les nations de transformer la concurrence d'individu à individu, en concurrence de petites sociétés à petites sociétés; dès qu'une fois, et par cela seul qu'un groupe de commerçants, un groupe de propriétaires, une nation, ont commencé à se constituer ainsi et obtiennent par là une supériorité écrasante sur ceux qui ne les imiteraient pas?

La concentration du moyen-âge européen mettait obstacle à l'accroissement de la richesse et de la population : elle a disparu; le morcellement lui a succédé, et avec lui une prospérité inouie et un nombreux supplément de population.

Aujourd'hui le morcellement, tel qu'il reste stationnaire, serait désormais un obstacle à un nouveau développement de richesse et de population; il disparaîtra pour faire place à une centralisation ou réunion, à une combinaison et à une solidarité des intérêts et des activités qui, loin d'impliquer en rien le monopole et l'inféodation, seront la socialisation par excellence des valeurs mobilières et

immobilières, au grand avantage du plus grand nombre.

Les petits industriels n'ont pas échappé à l'action absorbante des gros capitaux : les petits agriculteurs y échapperont-ils davantage?

On peut craindre que leur éducation économique soit trop tardive, et qu'avant qu'elle soit faite l'absorption, l'envahissement par les capitalistes le soit aussi. Dans tous les cas, une chose est certaine : c'est que, comme ils ne peuvent, dans l'ignorance de la physiologie végétale et avec leurs faibles capitaux, appliquer séparément à leur culture les nouvelles méthodes, ni se livrer aux assolements, et que, s'ils empruntent au capitaliste voisin, ils avancent leur ruine; comme en restant arriérés dans les anciennes, ils ne peuvent pas non plus l'éviter, il n'y a que leur association mutuelle qui puisse empêcher que les gros capitalistes n'accaparent de nouveau toute la propriété du sol, et ne constituent une nouvelle féodalité.

Si les petits propriétaires fonciers parviennent à associer eux-mêmes leurs coins de terre, la division, ou plutôt la socialisation et la mobilisation du sol seront un fait pour jamais accompli; car il en résulterait nécessairement que l'agriculture se conduirait comme l'industrie manufacturière, sous forme de sociétés anonymes et en commandite par actions, et que les titres se transféreraient comme ceux d'une propriété mobilière.

Mais ici, il faut bien distinguer entre le sol et les

industries manufacturières. Lorsque des ouvriers ont acquis par leurs épargnes de petits capitaux, ils peuvent les réunir et s'associer pour exploiter une manufacture, parce qu'en ces travaux les matières premières sont inépuisables, illimitées, accessibles à tous moyennant offre de paiement : il suffit de pouvoir acheter. Mais en agriculture, c'est autre chose : le sol est borné, et dès qu'il n'y en a plus à vendre à l'intérieur, on ne peut en extraire de l'extérieur ; cette matière première ne se transporte pas ainsi.

Quand donc les petits propriétaires-morceleurs auraient été expulsés de la propriété foncière, ils ne pourraient pas facilement y rentrer par participation d'action. Cette constitution agricole foncière serait devenue le privilége des grosses actions, grâce à une tendance assez naturelle aux classes riches d'élever le plus d'obstacles possible entre elles et les inférieures, d'autant plus qu'elles peuvent toujours appeler à leur appui certaines exigences sociales légitimes, telles que, par exemple, le bon goût, les beaux-arts, la culture des sciences qui toutes plaident sinon pour l'existence des priviléges, du moins pour des combinaisons mitoyennes propres à assurer la stabilité des conditions, à régulariser et à modérer même le mouvement social ; et c'est encore là une manière d'envisager les choses qui ramène à la prévision d'une féodalité foncière.

Or, attendu l'état d'ignorance et d'incurie où sont encore la plupart des masses industrielles et agri-

coles dans tous les pays, il est plus que probable que, pour elles, l'obligation de se transformer pour se sauver, équivaut à une destruction, à une mort certaine. Les hommes rares placés à la tête du mouvement industriel dans chaque nation, voilà les seuls qui aient réellement puissance, lumière et volonté pour effectuer à temps l'évolution; ceux-là donneront l'impulsion; et les hautes fortunes, les gros capitalistes, et quelque faible portion de la classe immédiatement inférieure, la fleur de la moyenne, accompliront probablement à leur profit, du moins pour longtemps, cette transformation. On a en faveur de cette prévision l'expérience de l'Angleterre et de la France.

En résumé, et en considérant les choses pour les temps à venir, et d'une manière générale plus que pour le présent actuel d'un pays spécial; toute la question nous semble se réduire en ces termes : — L'extrême morcellement est-il compatible avec le développement intellectuel et moral des classes agricoles vouées à la culture solitaire d'une ou de plusieurs petites parcelles de terre; avec l'augmentation successive de la population générale dans chaque nation; avec le perfectionnement successif et l'application universelle des bonnes méthodes et des procédés économiques agricoles; avec la direction intelligente et avancée des cultures; avec le maximum successivement plus grand du rendement d'un territoire ainsi lacéré et ainsi exploité isolément; avec l'universalisation des machines économiques, et l'ex-

ploitation combinée des deux industries agricole et manufacturière dans les campagnes; enfin avec le fonctionnement économique et le mode de transport et de vente qui conviennent le mieux à la distribution, aux propriétés, et à la destination des chemins de fer, dont la force de traction et la capacité des wagons sont prodigieuses?

Nous croyons avoir prouvé la négative jusqu'au superflu; et avoir persuadé que le morcellement va, au contraire, contre toutes ces fins.

Digitized by Google

XVIII

LA CONCURRENCE.

Degrés précis et limites du retour vers la centralisation industrielle. — Dans quelles branches se réfugiera la concurrence individuelle. — Économie future du commerce de débit dans les villes. — Aspect et physionomie extérieure des rues, etc. — La concurrence collective substituée graduellement à la concurrence individuelle. — Importance *graduée* des centres de travail et des associations. — Loi générale ou mouvement de la concurrence. — Raison de la centralisation actuelle et prochaine. — Légitimité et nécessité éternelle de la concurrence. — Prévision. — Conseils aux petits propriétaires-agriculteurs et aux petits industriels.

Si nous avons démontré jusqu'au superflu que la propagation des chemins de fer et des forces économiques agglomérantes réalisera nécessairement la mobilisation du sol, et le retour du morcellement à une division ou plutôt à une centralisation mesurée, sans cependant diminuer le nombre des propriétaires, il s'ensuit encore naturellement que la concurrence elle-même sera réduite à un moindre nombre de *raisons agricoles*, *manufacturières* et *commerciales ;* en d'autres termes, qu'il y aura moins de *compétiteurs* individuels pour la vente et

l'achat; moins d'intérêts isolément en rivalité et en lutte dépréciative.

Nous avons indiqué suffisamment les causes efficaces et les moments probables de cette transformation; mais nos affirmations sont restées dans les termes vagues et élastiques de *plus* et de *moins*.

Or, ici nous sentons la nécessité de nous arrêter pour préciser davantage le degré relatif et les limites de cette concentration des ateliers et des raisons industrielles en général, qui nous paraît être le fait capital parmi les influences des innovations économiques dont nous nous occupons.

Il nous paraît certain que, dans chaque nation, l'époque du passage de l'état de concurrence extrêmement morcelée à l'état de concurrence mesurée sera longue, qu'elle débutera par la transformation des industries manufacturières et par celles qui leur sont le plus analogues; et simultanément par la transformation des industries agricole et commerciale ou de circulation, mais principalement de la dernière.

La concurrence individuelle, isolée et chétive, se réfugiera en définitive presque exclusivement dans le commerce de *petit détail quotidien*, dans celui de *consommation domestique ou dernière* de la richesse par les individus et les familles; et dans une série très nombreuse de professions libérales, d'arts délicats ou ingénieux, qui ont pour but de satisfaire les caprices mobiles et perpétuellement

variables de la mode, de l'opulence, et du raffinement des beaux-arts et du goût.

Et cela, à tout jamais; car cette série de travaux et de produits ne comportera jamais d'autre mode bien économique que celui de la concurrence ou de la production *individuelle*, de l'inspiration *intime*, de l'exécution privée, et un à un.

De ce nombre sont la gravure, la bijouterie, l'orfévrerie; les objets de mode, de toilette, d'ornement, d'ameublement, etc. Les beaux-arts ni les sciences ne comportent pas le jeu des machines. La main délicate, l'art et la patience, l'intelligence ou le sentiment de l'homme produisant individuellement et isolément, y sont obligatoires. D'ailleurs, d'autres travaux viendront; on confectionnera des choses *nouvelles*; et la main, l'intelligence de l'individu artiste ou artisan, en seront la première force motrice et exécutrice; car l'homme aura toujours à mettre son cachet personnel à une foule d'œuvres utiles et agréables, qui, au début, ne comporteront pas la réunion. Ç'a été le propre de presque toutes les industries aujourd'hui exercées mécaniquement, qu'avant qu'un mécanisme bien supérieur et plus puissant leur eût été appliqué, elles avaient été pratiquées patiemment et artistement, durant longtemps, par la *main* de l'homme, et ultérieurement même par une machine moins parfaite qui réclamait encore, pour une forte part du fini de l'œuvre, le génie ou la *main* de *l'individu à part soi*.

Évidemment aussi, la bonne distribution des ri-

chesses destinées à la consommation et des professions ou fonctions indispensables à la sécurité et à la santé, veut que, dans chaque quartier et dans chaque rue, il y ait un ensemble de magasins et de débits, qui mettent à la portée des habitations voisines, chaque jour, chaque heure, toutes les commodités, tous les agréments, toutes les préparations, tous les comestibles destinés à la consommation domestique des familles et des individus isolés.

Que ces provisions partent de grands centres, de marchés, d'administrations se chargeant de l'approvisionnement de tous les petits débitants de chaque rue ou de chaque quartier, au moyen de succursales répandues convenablement dans la localité et desservies par un personnel d'associés ou d'employés débitants; soit que chaque débitant, sans aucun lien d'association avec les grands magasins, aille se fournir aux grands centres, toujours la consommation générale sera alimentée par une foule immense de petits centres, représentés par des *raisons* ou *intérêts distincts*, également nombreux.

Chaque quartier, chaque rue, doivent être un petit monde économique qui se suffise à lui-même en ce qui regarde les utilités et le *confortable* de la vie. Les grandes villes sont ainsi faites déjà plus ou moins. Le débit, pour y être régularisé davantage, attend que les magasins en gros le soient eux mêmes. Quand il n'y aura plus autant de confusion dans la circulation supérieure, il y en aura moins dans l'inférieure.

Si donc on se rappelle ce que nous avons dit des docks et des magasins en gros, et du mode de transport et de vente aussi en gros, on pourra en induire facilement la physionomie générale des choses, que nous ne pouvons ici qu'esquisser, tant l'espace et le temps menacent de nous faire faute.

Toujours est-il que l'extérieur des habitations, les rues d'une ville ou d'un village n'auront nullement l'aspect vide et triste, uniforme et monotone d'édifices publics, sans façade ni boutiques, ni illuminations, comme pourrait le faire supposer l'obligation où nous avons été d'appuyer sans cesse sur le caractère centralisant de nos véhicules économiques et d'annoncer souvent un avenir relativement absorbant.

Cette nécesssité du mode morcelé et individuel, dans une certaine sphère de l'activité et de l'industrie humaine, concourt admirablement avec une autre nécessité qui est dans notre nature, à savoir : la variété, le besoin de l'effet, du contraste, du coup d'œil ; le besoin d'animer les rues de nos villes et de nos villages, la façade de nos habitations ; de dorer, de draper, en quelque sorte, l'espace où s'étendent et se groupent les demeures des hommes.

Certes, des bazars somptueux et variés illumineront encore et plus que jamais, le soir, les rez-de-chaussée des maisons de nos générations à venir ; ils offriront encore les brillants et innombrables produits, non seulement, alors, des industries nationales, mais des richesses exotiques, cosmopolites,

universelles à la lettre! Plus que jamais, les boutiques, les bazars approcheront de ces vues splendides et magnifiques que l'imagination des poètes orientaux et des peintres a réalisées sur la toile ou en vers. Ils ne seront point en spectacle dans la seule capitale d'un royaume, mais dans chaque ville, et jusque dans le moindre village!

Et les acheteurs seront non moins innombrables! car, dans l'association que nous croyons prévoir, chaque individu aura la libre disposition des fruits de son labeur; chacun aura son chez-soi à embellir; ses goûts, ses inspirations, ses fantaisies, ses utilités personnelles et celles de sa famille à satisfaire! Le luxe sera enfin accessible à une masse d'individus de jour en jour plus considérable!

On s'*associera*, nous l'avons dit, pour la production et pour la *préparation* de la richesse; on s'*individualisera* pour la consommation : là est le gage du bonheur, de l'intimité, et des affections de famille, et par les fêtes et les réunions publiques, on donnera aux affections civiques, à la fraternisation, aux relations sociales, leur légitime part.

Mais de nombreux essaims de population vont apparaître sur le sol européen : continueront-ils à augmenter le nombre des compétiteurs isolés? En un mot, la *concurrence* restera-t-elle aussi fractionnée, et augmentera-t-elle proportionnément à l'augmentation de la population?

S'il en était ainsi, il se ferait inévitablement une effroyable confusion; car les petits fabricants et les

petits débitants augmenteraient à l'infini, ou, pour mieux dire, ce développement de richesse serait impossible, puisque la concurrence individuelle et la séparation des efforts des hommes et des ateliers, rendraient d'abord impossible l'application des moyens économiques, des machines à vapeur, et que les chemins de fer, avec leur capacité et leur force de traction, auraient à peine leur raison d'être.

Et si nous considérons, 1° que tout se hiérarchise dans l'humanité, même la vertu ; que tout s'ordonne en séries progressives, depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit dans le monde moral comme le monde physique ; si nous considérons que la loi d'unité et de multiplicité semble être inhérente à l'état social, n'aurons-nous pas la plus suffisante raison de l'existence future d'un mécanisme industriel qui comprendra tout à la fois les associations les plus intégrales et les plus absorbantes, et le morcellement industriel le plus voisin de l'unité solitaire ; qui offrira, en un mot, tous les degrés de division et de concentration analogues aux termes serrés d'une longue série.

Telle est la loi la plus générale vers laquelle semble graviter la concurrence, à mesure que les sociétés se gouvernent par la liberté morale et l'autorité intérieure des individus.

Quand la centralisation dépasse un certain degré, elle devient un monopole, une exploitation, un obstacle funeste au développement ultérieur des richesses, des conditions et du travail.

Quand c'est la concurrence et le détachement, l'isolement, la division, elle devient de l'anarchie, du désordre ; elle réalise une immense perte de temps et de forces ; et elle finirait également par le monopole, par la victoire de quelques uns, si une issue nouvelle, plus large, n'était offerte par la force des choses.

Heureusement pour le maintien de l'équilibre des activités humaines, comme de celui des forces physiques, il semble que la loi générale du mouvement centripète et centrifuge, s'applique incessamment dans le mouvement social, et soit dans le plan providentiel. Le double mouvement social s'opère même aussi par une action et une réaction simultanées.

En ce moment, il y a un retour évident à une réunion ou centralisation mieux entendue, et infiniment plus libérale, plus compatible avec le mouvement des individualités ; du moins, c'est ce mouvement-là qui prédomine, bien qu'il se fasse encore dans la vue étroite de satisfaire l'égoïsme, et non sous l'inspiration d'un esprit véritable d'association et d'une moindre inégalité de ressources.

Mais il ne faut ni attendre, ni désirer qu'il enveloppe toutes les branches, tous les intérêts, et que la concurrence individuelle disparaisse pour ainsi dire devant cette tendance à l'association : lorsque la concentration sera si complète qu'elle menacera de n'être plus compatible avec le jeu des individualités, et avec le progrès de l'industrie, ou avec l'intérêt des consommateurs, nul doute, l'intérêt particulier

y mettra bon ordre, car, ce qui est acquis à toujours, c'est le *libre exercice des industries* en tout ce qui tend à diminuer le prix, à utiliser et à substituer les forces matérielles, les inventions, les machines, aux bras de l'homme. Les corporations, ou les *droits acquis*, qui garrottent les intelligences et le progrès des procédés, sont pour jamais anéantis.

La production et l'économie ne sont pas tout pour l'homme, ni pour les sociétés. Nous le répétons, la production n'est qu'un moyen : le but c'est le bien-être, la liberté de chacun et de tous. Il ne faut donc pas exagérer l'importance de l'économie jusqu'à croire que les sociétés consentent à tout degré de concentration qui la réaliserait au maximum. Il faut avant tout que ce degré permette la satisfaction des exigences plus hautes de notre nature spirituelle et morale.

S'il y avait dans la circulation des rues autant de chariots et de cabriolets qu'il y a d'individus, ce serait à ne plus s'y reconnaître, outre l'extrême gaspillage de richesses qui en résulterait. C'est pourquoi les *omnibus* sont nés au grand contentement de tous, et qu'à l'applaudissement de tous ils resteront en se perfectionnant à mesure que croîtront la population et le mouvement industriel.

D'un autre côté, s'il n'y avait que des omnibus, des voitures communes et publiques, beaucoup de services et de fonctions, l'agrément, la faculté de se transporter *seul* ou en nombre *choisi* dans des lieux *exprès* qui ne seraient plus fréquentés par les

omnibus, enfin les satisfactions légitimes de certaines fantaisies individuelles, seraient impossibles; c'est pourquoi un certain nombre de voitures *particulières* sont et seront toujours affectées aux destinations particulières.

Or, quelque chose d'analogue se passe dans tous les départements de l'économie sociale.

Si les coins de terre, si les coins de boutique, les petits ateliers de production, de circulation et de consommation étaient aussi nombreux qu'il y a d'individus pouvant cultiver, débiter ou produire leur petite part, leur petite chose intime, n'est-il pas également vrai que ce serait à ne plus s'y reconnaitre, outre l'extrême gaspillage?

A mesure que les relations humaines se compliquent, la simplicité des ressorts augmente; car l'humanité cherche constamment à soulever les plus grandes masses avec le moins d'efforts possible. C'est pourquoi les *manufactures omnibus*, les *tables omnibus*, les *restaurants omnibus*, enfin les réunions de capitaux, d'ouvriers, la grande industrie, la grande culture, la grande circulation, L'ASSOCIATION, sont la forme de l'avenir, et croitront à mesure que croitront les populations, le mouvement industriel et la richesse générale.

D'autre part, s'il n'y avait que des centres de production, de circulation et de consommation sur grande échelle, beaucoup d'industries, de fonctions et de nécessités sociales, la confection d'une foule *d'ar-*

ticles, seraient impossibles ; car il est nombre d'objets qui exigent qu'une personne isolée les commence et les achève. Certains territoires sont situés de telle sorte que la petite culture (c'est à dire les procédés du morcellement, mais non de la possession isolée) peuvent seules y réussir.

Outre les autres raisons que nous venons de déduire à l'instant, la raison de tout ceci c'est que l'humanité a besoin de voir clair dans ses relations et dans son travail, et qu'elle ne le peut plus avec l'état de concurrence extrême et de population des sociétés modernes.

Elle s'était organisée dans l'hypothèse et en vue d'une population clair-semée et peu laborieuse, et voilà l'équilibre rompu entre les moyens et les besoins.

Un village, par exemple, ne peut certes pas se conduire économiquement quand il a 1,600 ou 1,800 habitants comme alors qu'il en avait 6 ou 800. Voilà pourquoi l'on voit dans une grande ville des combinaisons pour la consommation, les *restaurants*, par exemple, qu'on ignore dans les petites villes et dans les villages.

La production et l'industrie totales d'un village seront donc réparties, dans l'avenir que semblent promettre les chemins de fer et les forces motrices à la vapeur, entre un nombre d'ateliers et de *raisons* agricoles et autres, moins grand sans doute que de nos jours, mais non jusqu'à atteindre le chiffre resserré qui implique monopole ou féodalité.

La vapeur est sans doute une grande pente vers la concentration exagérée; mais la seule nécessité de la concurrence individuelle en est le suffisant modérateur; les prétentions contraires des hommes ou plutôt les mêmes besoins, les mêmes penchants, les mêmes facultés, la même nature enfin, sont là dans chaque individu, qui tendent éternellement à se faire équilibre, qui *concourent* vers la même pâture, vers les mêmes objets, la même satisfaction.

Dieu ayant fait les hommes semblables, il a dû leur faire rechercher et poursuivre irrésistiblement les mêmes carrières, les mêmes biens, la même fin.

Si donc la concurrence individuelle est dans la *nature des choses*, il ne faut pas s'attendre qu'elle disparaisse, comme le langage de l'économie moderne pourrait le faire croire; elle ne sera pas détruite, anéantie : elle sera autre; elle se comportera autrement; elle sera enfin plus intelligente, plus conforme à la raison bien entendue de tous, à l'économie, à la justice et à la liberté. L'intérêt du consommateur, l'utilité sociale de la concurrence, l'humanité en masse saura donc bien amener l'application *moyenne, mesurée*, le juste degré de centralisation compatible avec la baisse progressive et avec la liberté d'industrie et de commerce. Surtout, cette puissance vigilante de *l'intérêt* du consommateur mettra entre les ateliers une certaine égalité d'importance. Ils seront d'autant plus nombreux que la population intérieure et le commerce extérieur s'étendront. Tous, ou la plupart, emploieront la vapeur à diffé-

rents degrés de force, et approprieront des appareils de tout calibre à chaque branche d'industrie qui en comporte.

Donc successivement, et à mesure que se propageront ces influences, on verra les petits ateliers, les petites boutiques, les petits entrepôts, les petits roulages, les petits débitants de toutes sortes se condenser, diminuer, disparaître pour aller se fondre dans des exploitations en grand analogues. Si les morceleurs en toutes choses persistent à marcher isolément, ils se trouveront écrasés comme l'ont été les fileurs à la main, les tisserands au petit métier, et en général la petite industrie dans la laine, le lin et les bas; comme le seraient infailliblement les messageries et les postes, en présence de la rivalité d'un chemin de fer.

Si, au contraire, ils agissent sagement, les petits industriels établis iront porter en matière première leur part d'action dans les établissements à vapeur, que géreront des hommes habiles, et dont ils pourront eux-mêmes se faire les instruments de prospérité, en s'y faisant ouvriers ou employés quelconques suivant leur goût et leur aptitude.

Moyennant les réserves que nous venons de faire, nous annonçons donc, avec pleine persuasion, la décadence de la concurrence individuelle; elle est à son apogée en France, en Angleterre et aux États-Unis; et elle ne l'atteindra pas dans les autres na-

tions européennes, qui propageront incontinent chez elle des forces et des moyens qui viennent la combatre si efficacement.

XIX

LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

INTRODUCTION.

Récapitulation — Conditions d'une grande division des richesses. — Quelle est la combinaison des capitaux qui prévaudra? — Double alternative des nations. — Tendances contradictoires en apparence. —Dénouement admirable. — Comment s'échelonneront toutes les industries dans l'avenir?—Nouvelles questions.

Mais si la concentration féodale n'a pas lieu, ou du moins si elle n'est pas l'avenir général; si l'application grandiose des systèmes d'association émis de nos jours n'a également pas de chances, nécessairement ce sera une *certaine* dissémination ou répartition des richesses, qui comporte une *certaine* mobilisation du sol, un *certain* degré de concurrence; un *certain* degré de morcellement des ateliers et des *raisons sociales* industrielle, commerciale et agricole; enfin un état de choses qui permette au très grand nombre de *capitaliser*.

D'autre part, attendu les propriétés agglomérantes que nous avons reconnues être essentielles à nos

forces et à nos moyens de transport économiques nouveaux, lesquelles exigent et réunion de capitaux et réunion d'ouvriers à un haut degré, cette concurrence, ce morcellement, cette dissémination de la richesse, cette *capitalisation populaire*, devront se concilier avec ces exigences.

Mais une grande division des richesses ne peut se concilier avec la centralisation des instruments de travail, avec la production et la circulation en grand, avec une grande économie, enfin avec la vulgarisation générale des machines et des chemins de fer, que par ce procédé économique que nous avons signalé à propos des sociétés (sous forme quelconque), par petites actions, à savoir : *division* des *titres*, et *réunion des propriétés ; intervention du grand nombre dans le travail général*, dans la création et la distribution des richesses totales à titre d'actionnaires et de travailleurs coparticipants, dans les nombreuses raisons sociales, opérant sur une échelle de centralisation moyenne quelconque compatible avec l'existence de ces petits capitalistes travailleurs intéressés à la prospérité de toutes les industries et de tous les éléments de la richesse nationale.

Si la participation plus équitable du grand nombre à la richesse est désormais inévitable, il s'ensuit que la réunion des petits capitaux prévaudra, et que la richesse totale sera créée par l'intervention d'une multitude de petites actions dans chaque département de l'industrie ; car on ne peut admettre que la

concurrence reste aussi individualisée que de nos jours, sans que l'augmentation de la somme des richesses produites n'apparaisse comme impossible; puisqu'elle suppose le bris des machines, l'immobilité des inventions et des méthodes, et l'augmentation du prix de revient et tous ses effets sur la consommation.

Les nations sont donc désormais placées dans cette double alternative: ou l'on abandonnera les machines économiques les plus puissantes, ou les diverses industries morcelées, agricole, manufacturière et commerciale, disparaîtront assez généralement.

Ou, la petite industrie disparaissant, les petits industriels seront les coassociés des grands établissements, coopérateurs de la production, et coparticipants aux bénéfices, selon leur habileté, leur capital et leur travail; ou ils dégénéreront en ouvriers salariés, en une foule de serfs travaillant au jour le jour dans les manufactures; en prolétaires, toujours pauvres, toujours sans avenir; et toutes les grandes industries seront monopolisées exclusivement par une féodalité industrielle.

C'est que nous sommes témoins de la coexistence de deux tendances en apparence contradictoires : la diffusion des richesses, la multiplication, l'universalisation de la propriété ou plutôt des propriétaires, et la production, la circulation et la consommation des richesses sur grande échelle par des procédés

prodigieusement économiques, prompts et agglomérants ou centralisants.

Dénouement admirable! l'effet infaillible et prochain de la propagation des forces motrices fixes et mobiles à la vapeur va bien directement à opérer la *contraction* de la concurrence; et pourtant la concurrence ne cesse pas d'être libre, facultative, comme c'est, en définitive, le résultat cherché de tous les moyens systématiques proposés pour parer aux inconvénients attachés aujourd'hui au laisser-faire industriel. La concurrence diminuera en ce sens que chacun renoncera librement à produire, à échanger isolément à ses risques et périls, et trouvera son intérêt à réunir son industrie et ses capitaux à l'industrie, aux capitaux de ceux qui, naguère, lui faisaient une concurrence acharnée et préjudiciaient forcément à sa chose.

Jusqu'ici, en effet, toutes les fois que l'on a voulu remédier directement par des réglementations officielles à la compétition menue et infiniment anarchique, on a vu que c'était au préjudice de la liberté, du progrès des arts, qu'on ne faisait enfin qu'y substituer le monopole et le privilége.

Mais voici qu'instinctivement et comme par une fatalité providentielle, tous les évènements du monde industriel et du monde moral amènent des combinaisons qui réduisent considérablement le nombre des compétiteurs, des *raisons sociales* agricole, manufacturière et commerciale, sans diminuer (en augmentant au contraire) le nombre des citoyens in-

téressés directement à la prospérité de l'industrie et de l'agriculture!

L'avenir promet donc d'échelonner toutes les industries qui le comporteront en une série d'associations dont la moindre devra trouver des avantages dans sa situation, dans sa spécialité ou dans quelque circonstance de localité, ou s'approprier assez ceux qui résultent de l'unité et de la concentration des forces et des capitaux, pour pouvoir soutenir la concurrence des plus grandes.

Voilà donc l'avenir de tout possesseur du moindre capital en d'assez bons termes.

Mais jusqu'ici nous n'avons guère parlé que des intérêts du *capitaliste* grand ou petit, et de la forme de réunion de ces intérêts, et des individus possesseurs d'un capital.

Or, tout le monde ne possède pas essentiellement un capital, puisque chacun est maître de le dissiper quand il en a un, et que les passions ont souvent cet effet, puisque nul n'est garanti contre les chômages, contre les maladies. puisque la communauté de biens n'existe pas, et que, d'ailleurs, le manque de capital est un fait quasi-universel.

Il y a donc toute une masse de travailleurs qui viendront coopérer à l'exploitation des sociétés par actions sans être actionnaires dans aucune d'elles.

En d'autres termes, il y a des *salariés* vivant uniquement de leur salaire quotidien.

Quel sera le mode de leur intervention? que ga-

gneront-ils à cette réunion? seront-ils comme en Angleterre?

La forme d'association des sociétés par actions (quelque petites que soient ces actions) est toute simple : les actionnaires sont sur le pied d'égalité dans leurs relations d'hommes à hommes; leurs intérêts aussi sont très faciles à harmoniser : une règle de trois en regard d'un dividende net, réalisé et connu, et une mise individuelle versée, inscrite sur le grand livre de la société, voilà tout le mystère. Rien de plus facile donc que d'harmoniser les capitalistes entre eux; mais l'harmonisation des capitalistes et des non-capitalistes, des ouvriers : c'est là une chose délicate qui va échoir à l'avenir.

LE SALAIRE.

Situation des ouvriers au XIXe siècle.—Dangers.—Conséquences prochaines de la propagation des chemins de fer, etc.—Prétentions légitimes des masses. — Motifs pour les écouter. — Raisons d'y faire droit. — Conseils de la prudence.— Faits et tendances. —Situation et embarras des chefs d'industrie. — Question de participation et de solidarité. — Insuffisance de certains moyens proposés. — Bienveillance signalée pour les classes déshéritées. — Principe capital concédé. — Compromis prochain.— Ce qu'il présuppose avant de s'accomplir.—D'où viendra le bienfait attendu et réclamé.—Diminution graduelle de l'inégalité des conditions. — Conditions passées et futures de cette décroissance.— La classe moyenne dans ses rapports avec la classe dite *inférieure*.— Vanité de toute réminiscence aristocratique. — L'oisiveté combattue. — Son avenir. — Influence de l'égal partage dans les familles. — Preuve de l'avènement prochain des masses à un meilleur sort.— L'amour du travail et le sentiment de la dignité humaine répondent de la bonne conduite des choses à l'avenir. — Enrichir, ou enchaîner de nouveau les populations, pas de milieu.—Prévision.—Le temps en est venu.—Conclusion.

Un grand intérêt social est en litige : c'est la question du salaire ou du bien-être des ouvriers. Ils ont conquis la liberté civile, ils ne sont plus esclaves des hommes, ils ne sont plus serfs, mais ils sont esclaves de la misère. Cependant ils ne peuvent à tout jamais payer aussi cher le bonheur de s'appartenir. En renonçant aux garanties de vivre que donne la condition d'esclaves ou de serfs, en se dé-

barrassant des entraves des jurandes et des maîtrises, et par conséquent en renonçant à la sécurité d'existence et de travail qu'elles assurent à ces classes, enfin en culbutant successivement tous les édifices qui les abritaient, réglements, hiérarchie, devoirs des seigneurs, etc., et en finissant, dans ces derniers temps, par se parquer au soleil où ils sont au plus offrant, sans veille ni lendemain, dégagés de toutes relations et de tous devoirs réciproques entre maîtres et ouvriers, ils sont matière à concurrence, objet d'exploitation tout comme les machines brutes à l'aide desquelles s'exercent les industries; et ce qui est un point des plus sérieux, la tendance obligée des choses dans un régime de *laisser-faire absolu*, conduit à la dépréciation de la *valeur humaine* des ouvriers; car toute source de prospérité commerciale individuelle étant dans le plus *bas prix* des marchandises, chacun dans l'arène de la concurrence facultative et non contrôlée vise et doit viser forcément à une baisse graduelle et indéfinie : c'est là la condition de vie ou de mort pour toute entreprise, et nul n'y manque impunément.

L'état régulier, nécessaire, permanent des choses serait donc la condamnation des classes laborieuses aux angoisses de l'indigence, à cette condition où les nécessités et les satisfactions sont réduites à *leur plus simple expression*.

Si cependant l'émancipation intellectuelle et politique conquise définitivement par les masses rendait impossible cette dépréciation de leurs bras, si les

besoins nouveaux que cette émancipation a nécessairement occasionnés en elles se manifestaient avec toute l'universalité d'un fait providentiel et l'énergie qui caractérise tout ce qui a de l'avenir ; si des mouvements irréguliers venaient, sur toute la scène du monde européen, présager une série de perturbations périodiques dont nul ne sache l'issue et que tous redoutent, n'est-il pas flagrant que le nouveau développement donné à l'industrie par l'application générale des forces à vapeur, et l'agglomération, de jour en jour plus nombreuse, des populations laborieuses dans un même établissement, et toutes les sympathiques communications qu'insinue le contact des sentiments, des idées, des passions, ne feraient qu'accélérer un dénouement quelconque, ou des désordres affreux, ou des accommodements, c'est à dire quelque combinaison qui assure à l'ouvrier une amélioration dans son sort ?

L'accroissement de la population et l'émancipation des masses sont deux des plus inévitables et des plus prochaines conséquences de la propagation des machines à vapeur et des chemins de fer en Europe. On ne peut contester que déjà les pays où s'inventent et s'appliquent presque toutes les belles conceptions dont le monde se glorifie, ceux où les voyages et les relations sociales sont le plus fréquents, ne soient précisément à la tête de la civilisation, et les plus riches, les plus libres, et ceux chez lesquels la population s'est accrue avec la vitesse la plus inouie.

Il est également incontestable que les masses ouvrières ont un sentiment vif de leurs droits. On ne pourra, on ne voudra pas les laisser ainsi en état permanent de rébellion ou de résistance passive. Quand même elles auraient assez d'imprévoyance envers elles-mêmes pour consentir à un tel dépourvu, il serait social, politique pour les gouvernements, prudent pour les chefs de l'industrie, indispensable pour la paix et la sécurité de l'Europe, de n'y pas consentir, de leur offrir, au contraire, les moyens d'épargner et de s'élever à la dignité de propriétaires et d'associés participant à l'œuvre industrielle générale.

Comment ne pas comprendre bientôt que refuser de les rattacher à l'intérêt général, les laisser dépendantes des insuffisances d'un salaire flottant, c'est, aux jours de crise et de chômage général, vouloir se trouver enveloppé par une multitude affamée, constituer l'émeute et la guerre civile, et armer peut-être d'autres Spartacus, une autre plèbe esclave, entretenir une inquiétude générale dans le monde commercial, et perpétuer les crises! car chaque industrie a ses crises et ses chômages particuliers, tantôt la soierie, tantôt le coton, tantôt la navigation, etc.

Or, on sait qu'une émeute partielle entretient, pour les pays spectateurs, la vraisemblance d'une communication épidémique, et que tout, dans les débâcles, est une suite de ricochets qui descendent et montent aux deux extrémités du commerce, comme un vrai feu de file.

Déjà nous voyons que les réclamations des ouvriers partent presque toutes des grands foyers d'industrie où les travailleurs forment corps et sentent circuler en eux, au contact de leurs camarades, un esprit nouveau qui double leur force, les réveille et les transporte d'une irrésistible espérance. Ainsi, ce sont les ouvriers-mineurs *réunis* d'Anzin, les canuts *réunis* de Lyon, les bateliers-flotteurs *réunis* d'Auxerre, les remorqueurs de bateaux *réunis* de Rouen et du Havre, etc.

Il y a plus; comme nous le verrons tout à l'heure, c'est de ce même esprit d'association industrielle, qui a réalisé déjà de grands établissements et de grandes agglomérations d'ouvriers, que partent, en Angleterre, en France, aux États-Unis, ces essais d'organisation d'ateliers, ces combinaisons où l'on cherche à harmoniser le travail, le capital et l'habileté. Qu'est-ce que tout cela signifie? si ce n'est que l'ensemble des faits et gestes, et toute la physionomie locale d'une exploitation sur grande échelle, avec agglomération de cinq ou six cents ouvriers, a révélé aux chefs avancés et prévoyants de l'industrie la nécessité de quelque combinaison nouvelle, plus généreuse que la paie incertaine, irrégulière, insuffisante du salaire, et les a convaincus que la *relation* de maître à ouvrier devait se *modifier* tôt ou tard.

Tous ces essais qui se continuent, toutes ces menaces des ouvriers de suspendre leurs travaux en vue d'obtenir une *augmentation*, ont déjà eu pour résultat de préparer les chefs de l'industrie à l'idée

que le temps approche où il faudra intéresser l'ouvrier en quelque manière à la prospérité de l'industrie générale, en l'intéressant à celle de l'établissement privé.

L'élan qui se communique partout pour l'établissement des chemins de fer, va achever de créer des nécessités, des influences, de suggérer des conceptions, d'éveiller des passions qui toutes concourront énergiquement à hâter plus ou moins pacifiquement cette réforme éminemment sociale.

D'un autre côté, les chefs d'industrie et le commerce ne peuvent s'engager à assurer l'existence, ni le salaire, ni le travail des ouvriers ; eux qui ne sont sûrs ni de leurs bénéfices ; ni des fruits de leurs directions, ni de la rentrée du principal qu'ils ont employé ; eux que les effets d'une concurrence inévitable et facultative, peuvent engloutir d'un seul coup. Ils ne peuvent surtout admettre les ouvriers à participer aux bénéfices sur le pied d'égalité, sans qu'ils n'entrent également en participation dans les pertes. Or, comment ceux qui n'ont aucun capital pourraient-ils participer aux pertes ?

Une telle solidarité, une telle sécurité pour les ouvriers ne peuvent évidemment s'établir que dans une organisation industrielle gouvernementale ou dans une société dans laquelle le *capital* et tous les instruments de travail seraient *socialisés, inaliénables*, au gré ou au profit des individus ; or, de ces organisations, nous l'avons vu, l'une n'est point compatible avec la liberté, et l'autre suppose une perfec-

tion morale à laquelle l'humanité est loin d'être parvenue : il faut donc la reléguer bon gré mal gré pour le siècle parmi les belles utopies ; c'est à dire, parmi les conceptions prématurées.

On a parlé de *minimum* d'existence à garantir à chaque individu ; d'un *minimum* de salaire, d'un maximum de fortune, de suppression d'intérêt du capital ; enfin on a proposé une foule d'expédients qui tous, comme ceux que nous venons de nommer (outre l'inconvénient radical ou d'arrêter l'essor et le développement de l'industrie en ôtant à l'homme le mobile de l'intérêt, ou d'encourager à la paresse), pèchent essentiellement par ce point, et en sont par cela seul annulés ou impuissants, à savoir : l'intervention coercitive de la loi.

On oublie que la loi n'a jamais rien créé, ou du moins rien fondé et maintenu que d'accord avec les mœurs, avec l'opinion générale, et que, comme presque toujours, la loi ne peut intervenir ici que pour sanctionner le *fait général* et pour vaincre les résistances *partielles*.

Cependant, il y a présentement en Europe une universelle et acclamante bienveillance en faveur des classes salariées : on sympathise à leurs souffrances ; on reconnaît la justice de leurs revendications, et plus on blâme les hostilités brutales dont elles sont les premières victimes, et des desseins aveugles qui ne peuvent que réaliser la perte, le désastre et la misère commune des riches et des pauvres en éternisant l'embarras, plus on cherche

l'issue sociale à cette concurrence acharnée qui déprécie les bras de l'homme, à cette impasse industrielle à laquelle tous sont acculés : maîtres et ouvriers.

En l'absence d'un dévouement religieux qui aille jusqu'à l'abnégation entière de soi, l'égoïsme général paraît du moins concéder ce double principe que le *capital*, l'*habileté* et le *travail* doivent désormais s'équilibrer dans une plus équitable proportion ; que le signe d'une société bien réglée, c'est que tout homme, avec de la *bonne volonté*, y puisse vivre de son travail, en trouver quand il en désire réellement.

C'est là un aveu de conscience, une charité acquise de tous et en quelque sorte latente chez le capitaliste le plus intraitable. On ne saurait méconnaître cette disposition ; elle n'attend, pour accomplir le triple compromis, qu'une *combinaison économique* qui le rende possible. Cette concession qui est prochaine, puisqu'elle est faite en esprit, est le résultat de l'action séculaire des mêmes préceptes et des mêmes sentiments sociaux qui ont accompli l'abolition du servage, la destruction de la féodalité, des priviléges, des distinctions fausses et des inégalités politiques et civiles ; bien plus que l'effet tout matériel de l'accumulation successive des capitaux, opérant nécessairement une baisse successive parallèle dans le taux de l'intérêt.

Et si l'on se porte en avant, par la pensée, à l'époque où la propagation des chemins de fer et des forces

motrices nouvelles sera assez avancée dans chaque nation européenne ; si l'on regarde opérer insensiblement leurs influences, la diminution sensible mais graduelle de l'inégalité des conditions et des richesses n'est plus douteuse ; surtout si comme il est rigoureux de le faire, on considère l'action simultanée de la propagation libre des sentiments sociaux de fraternité et d'égalité par l'influence naturelle de l'éducation générale, par l'apostolat incessant des hommes de génie, des sacerdoces religieux, des philosophes et des artistes et par la puissance des grands hommes d'État ! Que faut-il en effet pour cela ? que chacun soit plus dévoué, plus industrieux, plus prévoyant, moins cupide; or, tout cela est le fait possible et sans cesse croissant de l'éducation, de l'accroissement des lumières, de l'expérience que l'humanité fait de plus en plus sur elle-même à mesure qu'elle avance, et que chaque génération, chaque société lèguent avec leur tradition aux générations suivantes.

Tout cela est une nécessité comprise par l'intérêt de plus en plus clairvoyant des hommes : l'amour de soi le conseille à l'égoïsme, qui chaque jour s'aperçoit mieux que l'intérêt individuel, bien et largement entendu, est d'accord avec l'intérêt général.

Il suffit de développer l'intelligence de la multitude pour cela. Nul doute que, mues par tant d'auxiliaires d'émancipation véritable, les masses de la classe *sous-moyenne* ne s'initient dignement et vite à la pratique de tous les devoirs, et par suite de tous les droits sociaux, et qu'elles ne

renouvellent l'accession de la classe *moyenne* ou des *communes* à la propriété, au savoir et à la moralité.

Ce que nous avons dit de la classe moyenne à l'égard de la classe supérieure dans la question de la féodalité, on peut le dire ici de la classe inférieure à l'égard de la classe moyenne.

Avec la publicité immense et incessante des évènements, il est impossible désormais de garder la lumière sous le boisseau, et par conséquent de conquérir pour une classe quelconque tel privilége et tel monopole injustes que ce soit; surtout il ne peut arriver que la richesse s'immobilise systématiquement dans une classe moyenne aristocratiquement constituée. Que si l'on demande l'obstacle infaillible à ce fait, prévu par de bons esprits; il est, disons-nous, dans la juste prétention des masses émancipées, dans la générosité forcée des classes supérieures.

Car, si l'on peut supposer que des masses abruties, ignorantes, des races que l'organisation physique cérébrale retient fatalement, pour ainsi dire, dans une cruelle infériorité, se résignent à un esclavage héréditaire ou passager, il faut accorder que des siècles de violence et de rudesse passeraient avant que nos générations européennes (anglaise, française, américaine), intelligentes à l'égard de leurs prétendus maîtres; morales, énergiques autant que les classes prétendues supérieures, et sentant leur dignité, leur valeur et leurs droits, consentis-

sent à aliéner ce patrimoine magnifique de leur postérité!...

Fait certain : il est de jour en jour plus difficile et plus rare de vivre dans l'oisiveté pure, sans travailler d'esprit ou de ses muscles. L'intérêt baisse pour le capitaliste rentier ou prêteur de profession. Dans les familles, l'égal partage défait sans cesse les fortunes, à plus forte raison lorsque la fortune d'un individu sera transformée en actions les enfants héritiers voudront et pourront diviser une action en trois ou quatre parts, et les petits-fils ces mêmes parts en deux ou trois.

Et puis, dans le cours fatal et lent des siècles, on se résigne, on consent de plus en plus à ce qu'autrui soit riche pourvu qu'on le soit aussi. Les caisses d'épargne en sont une preuve; il n'y a plus, proprement dit, de corps, de classes qui s'opposent inhumainement à l'émancipation de la misère dans la foule laborieuse.

Dès que les hommes s'aperçoivent qu'on donne de moins en moins la puissance et le prestige à la richesse, et qu'on les accorde de plus en plus à la valeur intrinsèque et sociale, naturellement ils recherchent moins l'une et estiment davantage l'autre, ils font plus d'efforts pour l'acquérir. Alors on voit où se tourne l'émulation et tout ce qu'elle promet pour le bien-être de tous, puisque, y ayant moins de cupidité chez les plus riches, il y a plus de possibilité et de facilité pour le grand nombre de se faire un capital.

On ne peut donc se refuser à voir dans l'ensemble des faits européens une consolante et imposante ascension des masses laborieuses vers des destinées pacifiques meilleures, vers l'association, et leur accession au partage plus équitable des jouissances sociales; nous l'affirmons donc comme un irrésistible pressentiment, de jour en jour un plus grand nombre obtiendra le bien-être.

Une vérité capitale est passée dans le domaine de l'opinion. Chez presque tous les peuples européens et aux États-Unis, la nécessité et l'amour du travail, les dangers de la mollesse et de l'oisiveté sont de tradition, et rien ne corrompra désormais le bon sens populaire : c'est une tradition qui ne se perdra point. Ajoutez que le grand nombre a le sentiment de la dignité humaine; or, avec ces deux sentiments, un peuple est sauve.

Il est impossible que des populations soient longtemps les instruments intelligents, les vrais producteurs de masses prodigieuses de richesses, merveilleuses de fini, d'éclat et de beauté, ou si utiles, si nécessaires, si bienfaisantes, qui passent quotidiennement dans leurs mains et y reçoivent en quelque sorte la vie, sans qu'ils n'en conçoivent un jour le vif et brûlant désir; sans que ce désir ne tourne en une idée fixe et n'obtienne satisfaction! Ou replonger les masses dans un milieu de simplicité, d'ignorance, de misère et de pauvreté à l'antique, ou les faire participer au luxe qu'elles créent et qui les entoure, et à la science qui les obsède incessamment

de ses prodiges, pas de milieu! car, publicité, voyages, diffusion des lumières, sentiments d'égalité et de liberté, création féconde de richesses, activité, amour du travail, désir irrésistible de bien-être; tout cela se tient, tout cela conduit à une distribution de plus en plus équitable des richesses, tout cela est inséparable de la propagation des machines à vapeur et des chemins de fer.

Ainsi il n'y a vraiment lieu à l'application de ces moteurs puissants et infatigables de la richesse, et ils n'ont été découverts de nos jours que parce que, providentiellement, le temps est arrivé où le grand nombre dans chaque nation, va être admis à un partage plus équitable des richesses produites par lui.

Tout revient donc à cette conclusion : possibilité de capitaliser, aisance générale progressive, par la moralité et par la liberté dans le bien.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES.

L'histoire d'accord avec les chemins de fer.—Tendance à l'égalité des conditions, vérifiée par l'histoire universelle.— Moments ultérieurs de cette tendance.— Ce que suppose l'égalité effective.— Influence des croisades.

Mais dire qu'il y aura aisance générale, croissante, c'est dire en d'autres termes que l'inégalité des richesses diminue parallèlement avec l'inégalité des conditions; et en effet, l'histoire est d'accord avec les chemins de fer : nous y lisons cette simultanéité admirable dans les grandes masses de faits organiques de tous les siècles et de toutes les civilisations.

Dans les temps antiques, pour l'esclave, c'est à dire pour l'immense majorité des populations, la loi est vivante, personnifiée dans un homme, son supérieur en nature et en origine. La loi, c'est l'homme, son patricien, son seigneur, ou plutôt ce sont la loi, leurs caprices, leurs fantaisies; le chef est le juge de l'esclave en tout et partout; mais le fait le plus universel et le plus caractéristique du passé à cet égard, c'est qu'entre supérieur et inférieur, il y a inégalité de nature et d'origine. La hiérarchie est dans le sang, dans l'espèce ou *race*, et c'est pour cela qu'elle

est dans les fonctions et dans les avantages sociaux.

Pour la classe moyenne, pour les *plébéiens*, la distinction de race, de nature et d'origine est encore maintenue, quoique toujours décroissante.

Dans ces civilisations primitives, trois ou quatre classes finissent par sortir de la dualité de distinctions. Alors un grand nombre d'hommes commencent à s'appartenir : c'est ainsi que se passent finalement les choses en Égypte, dans l'Inde, au Pérou, au Mexique, mais toujours se maintiennent la hiérarchie du sang, l'inégalité de nature, et avec ces croyances le droit d'aînesse, l'exclusion ou l'inégalité extrême dans le partage de la richesse.

La Grèce et Rome, l'Égypte même montrent que le progrès de l'humanité a toujours été dans la tendance à la moindre inégalité des conditions et des ressources; ainsi nous voyons que, dans les castes florissantes, les prêtres, les guerriers sont tout-puissants; les patriciens, les sénateurs sont possesseurs du sol et des trois quarts de la richesse mobilière. Puis la plèbe se dégage, et devient réellement la nation : des lois agraires successives, des abolitions de dettes font passer violemment les valeurs mobilières ou immobilières dans les mains d'un plus grand nombre; puis les esclaves ébranlent leurs chaînes, et des Spartacus demandent qu'elles soient moins pesantes; mais, quand l'égalisation est en bon train, la société n'a plus assez d'éléments de durée et de vie : elle est en décadence, et disparaît dans l'absence de toute hiérarchie; elle meurt. C'est qu'en effet elle

reposait sur des idées et des religions qui étaient incompatibles avec cette égalisation, à savoir : l'inégalité d'origine et de nature.

L'Évangile vint mettre fin au règne de ces idées d'inégalité originelle, et par conséquent préparer l'égalité des conditions avec l'égalité de partage entre les héritiers ; par lui, désormais, la loi pour l'homme, ce ne sera plus l'homme, mais la volonté de Dieu ; mais une règle, un devoir, une volonté abstraite exempte du caprice de celui-là même qui sera chargé de la faire exécuter. Il y a bien encore de l'absolu et de la coercition, mais plus d'arbitraire ; et puis, l'inférieur ne sera plus dans la dépendance du supérieur pour toutes choses. La fonction, la puissance ne sont plus un fait materiel, brutal, un droit, un privilége, c'est une charge, un devoir ; ce n'est point la force ou la naissance, c'est le mérite, la vertu, l'élection : le supérieur n'est plus tout à la fois juge et partie. *Election*, *pair*, ce sont là des principes et des institutions appelés à changer la face des choses sociales et la destinée des masses.

Et cette réalisation, cette fusion des individus dans une même égalité peuvent se poursuivre et s'accomplir sans que la société en meure, comme par le passé Romain et Grec ; car ici l'idée et le fait, la morale et le dogme, la base sociale et le couronnement sont harmonisés comme le fait et la cause, comme le principe et la conséquence : la croyance et les institutions, les mœurs et la politique sont identiques.

C'est ici que se touchent la nécessité et l'influence des inventions matérielles et des richesses. Sans doute il fallait que l'égalité fût annoncée comme principe religieux pour que la distribution des richesses fût plus également répartie; mais on conçoit comment le sentiment égoïste instinctif eût pu y suppléer, puisqu'il conseille toujours à l'homme même sauvage, d'*attirer à lui;* mais on conçoit aussi combien eût été lente l'accession des masses au bien-être sans cet appui de la parole chrétienne et surtout sans celui des machines et des inventions qui, toutes, opéreront désormais comme des instruments auxiliaires de cette égalisation. L'industrie a tué la féodalité et les aristocraties autant que toute autre cause. Le but d'égalité a été enseigné par la morale de Jésus-Christ, propagé primitivement par le clergé catholique qui, dans sa hiérarchie, a donné l'exemple en même temps que le précepte; mais les *moyens* de l'égalité ont été donnés par les machines, par les inventions, par l'industrie.

Maintenant on peut prévoir où mènent les moments ultérieurs de cette tendance des temps modernes.

L'effet le plus général jusqu'ici a été de faire passer un capital, une richesse quelconques dans un plus grand nombre de mains, d'égaliser, de diminuer la disproportion des fortunes, en même temps que celle des personnes, celle des conditions en même temps que celle des droits.

En effet, que le principe de l'égalité des per-

sonnes même logiquement non pas à l'égalité des fortunes, puisque la liberté et la justice s'y opposent, mais à une répartition de richesses de plus en plus équitable, par suite de la pondération qui s'établit alors nécessairement entre les volontés et les efforts, entre les aptitudes et les mérites.

Toutefois ce résultat est loin d'être général en Europe; à plus forte raison, dans le globe entier. D'ailleurs il est incomplet, mal affermi, on a plutôt conquis la possibilité que l'on n'a obtenu la réalité. Ce bienfait n'est qu'en puissance. La majorité n'a point encore de capital, et ceux qui en ont un, ne savent ou comment le faire valoir, ou comment le conserver.

L'égalité effective et la diffusion avancée des richesses supposent que l'on puisse vivre de son travail libre, que l'on ait la possibilité de capitaliser. Elles supposent que la valeur mobilière et industrielle soit réelle, existe, et soit reconnue l'égale de la valeur foncière; que celle-ci à son tour ne soit pas le partage d'un petit nombre par l'inféodation, par les substitutions et les mainmortes.

Or rien de tout cela n'était fait lorsque furent prêchées la charité et l'égalité religieuses.

C'est pourquoi il a fallu 1,200 ans avant que les communes jouissent d'un affranchissement réel, et que la richesse se répartît convenablement dans les rangs de la bourgeoisie.

C'est pourquoi la féodalité, c'est à dire une réminiscence telle quelle du régime des castes, a été

possible 1,000 ans encore après l'action de la parole évangélique sur la terre des Gaules, et bien que cette parole y fût respectée *mentalement*.

C'est que, matériellement et économiquement, on vivait toujours des souvenirs et des débris de l'ancien monde païen, constitué par et pour l'inégalité d'origine et l'exploitation du grand nombre par le petit; et ce n'est guère qu'en 89 que cette économie, que ces inégalités de conditions et ces relations matérielles, suites de l'inégalité mentale d'origine, disparurent et cédèrent au principe de l'égalité religieuse qui était enfin parvenue à pénétrer dans toutes les sphères de l'activité économique.

A partir des croisades, l'élément matériel, la richesse mobilière jouent le plus grand rôle en Europe. Dès que, d'une part, la masse des *croisés* a été puiser un sentiment d'indépendance dans le frottement martial des individualités guerrières, dans l'égalité des vicissitudes de la déroute ou de la victoire; dès que, d'autre part, la noblesse féodale est revenue du grand pélerinage à main armée, pleine de désirs, de besoins, de faste et de luxe; l'industrie du vilain, le travail de l'artisan, l'argent du juif, les étoffes riches du commerçant sont des puissances, des moyens de liberté, des valeurs qu'ils iront faire tourner au profit de leur émancipation politique, intellectuelle et matérielle.

Depuis lors, il n'est pas une innovation : lettres de change, boussole, imprimerie, etc.; pas une

belle étoffe fabriquée, pas d'objet de luxe, qui ne retirent peu à peu ici le superflu, et n'apportent là le nécessaire; ici l'arbitraire et la tyrannie, le privilége; là la liberté, la protection des lois, et l'égalité de condition; qui ne réalisent enfin, au profit des classes moyennes, une répartition de richesse plus équitable, en même temps qu'elle fait passer dans leurs rangs plus de droits et plus de moyens de les défendre.

Digitized by Google

LA LOI DE PROGRESSION DU SALAIRE.

Considérations rétrospectives.—Tendance à la *capitalisation* uniververselle.— Ce que cela signifie dans la question du salaire. — Données complexes du problème du salaire. — Comment le sort des masses s'est successivement amélioré sous le rapport économique.— Témoignages de l'histoire. — Comment pourra se dénouer pacifiquement le nœud gordien du salaire.— Position nouvelle des chefs industriels créés par les applications de la vapeur.—Admirable issue. —A quelles influences elle sera due. — Ce qu'il faut pour assurer l'ordre et la paix des sociétés.—Dispositions favorables.

Voici donc où nous sommes parvenus : d'une part, le capital, la propriété, l'héritage seront encore respectés ; de l'autre, point de féodalité, point de communautés de biens, d'associations utopiques possibles. Et cependant par les influences nécessaires du milieu que les forces motrices et les moyens de transport nouveaux vont créer : croissance inévitable des sentiments d'égalité et de liberté ; développement intellectuel des masses ; décroissance progressive des inégalités de conditions et de ressources matérielles ; désir impérieux du bien-être parmi les classes moyennes et les inférieures ; prétentions à une part plus grande dans les avantages sociaux, dans les fruits de leur travail, dans leur coopération à l'œuvre industrielle productive.

Et de plus : s'il est vrai que le capital sera respecté, il ne l'est pas moins que l'opinion et les faits tendent chaque jour à ce que chacun puisse *capitaliser*. Or, les ouvriers n'ont pour cela d'autre voie que leur travail : il faudra donc que, de jour en jour, le produit de ce travail soit plus généreux. Cela ne peut être qu'autant que leur salaire soit plus considérable, c'est à dire que ceux qui les font travailler leur accordent une proportion plus grande dans les bénéfices : cela est-il probable ?

Un fait est certain, général : ce sont les prétentions, l'attitude, les besoins nouveaux des classes ouvrières dans presque tous les pays : c'est la lutte sourde, mais bien décidée, des ouvriers contre leurs maîtres ; ce sont leurs coalitions, leurs chômages volontaires, en vue de forcer les chefs d'industrie à augmenter leur salaire, à transiger, à entrer en compromis avec eux.

Sans nous arrêter de nouveau à montrer combien tous ces expédients de volontés désireuses, égarées ou malheureuses, tournent au désavantage du plus faible, et ne pourraient qu'empirer considérablement l'état des classes ouvrières s'ils devaient se généraliser, et dégénérer en une lutte quotidienne, nous chercherons à découvrir le sens, à voir quel résultat définitif doit sortir de cet état de choses incontestable, en consultant toujours les analogies de l'histoire.

La question du taux du salaire est une question complexe; l'économiste s'égarerait s'il ne faisait in-

tervenir d'autre donnée du problème que celle de la proportion entre l'offre et la demande.

C'est là le fait matériel et stable en quelque sorte : il y a ensuite le fait moral et progressif, celui des idées et des sentiments, celui par lequel le taux du salaire s'améliore avec la suite des siècles.

Si l'on examine par où le sort des masses inférieures s'est successivement amélioré dans le passé historique de tous les peuples, on verra que cette amélioration dans le salaire ou dans les ressources et le sort du grand nombre a toujours correspondu à l'apparition d'une morale supérieure; à la vulgarisation de sentiments plus sociaux, plus fraternels; à l'existence d'une énergie morale nouvelle, ou qui portait d'une part les classes supérieures à comprendre la légitimité d'une distribution plus équitable des richesses, ou qui, de l'autre, inspirait aux classes nombreuses moyennes le courage, le désir, le besoin de réclamer plus de bien-être et de liberté; et les efforts et les sacrifices nécessaires pour les obtenir.

En général, le fait de l'amélioration du salaire ou d'une meilleure distribution des richesses est toujours le résultat combiné de la volonté morale, du progrès des sentiments sociaux des grands et des petits ou des prétentions des classes inférieures, de l'éducation, de la prédication de devoirs et de droits nouveaux plus généreusement répartis entre les hommes. Ainsi, si nous examinons le fait de l'abolition du servage ou de l'esclavage, celui de l'émancipation

des *communes*, et le caractère des grandes époques à l'issue desquelles une amélioration dans les ressources et dans l'existence matérielles des masses s'est trouvée réalisée, nous voyons que durant ces époques, ou antérieurement, avaient été vulgarisés des idées, des croyances, des sentiments, des désirs, des besoins et des prétentions, qui tous tendaient à établir la légitimité d'une distribution plus équitable des bénéfices de la production totale; et que non seulement les classes inférieures y adhéraient, mais aussi et souvent les privilégiés, grâce à l'intervention généreuse d'une forte portion des classes même qui pouvaient y trouver un sacrifice. Et, pour nous en tenir à un exemple, beaucoup de seigneurs dans la première période du moyen âge allèrent au devant des sacrifices que leur demandait la religion en faveur des serfs : ils leur donnaient l'affranchissement par un acte volontaire religieux.

En voyant à quoi veulent conclure les prétentions des masses, on se demande comment il se ferait jamais que leur part dans les bénéfices de la production devînt plus généreuse.

Comment s'est-il fait qu'un jour l'esclave reçut de son maître ou de la loi le droit d'amasser un pécule, d'avoir une femme et une famille, de s'appartenir enfin, lui à qui le maître tout-puissant refusait primitivement tout cela, lui sur lequel il exerçait droit de vie et de mort?

Comment s'est-il fait qu'un jour le serf, l'homme attaché à la glèbe, l'esclave à demi affranchi, obtint

de son seigneur l'affranchissement complet; put accumuler, hériter, acheter et vendre, recevoir un salaire en retour de son labeur; ne prêter son travail que comme il le trouverait bon, et pour la somme qui lui plairait?

Or, remarquons qu'il y a là bien plus qu'une augmentation de salaire. Certes, jamais les ouvriers de nos jours n'ambitionneront et ne réclameront dans les bénéfices de la production une part qui équivale à celle-là! Et il y eut alors, de la part des maîtres du passé, des sacrifices bien autres que ceux qu'il s'agira jamais d'exiger des maîtres actuels, ou des maîtres futurs.

Remarquons surtout que ces sacrifices ne s'obtinrent ou ne s'accomplirent nullement en une seule et même fois, ni dans une courte période; qu'ils furent graduellement divisés, par portions insensibles, entre les générations et les intérêts d'une suite de siècles plus ou moins longue. Donc, nul doute : ni les classes ouvrières, ni les chefs et maîtres actuels de l'industrie, n'obtiendront des bénéfices, ou ne subiront des sacrifices analogues à ceux que l'histoire nous offre ainsi dans une résultante totale imposante, mais qui est, en réalité, la somme d'une multitude de petits progrès insensibles, opérés par la force des choses, en faveur des classes nombreuses, durant une période de 1,000 et 1,800 ans.

Par la force des choses! Voilà le comment du progrès de ces temps critiques et du dénouement de ces difficultés en apparence inextricables! La force

des choses, c'est à dire, non pas la violence (car, en fait, aucune amélioration subite, dans le salaire ou dans le bien-être, n'a suivi immédiatement la violence, la révolte, les conflagrations), mais l'effet du progrès des sentiments sociaux, des lumières, du besoin et des prétentions d'un côté ; et du sentiment de la validité ou de la légitimité de ces prétentions de l'autre. La légèreté des sacrifices partiels successivement réclamés, et les compensations à ces sacrifices puisées dans les nouvelles occasions de fortune et de puissance offertes aux classes qui avaient à les accomplir, ont également favorisé ces heureuses solutions. Enfin les mœurs nouvelles qui leur faisaient trouver de la honte à maintenir des priviléges qui autrefois faisaient le droit et l'ambition, l'orgueil, la puissance, la ressource et la richesse des classes supérieures leurs ancêtres, n'ont pas moins conspiré en ce sens émancipateur.

Dans l'avenir, et grâce aux influences des moyens et des forces économiques nouvelles, des sacrifices partiels, insensibles, analogues, s'obtiendront vraisemblablement en faveur des classes salariées. Leur part dans les bénéfices de la production sera plus abondante, plus équitable si l'on veut. Cette amélioration sera d'ailleurs facilitée admirablement par la position nouvelle des chefs d'établissements industriels en général.

Nous l'avons assez montré, le crédit s'affermissant et s'étendant prodigieusement dans le nouveau milieu commercial et industriel que viennent

créer les chemins de fer (c'est à dire les voyages et la publicité), les chefs d'établissements, les capitalistes-entrepreneurs auront moins de risques, de chances de pertes et de désastres. Les crises, les chômages, les baisses et avilissements de prix subits, les encombrements, les trop-pleins, les productions aveugles seront, sinon évités, du moins infiniment plus rares.

Or, c'est cette chance terrible du capitaliste et de l'entrepreneur, qui leur a valu jusqu'ici une part considérable dans l'œuvre de la production en présence de l'autre élément de cette œuvre, le travail de l'ouvrier; ou du moins, c'est ce motif qu'ils mettent en avant avec une apparente raison, comme le plus solide fondement de leurs prétentions à une part proportionnelle infiniment plus grande que celle du salarié.

Et, de toute justice, avec l'organisation actulle de l'industrie, pour que le travail pur et simple pût prétendre à entrer en *part égale* de bénéfices avec le capital et l'habileté combinés, il faudrait qu'il pût subir en même temps la part *égale* des pertes. Qui veut participer aux bénéfices sur le pied d'égalité, doit participer aux pertes sur le même pied.

Mais évidemment le salarié ne le peut pas sur un pied quelconque; il lui faut quotidiennement un salaire assuré. Cette sécurité serait une immense compensation au taux de ce salaire, à la faible proportion du salarié dans les bénéfices, si l'ouvrier

l'obtenait réellement et avec régularité, mais il n'en est rien.

Cependant, d'un autre côté, il est non moins certain qu'à mesure que les chances de pertes deviennent moins grandes pour le capitaliste-entrepreneur, il est juste, il est équitable, il est plus facile que la part de bénéfice du travail *augmente*.

Voilà, espérons-le, l'admirable issue par laquelle s'échapperont petit à petit tous les ferments de discorde que recèle la question du salaire et du prolétariat, et qui semblent menacer l'avenir de perturbation et de violences!!!

Cette issue, les chemins de fer et les forces motrices nouvelles auront considérablement contribué à la préparer en fondant, en étendant et en affermissant la *confiance* et le *crédit*. Ce sera l'œuvre de leurs influences économiques et morales, disons-nous, combinées avec l'action bien autrement moralisante de l'imprimerie, de l'éducation religieuse, en un mot, des lumières, de la publicité et des sentiments d'égalité et de charité fraternelles, qui tous concourent visiblement à fonder, à affermir, à universaliser la confiance et le crédit entre les hommes.

Sans cela, nous le répétons, si les idées morales et religieuses, si les sentiments plus généreux n'intervenaient point dans les rapports des hommes, dans le travail et dans la question du salaire, il n'y aurait pas de raison pour que le sort des masses esclaves des civilisations primitives se fût jamais amé-

lioré, ni pour que l'Europe fût plus avancée à cet égard que la Russie, par exemple, avec ses serfs, qui n'ont pas même le droit au salaire le plus infime.

La richesse, la satisfaction des besoins matériels, le bien-être ne suffisent pas pour assurer l'ordre et la paix des sociétés; il faut produire la richesse, sans doute, et, pour la *produire*, appeler le travail, l'activité persévérante, développer les besoins; mais il faut, pour la *distribuer*, appeler en même temps la religion, la justice, la charité; et, pour la *consommer*, la tempérance, l'économie, l'ordre et la prévoyance; sans cela, les chemins de fer, les richesses matérielles feront de nous des *païens*, non des chrétiens; et de nos villes des Ninive, des Babylone, des Gomorrhe, non des Jérusalem.

Du reste, une bonne et judicieuse volonté pour la classe ouvrière commence à se manifester parmi les chefs industriels et les capitalistes des nations européennes les plus avancées. Beaucoup gémissent sur son dénuement héréditaire, et voudraient pouvoir y remédier; mais, eux-mêmes, ils sont sous le coup de l'adversité et des rivalités de la concurrence. Loin de pouvoir songer à augmenter le taux du salaire, ils doivent bien plutôt s'ingénier à pouvoir le soutenir aussi haut qu'il l'est. Mais partout, aussi, on confesse que si la cupidité était moins exagérée, si, à chaque instant, de nouveaux concurrents ne venaient tenter de supplanter les établissements et les positions existantes par des sacrifices téméraires, par

des rabais, des ventes à perte passagères, par tous les charlatanismes possibles (expédients qui n'aboutissent qu'à les mettre tous dans la nécessité de déprécier le travail de l'ouvrier, et à le forcer à se mettre lui-même au rabais), il serait possible d'améliorer graduellement le sort des masses, surtout si elles aidaient cette bonne intention des chefs de l'industrie, par leur prévoyance, leur moralité et leurs épargnes.

OBSTACLES.

Position également critique des ouvriers et des maîtres sous le régime actuel de la concurrence individuelle.—Dangers.—Conséquences à redouter.—Espoir fondé du mieux.—Principe posé.—Comment se peuplera toute la terre.—Efficacité des applications de la vapeur.

Nous avons dit qu'il y avait dans toute société une certaine somme affectée à payer le travail des ouvriers; mais cette somme, assurément, n'est pas toujours la même! Quelle est la loi de ses variations? En réalité, augmente-t-elle nécessairement avec la somme du travail exécuté? Suffit-il que le nombre des concurrents salariés reste le même pour que ce dividende total leur reste intact aussi? Les chefs de l'industrie, à qui une certaine somme est également dévolue sous les noms de profit, de bénéfice ou d'appointement pour leur industrie, ne peuvent-ils pas anticiper, grâce à certains avantages de position, sur ce dividende total coutumier du salaire?

Et, de fait, de même qu'il suffit de l'introduction de nouveaux ouvriers pour que leur concurrence ôte tout aussitôt une part du salaire aux anciens, de même il suffit qu'il y ait un plus grand nombre de producteurs devant une même quantité à produire

pour que cette concurrence ôte aussitôt aux anciens une part de leur bénéfice accoutumé.

La seule différence, c'est que les nouveaux-venus sont, dans le premier cas, l'œuvre même de ceux qui sont victimes. En satisfaisant leurs penchants, ils ont pullulé; ils ont mis au monde une masse d'enfants qui aujourd'hui viennent partager leur nécessaire; tandis que, dans l'autre cas, c'est la grandeur du bénéfice, ou l'espoir d'en faire quelqu'un dont on a besoin, en supplantant les concurrents.

Dans les deux cas tous gagnent encore, mais chacun gagne moins. C'est ici alors que s'établit une double lutte dépréciative des producteurs entre eux, et la lutte plus dépréciative encore des producteurs contre les ouvriers salariés. Comme tous les inconvénients de la concurrence illimitée aboutissent à ce nœud fatal, nous devons nous y arrêter.

Tant que l'accroissement du nombre des compétiteurs à la production ne fait que suivre le mouvement ascendant de la consommation, les anciens ne s'aperçoivent guère de la présence des nouveaux : c'est tout simplement un plus grand nombre de copartageants pour un dividende proportionnellement plus grand; le bénéfice ou le revenu annuel des anciens est resté à peu près intact. Mais que, par le fait d'un élan subit vers le travail et la richesse, et surtout d'une cupidité aveugle et d'un égoïsme qui ne voit que soi dans le présent, sans pensée d'avenir national, ou sans le respect des positions légitime-

ment acquises, il se fasse une invasion dans les rangs des producteurs et principalement dans les industries qui emploient le plus de bras salariés, que chaque petit capitaliste se mette à produire à tort à travers, s'informant peu des débouchés et des besoins de la consommation, comptant uniquement sur son habileté, sur le charlatanisme et sur la fraude, espérant devancer, culbuter ses concurrents dans l'arène confuse de la vente et de l'achat ; alors, chacun voulant se soutenir, après avoir fait usage de tous les expédients mauvais pour lutter contre ses *pairs* et séduire ou duper les consommateurs pour obtenir le maniement des capitaux d'autrui par la commandite ou par le prêt simple, chacun songera infailliblement à une dernière ressource, la plus cruelle sans doute !

Le nombre des ouvriers salariés n'a point varié, nous le supposons, et il y a des demandes suffisantes, plus de demandes même que d'offres, et il n'y a point de chômage ; il devrait donc, d'après la loi générale ordinaire, y avoir augmentation de salaire ou au moins conservation du taux accoutumé ; mais aussi la production totale s'opère par l'intermédiaire d'un beaucoup plus grand nombre de chefs industriels d'établissements isolés, qui tous font de très petits bénéfices, supportent des chances de non-vente, d'encombrements et de baisse ; ils soutiennent la lutte contre des concurrents sans nombre ; à chaque instant, de nouveaux procédés économiques sont inventés ; ils peuvent être devancés dans l'application par

leurs rivaux, ou le manque de capitaux la leur interdit; cependant il faut persévérer, il faut *faire honneur à ses affaires;* et puis quand on a contracté une certaine aisance et qu'on s'est élevé à une certaine position on *fait tout* pour s'y maintenir.

La lutte sera moins difficile contre les ouvriers qu'on salarie chaque jour, qui dépendent de vous, craignent de remettre en question leur domicile, leurs habitudes, leurs moyens d'existence même par un renvoi! D'ailleurs, ils sont disséminés, faibles comme on l'est dans la misère et dans l'ignorance; le chômage concerté est impossible, dangereux : impossible, car il faut vivre; la partie n'est pas égale entre celui qui n'a pas le pain du lendemain et des maîtres qui, bien que *mal dans leurs affaires,* trouvent toujours un répit de *crédit;* dangereux, car la loi et la force armée leur interdisent les moyens extrêmes; et combien n'est-il pas facile aux producteurs d'un même pays et d'une même industrie de se donner *instinctivement* le mot (par l'instinct de l'égoïsme), de se concerter pour abuser de la position du prolétaire!....

L'ouvrier devra donc consentir à l'avilissement de son salaire, et d'autant plus qu'il sera témoin du peu de prospérité de son atelier, du bénéfice de son maître.

Momentanément, cela peut se voir, cela s'est vu et a souvent été la cause profonde des perturbations dont nous sommes témoins. Il y a plus, à entendre la rumeur commerciale et industrielle, c'est inévi-

table, fatal ; j'ai presque dit *légitime*, et l'*état normal* des choses (1) !

Que ne sera-ce donc pas si les classes salariées, confiantes dans l'activité nouvelle du travail et dans la hausse momentanée du salaire, ont pullulé outre mesure, et si la population, dans son accroissement, est tenue constamment au niveau de leurs moyens d'existence les plus infimes ! Que ne sera-ce point si leur moralité consiste à vivre au jour le jour, sans prévoyance ni pour eux, ni pour leurs enfants, et s'ils mettent enfin leur seul bien dans les plaisirs de la chair ! Ce sera l'avilissement impie de la valeur humaine ! ce sera le paupérisme des pays manufacturiers, avec toutes ses abjections et toutes ses infamies ! ce sera une fourmilière de machines vivantes qui se déprécient mutuellement, et trouvent des spéculateurs qui consentent à les prendre et à les mettre au rabais ! Ce sera comme à Bristol et à Lyon, comme dans le département du Nord, et partout où la concurrence et la cupidité sont sans frein !

Nous venons de voir de quelle importance il est, pour l'amélioration de leur sort, que les populations

(1) Nous ne parlerons pas de l'agiotage, de la falsification, de la fraude, du charlatanisme, d'une foule d'autres inconvénients et de maux que l'on attribue communément à la concurrence, et qui sont le résultat de l'immoralité, de la cupidité ; car il est certain que, sous la réunion comme sous le morcellement, il faut la garantie morale, et qu'aucune combinaison matérielle extérieure ne peut en tenir lieu. On parle de *milieu* pour ramener la moralité, mais précisément, pour avoir ce milieu, il faut que la moralité préexiste afin de le constituer.

salariées ne pullulent point; malheureusement le besoin de reproduction de l'espèce est tellement irrésistible pour l'homme, que, joint à l'ignorance de toutes les satisfactions qui ne se rapportent point aux sens, ou plutôt à l'impossibilité de se les procurer dans la misère, il devient pour l'ouvrier une sorte de fatalité.

S'il en était à jamais ainsi, la propagation des machines à vapeur et des chemins de fer pourrait bien peu de choses contre la misère; elle en serait même, au contraire, l'auxiliaire actif! Que faudra-t-il donc pour qu'elle n'ait pas ces affligeants résultats chez la plupart des nations qui les importeront, et qu'ils disparaissent des pays où ils sont accomplis? Il faudra, on ne saurait trop le redire, que les sentiments sociaux cessent de rétrograder, que la cupidité des chefs de l'industrie se calme, que la concurrence se régularise, que la foule s'éclaire, épure ses mœurs.

Mais cela se fera-t-il? Les machines à vapeur et les moyens nouveaux de transport recèlent-ils quelques propriétés tellement salutaires, efficaces, qu'elles puissent combattre en dernier résultat leurs propres influences pernicieuses, les alternatives où elles mettent l'industrie, et les séductions matérialisantes qu'elles apportent aux masses?

Si l'on jette une vue d'ensemble sur l'Europe actuelle, et si l'on consulte les grandes périodes historiques, on trouvera le légitime espoir d'amener toutes choses à mieux.

La cupidité n'a point partout dépassé les bornes; les trois quarts de l'Europe sont encore exempts de l'épidémie qui a fait de si profondes plaies en Angleterre : et en définitive (tôt ou tard) le progrès, l'amélioration du sort du plus grand nombre aura pour elle l'action puissante d'une tendance invincible de l'espèce. C'est un fait que plus la civilisation avance, plus la masse AMPLIFIE son *nécessaire*. Dès qu'elle a connu les besoins et les joies de l'intelligence et du cœur, au *matériel* de la vie elle veut ajouter le spirituel; et son *nécessaire* devra le comprendre, et elle redoublera d'activité pour cela. C'est grâce à cette loi providentielle que le progrès du bonheur *collectif* est possible. S'il en était autrement, si ce n'était là qu'une illusion, si le nécessaire, si la vie, pour les masses, devait à jamais consister dans le pain et l'eau, dans la cabane et le haillon, dans la chaleur du soleil et le clair-obscur de la superstition et du préjugé, la propagation des machines à vapeur, en venant accroître la somme des richesses, ne viendrait donc pas améliorer le présent, mais seulement mettre au monde plus de prolétaires, et retenir toujours les anciennes et les nouvelles générations de niveau avec ces moyens d'existence bestiale!

Il n'en peut être ainsi : nous croyons avoir donné suffisamment les preuves consolantes et victorieuses de notre assertion, et nous croyons pouvoir poser ici en principe que la tendance à l'accroissement de la population *selon le strict nécessaire du*

corps, est combattue par la tendance à l'accroissement du *nécessaire selon l'esprit*, et que les masses recouvreront tôt ou tard la force morale de se conformer aux privations et aux sacrifices que requiert la réalisation finale de ce plus ample nécessaire.

Et par là nous comprenons comment la *force des choses* et la nature de l'homme poussent l'humanité en corps à accomplir librement les desseins préétablis de la Providence, à savoir : cultiver et embellir le globe entier, le couvrir de générations innombrables par l'augmentation successive de la population ; mais à mesure seulement que la subsistance est préparée pour recevoir le contingent nouveau ; et de telle sorte qu'il ne puisse y avoir qu'une portion de plus en plus faible dans la misère, et que la population ne s'avance qu'escortée de la richesse et du bien-être ; et que pour la foule, cependant, ce soit toujours à recommencer.

Or, précisément la propriété si efficace des forces motrices et des moyens de transport nouveaux pour effectuer les réunions de capitaux et pour diminuer le nombre des petits compétiteurs individuels, va directement à empêcher, à rendre de plus en plus rares ce recours ruineux, ces moyens de concurrence dépréciative ; elle apporte une garantie puissante de stabilité dans les entreprises ; de sécurité pour les capitaux qui y seront engagés ; et par suite, dans l'existence des ouvriers qui y seront attachés.

Ces forces, ces moyens, joints à l'action supérieure et continue des idées *émancipatrices* et des senti-

ments d'égalité et de fraternité; de l'éducation par la famille, par la lecture ou la presse, par la prédication évangélique et par la propagande philosophique, en un mot par la diffusion des lumières, tendent donc à faciliter de plus en plus aux classes laborieuses la faculté de capitaliser.

La classe moyenne est arrivée en Europe à cette faculté à force d'énergie, de sobriété , d'activité, de prévoyance, de moralité en un mot; il est loisible aux classes sous-moyennes qui les suivent et qui leur tiennent par tant de liens et de relations, d'y arriver par les mêmes moyens; mais uniquement par là. — Rien ne les en empêchera à l'avenir, dans les institutions, ni dans l'opinion, ni dans les faits. L'éducation leur sera donnée généreusement avant peu dans toute l'Europe, et l'instruction technique ou professionnelle également; enfin un travail incessant leur sera offert dans le grand chantier ouvert à la création des richesses!

LE CAPITAL, LE TRAVAIL ET LA CAPACITÉ.

De quoi il s'agit. — Jusqu'à quelle limite les prétentions du *travail* sont légitimes.—Des divers modes de participation possible du *travail* dans les bénéfices de la production. — Première combinaison. —Désirs et prévisions. — Rôle probable de beaucoup d'hommes influents. — Faits contemporains qui autorisent nos prévisions. — Motifs généraux.—Les mines de Littry.—Les mines de Hartz.—Les manufactures de Lowell, aux États-Unis. — Avantages notables du premier mode de participation signalé.—Deuxième combinaison.— Troisième combinaison. — Caractère et propriétés communs à ces combinaisons.— Proportion des bénéfices à accorder au capital, au travail et à la capacité. — Comment elle s'effectuera vraisemblablement. — Certaines impossibilités prouvées.

Est-il possible d'introduire dans la juxta-position du capital et du travail, entre les maîtres et les ouvriers, une combinaison telle, que ceux-ci se ressentent proportionnellement de la prospérité de ceux-là, sans que, néanmoins, les maîtres s'engagent et soient obligés d'assurer un salaire plus grand que le taux actuel aux classes laborieuses?

Voilà, après tout, la principale et première difficulté, sinon de quoi il s'agit uniquement? Or, nous allons voir combien l'esprit d'association a de réponses toutes prêtes, et combien il en recèle pour un prochain avenir, au fur et à mesure que se présenteront les occasions de les susciter.

Les termes de cette composition, les moyens de régler les intérêts du capital et du travail seront nombreux et variés; plus d'une combinaison se présente et trouve déjà son heureuse application.

Mais avant de les indiquer, il faut se rappeler qu'il ne pourra être question de mettre l'ouvrier de niveau avec le chef de l'entreprise dans le dividende des bénéfices. Quand l'ouvrier, grâce à une part plus équitable dans les bénéfices, à sa prévoyance et à ses épargnes, se sera fait un capital, il aura droit, en le plaçant dans une industrie, à un dividende proportionnel à sa mise; mais avant l'acquisition de ce capital, avant et sans ces épargnes, il ne peut prétendre à autre chose qu'à une certaine augmentation de part, au moyen de l'élévation de son salaire ou de quelque combinaison qui le fasse entrer, pour une fraction supplémentaire et éventuelle quelconque, dans les bénéfices de l'établissement, sans cependant jamais être solidaire positivement des pertes et des désastres.

Car nous voyons un immense obstacle à ce que tout aille beaucoup mieux par une participation plus complète de l'ouvrier aux bénéfices de l'établissement. S'il a beaucoup d'enfants, s'il est immoral, dissipateur, s'il est fainéant ou sans force de santé, peut-on couvrir toutes ces infériorités, et toutes ces tendances à la misère, par le degré de participation qu'il est juste de lui donner? S'il avait un capital ou des épargnes, il aura pu les mettre dans les caisses publiques ou les faire valoir dans un établissement

quelconque d'industrie privée. N'est-ce pas là ce que chacun peut espérer aujourd'hui? Que faire de plus qui ne rentre dans les actes facultatifs du dévouement religieux, ou qui ne suppose le *temps*.

Ces combinaisons, celles du moins qui prépareront le débrouillement et l'apaisement de la crise et qui conduiront pacifiquement à travers l'époque de transition, seront vraisemblablement les suivantes ou d'analogues; et elles aboutiront toutes, quelles qu'elles soient, à garantir le *nécessaire* des ouvriers, les moyens de subsistance de *leur famille*, même dans les temps de chômage, même pendant leurs maladies ou leur vieillesse.

Ainsi, l'on conçoit qu'une certaine augmentation du salaire s'opère généralement et se répartisse de telle sorte qu'une portion, la plus forte, soit *fixe* et garantie à titre de *salaire minimum*, comme l'est aujourd'hui le salaire, lorsque l'ouvrier travaille; et qu'une autre soit *éventuelle* et dépende, ou des bénéfices nets de l'entreprise dans des cas prévus, ou d'un accroissement dans les bénéfices dépassant tel taux préfixé; et qu'une troisième enfin, éventuelle aussi, dépende des épargnes qu'on réaliserait dans les frais de production, par le fait des ouvriers, soit à cause de la perfection relative des produits, soit à cause du temps gagné dans l'exécution.

Ainsi trois parts :

1°. Salaire fixe quotidien;

2°. Part éventuelle, proportionnée aux frais de production ultérieurement et progressivement épargnés;

3°. Part également éventuelle dans les bénéfices nets de l'entreprise.

On conçoit encore que pour ces deux dernières parts, ou pour la troisième seulement, ou pour la deuxième, les ouvriers n'aient droit à toucher provisoirement qu'une fraction, le tiers ou la moitié; et que l'autre fraction aille se capitaliser à leur profit dans les caisses d'épargne ou dans une caisse de réserve et de retraite particulière qui soit leur inestimable ressource dans les circonstances difficiles de la vie, chômage, crises, vieillesse, maladie, infirmités.

Pourquoi les chefs d'établissements, les grandes sociétés par petites actions ne se concevraient-ils pas un jour un rôle de prévoyance et de bienveillance envers les classes inférieures? C'est dans leur intérêt autant que dans leur devoir. Déjà n'avons-nous pas beaucoup de sociétés anonymes qui ouvrent des écoles à leurs ouvriers, enfants et adultes; qui leur assurent l'entrée et des secours dans les hôpitaux publics; qui leur affectent directement des infirmeries spéciales ou leur font donner des soins à domicile?

L'exemple de La Rochefoucauld dans ses établissements de Liancourt, celui de MM. Kœchlin en Alsace, d'Owen en Écosse et de nombreux philanthropes, qui sur tous les points de la France, en Angleterre, en Belgique et même aux États-Unis, se donnent le rôle charitable de veiller à la moralité des classes qu'ils font travailler, et qui savent les rendre sensibles à leur blâme, à leurs exhortations et à leurs

éloges, ne peut que se généraliser et devenir finalement une règle, un trait de mœurs, une forme réglementaire de l'industrie, et remplacer en quelque sorte les avantages nombreux des anciennes corporations, des maîtrises et jurandes du moyen-âge, sans en avoir aucun des inconvénients.

Il doit arriver dans l'émancipation contemporaine ou future des classes inférieures quelque chose d'analogue à ce que l'on vit au moyen-âge, lorsque les seigneurs, animés de la vie morale nouvelle communiquée par la prédication et les exhortations des saints et de l'Église, accomplirent eux-mêmes, de bonne volonté et par un acte très méritoire, l'affranchissement de leurs esclaves ou de leurs serfs.

Aujourd'hui et depuis deux cents ans, que de voix en faveur du pauvre, du salarié, du prolétaire! que d'éloquentes et persuasives paroles sur l'égalité des hommes, sur la fraternité, l'amour du prochain, le désintéressement, la générosité, le mérite des bonnes œuvres!....

Et l'on voudrait penser que les hommes opulents, les classes élevées restassent sourds à jamais à cette propagande, et qu'une sainte émulation ne prit pas un jour au cœur les chefs de l'industrie et ne leur fit point hâter l'affranchissement des ouvriers, ici en les associant à leur prospérité par une mise première de fonds, en leurs noms; en les admettant comme cosociétaires dans leur industrie, en raison de leurs épargnes, de leurs propres mises et moyennant ample salaire; là, en leur facilitant l'é-

ducation et l'instruction professionnelle ; partout en leur accordant une plus forte proportion dans le partage des bénéfices !

Ne peut-on pas espérer aussi que les gouvernements eux-mêmes, exécuteurs des inspirations nationales, ouvriront un jour de nombreux ateliers publics d'instruction technique, des écoles d'arts et métiers où les jeunes générations, sans distinction de rangs, viendront s'initier gratuitement aux devoirs et aux fonctions ?

Les mines de Littry, dans le Calvados ; celles de Cornouailles et les établissements de New-Lamark en Angleterre ; celles de Hartz ; les grandes manufactures de Lowell dans les États de l'Union américaine ; la filature de Gisors, en France ; les ardoisières d'Angers et maintes exploitations agricoles, maintes fabriques et usines, sont des produits déjà féconds de ce même esprit de charité, de haute prévision sociale ou d'intérêt bien entendu, qui désormais va devenir régnant, saisir, inspirer la haute industrie et les directeurs les plus puissants du mouvement inouï que les chemins de fer viennent communiquer au travail !

La plupart de ces établissements se distinguent par un élément d'avenir :

Dans les uns (*à Littry*), c'est l'aptitude et le zèle qui sont des titres à l'avancement, comme on ferait dans un régiment pour les grades ; c'est la hiérarchie de la capacité qui s'y organise timidement, mais avec bonne volonté et inspiration louable.

Dans les autres (les *ardoisières d'Angers*), c'est une solidarité qui se noue entre les chefs mêmes des établissements concurrents, en vue de mettre fin à leur rivalité dépréciative, à leur production *quand même* : loin de faire tourner cette solidarité contre les ouvriers, ou contre leurs autres concurrents, en réalisant une coalition puissante qui équivale au monopole, ils la réalisent au contraire pour rendre ces maux impossibles.

Dans d'autres (*à Hartz*) enfin, c'est une charité, un sentiment d'équitable distribution, qui va jusqu'à faire peser les réductions nécessitées par les circonstances sur les traitements des chefs et des employés, à l'exclusion des salaires de l'ouvrier.

Parmi tous ces spécimens vivants de l'économie intérieure des établissements industriels à venir, que les modernes expédients tendent à multiplier, il n'en est point de plus frappant que celui des filatures de cotonnades de *Lowell* dans l'état de Massachussets, aux États-Unis. Sur 6,000 ouvriers qu'elles emploient, 5,000 environ sont de jeunes filles livrées à elles-mêmes très loin de leurs familles. Elles sont logées dans de vastes et élégantes maisons que chaque société a fait élever dans ce but autour de l'établissement principal. Des *directrices* sont préposées à la gouverne de la maison. On retient pour leurs émoluments une faible somme sur les salaires hebdomadaires de chaque ouvrière. Ces directrices sont responsables de la conduite des jeunes filles devant la Compagnie, laquelle se donne mis

sion de contrôle sérieux, et a formulé un réglement strictement observé. L'un de ces réglements, rédigé en 1833, qui offre le résumé complet de ceux des autres compagnies, porte en substance l'obligation, pour toute personne employée par la société, d'être assidue à sa fonction pendant les heures de travail; de la remplir dès qu'elle s'en est chargée par choix, ou d'y tendre de tous ses efforts ; de pratiquer la tempérance et la vertu, et les devoirs d'une sociabilité avancée : la paresse, l'intempérance, la négligence des pratiques religieuses, la passion du jeu, sont des causes de renvoi ou d'exclusion. Les spiritueux, les jeux de hasard, sont défendus dans les établissements de ces compagnies. Chaque ouvrière est tenue d'habiter dans les appartements de la Compagnie, qui rend responsables respectivement les directrices ou les locataires de la propreté et de la bonne tenue des maisons, de la ponctualité et de la qualité des repas; du bon ordre, de l'harmonie, de la conduite des jeunes filles. Ce sont enfin des *pensions;* des *colléges* pour la jeunesse ouvrière, pour l'*industrie* : les directrices en sont les *économes*, et les membres de la Compagnie, les *proviseurs* et les *censeurs*.

Ces réglements vont jusqu'à contenir des allocutions sur la nécessité de l'obéissance et de la subordination, qu'ils regardent comme compatibles avec la véritable liberté.

La fermeture de ces maisons, qui ne se louent

qu'aux ouvriers de la compagnie, est fixée tout particulièrement à dix heures.

Des articles spéciaux déterminent en outre les attributions du personnel de l'administration : surintendants, sous-directeurs, employés, surveillants, gardes-magasins, pompiers, etc.

La combinaison que nous avons indiquée, tout en améliorant le sort des classes ouvrières et en les satisfaisant à souhait pendant un long temps, aura pour résultat :

1°. D'intéresser vivement les ouvriers à la prospérité de l'établissement, puisque, *selon que* le produit total augmentera ou diminuera, il en sera de même proportionnellement de la part éventuelle de chaque ouvrier dans les bénéfices nets. Donc, l'intérêt de l'ouvrier sera enfin d'accord avec celui du capitaliste-entrepreneur, ou de la société par actions.

2°. Chacun s'ingéniera à trouver des procédés plus expéditifs, plus économiques, et à prévoir tout genre de perte et de gaspillage, attendu encore que sa troisième part éventuelle, subordonnée à l'abaissement du prix de revient, en sera affectée en bien ou en mal.

3°. Et il est encore probable qu'à côté de ces trois parts qui décomposent le salaire, et qui sont affectées au travail, il y en aura une supplémentaire pour l'*habileté*, pour le *talent* : elle serait distribuée sous la forme de prime d'encouragement, ou plutôt en établissant de petites nuances de grades entre les fonctions, comme maître-ouvrier, sous-maître et contre-maître ; ou si l'on veut, en formant des divisions

analogues à *caporal en premier* et *en second*, *fourrier*, *sergent*, *sergent-major*, *chef d'escouade*, etc.; et en affectant à ces emplois, donnés au mérite, au savoir-faire ou à la vigilance, un petit émolument ou part proportionnelle, déterminée de manière à vivifier l'émulation, non seulement dans la quantité, mais dans la qualité, dans le fini de la production, dont toutes les parties se perfectionneront ainsi indéfiniment.

Ces bénéfices de l'ouvrier (et en général de toute fonction), proportionnés à l'œuvre, sont de puissants motifs d'animation, capables d'enfanter des prodiges d'activité et de perfection.

Dans les mines de Cornouailles, par exemple, où quelque chose de semblable existe, il en ressort un excellent effet. Presque toutes les parties de la production de ces mines se paient *à forfait* : les prix sont déterminés d'avance d'après les données souvent renouvelées de l'expérience; on établit un tarif analogue au *devis* de nos entreprises d'architectes ou d'ingénieurs. C'est au mineur, alors, à tirer ce qu'il pourra de la veine qu'il s'est chargé d'exploiter; plus il retirera de métal, plus il gagnera. Cet espoir lui donne une ardeur et une habileté extraordinaires. De leur côté, les propriétaires des mines n'en obtiennent pas moins d'avantages.

Ce système de participation dans les bénéfices, proportionnée à l'œuvre, a été introduit avec succès, plus récemment, dans les mines de plomb de Skipson, du Yorkshire, de Cumberland et du Kentshire :

et sans doute il deviendra général; il sera désiré par tous les mineurs et tous les propriétaires des autres nations qui en apprendront la supériorité pour les deux ordres d'intérêt de maître et d'ouvrier (1). C'est encore sur la même base que se fait la répartition du bénéfice entre les équipages des bâtiments baleiniers et les armateurs anglais, sur les *côtes méridionales* : la moitié du produit de la pêche au filet appartient au propriétaire du bateau et du filet; l'autre moitié se répartit par portions égales entre ceux qui les utilisent, moyennant qu'ils aident à la réparation du filet avarié.

Les *sociétés coopératives*, telles qu'elles s'organisaient primitivement, c'est à dire moins l'élément monastique ou la communauté de biens (qui ne peut jamais être qu'un cas exceptionnel, ni être praticable au delà d'un très petit nombre d'individus également exceptionnels), ces sociétés peuvent avoir encore quelques chances de propagation dans les rangs des petits capitalistes entre eux; mais cette séparation des diverses classes de la société, d'éducation et de fortunes différentes, oppose de grands obstacles au succès de ces associations. Les sociétés par petites et par grandes actions tout à la fois, gérées avec l'intervention de simples ouvriers, de capitalistes-ouvriers et de capitalistes uniquement actionnaires, sont infiniment supérieures, en ce qu'elles répondent mieux à la réalité, aux besoins, aux ressources des classes nombreuses, et aux conditions fondamentales de li-

(1) Voir la Note 3 à la fin du Volume.

berté et de locomobilité des personnes et des intérêts.

L'une des combinaisons le plus complète, le plus désirable, parce qu'elle suppose le rappel des prolétaires des villes dans les campagnes, et la naturalisation de l'industrie manufacturière dans les villages et dans les contrées inertes et abandonnées, serait celle qui comprend l'exploitation *simultanée* des industries agricole, manufacturière et *domestique*, et qui consisterait, pour chaque sociétaire, dans l'apport d'une mise de fonds proportionnée à ses ressources. L'ensemble de ces mises composerait le *fonds social* avec lequel on achèterait le terrain, les instruments de travail ; avec lequel on construirait les bâtiments, etc.

La propriété individuelle serait représentée par des actions *hypothéquées* sur les terres, sur les produits, et généralement sur toutes les valeurs que posséderait la *raison agrico-manufacturière* : car l'association tout entière serait considérée comme commanditée par chacun des associés, pour le montant de sa mise, ou plutôt elle serait la fermière générale des biens et des valeurs sur lesquels elle opérerait, ou qu'elle ferait valoir. Presque tous les associés seraient actionnaires pour un capital quelconque ; quelques uns, cependant, n'apporteraient que leur travail ou leur habileté ; mais n'importe ; car il y aurait dividende fixe et proportionnel pour chacune de ces trois mises, et tous seraient producteurs, associés et copartageants.

Un actionnaire ou ses héritiers pourraient donc toujours facilement se dégager d'une telle association, et transporter leurs actions, leur capital dans une autre : il suffirait d'un simple transfert du grand livre de la première sur le grand livre de la seconde.

Ce qu'il y aura probablement de plus général dans ces combinaisons, et ce qui leur sera commun, ce sera la décomposition du dividende total de la richesse produite, ou des affaires entreprises et consommées, en trois parts bien distinctes, *selon le capital, l'habileté* et *le travail;* en d'autres termes, ce sera la décomposition entre le capitaliste, l'entrepreneur, les administrateurs et les employés subalternes, et le corps en masse des ouvriers. Quelles seront les trois fractions précises de ce partage? D'après quelles bases et dans quelle proportion seront-elles successivement modifiées? et dans quel sens, au profit de quel élément: l'intérêt, le salaire ou l'habileté? Nul ne peut le dire; mais il est probable que cette fixation se fera routinièrement et *grosso modo;* que rien ne sera systématisé à cet égard, du moins, avant que les mœurs et l'opinion générale européennes ne l'aient systématisé elles-mêmes, à leur manière, par des *us* et *coutumes,* qui, ayant acquis force de loi, permettent et réclament un jour de substituer au droit *parlé* et *pratiqué* la formule impérative du droit *écrit* : ce qui nous semble moins probable.

Quoi qu'il arrive, ces proportions dans les trois parts de dividende seront variables selon les lieux,

selon les genres d'industrie, la forme de l'association et l'importance des établissements. Il ne faut aucunement s'attendre qu'elles s'établissent mathématiquement et pour chaque individu dans chaque cas possible; elles se feront *en bloc*, par approximation instinctive déduite de l'à-peu-près d'une expérience multiple. On *tâtonnera*, on consultera les exigences des temps, des lieux, les prétentions des populations, les résistances des classes supérieures, les gains relatifs des entrepreneurs, l'état florissant de l'établissement ou de la contrée, etc.

Et quand un certain diapason général sera résulté de ces tâtonnements et qu'un certain nécessaire nouveau, plus généreux et plus confortable sans nul doute que celui de nos jours, sera reconnu et sanctionné par l'opinion et par l'habitude, pour chaque état, pour chaque classe d'ouvrier, pour chaque genre d'industrie, enfin pour la masse entière du peuple; alors les variations de l'offre et de la demande redeviendront le *criterium* des variations non plus du salaire *minimum* qui sera probablement *fixe*, mais de ces deux ou plusieurs parts éventuelles que nous avons suposées.

Toutefois, jamais une base de distribution rigoureuse et minutieusement déduite d'un procédé de calcul officiel ou philosophique des bénéfices de la richesse, pour chaque individu, ne sera adoptée; elle est *absolument* impossible, attendu qu'après tout un tel procédé ne peut avoir sa base lui-même que dans les sentiments sociaux, dans le degré de

civilisation, dans l'élément moral, comme nous l'avons dit; élément qui, de sa nature, est d'autant plus variable que c'est lui qui met et maintient *à toujours* le mouvement et le progrès dans l'humanité.

Les combinaisons qui précèdent sont certainement assez supérieures à tout ce qui existe pour que l'on désire qu'elles captivent et entraînent l'opinion; ce serait un progrès inespéré, immense. Cependant, nous l'avons déjà dit, l'intervention du capital dans les *dividendes* est une porte par où s'échapperont encore, comme d'une nouvelle boîte de Pandore, tous les maux, toutes les inégalités de richesse, d'indépendance et de liberté; à cause de cela, on ne peut donc s'empêcher d'ambitionner davantage, et de remonter, jusqu'aux témérités de l'utopie pour trancher enfin le nœud gordien de l'association.

Or, voici un moyen réellement *radical* (c'est à dire qui couperait le mal à sa *racine*) et le plus réalisable des moyens radicaux. Ce moyen nous l'avons en commun avec beaucoup d'esprits; il tient de l'utopie, nous le confessons, car il exige de la foule plus qu'on ne peut humainement en espérer d'après l'expérience des siècles : mais du moins il touche du doigt la difficulté et il l'affronte. Nous le répétons, c'est surtout d'eux-mêmes que les prolétaires doivent attendre leur affranchissement réel : s'il ne se fait pas des efforts et des sacrifices signalés dans leurs rangs, s'ils ne s'ingénient point, ils retomberont dans la glèbe féodale, industrielle et agricole.

Nous avons déjà vu le mal que leur causait la pré-

sence des *intermédiaires parasites* dans la production, la consommation et la circulation : or ils ne peuvent s'en affranchir qu'en se constituant à côté d'eux et sans eux en sociétaires-ouvriers, en *raison* industrielle et commerciale, dont le fonds social serait inaliénable, et, par conséquent, où le capital serait socialisé, l'intérêt anéanti ; où il n'y aurait plus que des instruments de travail et des *sources* de richesse immobilisés en mainmorte dans la personne collective, abstraite, dans la raison sociale perpétuelle ; où il n'y aurait plus enfin que des travailleurs en présence d'un atelier de production, gagnant selon leur *travail*, vivant de ce travail, n'attendant rien ni du capital, ni du talent personnel. Ce capital serait constitué, une fois pour toutes, par l'apport tel quel et *gratuit* de chaque intervenant, et se bonifierait de l'addition annuelle d'une somme prélevée sur les bénéfices après déduction faite du salaire individuel, proportionné au seul travail.

Ce mode d'association correspond au système n° 3 décrit au chapitre de l'Association systématique : il pourrait s'introduire en agriculture comme en manufacture et dans la vente ; mais il y a cette grande différence, qu'on trouverait beaucoup d'ouvriers des manufactures, ainsi que cela a lieu chaque jour en Angleterre, qui apporteraient en don définitif leur avoir pécuniaire dans la communauté, tandis que ce serait merveille qu'un paysan apportât ainsi son champ, son étable, etc. Comme on le voit, ce plan d'assocation ne comprend que les ouvriers ;

mais il est évident que, s'il n'y est pas mention des capitalistes bourgeois, c'est uniquement parce qu'on n'espère point qu'ils se décident à un sacrifice tel que celui d'aliéner brusquement et à jamais leur capital.

Il ne faut pas se le dissimuler, cette combinaison, pour prendre et durer, présuppose un haut degré de moralité dans la multitude et le dévouement des générations prolétaires actuelles ; car pour ce qui est de celles qui naîtraient dans un tel milieu, sans le souvenir décourageant des *droits acquis* du capital dans le milieu actuel, elles trouveraient juste et naturel que chacun travaillât pour vivre, et vécût en *raison* de son travail ; tant il est vrai qu'en bien des choses il ne s'agit que du *premier pas*.

Nous ne saurions donc trop le conseiller aux ouvriers de bonne volonté et aux capitalistes assez généreux, assez grands et religieux, assez désireux de la plus solide gloire pour promouvoir la plus féconde transformation qui puisse s'opérer dans les relations des hommes, et décider l'ère la plus mémorable qui ait jamais été.

Il est d'ailleurs à considérer que l'intérêt bien entendu des capitalistes peut être d'en agir ainsi, et de prendre ce rôle avant un demi-siècle, pour peu que les évènements y aident. Disons mieux, cette amélioration est plus prochaine qu'on ne pense; et il est de l'intérêt pressant des chefs de l'industrie d'en prendre l'initiative et de la régulariser je ne dirai pas à leur profit exclusif, mais de telle sorte qu'ils conservent la prépondérance salutaire qu'ils devraient

se plaire à exercer partout où il y a un bienfait national à opérer, un progrès décisif à faciliter, un mouvement général des esprits à traduire en institutions et en actes; car elle peut se faire hors de leur sphère d'influence et leur tourner à préjudice. On conçoit, en effet, que la réunion intelligente des ouvriers qui ont des épargnes, et l'esprit d'association qui se développe singulièrement chez eux et qui leur suggère des sacrifices et un dévouement insolites, leur permettent d'organiser entre eux des foyers de productions dont les débouchés seraient assurés par la consommation même des coassociés; on en a déjà de nombreux exemples en Angleterre, en Amérique et même en France. Il y a, d'ailleurs, dans tous les rangs, dans la bourgeoisie, dans les débris de l'ancienne aristocratie, dans les hommes aisés récemment sortis des rangs des ouvriers, bon nombre de philanthropes entreprenants, novateurs, qui se font une gloire, sinon un devoir religieux et un point de reconnaissance de venir puissamment en aide aux premiers essais qui s'annonceront indubitablement. Est-il politique pour les bourgeoisies de laisser se développer et grandir un *nouveau monde industriel* à côté du leur, des producteurs qui auraient sur elles l'avantage d'un mécanisme et d'un personnel de travailleurs tellement supérieurs dans leurs œuvres et dans leurs ressources, tellement unis par la solidarité de fortune, qu'ils opposeraient sans cesse leurs efforts d'ensemble à la concurrence individuelle de l'industrie vulgaire?

LE PATRONAGE.

Comment l'économie de l'administration publique est une lumière pour les classes ouvrières et les fortifie dans leurs prétentions à une part meilleure dans les bénéfices du travail. — Germes d'un mode d'association tout particulier. — Sens des caisses d'épargne à cet égard. — Par où les gouvernements pourraient se mettre avec succès au cœur de la production. — Ce rôle est-il possible? — Jusqu'à quel point. — Comment agissent ici les applications de la vapeur, etc. — De l'esprit hiérarchique à venir chez les nations diverses. — Prévision. — La protection et les services réciproques gradués sont des conditions essentielles de toute société bien réglée. —Conclusion à tirer.—S'il y aura toujours des classes *peuple* dans toute société. — Inégalités ou diversité forcée des aptitudes et des poursuites dans toute société. — Conséquences. — Probabilité du patronage indirect des établissements futurs envers leurs ouvriers respectifs.

Un autre motif puissant pour que la participation des ouvriers aux bénéfices de la production s'améliore, se puise dans le rôle semi-industriel que les gouvernements modernes se conçoivent à un plus haut point que leurs devanciers. Dans tous les pays, presque tous les services de l'État qui exigent le concours des ouvriers, et toutes les administrations publiques assurent à leur personnel des *secours*, des *retraites*, des *places gratuites* dans les hôpitaux; ils garantissent un *traitement fixe, toujours au delà du strict nécessaire*, et par là ils offrent constam-

ment à l'ouvrier et au maître un *type* de ce que devrait obtenir l'un et assurer l'autre; ils rendent celui-là plus exigeant et celui-ci plus charitable.

En outre, les gouvernements se font exécuteurs des grands travaux des chemins de fer, comme en Belgique et dans quelques États de l'union américaine et bientôt en France; ils interviennent dans la fondation des colonies agricoles, comme le roi de Hollande; ils utilisent des banques pour leur propre compte, comme plusieurs États de l'Union américaine; ils se chargent de faire valoir les fonds des classes ouvrières confiés aux caisses d'épargne, comme en France; ils ont la manufacture et le débit de la poudre et du tabac; ils ont la poste aux lettres et l'organisation fort remarquable de son personnel; ils font travailler l'armée et ils exigent pour les soldats une paie supplémentaire des Compagnies qui veulent les employer, etc. Ils sont donc ainsi en *relations de salaire* et de *sollicitude* avec une très grande partie de la population ouvrière et avec un grand peuple de fonctionnaires; il en résulte que les uns et les autres, en se répandant dans le travail libre des industries privées, y apportent des prétentions basées sur ce qu'ils quittent, sur la sécurité d'existence, sur le nécessaire qu'ils trouvaient au service de l'État.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, mais le plus frappant, la caisse de retraite des invalides de la marine française rend tous les membres de ce corps, officiers, soldats et administrateurs, *soli-*

daires pour leurs ressources futures, en cas de maladie, de vieillesse d'infirmités, de mort, même pour l'existence de leurs orphelins; et comme on l'a dit, c'est ainsi tout à la fois une *caisse d'épargne*, une *caisse de famille*, une *tutrice légale* et même une *banque*.

Il se peut que ces précédents informes et timides d'entreprises industrielles gouvernementales et de solidarité entre un nombre considérable d'individus sous la surveillance, les auspices et l'initiative du pouvoir public, soient les germes d'un mode d'association supérieur aux sociétés privées, et qui, sans les absorber, sans leur faire une concurrence redoutable ou nuisible, garantisse à une forte partie des populations inférieures que, sans ce refuge, le paupérisme recruterait infailliblement, un travail et une existence généreuse qu'elles ne pourraient pas trouver dans le mouvement industriel libre de la nation.

En Russie, les seigneurs pourront tenter, avec leurs serfs nombreux, quelque chose d'analogue à ce que le gouvernement en France, ou des institutions mises sous son contrôle immédiat, pourront accomplir avec l'adhésion libre des prolétaires.

L'institution plus ou moins perfectionnée des *caisses d'épargne* semble avoir une portée éminemment significative, pour l'avenir, dans cette direction. D'abord, cette institution trouve ses garanties de durée et de nécessité dans la position des classes ouvrières. Tant qu'il y aura un seul ouvrier

salarié, sans capital héréditaire, les caisses d'épargne subsisteront. Toutes les nations les adopteront et les vulgariseront un jour. Car ces épargnes-là, les premières du moins de chaque ouvrier, ne peuvent être confiées par eux aux vicissitudes de l'industrie, aux chances de la fortune commerciale : il leur faut une garantie pour le *principal* et un emploi de ce capital qui porte un *intérêt* et qui le fasse bonifier. Les gouvernements, ou plutôt des institutions qui soient soumises au contrôle et à l'action directrice ou répressive des pouvoirs représentatifs, peuvent seuls offrir ce double avantage ; ils deviennent ainsi les banquiers des populations les plus voisines de la misère, les plus dignes de leur sollicitude. C'est une alliance tutélaire et salutaire au dernier point, pleine de bonnes choses, et qui peut conduire rapidement les classes inférieures à une émancipation physique et intellectuelle, qu'elles chercheraient en vain dans les hasards de la concurrence anarchique privée, de la concurrence, véritable *loterie industrielle* et *commerciale!*

Si un jour le pouvoir social, dans les nations européennes, s'immisce directement dans les intérêts matériels du grand nombre, et organise un vaste ensemble d'associations et de solidarités parmi les classes inférieures, c'est par là qu'il prendra position et qu'il pourra se mettre au cœur de la production, du travail, et des intérêts de la multitude.

Ce rôle n'est pas impossible : il dépendra des difficultés que la solution de la question du salaire et

en général l'organisation du travail rencontreront dans les *droits acquis* ou dans les prétentions des intérêts particuliers, opposés.

Mais si, dans tous les cas, cette fonction ne peut être que le résultat d'une longue série de prérogatives ajoutées successivement à celles du pouvoir social par la force, la complication, et la gravité des événements futurs, il est un autre genre d'intervention analogue, dans les relations matérielles de plusieurs peuples, qui semble avoir une raison d'être prochaine, infailliblement salutaire.

Sans doute les mêmes mœurs qui ont permis aux gouvernements d'interdire aux établissements industriels l'emploi des enfants avant tel âge, et le travail au delà de tant d'heures, leur permettront et en exigeront même davantage. Il est probable que l'intervention sociale ne s'arrêtera pas là, et qu'un jour elle réglementera assez complètement et libéralement les devoirs des sociétés par actions et autres à l'égard des ouvriers; qu'elle leur prescrira, non pas assurément le taux de salaire et la part de bénéfice exacte dont ils devront jouir, mais tous les soins, toutes les *garanties* qui peuvent donner la lumière, la moralité, et la sécurité d'existence dans les limites compatibles avec la prospérité, avec les ressources et les intérêts particuliers des diverses industries et des divers établissements.

Si quelque combinaison économique est propre à inspirer et à entretenir le sentiment et les expédients

d'association et de *solidarité*, c'est assurément l'application générale des machines qui présupposent cette association même, c'est à dire la réunion pour un même but d'un grand nombre d'intérêts, d'administrateurs et d'ouvriers.

Or, l'administration générale et le personnel d'un chemin de fer, d'un canal, d'un service de bateaux à vapeur, d'une grande manufacture, ont cet effet au plus haut degré.

Quels que soient donc les sentiments rebelles et contraires à tout esprit d'association et de réunion, qui puissent caractériser les mœurs actuelles d'un peuple, on ne peut en rien conclure contre son avenir à cet égard. La *nécessité* le poussera à l'imitation, à l'importation et à la multiplication de ces véhicules productifs et de ces moyens expéditifs de transport, afin de soutenir son rang parmi les nations, afin d'être riche et puissant. Donc c'est l'essentiel, tout se fera ensuite; car il s'identifiera avec ce sentiment dès qu'il sera placé dans le milieu qui le fait naître et grandir.

Mais une fois acquis aux mœurs et au caractère intellectuel d'un peuple, ce sentiment et ces combinaisons seront d'une fécondité inépuisable pour l'amélioration et l'avancement des choses générales, pour l'harmonie des intérêts à l'intérieur, et le besoin de paix à l'extérieur; enfin, pour les alliances solides des peuples et pour tous les bienfaits qui résultent de l'accord des hommes.

Nous avons vu comment le *milieu matériel* créé sous ces mêmes influences, dégagerait infailliblement le sentiment d'hiérarchie et d'ordre, mais aussi, et parallèlement, celui d'égalité et de liberté : nous avons également montré que les capacités surgiraient et que la loi hiérarchique se baserait plus rigoureusement que jamais sur les services et sur les aptitudes.

Il s'ensuit que les rapports qui s'établiront des ouvriers aux capitalistes, aux chefs gérants et directeurs du travail, et des ouvriers aux ouvriers, dans le même établissement, dépendront de l'élément qui prédominera chez les divers peuples : l'élément de subordination hiérarchique, ou l'élément d'égalité radicale.

En Angleterre, en Amérique, peut-être même en France, si les signes du temps persévèrent, il ne semble pas que la subordination aille de longtemps bien au delà des rapports d'ateliers et des obligations de la fonction ou de l'œuvre.

En Russie, en Autriche, en Espagne, en Italie, au contraire, l'association par voie de subordination à *l'antique* a plus de chances. Mais d'après ce que nous croyons avoir reconnu *d'égalisateur* dans les influences morales de nos puissances nouvelles et dans l'action incessante, dans la lettre même de l'Évangile, ou plutôt dans la tendance de la multitude à l'interprétation radicale et exagérée des principes et des prescriptions de son Code moral, il est

probable que cette forme d'association ira sans cesse déclinant et ne sera que passagère en Europe, si elle s'y constitue et s'y affermit jamais un peu complètement.

Cependant il y a bien des motifs dans la réalité actuelle et dans l'histoire, pour croire ici au retour du lien hiérarchique et des sentiments de déférence, d'obéissance et de subordination, libéralement et pour ainsi dire religieusement entendus.

Il semble que la protection, et les services gradués, par une déférence plus ou moins libre et volontaire, soient un fait, une loi constitutive de tout état de société passé, présent et à venir. Du moins le voyons-nous dans les deux seuls moments de l'éternité dont nous puissions juger : l'histoire et le présent de l'humanité.

A l'instant même où toute forme officielle hiérarchique et de subordination est soigneusement et radicalement retirée des rapports sociaux, on peut facilement s'assurer que ce n'est qu'une franchise illusoire, en ce sens que l'indépendance serait entière, absolue. La réalité est, comme toujours, que chacun de nous gravite vers une protection, vers une puissance de position, de génie, de talent ou de renommée; qu'il lui donne, par un salutaire instinct, des marques non douteuses ou d'infériorité, ou d'empressement, ou de considération, *facultative* sans doute, mais enfin *consentie;* et qu'il en attend ou qu'il en reçoit son élévation, ses ressources, sa sé-

curité, ou l'amélioration de sa position propre. Et qu'à son tour, chacun, quelque libéral qu'il soit, et peut-être par cette raison même, est le centre et l'espoir d'un plus ou moins grand nombre d'êtres, ses semblables, dont il reçoit une déférence, une soumission ou un respect réel ou simulé, réfléchi ou d'habitude.

D'où nous concluons que l'égalité ne peut pas dépasser ces termes dans les rapports généraux d'homme à homme, de classe à classe, et que l'échelle des individus peut bien avoir des échelons plus flexibles, plus rapprochés; mais qu'entre le premier et le dernier échelon, il y aura toujours toute la distance qui sépare l'extrême vertu, l'extrême grandeur et l'extrême perfection, de l'extrême égoïsme, de l'extrême inhabileté et de l'extrême vice.

Nous en concluons également qu'entre ces deux bouts de l'échelle sociale des positions, il y aura toujours une série immense de supérieurs et d'inférieurs, de fait, sinon de droit; par la force des choses, sinon par le libre choix et la libre adhésion; en un mot, des classifications et une réciprocité de services qu'on caractérisera comme on voudra, par les mots demi-dieux, géants et hommes, patrons et clients, plébéiens et patriciens, seigneurs et serfs, supérieurs et inférieurs, officiers et soldats, maîtres et ouvriers.

Pour bien saisir les fondements de la légitimité et de l'utilité sociale de ces liens, prenons garde qu'il y aura toujours un *peuple*, c'est à dire une

masse relativement moins éclairée, moins morale, moins avancée enfin que la tête, que l'élite.

Et cela (outre l'inégalité virtuelle des facultés entre individus) attendu l'inévitable division du travail et les inconvénients de la spécialité individuelle, qui font que chacun se concentre dans une face de sa nature à l'exclusion des autres, et que le développement, l'harmonie, non seulement entre les facultés et puissances d'homme à homme, mais l'harmonie des facultés dans un même individu, est un rêve, une impossibilité : les penseurs de profession, les savants, les prêtres et les artistes d'une société seront toujours au delà du grand nombre.

Or, c'est en cela qu'est la haute raison des classifications sous le rapport intellectuel et moral, c'est ce qui fait qu'il y a un peuple, une masse. Des hommes, des agglomérations d'hommes qui sont en avant, voilà ce que ne semble pas comprendre assez une portion de la démocratie moderne, et pourtant ce qui met un obstacle invincible à l'égalité absolue.

Et nous devons en prévenir : c'est là ce qui fait qu'en parlant de la diffusion des lumières, de la plus grande moralité, etc., nous n'entendons parler que d'une diffusion et d'une moralité relativement plus grandes qu'aujourd'hui dans l'Europe; mais nullement d'une égalité universelle entre les individus, d'un nivellement immobile à tous ces égards; car à peine ce progrès relatif sera-t-il réalisé parmi le grand nombre, que déjà l'élite des sociétés sera au delà, aura concu un type de vérité et de beauté,

et possédera une science supérieure à celle de la *foule*, et formera la nouvelle aristocratie de l'intelligence, de la vertu et des beaux-arts.

Remarquons aussi que les sociétés, comme les individus, ont une fonction spéciale dans l'œuvre générale : donc, de même que dans une société les individus n'étant pas et ne pouvant pas être également livrés aux mêmes travaux, et par conséquent également éclairés, également intelligents en toutes choses, il y a, en réalité, une *tête*, un *milieu* et une *queue* dans l'avancement et dans la moralité générale ; de même, dans l'humanité, les sociétés ne peuvent pas être sur la même ligne : il y a une hiérarchie de supériorités, relative ; il y a une *tête*, un *milieu* et une *queue*.

Nous avons vu combien l'ordre, la ponctualité, le lien hiérarchique, la combinaison des activités et leur harmonisation pour un même but ; combien l'esprit de corps et d'association ou de solidarité étaient nécessaires ou naturels dans le milieu nouveau ; et quelle densité de population allait se faire graduellement sur tous les points du territoire de chaque nation ; combien, enfin, les relations, les intérêts seraient compliqués, et la nécessité d'y voir clair, impérieuse !

N'est-il pas naturel d'en conclure, à mesure que se dessinera et qu'opérera ce milieu, l'apparition successive de dispositions réglementaires dans les

rapports industriels des établissements et ateliers, et parmi les ouvriers surtout, le germe d'une solidarité régulière entre les divers ordres d'ouvriers et même d'une réciprocité de services ou d'obligations entre les chefs de l'industrie et les classes laborieuses?

Cette production en grand, partout où sera employée la vapeur, et l'agglomération considérable d'ouvriers qu'elle nécessitera, feront sentir le besoin à tous de réglements *spéciaux* pour chaque branche d'industrie. Peut-être que l'esprit de corps se reproduira comme naturel aux hommes et comme étant un moyen d'ordre. Certes, ce ne seront plus des corporations à l'image du moyen-âge : chacun sera libre de son industrie, libre de faire sa destinée, sans obstacles factices. L'activité, l'aptitude, le génie ne seront plus garrottés par des formalités iniques ou par des monopoles et des priviléges insensés. On conservera ce qu'il y avait de bon dans ces essais grossiers d'organisation et de prévoyance, et l'on y ajoutera la solidarité des travailleurs *similaires* entre eux.

Cette solidarité, cet esprit de corps, ce besoin d'entente et d'ordre sont tellement passés en habitude, incarnés en nous, que dans nos temps de dissolution, de *particularisation* et d'individualisme outré, ils ont survécu à toutes les institutions ruinées; ils se perpétuent même sous nos yeux : que dis-je! ces réglements et cet esprit de corps sont si bien inhérents aux grandes réunions de tout ordre et aux spécialités, que les ouvriers les plus *libéraux*

du monde s'en imposent eux-mêmes, alors qu'ils en refusent venant de toute autorité extérieure. Ne les voit-on pas formuler tyranniquement des conditions d'exclusion dans leur sein à propos des coalitions pour la hausse de leur salaire? Le *compagnonnage*; les sociétés de secours mutuels des ouvriers tailleurs, des ouvriers serruriers, etc., existent encore. Les ouvriers boulangers ont des *us* et *coutumes* qu'ils respectent et qu'on ne peut pas plus enfreindre moralement qu'une loi.

Il suffit qu'une conception organisatrice plus puissante, plus libérale, plus élastique vienne se mettre en contact avec ces éléments dispersés, ces traditions d'ordre et d'association, pour leur rendre une affinité salutaire et pour les transformer en une vaste *assurance des ouvriers*.

LA SOLIDARITÉ ET LA MUTUALITÉ DE SECOURS.

Tableau statistique des sociétés de secours mutuels en Europe. — L'Angleterre.—La France.— Esprit et avantages de ces sociétés.— Inconvénients et insuffisances. — Les colonies agricoles des Pays-Bas, leur but, leurs bases et leurs résultats. — Promesses.

La prévoyance et la solidarité des ouvriers ont fait de grands progrès de nos jours ; ces progrès datent surtout de ces derniers vingt ans. Ce que le *compagnonnage* avait grossièrement ébauché à travers le moyen-âge, les *sociétés de secours mutuels* l'ont amélioré et agrandi. L'exemple de solidarité et de communauté plus intimes qu'avaient donné les cloîtres et les monastères de la chrétienté a été renouvelé et appliqué dans ce qu'il avait de compatible avec la liberté et les mœurs contemporaines, par les sociétés coopératives et par les communautés des sectes religieuses; et les défrichements opérés par l'Église pour donner un patrimoine aux pauvres, ses brebis de prédilection, semblent même avoir voulu revivre dans les essais de *colonies agricoles* des Pays-Bas.

Il est aujourd'hui notoire que l'Angleterre est couverte de petites *sociétés* de tous genres, qui toutes

ont pour objet de combattre une misère vraiment nationale. On peut dire que dans ce pays, tout ce qui n'est point aristocratie, haut clergé, haut commerce et haute industrie, est enveloppé dans l'immense réseau du paupérisme, dont les *mailles* se manifestent sous la forme de *taxe des pauvres*, *sociétés de bienfaisance, sociétés coopératives, secours mutuels*, etc. Des millions d'individus se rattachent donc ainsi à des institutions qui n'ont rien de commun avec l'ancienne organisation sociale du moyen-âge et qui sont pour toujours jetées hors de son orbite.

La seule ville de Londres possédait en 1824 plus de huit cents associations de tous genres, qui toutes avaient le même but, le soulagement des classes prolétaires. M. de Gérando nous en a donné la liste. On peut les distinguer en deux espèces, celles que les riches et la philantropie ont créées par charité ou par prudence, et celles que les classes laborieuses ont instituées elles-mêmes dans des vues d'économie et de prévoyance. Les premières sont assez connues : ce sont des *sociétés bibliques* pour l'instruction religieuse, des sociétés de *charité maternelle*, des *hôpitaux* généraux et spéciaux, des *écoles* pour l'éducation des *enfants trouvés*, des écoles de *travail et d'industrie*, des sociétés d'amélioration, telles que la société pour la *suppression de la mendicité*, des sociétés pour le *soulagement des malheureux*, des *dispensaires*, etc. Les sociétés de *secours mutuels* se rapportent uniquement à la pro-

fession particulière dont elles prennent le nom. Presque toute la population des artistes, des artisans et des employés, appartient à ces sociétés : littérateurs, médecins, peintres, musiciens, acteurs, avocats, aubergistes, maîtres d'hôtels garnis, commis de la banque et du commerce, officiers de santé de l'armée, maîtres d'école, marins. Il n'est pas jusqu'au bas clergé, dissidents et autres, qui ne soit constitué en *sociétés de secours* : ainsi il y a à Londres une société en faveur des enfants du clergé, une société pour l'assistance des membres du clergé anglican, qui habitent la province. Déjà en 1814 les sociétés de secours mutuels comptaient 925,439 individus en Angleterre et dans le pays de Galles; en 1829, elles en comptaient 1,600,000, et depuis lors elles n'ont pas cessé cet accroissement rapide; de sorte que ce n'est point trop présumer que de porter ce nombre à deux millions et demi en 1837.

En France, les associations de bienfaisance et les institutions de charité se sont aussi multipliées depuis vingt ans. A Paris, on en comptait, il y a deux ans, au moins trois cents. Les sociétés de secours mutuels, surtout, y augmentent chaque jour. Déjà en 1829, Paris en renfermait deux cents dont faisaient partie près de vingt mille individus de la classe ouvrière; celles qui existaient sur toute la surface du pays comptaient dans leur sein plus de quatre-vingt mille membres. Depuis la révolution de juillet, ces sociétés se sont singulièrement développées. Chaque jour, de nouveaux statuts sont

publiés à Lyon, à Marseille, à Paris. Le peu de succès des tentatives de coalitions, dans ces dernières années, a forcé la plupart des ouvriers intelligents à se retrancher dans ce secours mutuel; d'un autre côté, de l'aveu de tous les écrivains qui s'occupent de ces matières, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas en sont pour ainsi dire couverts, et ce n'est rien exagérer que d'en porter le chiffre total en Europe à plus de trois millions et demi.

Ces sociétés consistent, en France, de la part des ouvriers d'un même état, à mettre en commun, chaque mois ou chaque semaine, une faible partie de leurs salaires (1 fr., 1 fr. 50 c., 2 fr. tout au plus par semaine) et de former ainsi une caisse spéciale, destinée à secourir ceux d'entre eux qui peuvent tomber malades, devenir infirmes ou se trouver sans travail.

L'esprit qui préside à ces petites associations est tout à fait rassurant. Nous avons vu les réglements et les statuts de beaucoup d'entre elles; il n'en est pas une qui ne fasse une condition rigoureuse d'admission, de la probité, de la bonne foi, de la délicatesse, d'une conduite morale, de manières polies. L'ivrognerie, la brutalité, des dettes sont des motifs d'exclusion. C'est sans doute ce besoin d'édification qui a fait rejeter par plusieurs réglements tout ouvrier faisant déjà partie du compagnonage. La plupart de ces sociétés sont spéciales et ne reçoivent guère que les ouvriers d'une même profession; en général, elles bornent leur cercle à la localité où elles se sont formées. Il en est pourtant un bon nombre

d'une sphère plus étendue. Ainsi la société des serruriers de Lyon a des succursales à Paris, à Bordeaux, à Dijon et dans toutes les principales villes du Midi. Elle se trouve en conséquence en confraternité et en solidarité parfaite avec toutes ces sociétés secondaires. Les avantages de ces sociétés sont incontestables : l'ouvrier trouve ainsi un motif d'émulation au bien, qui lui manquait dans l'isolement ; il se sent fortifié dans le malheur. S'il chôme, c'est un devoir des syndics de lui chercher du travail, de le défendre s'il vient à être mis en jugement, de pourvoir à ses funérailles s'il vient à succomber, et d'assurer son faible héritage mobilier à sa famille s'il meurt loin d'elle. Ce n'est pas tout : les réunions obligées des sociétaires contribuent à initier les classes ouvrières à la vie publique, au frottement des individualités, et par suite à l'humanisation des caractères. En discutant les intérêts de la communauté, les titres d'admission, etc., ils ont devant eux les prescriptions du réglement qui les préparent peu à peu au théâtre plus relevé de la vie politique.

Malheureusement, comme moyen direct de bien-être, ces sociétés ne sont guère plus efficaces que celles de bienfaisance. La solidarité ne s'étendant qu'aux cas de maladie ou de chômage, il n'y a là rien qui contribue sensiblement à l'aisance : c'est une moindre misère qu'on cherche et qu'on obtient. Or, ce que l'on donne ainsi comme principal, ne devrait être qu'un *accessoire* de l'association. Une telle sécurité est donc à peu près négative ; elle est même souvent illusoire : les ressources de ces sociétés ne leur per-

Digitized by Google

mettront jamais de porter aux malades et aux infirmes les vrais secours que réclame leur position. Deux et trois francs par jour dans les maladies graves ne sauraient suffire, et cependant c'est là tout ce que peuvent faire ces sociétés, et encore, la plupart ne peuvent-elles atteindre à ce chiffre. Il y a d'ailleurs une inégalité de chances dans les conditions d'admission et de participation, qui empêchera peut-être la plupart des ouvriers d'y concourir : les réglements ne font aucune différence entre les sociétaires, pour la santé, pour la nature de leur profession, pour l'âge de l'individu ; de sorte que l'homme sain et robuste et l'homme maladif ou débile, le jeune et le vieux, l'artisan dont la profession n'offre aucun danger, et celui dont l'état est délétère payent une *égale* quote-part (1). La vie forcément nomade des ouvriers est une autre cause de défaveur pour ces sociétés. Comme ils n'ont aucune garantie de trouver longtemps du travail dans leur localité, il y a sans cesse un déplacement qui nuit essentiellement à l'affermissement et à la prospérité de ces associations. Pour que cette mobilité voyageuse n'eût point d'inconvénients, il faudrait que toutes les sociétés similaires d'une nation, de l'Europe même, fussent toutes *solidaires les unes des autres, et en active correspondance.*

(1) Nous sommes loin de condamner cette *égalité* dans la cotisation, car elle nous semble émaner de l'esprit de fraternité et de charité qui devrait animer la multitude ; mais c'est précisément pour cela que nous doutons qu'elle convienne à la portion corrompue des populations manufacturières.

Les *colonies agricoles* sont une autre expression du besoin de prévoyance pour les populations. Elles annoncent également, de la part des classes propriétaires et des hommes généreux, le sentiment de la nécessité d'établir une solidarité plus intime entre les diverses classes de la société, d'augmenter la production par la réunion des travailleurs, de réaliser l'économie des produits par une meilleure entente de la consommation, et par un partage plus équitable des bénéfices. Cet expédient, il est vrai, n'est pas nouveau : il y a longtemps que la Prusse, le Danemarck, la Russie et l'Espagne ont recours à ce moyen. Mais il y a cette différence entre ces anciens exemples et celui des Pays-Bas, que les colonies de Wortel ont été établies bien moins pour défricher le sol inculte, et attirer des habitants dans ce royaume, afin d'en augmenter la valeur territoriale, comme l'avaient fait les gouvernements russe et prussien, que pour combattre la misère, faire face à l'augmentation de la population, détruire le paupérisme, rappeler les forçats et les vagabonds à la moralité et au bien-être, et assurer ainsi la tranquillité du pays.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner l'efficacité des colonies à cet égard; nous voulons seulement faire voir que l'esprit d'association et de solidarité a présidé en général à la formation et à la conduite de ces établissements en Hollande et en Belgique. Sans doute, dans les *colonies libres*, chaque famille reste isolée en ce qui touche ses principaux intérêts;

mais il n'en est pas moins vrai que toute l'administration repose sur les moyens que suggère l'association. Ainsi tous les ouvriers subissent un noviciat pendant lequel ils travaillent *en commun*, et reçoivent un salaire *fixe;* ils procèdent *régulièrement* et par *groupes* au travail, sous la *direction de chefs industriels*. A la fin de leur journée, ils reçoivent une carte spécifiant leur salaire : avec cette carte, ils vont se procurer, dans un magasin public, *à prix fixe, et au plus bas prix possible*, les choses nécessaires à leur subsistance. De grandes fermes dirigées par des chefs d'exploitation agricole sont attachées aux établissements coloniaux : quarante ou cinquante colons y sont attachés comme ouvriers, et travaillent aussi *en commun*.

Longtemps, les produits territoriaux de ces fermes ont non seulement couvert la somme des frais de culture, mais donné un intérêt aux capitaux, et à chaque colon un salaire dont le montant surpassait ses dépenses. L'excédant, dans ses deux tiers, lui appartient, et, par conséquent, il se trouve stimulé à redoubler d'activité pour augmenter des produits dont le surplus augmentera aussi son avoir.

Sans doute, tout cela, vu en détail, révèle à peine en quoi ces établissements diffèrent de l'isolement et de l'insolidarité de nos villages ordinaires; et néanmoins, en considérant l'ensemble, on voit que c'est en recourant aux procédés économiques de l'association que la *société de bienfaisance* des Pays-Bas a pu se charger d'entretenir, pour une somme moin-

dre que le prix officiel, les orphelins, les vétérans, les enfants trouvés et les mendiants que le gouvernement entretenait dans les dépôts de mendicité.

Nous pourrions citer bien d'autres faits tout récents, si ceux-là, et la statistique des sociétés industrielles et de mutualité de la grande industrie consignée au commencement de notre écrit, ne suffisaient pour prouver qu'il y a une tendance manifeste dans les masses et dans les rangs des hommes qui dirigent la société à se couvrir mutuellement contre les chances de l'adversité, du *hasard malheureux*.

Or, cette prévoyance et ce bon calcul de l'intérêt individuel ne seront pas perdus ni stériles pour l'avenir, ils ne se borneront pas uniquement à assurer irrégulièrement et partiellement les intérêts. On généralisera et l'on perfectionnera cette solidarité ; on la rendra plus intime et plus efficace à mesure que les masses s'éclaireront et verront mieux ce que c'est que l'isolement, et combien les hommes pourraient être heureux, non seulement s'ils voulaient se sacrifier l'un à l'autre, sans autre égard que le contentement de faire du bien et de mériter aux yeux de Dieu, mais s'ils entendaient mieux que *leur propre intérêt est dans la solidarité*, dans la combinaison de leur industrie et de leur travail, non moins que dans celle de leurs capitaux et de leurs terres.

Quand une idée et un sentiment sont vulgarisés à ce point dans toutes les classes, nécessairement ils ont l'avenir, et ils passent dans la réalité, dans les institutions et les mœurs.

LA SOLIDARITÉ FUTURE DES OUVRIERS. — LE JURY, L'ÉLECTION ET LES CONCOURS.

Base de l'association des ouvriers. — Comment naîtra et se développera l'*association mutuelle générale*. — Nouvelle institution de prud'hommes.—Rapports et correspondance des corporations nouvelles. — Publicité régulière des faits et gestes du personnel industriel.—L'esprit de corps bien entendu.— Considérations historiques sur la réglementation du travail.—Inductions pour l'avenir.—Comment se témoignera le patronage nouveau des supérieurs envers les inférieurs. — Nécessité d'un élément organique nouveau dans l'économie sociale.— D'une charte des ateliers.— Introduction possible de l'*élection* et du *jury* dans les relations économiques. — Faits et tendances qui peuvent corroborer cette supposition. — Une organisation systématique, intime et roide est-elle probable?

Les sociétés de *secours mutuels* qui se sont formées depuis trente ans doivent être considérées comme l'ébauche encore fort imparfaite de la solidarité qui se formera plus tard entre les ouvriers d'une même profession, de branches similaires ou analogues, d'industries agricoles, manufacturières et commerciales.

On est réellement sur la bonne voie : assurer à l'ouvrier qu'il ne manquera pas de travail, en lui facilitant la connaissance des lieux où l'on *demande*, et son transport dans ce lieu, lui garantir le soulagement et le secours en cas de maladie ou d'acci-

dents qui le rendent invalide, lui préparer, au moyen d'une faible retenue, une retraite pour ses vieux jours; voilà trois points qu'il est de l'intérêt visible et prochain de tous d'acclamer, de constituer, d'écrire en grosses lettres au haut de leurs statuts; et ils n'y manqueront pas.

Cette association commencera par se généraliser dans chaque localité, sans en dépasser le rayon; puis la solidarité se nouera entre les localités voisines, puis entre tous les ateliers de la province, de la nation, et enfin, dépassant les frontières, elle s'étendra sur toute l'Europe, de nation à nation, comme la nouvelle et la seule véritable *franc-maçonnerie* du travail : ainsi se réaliseront la hiérarchie, l'ordre et la solidarité si péniblement cherchés par la science sociale. Pour être efficace, cette association doit être intime entre les travaux similaires. Elle remplace les corps d'arts et métiers; mais elle ne doit pas s'arrêter à la seule spécialité; elle doit entretenir un lien, moins intime, sans doute, avec toutes les autres spécialités, mais assez serré cependant pour former une sorte d'*assurance mutuelle générale, extraordinaire*, comme en cas de force majeure, d'un grand évènement politique ou physique, qui enveloppe dans ses désastres une branche entière de travail.

Une nouvelle et plus parfaite *institution de prud'hommes* se constituera infailliblement, et tous les différends auront peut-être pour *arbitres* le jugement des *pairs*, la sanction toute morale de l'opinion

des *corps de la localité*. Chaque travailleur qui voudra porter ailleurs son industrie pourra se fortifier d'une attestation, d'un diplôme, d'un certificat d'aptitude et de faits honorables ou distinctifs.

Et alors l'on verra peut-être tous les *bureaux* de chaque spécialité de travail correspondre avec les autres bureaux de la même nation; il y aura un *bureau central* sous la surveillance et l'auspice du gouvernement, par exemple, en France et en Angleterre pour la correspondance internationale. Par cette correspondance, chacun saura où sont les besoins et les offres en marchandises et en travailleurs : la cote des prix, la *mercuriale* de tous les points sera publiée et sera expédiée aux divers centres, etc.

Ainsi sera pourvu aux nouvelles exigences d'une sphère commerciale et industrielle infiniment agrandie.

Les *bureaux de placement* et *d'annonces* sont de nos jours l'indice de la nécessité de cette correspondance des divers états et des divers établissements.

Les prud'hommes, les caissiers, les administrateurs, les syndics, etc., des spécialités, seront choisis *par élection* : ils administreront sous la direction et le contrôle d'un pouvoir devenu franchement national et progressif.

Peut-être sera-t-il imaginé d'affecter dans la part d'impôts publics demandés à chaque profession une fraction aux *secours* et au *dégrèvement* en cas

de désastres ou de chômages, à peu près comme on fait déjà pour l'agriculture.

Alors on finira par constituer un journal, une publicité spéciale pour chaque spécialité industrielle dans chaque pays, et même dans les diverses nations actuelles.

Ce journal indiquera les endroits où l'on demande des ouvriers, où des ouvriers demandent du travail, les perfectionnements de l'industrie spéciale, etc. : il y aura une solidarité entre eux, une bourse, une caisse de retraite pour la vieillesse, pour les ouvriers devenus invalides par suite d'accidents, pour les veuves et les orphelins des corps spéciaux.

Par ce moyen les placements seront sûrs, l'offre et la demande en équilibre ; une certaine discipline sera en vigueur au profit de tous.

Que l'on imagine ainsi coordonnés, organisés, réglementés, les cordonniers, les chapeliers, les menuisiers, les tailleurs, toutes les professions de France, et celles de France en correspondance avec celles d'Allemagne, d'Espagne, non plus pour faire de la propagande plus ou moins radicale et hostile (car évidemment cette correspondance ne peut avoir lieu que sous les auspices et le contrôle direct d'un pouvoir social responsable), mais pour créer la richesse avec entente, et le bien-être de tous avec abondance et continuité !

En Prusse, dans les villes principales, un grand nombre de commerçants, parmi lesquels les *fabricants de tabac*, se réunissent en corporations : la

corporation entière ne représente aux yeux du gouvernement qu'une seule *raison* ou *unité sociale;* c'est pourquoi il l'impose *comme un seul individu*, et c'est à elle à répartir, dans son sein, l'impôt sur chacun de ses membres, selon l'étendue *variable* et *toujours appréciée* des affaires *libres* de chacun d'eux. Ainsi il se fait là une perfection rare de répartition ; car le taux auquel est imposé chaque négociant dépend de toutes les circonstances qui peuvent influer annuellement sur sa fortune : aussi, chaque année, le droit payé individuellement varie-t-il d'une manière sûre, quoique insensible parfois. Semblable expédient a lieu aussi pour la répartition des impôts dans plusieurs pachaliks de l'empire turc.

Certes, un *esprit de corps*, ainsi entendu, n'a rien qui aille contre la liberté la plus exigeante; et sans doute des associations de ce genre sont les véritables éléments de l'ordre et de la stabilité des États. Il semble même que des conceptions analogues, agrandies et combinées, interviendront aussi dans le mécanisme futur.

On simplifierait singulièrement le mouvement et l'économie matérielle, si les spécialités cherchaient à s'organiser pour se suffire à elles-mêmes, si, du moins, elles se faisaient collectivement solidaires, chacune dans tous ses membres, c'est à dire si elles se constituaient dans chaque localité en nom collectif ou raison sociale, unitaire, spéciale, tout en conservant à chacun la faculté et la liberté d'industrie. Ainsi il n'y aurait plus dans l'arène de la con-

currence que des spécialités collectives en présence, pour les transactions de toute nature; et, par exemple, quand il s'effectuerait un emprunt particulier, il aurait lieu dans la spécialité même, ou bien ce serait la spécialité qui ferait l'emprunt à une autre spécialité. Les spécialités similaires de localités différentes dans une même nation se grouperaient par centres plus ou moins grands.

La division du travail est encore mal comprise ; il semble que l'on cherche l'art de multiplier et de compliquer les rouages du mécanisme industriel et commercial, pour avoir motif et occasion de multiplier les charges et les fonctions, afin de donner à un plus grand nombre de générations nouvelles venues des moyens d'existence, sans pour cela agrandir le rayon d'action et l'intensité de production et de puissance totale de la société.

Or la véritable division du travail consisterait non seulement à fragmenter les états, les professions et les fonctions quelconques par spécialités, qui se reliassent et s'associassent, sur toute l'étendue de la nation, en se groupant et sous-groupant, quant à la solidarité et à la mutualité, comme les diverses parties qui composent le cadre d'une armée, d'un régiment, d'un bataillon, d'une compagnie, etc.; non seulement à établir une mutualité dans le malheur et pour les nécessités de la vieillesse, mais à établir dans chaque spécialité toutes les institutions qui répondent aux besoins de sa production, de son travail et de sa prospérité. Ainsi elle devrait avoir

non seulement une caisse de réserve et une cotisation pour les secours, mais une caisse d'épargne, une caisse d'escompte, un comptoir spécial de commandite, formés des actions ou de la cotisation telle quelle de chacun de ses membres, dans le but avoué de se faire son banquier à elle-même, son assureur à elle-même, son prêteur, son commanditaire, son créancier et son percepteur *à elle-même;* et cela, en attendant que les membres de chaque spécialité confondissent leur raison sociale; époque qui ne peut manquer d'arriver, et qui se trouverait grandement accélérée par cette disposition.

Ainsi nous louons fort qu'il y ait un comptoir spécial-général, avec ses succursales et dépendances ou comptoirs locaux pour chaque industrie, mais nous voudrions que les banquiers ne fussent autres précisément que les membres de cette industrie spéciale elle-même, se constituant comme nous l'avons dit. Sans cela, il arriverait qu'à jamais la séparation et l'anarchie actuelles des spécialités nécessiteraient et engendreraient une foule de fonctionnaires intermédiaires parasites, qui enlèvent le plus clair bénéfice de la production à ceux-mêmes qui y mettent leur travail, leur temps, leur talent et parfois leurs capitaux. Nous avons déjà vu, au chapitre de la consommation et à celui des banques, comment nos forces et nos moyens économiques modernes tendaient à cette simplification des rouages commerciaux, à cette élimination des parasites entrepreneurs, entrepositaires, revendeurs de tous étages,

capitalistes, prêteurs et escompteurs, etc., et nous en avons trouvé la raison dans l'association et dans toutes ses combinaisons, lesquelles sont essentiellement simplifiantes.

Cette organisation, si elle était quelque peu réalisée, aurait pour résultat capital de rendre à une foule d'ouvriers les produits de leur travail; par conséquent, de les délivrer des mains de l'usurier et des *locataires d'hommes*, de ces intermédiaires parasites, qui, intervenant entre le producteur et le consommateur, achètent aux premiers leur travail au plus bas prix, en revendent le plus cher possible les produits aux derniers, font la loi aux uns, parce que ceux-ci ont besoin de vivre au jour le jour, et la loi aux autres, parce qu'ils sont les seuls fournisseurs, et qu'il faudrait s'abstenir des consommations qu'on désire. Xénophon chez les Grecs, Caton chez les Romains, achetaient de nombreux esclaves, tout expressément pour les *louer* chèrement aux entrepreneurs; l'État lui-même faisait ce commerce très lucratif; d'autres achetaient et dressaient des esclaves aux travaux spéciaux pour les revendre ensuite bien exercés; ils exploitaient la race esclave comme on exploite des chevaux, comme on loue un capital transformé en maison, en boutique, etc. Or, de nos jours, il y a une classe d'entrepreneurs qui rappellent Xénophon et Caton : ils n'achètent plus la personne, l'ouvrier lui-même, mais ils achètent son travail; ils le font produire moyennant l'avance de quelques matières premières, d'un atelier ou d'un

établissement, et ils revendent, eux qui n'ont rien fait, les produits aux consommateurs et réalisent de très grands bénéfices. C'est l'art de prélever une dîme sur la sueur du pauvre, et rien de plus. Mais les esclaves de Xénophon et de Caton se sont affranchis ; ils sont devenus des salariés, c'est à dire, ils se sont loués pour leur propre compte, et non plus pour celui des Xénophon et des Caton ; ç'a été là un immense pas dans la voie de liberté ; mais, à cette amélioration naturelle, n'est-il pas permis et consolant d'espérer qu'il en succédera une autre non moins libérale, et que les salariés de tant d'entrepreneurs bénévoles, d'intermédiaires superflus, d'exploitants, enfin, produiront et vendront pour leur propre compte, fourniront directement leurs produits aux consommateurs ; et que la classe des intermédiaires parasites rentrera elle-même dans les rangs des producteurs véritables, dont elle n'eût jamais dû sortir, dont elle n'est sortie que par un abus déplorable, par une combinaison mauvaise de la division du travail, et contre les plus simples notions d'économie sociale (1).

(1) En parlant ainsi d'un certain ordre d'intermédiaires, nous n'avons pas voulu faire allusion à la classe des négociants et des commerçants qui remplissent un rôle essentiel dans le mécanisme industriel ; il y a plus, nous ne pensons nullement attaquer aucune classe, et rendre responsables les individus de ce qui est uniquement le fait de la constitution des choses sociales, qu'aucun en particulier n'a faite, que tous ont acceptée forcément, et dont tous aussi sont plus ou moins victimes.

Seulement, il nous semble qu'une fois éclairé sur le rôle qu'il remplit dans la société, sur l'obstacle qu'il met à l'amélioration du sort de

Cette organisation des spécialités nous parait donc féconde, et nul doute, elle le sera pour le siècle qui en a compris l'importance, et qui la porte déjà dans d'autres sphères non moins dépendantes de l'économie sociale. Le peu d'écoles spéciales et d'applications que nous possédons montrent cependant par leurs résultats l'influence qu'elles ont sur le progrès des diverses professions qui y sont enseignées. L'école polytechnique, les écoles d'application des ponts et chaussées, de l'artillerie, des mines, etc., l'école des arts et métiers de Châlons et celle de Chartres, les établissements d'agriculture de Grignon, de Roville, etc., sont des institutions modèles plus ou moins imparfaites encore, mais qui prouvent que les sociétés modernes sont entrées dans la voie que prescrit une saine économie sociale, et qu'il ne leur reste qu'à développer, propager et vulgariser. Grâce à ces améliorations matérielles, l'art de l'ingénieur et celui de l'agronome promettent non seulement de se transmettre intacts à une série indéfinie de générations, mais d'être augmentés et perfectionnés par chaque génération.

Multiplier ces établissements, subdiviser les spécialités et les localiser en autant de groupes distincts qu'il y a de modes d'activité dans le grand

ses semblables, sur l'inutilité de sa fonction, sur le peu de droit qu'il a à prélever un tel bénéfice, tout homme religieux doit s'efforcer d'abandonner ce rôle, de ne l'exercer désormais qu'autant qu'il irait de l'existence de sa famille, et que jusqu'à ce qu'il puisse trouver une fonction plus en harmonie avec les devoirs d'un vrai citoyen.

Google

atelier social; porter dans la hiérarchie et dans la graduation des études de chaque département de *l'université industrielle, agricole, manufacturière,* et *administrative,* une distribution et une économie analogues à celles de l'Instruction publique;

Rendre les degrés inférieurs et gratuitement accessibles à *tous*, et les degrés secondaires accessibles à l'élite des élèves des degrés inférieurs, et de même les degrés supérieurs à l'élite des degrés secondaires;

Tel est, sous une forme très générale, l'idéal, le type de cette amélioration capitale.

Mais il faut, même pour ne tenter que les premiers pas, octroyer généreusement à l'État les ressources nécessaires aux frais de premier établissement : c'est ce qui se fera avec entraînement et enthousiasme dès le jour où la majorité des producteurs comprendra toute la portée économique et politique de l'organisation de l'instruction professionnelle nationale.

Que la liberté du peuple, la sécurité des classes supérieures, la prospérité et la puissance de la nation en soient considérablement affectées en bien, c'est ce qui est incontestable :

D'abord, on voit tout aussitôt combien la rapidité dans l'exécution et la perfection dans la main d'œuvre s'en trouveraient augmentées pour toutes les industries; quelle chance de supériorité les produits nationaux auraient sur ceux des nations retardataires, chez lesquelles la masse des ouvriers serait encore

livrée à la routine; et à l'égard des nations qui nous avaient devancés dans cette organisation de l'instruction technique, les heureuses chances que nos industriels auraient de leur faire une concurrence honorable et profitable. De ce perfectionnement de la main d'œuvre nationale dans toutes les sphères, les chefs de l'industrie en général, les capitalistes et les propriétaires seraient les premiers à retirer le plus net et le plus gros avantage, et, à moins que leur indifférence pour le sort de l'ouvrier ne devînt de l'iniquité et de la cruauté, ils seraient en demeure de leur faire une plus belle part dans les bénéfices, sans pour cela diminuer en rien leur revenu accoutumé.

L'armée des travailleurs aurait gagné à cet apprentissage éclairé et méthodique le droit à un salaire plus généreux : car ils feraient mieux, davantage et plus vite; enfin ils produiraient à meilleur marché : ils y auraient trouvé une gymnastique intellectuelle salutaire, des connaissances pratiques variées, qui, les rendant, à la rigueur, propres à l'exercice de plusieurs spécialités, ou du moins aptes à se transformer, et à s'initier à la spécialité contiguë à la leur, les mettraient ainsi à l'abri des chômages, que l'application arbitraire et incessante de nouvelles machines apporte *ex abrupto* dans tous les rangs des travailleurs, en leur ravissant impitoyablement leur pain, et leur salaire avec leur profession.

On voit aussi combien cette affluence régulière

de chaque génération dans des établissements publics soumis à une direction unitaire, favoriserait le classement des capacités, la bonne répartition des activités spéciales selon les besoins des localités, des professions ou des branches d'industrie; combien surtout elle faciliterait l'équilibre et la pondération industrielle, en donnant les moyens de proportionner les fonctionnaires aux fonctions; les parents seraient instruits, renseignés exactement sur les trop-pleins ou sur les vides dans le personnel de telle branche, et ils pourraient en conséquence initier leurs enfants aux arts et métiers, aux fonctions et carrières industrielles ou administratives, qui, à un instant donné, offriraient le plus d'avenir.

C'est ainsi que, dans l'armée, on n'admet à l'instruction de chaque arme spéciale que ce qu'il faut de sujets pour maintenir chaque cadre au complet et le recruter à mesure des vacances; il en est de même dans les écoles d'ingénieurs, d'officiers du génie et des mines, de géographes et d'hydrographes, etc. Sans doute la nature des travaux libres de l'industrie civile n'admet pas cette précision dans l'économie des ressorts. Ici il y aurait une certaine élasticité dans le chiffre des concurrents admis à l'instruction; et même l'admission serait illimitée en certains cas pour les jeunes gens des familles aisées, etc.; mais on conçoit qu'en définitive l'intervention officieuse d'une institution publique nationale, les renseignements qu'elle publierait sur le personnel, sur les demandes et les offres, guideraient suffisam-

ment les intéressés et mettraient dans la distribution des fonctions un ordre et une clarté jusqu'ici inconnus.

Au sortir de l'apprentissage, les élèves de la classe ouvrière recevraient connaissance des localités où des artisans de leur catégorie sont demandés; ils sauraient quels prix courants du salaire et quelles circonstances les attendent ici ou là; ils auraient alors à faire choix : leur déplacement serait possible, car ils seraient assurés de trouver du travail à leur arrivée.

Nous pourrions grossir cette énumération des bienfaits que l'instruction professionnelle verserait sur la classe prolétaire; mais tout le monde les devinera.

Or ne sont-ce pas là de véritables constituants de liberté pour le peuple, des conditions de satisfaction, de bien-être et de sécurité pour l'ouvrier et sa famille, d'ordre, d'économie, de moralité pour tous?

Et cependant c'est d'une question de budget que dépend cette amélioration morale et politique : il n'est donc plus possible de méconnaître la vertu essentiellement *socialisante* de la *richesse matérielle* et des institutions dont elle est la condition absolue.

L'incurie de la société, à cet égard, tient à un étrange préjugé : on considère généralement la fonction d'ouvrier ou même de chef agriculteur, industriel ou commerçant comme n'en étant pas une; on suppose qu'elle n'exige aucune étude, aucun perfectionnement de méthode et de procédés; comme si la pratique d'un art quelconque n'exigeait pas à tous ses degrés au moins des notions de géométrie

et de mécanique, de chimie, de physique, de physiologie végétale et animale, etc.!

Nous nous contentons d'instruire de toutes ces choses, mais depuis peu seulement, les chefs directeurs des établissements, et nous laissons dans la plus épaisse ignorance la multitude, ceux-là même qui vont exécuter l'œuvre! Que dirions-nous d'un règlement militaire qui s'occuperait uniquement de former des officiers et qui négligerait totalement l'*école du soldat?* L'anarchie serait au camp et l'état-major serait impuissant; il commanderait des évolutions, des marches, des décharges qui ne seraient pas comprises; le moindre mouvement d'un régiment ferait un désordre affreux; le moindre des maux, ce serait de rester immobile et l'arme au bras, et, quand viendrait l'armée ennemie, parmi laquelle officiers et soldats connaîtraient la tactique, au moindre choc c'en serait fait. Eh bien! notre industrie manœuvre comme cette armée; son règlement est aussi sensé, et la comparaison avec l'industrie étrangère peut lui devenir aussi défavorable et aussi funeste. Nous formons des ingénieurs pour commander à des soldats *de l'industrie* qui ne savent manier leur instrument que par hasard et ne connaissent des évolutions industrielles que les préliminaires les plus simples.

De ces améliorations combinées du moral et du savoir des populations, par l'organisation du matériel de l'éducation et de l'instruction professionnelle, sortirait l'un des plus grands résultats que

puissent se proposer un pouvoir avancé et une société de chrétiens : l'égalité devant la loi, et l'extinction de la misère.

Dans les civilisations primitives, la réglementation que présupposent les mesures et les conceptions dont nous venons de parler est toute trouvée, toute constituée par le système de la *division en castes*, et par la subdivision des castes en familles ou tribus plus spécialement affectées à des particularités d'une même fonction ; là, on naît agriculteur, guerrier, prêtre, artisan, etc. ; cependant, à mesure que la civilisation avance, on voit cette réglementation se perpétuer au fond, mais devenir infiniment plus *élastique* dans la forme ; elle est *de fait*, mais elle est *indirectement* modifiée par l'opinion, par les mœurs et les usages : on impose des conditions de fortune, de capacité, de savoir, d'âge ; et *l'hérédité des professions* n'est plus de rigueur ; la *naissance* même n'est plus un titre suffisant.

A Rome, les clients, la classe moyenne s'affranchit du patronage des patriciens, mais les corporations subsistent : le fils du *curial* est *curial* ; ils ne peuvent pas quitter le sol. Les artisans ont leurs corporations où des conditions règlent l'élévation et les prérogatives de chacun ; ils sont en *solidarité* enfin ; il y a un *ordre* dans le mouvement industriel. Le moyen-âge agrandit et fortifie ce système des corporations, et il vient jusqu'à nous avec des imperfections qui nous donnent en horreur tout ce qui sent la réglementation et l'ordre.

Que faut-il en induire pour l'avenir? que l'horreur en subsiste à jamais et *quand même?* Assurément non : les prolétaires ne seront pas toujours dans l'abandon de toute protection charitable à cause d'un *quiproquo* sur la liberté; non, l'instruction, l'éducation, ce pain de l'ame, leur seront données gratuitement, et ils voudront les recevoir soit grâce à la volonté du père, soit par l'autorité de la loi sociale!

Et le pain du corps leur sera garanti par les *obligations* morales des centres d'industrie; et, alors, il se formulera probablement une réciprocité de services; ils seront CLIENTS, et la *raison sociale industrielle* sera PATRON, mais d'une manière large. Il y aura probablement des conditions d'exercice de professions et de degré de professions industrielles, comme déjà nous en avons pour beaucoup de professions libérales. Les avocats, les médecins, les instituteurs et professeurs, les notaires, les sages-femmes, subissent des *concours*, font *leurs preuves*, ont besoin de *diplômes*. Ces garanties se borneront-elles à ces professions?

Remarquons que tout cela se fait dans le sens et au profit de la liberté, mais d'une liberté régulière. Chacun est admis à la prétention, et la liberté d'industrie n'en existe pas moins. En effet, tout le monde peut être médecin, professeur, avocat, pharmacien, moyennant preuves de connaissances requises qui constatent l'aptitude à bien remplir les fonctions que l'on postule.

Il n'y aurait là rien d'illibéral, d'impossible, ni de déraisonnable; il n'y a aucune considération économique, puisée dans les nécessités du progrès des richesses, qui s'oppose à ce qu'il en soit de même pour être chef industriel, pour s'élever à un grade, à une liberté, à une franchise industrielle; de même qu'on réclame aujourd'hui une garantie de *cens* et qu'on en réclamera bientôt une plus ou moins directe de *capacité* et de *moralité* pour accorder la franchise électorale; car on sent enfin la convenance et la justice de faire ce que l'on appelle *l'adjonction des capacités*. Or, ces capacités, chacun le sait, se prouvent par des titres, des diplômes, des professions, par des antécédens, par des prérogatives antérieures qui impliquent l'aptitude des capacités adjointes, et le bon usage *probable* qu'elles feront de leurs droits pour l'ordre et pour le progrès de la société.

Toutes ces prévisions, qui ne sont peut-être que des hypothèses, peuvent paraître sans fondement, révolter même les esprits, par cette seule raison qu'elles ne sont pas dans les mœurs actuelles, dans l'habitude et la routine du siècle.

Mais, nécessairement, si l'avenir ne doit pas ressembler au présent, il faut bien qu'ils diffèrent en quelque chose; et, il est naturel que ce soit précisément dans les points qui paraissent le plus vicieux aujourd'hui.

Or, quoi de plus vicieux que l'état actuel de la concurrence et du laisser-faire illimité; d'un état économique qui produit des spéculations énormément

désastreuses, cupides, coupables, et l'agiotage *sur grande échelle*, que nous avons vu dans ces derniers temps en Amérique, en Angleterre, en Belgique et en France! d'un état économique, qui jette périodiquement sur la place publique des masses d'ouvriers sans travail, ou démoralisées, corrompues, sans culture aucune, sans la moindre sollicitude maternelle de la patrie, et à la moralisation, au soutien, à l'utilisation et à la direction desquelles l'*opinion* empêche encore la prévoyance sociale, les gouvernements de se consacrer, appuyés des moyens pécuniaires nécessaires!...

Il est impossible qu'il n'entre pas un élément organique nouveau et supérieur dans le mode nouveau du travail en grand et en commun; un élément qui donne vie et régularité à ce grand mécanisme, et qui harmonise tant d'intérêts, tant de passions en contact et en prétentions si diverses.

De même qu'il fallut une *charte des communes*, il faudra une *charte des ateliers*; de même qu'il fallut une charte qui réglât les intérêts et les droits des bourgeois et de la noblesse, qu'il fallut des jurandes et des maîtrises qui réglassent les droits et les devoirs des ouvriers du moyen-âge, il faudra aussi, tôt ou tard, une charte qui règle ceux des classes moyennes et des classes inférieures.

Or l'*élection* et le *jury* nous apparaissent, non seulement comme une des grandes formes politiques à venir, mais comme des combinaisons heureuses, destinées à s'introduire un jour, avec des modifica-

tions, dans *les relations économiques*, et à être l'un des paragraphes de la nouvelle charte de l'industrie et du travail.

Peut-être sont-ils appelés à remplacer, dans la sphère du travail, les anciennes institutions de garantie et d'ordre connues sous le nom de maîtrises et jurandes, ainsi que la réglementation stricte des corporations. Peut-être seront-ils substitués à ces formes impitoyables et immobiles, attendu leur forme essentiellement progressive et flexible, présentant autant d'avantage pour la liberté et le progrès industriels que celles-là en présentaient pour la stabilité, la routine et le *statu quo*.

Déjà l'*élection* et une *espèce de jury du travail* économique se trouvent passés en fait et en habitude dans la constitution des sociétés anonymes et des sociétés en commandite par petites actions, sous la forme d'*assemblées générales* d'actionnaires, de *délibérations* à la *majorité* des voix, et de conseils *élus*, chargés de surveiller et de contrôler les opérations de l'établissement, et de *nommer* à la gérance et aux emplois, d'après le *vu* des titres des candidats.

Or tous ces germes imparfaits se développeront et deviendront une forme complète, organique, générale : c'est ainsi que se prépare tout ce qui doit vivre et durer. Les jurandes et les maîtrises n'ont pas d'autre origine ; et celles-ci recevront prochainement une organisation plus avancée encore dans l'esprit de réglementation publique, et de garantie pour les inté-

rêts des ouvriers comme pour les intérêts des actionnaires.

Toutefois il ne faut nullement s'attendre à une organisation systématique et *ex abrupto* vraiment régulière des ouvriers : ce sera une œuvre partielle, successive, fragmentée comme tout ce qui est l'œuvre du temps et de la volonté libre des co-intéressés.

Il y aura partout, en l'Europe, des retardaires, des opposants; il y aura des combinaisons très variées en forme et en degré du même principe de participation, de réglementation et de solidarité.

Toute autre manière de procéder indiquerait quelque violence, quelque procédé expéditif à la manière gouvernementale d'une théocratie; tandis que la moralité, l'intérêt mieux compris de tous, la force des choses enfin, doivent seuls intervenir comme éléments organisateurs et conciliateurs.

LES CLASSES MOYENNES ET LES ARISTOCRATIES.

Comment les classes moyennes verront s'augmenter graduellement leurs rangs de tout ce qu'il y aura de prolétaires méritants. — Conditions de cette accession. — Rôle véritable et devoirs de la classe moyenne en Europe. — Une nouvelle aristocratie héréditaire et *factice* est-elle probable? — Quelle sorte d'aristocratie est désormais possible ou légitime. — Les peuples vont se constituer pour le mouvement en avant. — Que ce régime est incompatible avec celui d'une aristocratie à l'antique. — En quoi une aristocratie peut être utile. — Qu'il existe une aristocratie de fait à l'heure qu'il est, en France. — Comment cela se fait. — Raisons d'être des aristocraties dans le passé. — Que si les éléments constitutifs des sociétés sont toujours les mêmes au fond, ils se modifient singulièrement dans la *forme*. — Comment se forment les aristocraties. — Les priviléges du sang et de la naissance sont-ils passés ou passeront-ils sans retour?

Nous avons pu constater précédemment combien les chefs des grands établissements, en France, en Angleterre, aux États-Unis et en Prusse, faisaient de louables efforts pour moraliser et éclairer leurs ouvriers, et pour adoucir leur sort. Tous commencent à comprendre qu'ils doivent, dans leur intérêt propre, les considérer comme des *pupilles*, et exercer auprès d'eux un patronage dégagé de toute prétention aristocratique, dicté seulement par une noble impulsion et au bout duquel l'ouvrier sente la *charité* et la *fraternité*. Ceci nous indique quel est le

sens social, quel doit être le rôle d'une *classe intermédiaire* libre et politiquement active.

Par tout l'ensemble des influences que nous avons reconnues aux inventions économiques modernes, il demeure évident qu'elles auront pour effet de recruter un grand contingent de populations prolétaires, la partie la plus saine, la plus méritante, pour la faire entrer dans les rangs de la classe intermédiaire ou moyenne.

Cette classe moyenne, dans chaque nation, doit être et sera le point de mire, l'ambition de toute ame de prolétaire qui n'est point viciée. Le sacrifice, la bonne conduite, le travail, la bonne volonté enfin, voilà les conditions : les moyens sont partout, dans les événements et les faits, dans l'atelier, dans l'école, sur la scène des actions et des vertus civiques; partout où il y a place pour un dévouement, pour une tâche difficile, pour une supériorité ou une perfection relative, pour l'activité, l'énergie et le courage!

Et ils ne peuvent songer à murmurer, à cause de si dures conditions; car, si après six cents ans la classe moyenne en Europe et surtout en France en est arrivée là, c'est qu'elle l'avait, en général, mérité : elle s'était efforcée de travailler, de produire, de s'éclairer, de pratiquer les vertus civiques et privées, l'ordre, l'économie, la prévoyance; elle ne s'était pas contentée d'invoquer les préceptes *égalitaires* de la morale chrétienne; elle s'efforçait surtout de la pratiquer dans son entier; et c'est là,

bien plus qu'autre chose, le secret de son élévation et de sa prospérité.

Depuis, la masse du peuple en Europe suit le même développement : à mesure qu'il se fait des hommes sages, économes, laborieux, actifs, dans son sein, la classe moyenne s'y recrute, et le nombre des prolétaires diminue ; l'on peut donc prévoir un *contingent* nouveau, considérable, dans l'ère économique qui s'ouvre.

Dès qu'il n'y a point d'autre manière de s'émanciper, la destinée de l'ouvrier est entre ses mains. Plus dénué, plus délaissé, plus ignorant, possédant moins de loisirs, il a plus d'efforts à faire, d'obstacles à vaincre, de privations à s'imposer ; mais aussi, il a devant soi pour récompense un bien proportionné, la conquête de la liberté, de la science, le mérite auprès de Dieu et la destinée de ses propres enfants !

Cette classe moyenne, intermédiaire entre le superflu et la privation, n'est point, à vrai dire, une classe : elle est une lice, un concours pour tous ; du moins, elle est sans remparts, ni barrières. On peut la gagner, la mériter ; mais on n'y a pas plus droit que l'athlète n'en avait à la couronne des jeux Olympiques, avant la lutte, le pugilat ou la course. Mais aussi, nul ne sera repoussé par voie d'élimination légale, par des priviléges. Inutile d'y songer ! Loin que les classes intermédiaires puissent s'inféoder des avantages de position, qu'elles ont précisément obtenus par la liberté, elles doivent se concevoir, et elles se concevront, il le faut, pour but

élevé, le rôle d'initiateur, de protecteur, d'émancipateur des classes inférieures, en leur facilitant l'éducation et les lumières, le travail et l'épargne. La puissance politique active dans chaque nation européenne leur est vraisemblablement dévolue, en grande partie, dans l'avenir. En agissant ainsi que nous venons de le dire, elles auront légitimé le *fait* de cette puissance; elles l'auront fait passer en *droit*. Car le droit social et politique a toujours été octroyé et le sera toujours à qui remplit une fonction de dévouement et de perfectionnement général, à qui humanise la foule : il a toujours été contesté et refusé, ou retiré, à qui se contente du rôle d'égoïsme, de la part avantageuse de sa fonction, à qui en prend le bénéfice et non les charges.

Or les charges, pour les classes intermédiaires en Europe, consistent dans un rôle analogue à celui que nous venons de leur assigner.

Si elles le prennent, elle tiendront lieu d'un élément, d'une classe qui jusqu'ici a paru essentielle au bon fonctionnement du mécanisme social, à la stabilité, à la pondération de la liberté et de l'autorité dans toutes les sociétés du passé, et qui aujourd'hui fait à bon escient et à bon droit l'effroi des démocraties européenne et américaine. Nous voulons parler d'une aristocratie héréditaire ou viagère, d'un ou de plusieurs corps privilégiés, d'une nouvelle espèce de prérogatives et d'avantages auxquels chacun serait censé pouvoir prétendre. Cette institution nouvelle est-elle probable?

Notre sujet comporte cette question ; car, puisque les influences matérielles que nous étudions conduisent à l'ordre et font naître tant de motifs pour une réglementation quelconque du travail et des sociétés de tout genre, il est difficile qu'elles ne fassent pas remuer les cendres du passé à cet égard.

Sans doute, on doit reconnaître qu'il faut une certaine aristocratie de tempérament et d'éducation, une certaine largeur d'existence et de puissance, une atmosphère plus élevée que celle de l'égalité grossièrement démocratique et que celle de la fastueuse et épaisse existence des *parvenus*, pour s'inspirer des raffinements heureux qui font que le beau, le goût, les arts libéraux progressent sans cesse dans une société.

Mais il n'est pas aussi certain que cette aristocratie se donne uniquement par une transmission non interrompue de la famille, du sang, par des alliances *choisies* et par les traditions séculaires d'une sorte de caste. Surtout l'histoire conteste que cette *aristocratie du bon ton* puisse également favoriser et respecter les intérêts plus élevés du juste, du bon et du bien ; elle conteste que les aristocraties du passé aient jamais contribué grandement à ce quadruple progrès. Il est peut-être bien plus certain qu'elles y ont été souvent un obstacle. Tout au plus, le *luxe* mauvais ou mal entendu qu'elles ont toujours pratiqué a pu influencer les développements et la splendeur de l'industrie moderne ; mais on ne peut consentir à faire reposer la nécessité d'une telle ins-

titution sur une si mondaine et si faible considération. Le luxe et les beaux-arts sont très possibles avec une classe intermédiaire qui crée elle-même ce luxe pour en jouir, et d'où sortent d'ailleurs à chaque instant des fortunes acquises qui vont se reposer et jouir.

Néanmoins l'avenir que préparent et qu'influencent nos véhicules économiques, en donnant la puissance politique aux illustrations intellectuelles, industrielles et morales, au mérite, aux services et au talent, pourrait faire prévoir la formation d'une aristocratie composée uniquement de ces éléments, qui se recruterait invariablement dans les rangs libres et accessibles à tous de la masse des industriels, des savants et des artistes nationaux. Qu'un homme parti du plus bas étage des rangs, des fortunes et des positions sociales, arrive et puisse s'élever successivement par son énergie et sa puissance propre, et un peu aussi par les heureux *hasards* de la vie, au sommet de la hiérarchie sociale, et qu'il aille utiliser sa maturité, sa vieillesse dans les rangs des législateurs et des grands corps politiques actifs, et représenter dans les corps d'état les intérêts de la *spécialité* qu'il aura *jadis* contribué à améliorer ou à illustrer.... Nous croyons que c'est là un état tout à fait normal et nécessaire dans une société constituée pour le travail, pour le progrès industriel et la création des richesses, pour la liberté et l'égalité, pour le règne du mérite, de la science et du talent!

Or il est visible que l'avenir de l'Europe se dessine déjà en ce sens, d'une manière frappante.

Mais que *l'immobilité* et *l'exclusion* viennent de nouveau s'asseoir aux portes de ce Panthéon vivant des triples illustrations, récompensées de leurs services par la puissance, par les dignités et les prérogatives de législateurs, c'est ce que nous ne pouvons lire dans les sentiments ni dans les faits actuels de l'Europe et du monde.

Il est d'ailleurs très probable que, tant que cet élan vers la création et l'activité durera (et il durera des siècles, puisqu'il fera le tour du monde), les peuples se constitueront pour le *mouvement* en avant, c'est à dire qu'ils rendront la mobilisation des fonctions, des fortunes, des positions et des rangs, aussi variable, aussi flexible que possible, et qu'ils prendront le contre-pied des institutions d'autrefois, lesquelles visaient non seulement à la stabilité et au repos, mais à une immobilité pesante.

Donc, les substitutions, les fonctions héréditaires, les combinaisons tendant à la réglementation du travail à l'instar des corporations, des maîtrises et jurandes du moyen-âge, se déferont partout où elles existent, et elles ne pourront se transformer ou se refaire, même avec toutes les modifications que conseille et suggère l'esprit nouveau, que dans les pays qui se seraient affranchis de ces entraves du moyen-âge à tous égards.

Le *patronage*, s'il revient, ne sera renouvelé qu'après que les mœurs, les institutions et le mécanisme industriel seront totalement transformés par la force des choses, et qu'ils seront basés sur le

travail et la paix. Alors ces mêmes mœurs, ces mêmes mécanismes, ces mêmes relations, suggéreront naturellement une systématisation générale, dont l'opinion se fera la conservatrice jalouse, et que la loi n'aura besoin que de sanctionner.

Beaucoup de bons esprits trouvent qu'une société qui n'a point d'aristocratie est comme un homme sans tête. Cela serait vrai, s'il fallait entendre par là que les *meilleurs*, les plus capables, ne sont pas en général aux sommités de la science, de l'art, de l'industrie et du gouvernement, qu'ils n'y sont pas amenés par le mécanisme régulier et par le mouvement normal de l'activité sociale, enfin par la tendance des mœurs et de l'opinion.

Or, à l'heure qu'il est, le cas général, c'est que la capacité se fait jour; c'est qu'il y a aristocratie de fait avec toute la stabilité désirable, c'est qu'il y a hiérarchie par trop réelle, de haut en bas, en ce sens que les familles des puissants sont *assez favorisées* pour que les fils succèdent à la bonne position des pères, mais qu'ils ne le sont point assez à la rigueur pour qu'ils ne puissent sortir de l'aristocratie de *fait*, s'ils en deviennent par trop indignes de *droit*.

C'est que la généralité des citoyens des classes inférieures héritent *assez* de la position de leur famille pour qu'il soit vrai de dire qu'ils sont *classés*, et *pas assez* pour qu'ils ne puissent sortir de leur rang et s'élever s'ils en sont dignes.

N'est-ce pas là une transformation trop imparfaite et trop peu avancée encore de l'aristocratie

héréditaire, immobile, transmissible de droit et à jamais? La magistrature, l'université, la guerre, etc., n'offrent-elles pas encore, *de fait*, les avantages de l'hérédité des charges et de la sécurité que cette hérédité offrait au sentiment de famille sans en avoir les inconvénients? n'est-ce pas toujours le même *fait, plus* l'élasticité nécessaire de nos jours?

D'ailleurs le sentiment de famille tend plutôt à s'élargir qu'à se rétrécir : il est mieux entendu; on *aime autant* ses *chers enfants*, on les aime davantage; mais on le fait autrement, parce qu'il est inutile *d'aimer* de la même façon, ou que plutôt il est positivement utile d'aimer d'une autre manière.

En réalité, une institution qui s'est renouvelée constamment à travers 3,000 ans d'histoire semble avoir en sa faveur une grande chance de perpétuité et de légitimité. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on peut démontrer que les sociétés humaines ont un cadre dont elles ne peuvent sortir sans cesser d'être, et qu'il est pour elles toutes des *éléments constitutifs* aussi essentiels à leur formation et à leur durée que les nerfs, la respiration et l'air sont essentiels à la vie de l'homme. Mais il faut s'entendre : ces éléments restent les mêmes au *fond*, tout en se modifiant dans la *forme*. Le despotisme d'un Néron, c'est du pouvoir tout comme l'autorité spirituelle d'un pape; mais quelle différence! La puissance armée de Napoléon, tout comme la force légale du président des États-Unis; mais quoi de moins ressemblant!

La polygamie, la polyandrie sont des formes du principe constitutif qui règle les rapports des sexes et qui constitue la famille, tout comme la monogamie chrétienne; et pourtant, quoi de plus dissemblable! De même pour les aristocraties.

Quel est le sens de l'aristocratie? certes ce n'est pas le *sentiment de famille* qui l'a fait instituer: c'est d'abord la nécessité de l'ordre, le besoin de transmettre régulièrement les forces, les fonctions et les charges sociales; c'est ensuite le besoin de récompenser le mérite, les services, les illustrations: comment sans cela s'expliquer les castes et les tribus, et l'hérédité des emplois les plus infimes comme des plus élevés? Certes, ce n'était pas pour complaire au sentiment de famille qu'on forçait en Égypte un fils d'artisan, de cultivateur à continuer la profession de son père. Si l'on remonte à l'origine d'une aristocratie quelconque, on la voit correspondre au berceau et au développement d'une religion ou d'une société nouvelle. Si cette société est vraiment nouvelle, créée par une croyance nouvelle, ce sont les prêtres qui d'abord forment *l'aristocratie spirituelle;* puis les guerriers qui ont fait triompher la religion et qui la défendent forment l'aristocratie *temporelle* : privilége qu'ils n'obtiennent qu'à la condition de supporter des *charges* très pénibles.

Si c'est purement une société qui se transforme par la conquête, alors l'aristocratie est toute temporelle, et c'est encore moyennant protection et défense; c'est à dire qu'on a des priviléges et, en même

temps, des charges, ou plutôt ces priviléges à cause de ces charges. Un but est donné à atteindre : tous ceux qui assurent ce but et qui en sont les principaux instruments sont privilégiés. Des deux côtés, néanmoins, l'hérédité a lieu, mais pourquoi? parce que les sociétés ne sont point assez avancées pour que *de tous les rangs* de la nation puissent sortir des hommes qui assurent ou qui fassent avancer ce but : ce que l'on a de mieux à faire alors, c'est donc de s'assurer que le fils soit instruit par le père; qu'il hérite de ses fonctions, comme il est probable qu'il hérite de ses sentiments et de ses goûts. D'ailleurs un père pourrait-il souffrir que son fils descendît dans la misère et dans les états les plus pénibles, alors qu'il y a un abîme entre l'aristocratie et le peuple? Ajoutez ensuite la *raison des plus forts*, le sabre des vainqueurs, et vous aurez sondé les bases diverses de toute aristocratie.

Mais aujourd'hui, de plus en plus sous l'influence efficace de forces, de moyens, d'un milieu, si propres à faciliter à tous le développement et l'aisance, et à ouvrir des carrières fructueuses pour toutes les aptitudes, un père a la presque certitude que son fils, ne soit-il pas son successeur, n'en restera pas moins avec quelque volonté, à un degré de l'échelle sociale peu inférieur au sien. Quant à succéder à ses fonctions, cela n'est plus permis qu'autant qu'il y soit apte; et, si cela était encore possible, cela serait inique. De deux choses l'une : ou la généralité des fils d'une génération d'hommes,

placés, en un instant donné, à la tête de la société dans les arts, les sciences, l'industrie et le gouvernement, seront capables et dignes par leurs œuvres et leur savoir de succéder au lieu et place de leur père; et alors le principe social, qui veut que les meilleurs soient les premiers, consacrera la filiation héréditaire et ainsi de suite; ou la généralité sera incapable et indigne, et alors il sera *bon*, et de la plus sainte nécessité, qu'ils descendent où les appelle leur force, sous peine que les sociétés ne soient guidées de nouveau que par le hasard de la naissance; ce qui est désormais inique, inadmissible, impossible.

Notez bien que le fils d'un homme puissant ou capable a toutes les chances de réussir, qu'il a sur les individus nés dans les rangs inférieurs les plus grands avantages; car, si nous admettons que tout homme capable, supérieur, reçoive de l'État de forts appointements, il lui est possible d'en consacrer une partie à l'éducation de son fils.

Probablement dans l'avenir si un homme illustre, un homme qui aura rendu des services signalés à la nation, meurt pauvre, sa famille sera indemnisée et recevra les moyens de gagner un rang analogue à celui du père, par l'étude et par la poursuite d'une carrière. Ce que l'hérédité permettait de faire, on le permettra peut-être indirectement par les pensions nationales publiques, et le sentiment de famille pourra être encore satisfait suffisamment par ce moyen.

Il n'est donc pas probable, autant que le présent permet de conclure pour l'avenir, que les nations libres et industrielles recourent à l'hérédité sous le régime nouveau ; que, si le sentiment de famille d'un petit nombre seul s'y oppose, les nations passeront outre ; que, si ce sentiment est le trait distinctif de la nation entière pour un temps donné, alors force sera d'y obéir ; mais l'avenir plus reculé n'est pas là.

Cependant on peut désirer, dira-t-on, une aristocratie héréditaire pour fortifier une royauté héréditaire. Une aristocratie ne fortifie que rarement et que pour un temps une royauté ; elle l'ébranle le plus souvent, à moins qu'elles ne soient réunies toutes deux contre le peuple ; mais qui, parmi un peuple libre, voudrait une hérédité au prix de l'esclavage et du despotisme?

Une royauté se fortifie par l'adhésion libre du pays ; et cette adhésion est la suite naturelle du bon usage de ses attributs, du bon emploi de la puissance qui lui est remise.

Degré d'aisance du grand nombre dans le milieu économique futur. —Y aura-t-il toujours de la misère parmi les hommes?—L'obstacle au mieux n'est pas uniquement dans l'égoïsme des riches. — Y aura-t-il toujours une *queue* de la civilisation? — A quelles conditions la richesse est légitime et désirable pour les sociétés et les individus. — L'exagération du culte du siècle pour la richesse, expliquée et justifiée à quelques égards.—Quelles sont les conditions de bonheur et de dignité pour l'homme. — La misère. — L'aisance.— Importance des soins hygiéniques dans la première enfance.—Dans quelles classes se trouvent la gaîté et la santé. — Progrès probables de l'hygiène publique sous l'influence de nos agents économiques.

Si la proportion plus grande, la distribution plus équitable faite au salaire, est ainsi sollicitée par des motifs si divers et si puissants, et si la richesse nouvelle et incessamment croissante que les chemins de fer vont contribuer à créer et à faire circuler vient encore ajouter d'ailleurs au bien-être général, et faciliter d'autant la bonne volonté des classes dont cette grande opération dépend en partie; si, d'un autre côté, tant d'individus, parmi les classes laborieuses, en Europe et aux États-Unis, capitalisent déjà, ou peuvent capitaliser moyennant prévoyance et tempérance, combien le nombre n'en sera-t-il pas augmenté, lorsqu'un salaire plus généreux, plus constant et presque garanti viendra les

mettre bien au dessus du strict nécessaire, et que des combinaisons philanthropiques y ajouteront la *réserve* pour les accidents majeurs de la vie !...

Les classes nombreuses ayant plus de prévoyance, tenant au bien-être que leur promettent leurs épargnes et leurs actions dans les associations, pulluleront moins; la population croîtra moins disproportionnément avec leurs ressources. Certes, il y aura encore des prolétaires, mais en petit nombre, et la forte impulsion donnée au travail et à la production les portera naturellement vers de nouveaux débouchés d'activité, où ils trouveront, à peu près toujours à temps, à se créer un avenir : on défrichera, on desséchera, on émigrera, on colonisera : car la terre veut être peuplée; car, pour produire, pour suffire à la consommation de tous, force sera de demander aux terres incultes de riches moissons, et aux mines, aux carrières, des matières premières, du combustible, etc.

On ne verra plus des masses de malheureux ouvriers comme en Angleterre, en Irlande, et même en France (Nord). L'ouvrier tiendra moins au préjugé du pays natal; il ira chercher le bien-être partout, et il aimera mieux le bonheur *à l'étranger* que la misère sous le clocher qui l'a vu naître.

Le capital étant accessible à tous, par l'ordre, par le travail et l'économie; presque tous ayant reçu l'instruction et l'éducation et une profession, tous auront l'existence sauve; et ceux que les infirmités ou les maladies atteindront trouveront certainement

d'amples secours, soit dans les caisses de réserve des établissements industriels, soit dans la charité publique, laquelle, avec les richesses et les impôts qui viendront à l'État, pourra être établie sur un large pied.

Le grand nombre sera consommateur, non plus seulement de pain, d'eau-de-vie, de pommes de terre et de fromage ou de charcuterie rare et malsaine, et de bière grossière, et de haillons sales, et de chaumières ou cabanes infectes, humides, asphyxiantes ; mais consommateur d'objets *confortables*, à un degré analogue à celui de la classe moyenne d'aujourd'hui ; et logé, vêtu comme on l'est dans une aisance honnête, avec une conduite réglée.

Évidemment, l'aisance générale sera une réalité et gagnera rapidement jusqu'au dernier ban des populations, jusqu'à celles qui croupissent dans une misère héréditaire, dans le bas-fond honteux des sociétés modernes. Oui ! elle ira chercher la dernière nudité, rassasier le dernier affamé, rendre l'énergie, l'amour du travail, et le sentiment de dignité personnel au dernier mendiant !... Oui ! si l'imprimerie affranchit chaque jour l'esprit de l'ignorance, la vapeur et les chemins de fer vont, chaque jour, affranchir le corps de la misère ! Et ces deux découvertes, en assurant le développement intellectuel, le bien-être et la moralité du grand nombre, prépareront incessamment à l'humanité les plus belles destinées !

Mais hélas ! n'exagérons rien, pas même l'espoir de la perfection ; car, malheureusement, il ne faut

pas s'attendre à voir l'influence des innovations matérielles les plus salutaires aller jusqu'à tarir toutes les sources de la misère.

Il y aura de la misère tant qu'il y aura des paresseux, des imprévoyants, des dissipateurs; tant que la charité la plus évangélique, tant que la solidarité la plus intime et la plus vigilante de part et d'autre ne viendra pas couvrir tous les désastres, fermer toutes les plaies, soulager toutes les infirmités, et ne préservera pas tous les intérêts individuels des cas de force majeure, des catastrophes de la nature, et des misères propres de notre humanité! Mais cette solidarité ne peut pas être obligatoire, ni légale, car elle entraînerait à la paresse, à l'abus : ce serait une prime à tous les vices.

Chacun en ce monde est chargé de sa destinée : sans contredit, il faut qu'il trouve aide et protection dans le milieu social, mais non des lisières maternelles. Il n'y a que la famille qui puisse assurer le pain quotidien à tous ses enfants indifféremment, et l'on sait combien d'enfants gâtés abusent de ce dévouement paternel; mais dans une société, il y aurait les exigences de l'enfant gâté, sans l'affection tendre en retour.

La société n'a point un patrimoine acquis ailleurs à offrir à ses membres; elle attend d'eux tous, au contraire, la richesse, les lumières, la moralité qui la font puissante et heureuse.

Ce que la prévoyance sociale et la majorité des hommes se proposent, ce n'est donc nullement d'as-

surer un *minimum* d'existence à ses membres, quels qu'ils soient, paresseux ou actifs, vertueux ou immoraux, dissipateurs ou économes, cela n'est ni praticable, ni désirable; mais tous doivent chercher et tendre effectivement à constituer un *milieu* où l'homme de *bonne volonté* puisse vivre, se développer et arriver à l'aisance. Tous sont appelés, et cependant il y en a encore bien peu d'élus.

Or, il faut le dire, l'obstacle est presque autant dans l'immoralité de ceux qui n'ont pas que dans l'indifférence impie et l'égoïsme ignoble de la plupart de ceux qui ont. Car il ne suffit pas que les classes élevées aient de la générosité, il faut encore que les classes inférieures fassent justice de leurs habitudes, de leur brutalité, de leurs prétentions impétueusement radicales et nivelantes.

Les passions des masses sont donc tout aussi funestes à leur amélioration que celles des classes riches. On demande pour elles, et elles-mêmes demandent des sacrifices aux riches en leur faveur; mais c'est à elles à faire les plus grands, sinon les premiers. Avec leur ignorance, leur intempérance et leur entêtement, elles seraient même incapables de profiter durablement de ces sacrifices d'autrui.

En ce qui regarde le petit nombre des générations éternellement abâtardies qui font le côté désespérant de l'état de société, il est à craindre, le progrès de la richesse devançant relativement celui des lumières et de l'éducation du cœur, des vertus de tempérance, d'économie dans la masse, que chez les na-

tions qui sont encore peu civilisées, et s'émancipent à peine de la misère, le surcroît de population appelé par ce développement prématuré ou exagéré de la richesse, ne demeure en dessous des exigences de son bien-être et de la civilisation, et ne fasse consister ses plaisirs à pulluler et à élever une plèbe grossière, malheureuse, ignorante, active peut-être, mais corrompue, et ne voyant que le présent.

Certes, on peut supposer que l'extrême inégalité de richesses se reproduise un jour, qu'il y ait à jamais des paresseux, des dissipateurs d'un côté, et de l'autre, des thésauriseurs, des hommes avares, vigilants, qui les dominent.

N'y aura-t-il pas toujours une queue de la civilisation, composée de gens ignorants, misérables et pervers? A mesure que la classe aisée augmente, la population n'augmente-t-elle pas aussi, et de manière à recruter pour la classe malheureuse autant d'individus qu'il en est passé dans les rangs de l'aisance moyenne?

Tout cela dépend de chacun et de tous. Les hommes peuvent rétrograder jusqu'à une certaine limite, en fait de savoir, de moralité et de bien-être; ils peuvent se plonger dans toutes les ténèbres de l'enfance des sociétés, s'entr'exterminer; mais il est une borne qu'ils ne peuvent dépasser, et où la Providence doit les ramener fatalement dans le progrès; sans cela, il n'y aurait pas une *loi;* il n'y aurait pas de raison pour que les choses se passassent d'une façon plutôt que d'une autre, ou l'attribut divin de souveraine

bonté ne serait plus compréhensible pour l'homme.

Or la loi parait être, d'après l'histoire entière, un progrès fatalement imprimé à l'humanité en masse, et librement servi ou combattu par chaque individu pris séparément; du moins, c'est la seule explication compatible avec la coexistence de deux faits en apparence contradictoires : le libre arbitre individuel devant un bien et un mal acceptés par la conscience générale, et la fatalité qui confond, subalternise et emporte toute volonté et toute puissance d'homme.

Quant au plus prochain avenir de la généralité des hommes et des sociétés en Europe, nous l'avons dit.

La vapeur, avons-nous ajouté, affranchira le corps de la misère : et, par là, nous avons cru voir se fermer en grande partie la plaie chronique la plus profonde des sociétés.

A cet égard, il est permis d'affirmer que l'âge d'or est devant nous : c'est l'ère de la richesse qui s'ouvre; mais la richesse est-ce un élément légitime d'un âge d'or bien entendu? la richesse, le luxe, sont-ils licites, ou, du moins, jusqu'à quel degré le sont-ils?

Il suffit de considérer à quelle condition l'esprit de l'homme fonctionne, et ce qu'il est dans la misère.

Il ne faut pas se le dissimuler : les forces motrices stables et locomotives à la vapeur agissent comme une prime à l'effusion des désirs. Mais il faut enfin

le reconnaître : la plus sublime prescription qui soit donnée à l'homme, la fraternité, la charité, commande et comporte la satisfaction des besoins du prochain, et le dévouement religieux n'a même plus de raison d'être si l'on n'admet pas implicitement la légitimité des besoins, et des désirs de bien-être dans les masses. En effet, il n'y a point de lumières, d'éducation, d'études, de témoignages affectueux et de sacrifices possibles, si l'on admet comme principe social la pauvreté permanente et la privation des biens matériels.

La moralité ne résulte pas absolument des machines à vapeur ni de la bonne distribution des richesses, non ; mais leur application mène à des combinaisons qui font naître cette moralité et qui favorisent la tendance instinctive des hommes à obtenir une plus équitable distribution ou leur facilitent la création plus abondante des biens, qui leur manquent.

Un solennel et imposant anathème, mais absurde, mais exagéré, a été jeté dans le moyen-âge, il y a je ne sais combien de siècles, contre les besoins du corps, contre le bien-être, le développement de l'industrie et l'accroissement de la richesse.

La morale chrétienne prescrivait la modération et la subalternisation des besoins matériels; des interprètes égarés en prescrivirent l'abstinence, en défendirent en quelque sorte la satisfaction : d'un précepte sage et rigoureux on fit une superstition.

Voici dix-huit cents ans à peu près employés uniquement par les apôtres de la parole évangélique à répandre, à faire enseigner, à prêcher, à moraliser les individus. Cette tâche était nécessaire (elle le sera toujours) et devait précéder toutes choses; car comment parler de s'enrichir mutuellement à des hommes qui ne concevaient pas encore qu'il fallait respecter l'existence les uns des autres, à des hommes forts d'iniquités, de violence et de guerre, en présence d'une foule inerte qui n'avait plus le sentiment de ses droits, ni la force de les faire respecter ou de les revendiquer par le sacrifice.

Mais, aujourd'hui, si l'œuvre de moralisation doit à jamais se continuer vigilante, infatigable et pure, le moment d'une création abondante de biens matériels, en vue d'une diffusion généreuse de l'aisance parmi les pauvres, ces brebis favorites de l'église, ce moment est venu. A la pratique séculaire d'une aumône mal entendue, il faut substituer le travail productif qui procure à chacun des ressources suffisantes; il faut que l'aumône se transforme pour tous en *salaire*, sauf pour le malade, pour l'enfant, le vieillard et l'infirme qui recevront de la munificence nationale tout ce que ne leur pourront point donner leurs ressources propres ou celles de leur famille.

Au fond, ce ne sont pas seulement les lumières et les préceptes, ni même les sentiments sociaux qui manquent : ce sont aussi les moyens *matériels*.

Nul ne songe sérieusement à exploiter son sem-

blable par droit du plus fort; en général, on cède toujours aux passions égoïstes, mais on ne cherche plus à les justifier.

Ce n'est pas la richesse qui est un mal, c'est l'abus qu'on en fait; mais, pour en empêcher l'abus, nul ne songera à en empêcher l'usage. Voilà pourtant à peu près à quoi, par une inconcevable déviation de l'esprit du christianisme, a abouti la pratique catholique vulgaire, et ce que son clergé conseille encore volontiers. Le paupérisme, en Italie et en Espagne, en fait foi pour le présent, et la situation de l'Europe, depuis le moyen-âge, pour le passé.

Le clergé n'aurait pas dû oublier que, si le bien-être croît avec la moralité, la moralité croît également avec le bien-être. Il n'aurait pas dû oublier que toutes les religions ont condamné la paresse, et que la religion chrétienne, plus particulièrement, la met au nombre des sept péchés capitaux : c'est donc bien positivement recommander le travail; *qui travaille prie*, c'est à dire qui crée de la richesse obéit à la loi de Dieu, fait une chose méritoire. Ainsi, plus on sera actif, plus on travaillera, plus on sera en voie de perfection et dans l'esprit du christianisme : il ne restera plus pour y être tout entier qu'à accomplir une distribution de plus en plus équitable de ces richesses, en se montrant chacun de plus en plus généreux envers ses semblables; et d'autant plus qu'on sera plus riche et plus fort. Les désirs sont bons : car eux seuls rendent la production possible et la population; les désirs progressifs le sont

également : car sans cela l'humanité serait immobile en richesse, en population, en bien-être, en lumières, en moralité, et il n'y aurait aucune raison pour qu'elle ne fût point restée au point de départ, qui est l'état de nature de la bête ou du sauvage.

Mais ce qui n'est pas bon, ce sont les désirs exorbitants, impatients, utopiques : car ils apportent une perturbation maladroite et funeste dans le mouvement vers le mieux et le retardent; car ils demandent qu'on improvise de nouvelles richesses, ils demandent plus qu'on a et qu'on ne peut donner, ils veulent qu'incessamment l'on sacrifie tout le présent à l'avenir.

Avec raison, on condamne les désirs exagérés, sans proportion avec les moyens de les satisfaire; mais, avec raison, on applaudit aux désirs qui inspirent l'activité, l'émulation, qui demandent la pâture pour l'intelligence et le bien-être que suppose le développement des facultés licites.

C'est un juste tempérament qui est ici de mise: sans cela il serait donc vrai que la perfection morale consisterait à se macérer, à s'anéantir dans la béatitude, dans le repos et le sommeil; et la léthargie intellectuelle et physique serait l'état normal de l'homme.

Sans doute le siècle a outre-passé; et il s'est étrangement égaré à son tour. Le débordement de la cupidité dont nous sommes encore témoins s'explique, sans se justifier, par l'exagération d'une prévoyance assurément légitime; les masses ont senti

que leurs maux, leur misère morale, leur venaient en partie de la misère *physique;* que cette privation entrainait toutes les autres; qu'il n'y avait ni liberté, ni savoir, ni dignité, difficilement de la bonne foi et de la vertu à attendre du dénuement et des insuffisances du corps; et, à toute force, on a voulu des richesses; ç'a été l'idée fixe de beaucoup. De la préoccupation à l'excès il n'y a qu'un pas; et, l'excès franchi, la cupidité s'empare des cœurs et règne comme le fait général. Voilà le sens de ce déchaînement des passions concupiscentes et de la nouvelle *idolâtrie du veau d'or*. Quand on le possédera, ce veau d'or, il y aura apaisement, et sans doute on voudra la richesse comme moyen beaucoup plus que comme but.

La sagesse conseille de se priver plutôt que de pécher; elle met le désintéressement au dessus de l'égoïsme, les besoins de l'ame, de l'esprit, du cœur, au dessus des jouissances matérielles; mais elle veut qu'on assure à tout corps son nécessaire, à tous les besoins animaux leur exercice légitime; elle veut la santé en même temps que la vertu, ou plutôt la santé en vue de la vertu.

Il est indéniable et clair comme le jour qu'un peuple, qu'un individu ne peut être libre, intelligent, vertueux, éclairé et heureux dans la misère; que, pour être indépendant de son semblable, il faut que l'homme soit comme lui aisé, qu'il possède quelque chose, qu'il puisse vivre enfin. Donc un capital au plus grand nombre possible est la grande affaire

du progrès et un acte souverainement religieux.

La vraie charité ne peut pas plus se passer de la richesse que de l'intelligence et de la science : désormais elle sera donc escortée de l'industrie, du travail et des lumières.

La connaissance et le respect des lois morales, la connaissance et l'appropriation des lois de la nature aux besoins de l'homme, voilà l'œuvre toujours progressive à laquelle sont appelées et travaillent les générations les unes après les autres. Voilà le devoir de chacun et l'intérêt de tous, qu'il s'agisse de fonder, de perpétuer, ou de perfectionner les sociétés.

Finalement, c'est à quoi s'usent la vie des individus et celle des sociétés : car voilà par où leur vient ce qu'ils aiment, ce qu'ils veulent, le bien, le beau, le vrai, le bon, l'utile, l'agréable, en un mot le bonheur, la lumière, le savoir, la sagesse et la puissance.

Ces deux conditions impérieuses de bonheur et de dignité pour l'humanité sont dans une entière solidarité. L'une sans l'autre, elles sont impuissantes, ou à fonder, ou à maintenir une société; mais la force initiale est réellement dans la moralité. On ne jouit en commun que lorsqu'on pense et qu'on sent déjà en commun.

Avant que les rapports se matérialisent, ils sont déjà dans l'esprit et dans la volonté : donc, le devoir d'abord, et la richesse ensuite, ou plutôt, simultanément la richesse. Jamais donc on ne tirerait de la richesse la moralité, et au contraire nous voyons les

nations débuter par la foi et la croyance et lui devoir toute leur future splendeur.

Ainsi la charité, l'égalité et toute cette bonne inclination, fruit de l'éducation et de la parole évangéliques, sont à toujours une féconde voie de grandeur et de progrès pour l'Europe.

Mais, si la richesse n'inspire point les sentiments sociaux et le sacrifice, elle en facilite singulièrement la propagation; elle leur est surtout un puissant auxiliaire, et rien n'est plus curieux que d'apprécier la part du bien-être dans l'œuvre de la civilisation.

Ne sont-ce pas de beaux sacrifices, agréables à Dieu, et profitables à l'humanité, que ces fortes volontés qui ont fait surgir les découvertes et les inventions depuis l'ère chrétienne? Que serait donc la civilisation européenne et le bonheur de l'humanité sans tous ces merveilleux expédients du génie!....

La misère rend inquiet, chagrin, injuste dans le foyer domestique et dans les relations privées. Elle rend turbulent, factieux, mécontent sur la place publique, dur, intraitable, cruel dans la vengeance.

La misère est la mère des vices tout autant que la paresse : que dis-je? c'est elle qui engendre le plus souvent la paresse.

La misère! c'est l'ignorance, c'est la douleur, la maladie, la faiblesse; c'est le crime, c'est la perversité sous toutes ses formes; c'est la déchéance du corps, et par elle, celle du cœur et de l'intelligence : c'est la misère qui creuse la vallée de larmes *ici-bas*.

Par opposition, et par contraste naturel, l'aisance donne autant de biens que la misère cause de maux.

Ce qui est dans ce mot, richesse pour le plus grand nombre, est incalculable : donner l'aisance, c'est donner la liberté, la dignité, le dévouement à l'homme; c'est épanouir son ame et la rendre accessible à tous les penchants sociaux, à toutes les inspirations nobles; c'est donner essor à son imagination, et dorer pour elle la nature des plus brillantes couleurs ; c'est féconder, en quelque sorte, la vertu; c'est, en la donnant à chaque individu, en faire un citoyen du monde, un instrument du progrès!

J'entends l'aisance, au bout du travail, par le travail : car celle-là seule est désirable pour le plus grand nombre; et même, il faut encore que cette aisance soit de la médiocrité, ou plutôt une aisance qui comporte la sécurité pour les temps de crise ou de chômage, mais non la dispense illimitée du travail. L'homme qui, sans jamais être pauvre dans le présent, a toujours son avenir à faire, est dans la meilleure et la plus souhaitable situation pour lui-même et pour les autres.

Or c'est encore là une tendance que favorisera la propagation des forces motrices et des moyens de transport économiques.

Aisé, l'ouvrier s'appartient, il sait résister à l'injustice qui vient de plus haut. Le maître réprime ses caprices tyranniques; les airs de hauteur ou de protection d'un côté, d'humilité servile de l'autre, font place à une mutuelle fraternité ou à une réci-

procité de bonne politesse. Le chef de famille trouve pour lui-même des loisirs qu'il consacre à l'étude ou à son édification morale, et, pour ses enfants, les *avances* nécessaires à leur éducation, qui ne sera ni prématurée ni superficielle, et qu'il couronnera de l'inappréciable don de l'instruction professionnelle : car sa prévoyance ira jusqu'à lui faire envisager le sort de ses enfants, à modérer ses désirs et à concourir ainsi à un juste mouvement de la population : alors n'apparaît à la vie que le nombre d'enfants que la production actuelle peut nourrir et maintenir dans une situation aisée ; et puis, plus de sujétion absolue en un lieu, à une seule branche de travail ! Fortifié derrière lui d'une rente sur l'État, d'une somme aux caisses d'épargne, d'une action dans une bonne entreprise, l'ouvrier est ouvrier partout ; mais il n'est assujetti, esclave, serf, nulle part ; et, dans les temps de crise, il peut attendre, patienter, ce qui prouve bien qu'à la rigueur le mal n'est pas tant d'être salarié que de l'être sans un petit capital devers soi.

En général, quelles sont les classes de la société qui font le meilleur usage de l'aisance, qui font servir la richesse à leur bien-être ? Ce sont les *classes moyennes*, c'est à dire les classes les plus laborieuses, les plus désireuses de faire leur avenir, de se maintenir dans la position où les tiennent et les placent uniquement leur habileté et leur vigilance. Aussi les voyons-nous partout les plus fortes, les plus énergiques et actives, les plus constamment saines et bien portantes.

En contribuant à l'augmentation prodigieuse des richesses, les véhicules économiques modernes contribueront donc à répandre tous les bienfaits qui suivent la possession du bien-être dans les masses, lorsqu'il est acquis et conservé par le travail et la vigilance.

L'hygiène privée et l'hygiène publique s'en ressentiront essentiellement; la santé, au début de la vie, sera d'abord garantie aux nouvelles générations, et il en résultera les plus grandes conséquences non seulement pour leur moralité, pour leur bonheur et leur contentement, mais pour les relations et l'harmonie sociales : car les privations et les négligences du berceau sont plus funestes encore à la santé et au caractère moral des classes inférieures que les privations de la jeunesse et de l'âge mûr.

On ne tient point assez compte, dans la recherche des causes qui mettent le trouble et l'anarchie entre les hommes et dans celles qui décident les plus graves évènements, des fatales et criminelles dispositions que mettent dans la volonté et dans le libre arbitre de l'homme le malaise du corps, les privations continues, les sourdes et lentes altérations des viscères internes principaux, et ces chroniques si vulgaires, si fréquentes dans les rangs extrêmes de la misère et de l'opulence, ici, à cause d'abus prolongés, là, à cause de privations constantes.

Quelles sont aussi les classes qui offrent le plus constamment une franche gaîté?

Les classes moyennes; précisément celles qui ont

le plus de santé et qui, par conséquent, font le meilleur usage des richesses.

Mais, certes, ce ne sont pas les classes qui jouissent héréditairement du superflu et qui s'adonnent aussi héréditairement à l'oisiveté, à la mollesse, aux débauches, à l'abus de la sensualité.

Ce ne sont pas celles qui subissent de longues privations et qui, en temps de courte fortune, se jettent, jusqu'à la plénitude et la réplétion, dans les joies de la *bonne chair*, et qui font abus dans les privations, comme les opulents dans le superflu.

Ce ne sont pas, enfin, les classes qui, toujours aussi voisines de l'aisance que de la pauvreté, n'atteignent ni l'une ni l'autre et vivent de peu, approchant difficilement le degré des subsistances nécessaires au soutien d'une vie dormante et valétudinaire, comme est celle de tant de populations aujourd'hui en Europe et par toute la terre : elles sont à couvert de la faim et des angoisses de la misère et de la pauvreté proprement dite, mais elles sont privées de viande, de boisson stimulante, etc.

Les mêmes faits, les mêmes motifs suggéreront aux gouvernements d'intervenir de plus en plus dans la distribution hygiénique des établissements industriels. Déjà ils concentrent à l'écart les établissements susceptibles de nuire à la santé publique; peu à peu la force de l'opinion, et la bonne volonté même des chefs d'industrie feront également affecter certaines localités excentriques aux ateliers bruyants et désagréables sans être délétères.

La propreté sera de rigueur dans ces foyers où s'amoncellent et respirent tant d'êtres humains, enfants et femmes surtout. Les fonds affectés aux établissements en grand permettront de les bâtir selon les règles d'un architecture sociale, et non selon la mesquinerie barbare de la routine : les ateliers seront aérés, etc.

C'est donc l'une des plus salutaires influences des forces et des moyens économiques modernes que d'ouvrir, comme ils font et comme ils promettent de le faire, les larges portes de l'aisance au très grand nombre, et de le mettre dans les conditions hygiéniques des classes intermédiaires.

Ici encore, nous pouvons constater un grand bienfait inhérent à ce milieu nouveau : il répandra l'aisance dans les classes moyennes et laborieuses, en général ; et, par là, il leur assurera tous les bienfaits de la richesse, la santé, le contentement intérieur, la bonne gouverne des passions et celle des désirs (gouverne que facilite d'ailleurs singulièrement de lui-même l'état normal du corps), enfin le développement de l'intelligence, source inépuisable de bienfaits pour l'individu et pour la société, condition d'ordre ou de progrès, de dignité, de liberté et de moralité universelles.

XX

LA VIE SOCIALE.

LES DROITS POLITIQUES.

Comment se forme l'*opinion générale*. — Comment les mœurs tiendront de plus en plus lieu de lois. — Caractère politique général de l'avenir. — Rôle probable de l'élection, du jury et du concours dans l'association industrielle future. — Comment la forme représentative s'introduira dans l'économie administrative de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. — Prévisions à cet égard. — Comment et à quelles conditions les droits politiques seront successivement obtenus par la multitude des peuples. — Comment l'industrie finira par se donner un *code* réglementaire, plus ou moins élastique dans ses dispositions impératives.

Sous le point de vue politique et social, il y a, dans chaque membre du corps social, une portion bonne et une portion mauvaise : la première sert à former, à fortifier et à maintenir *l'opinion générale*, laquelle fait loi; et la seconde se trouve ainsi dominée et subjuguée, enchaînée, maîtrisée par cette même opinion que l'autre moitié de l'individu lui-même a contribué à créer et à ériger en loi : c'est ainsi que nous devenons notre propre tyran et notre régulateur; et que le joug imposé à nos passions est notre propre ouvrage, même alors que

nous voudrions leur donner essor. Et une fois née l'opinion est indestructible pour bien des générations : voilà l'admirable !

Si l'humanité devient de plus en plus morale sous ces influences économiques, apparemment elle aura de moins en moins besoin que les lois l'assujettissent au bien et qu'elles remplacent les mœurs ; la loi intérieure, les habitudes des individus, jointes à l'opinion extérieure de leurs semblables, doivent suppléer largement les prescriptions et les coercitions des institutions pénales.

Donc nous ne pouvons voir dans le caractère politique général de l'avenir un nouvel édifice aux formes sévères, plein de dispositions restrictives et préventives, et conduisant aux lisières l'homme dans tous les âges jusqu'au tombeau ; ses réglements abandonneront à eux-mêmes ceux dans lesquels se reconnaîtront la dextérité et l'aplomb d'hommes qui savent se conduire ; voilà le grand bon sens politique des sociétés modernes et de celles à venir : elles se confieront avant tout dans la force morale, inoculée aux générations par l'éducation chrétienne, dans la persuasion que doit porter avec elle la vérité, et dans la vertu rectrice et répressive qui doit lui être inhérente, sous peine que tout ne soit impossible au pouvoir public, à ses lois et à ses menaces.

La moralité, l'opinion, voilà désormais les réglements et l'organisation principale à l'aide desquels les sociétés s'ordonneront.

Aisé, l'homme en général, avons-nous dit, s'é-

claire, se perfectionne physiquement, moralement intellectuellement; sa pensée devient donc plus ferme, plus vaste, son jugement plus juste, son corps plus sain, son cœur plus généreux et plus affectueux, plus aimant; ses actes plus réfléchis, plus sociaux, moins bestials. Il s'enquiert des évènements publics, et prend intérêt à la chose sociale; il apporte dans la balance ses vœux, ses désirs, sa puissance d'homme citoyen, ami de l'ordre et du mieux. Émancipé de la misère, il s'émancipe bientôt de l'ignorance, du vice grossier, et des volontés d'une injuste puissance.

Il conquiert donc alors légitimement les droits politiques de la *cité* et de *l'état;* et ce qu'on devait lui refuser dans l'ignorance et dans l'abrutissement lui sera accordé comme une garantie de stabilité et de puissance, quand il saura le mériter. Car, c'est un fait d'histoire, qu'on ne conquiert bien, et vite et durablement une situation que lorsque l'on a la capacité de la garder. Les hommes ne deviennent égaux légalement que lorsqu'ils le sont déjà de fait. Le droit ici, dans le mouvement réel des sociétés, n'est guère reconnu qu'alors que le fait, l'aptitude est prouvée. C'est qu'en effet, pour qu'on soit digne d'un droit ou qu'on puisse l'exercer sans danger pour le progrès, il faut qu'on ait prouvé qu'on saura simultanément remplir ses devoirs.

Partout où il se fait des propriétaires, des capitalistes, de l'aisance, il se fait des citoyens; et les citoyens font la puissance des nations : des citoyens,

c'est à dire des hommes libres, intelligents, courageux, moraux, amis de l'ordre et de la paix.

Et partout où la propriété mobilière ou immobilière se généralise, les inégalités des conditions diminuent. Tout expédient qui engage à augmenter la production et le travail sert donc puissamment la cause de l'égalité, et par conséquent celle du véritable gouvernement représentatif : rien n'est donc plus radical à cet égard que les chemins de fer et que les machines productives à vapeur.

L'intervention du grand nombre dans les affaires du pays sera reconnue, sollicitée dans les diverses nations européennes, moins comme un droit imprescriptible, antérieur, et indépendant de toute condition de lumière, de moralité, et d'aptitude, ou de bon usage, que comme une conséquence naturelle, nécessaire, du développement des facultés sociales et de la dignité de conduite des citoyens. Comment ne parleraient-ils pas des choses politiques, quand ils en seront capables ? comment n'exerceraient-ils pas une puissance de *fait*, quand ils auront la puissance virtuelle ? et comment pas la puissance de *droit*, quand ces deux puissances, virtuelle et de fait ?

Peut-être le mode de travail et le mécanisme industriel nouveaux suggéreront-ils successivement de transporter le mode si fécond, si social de l'*élection* et du *concours* (en preuve de capacité) dans

toutes les sphères de l'économie matérielle. Jusqu'ici l'élection n'a encore été appliquée qu'en politique, et même très partiellement. Le concours (qui n'est que le jury sous une autre forme, que l'élection, non selon la volonté de l'électeur, mais d'après le *criterium* des connaissances obligées et spécifiées dans un réglement auquel les juges doivent se conformer), le concours n'a lieu que pour les places des fonctionnaires publics.

Or, tant que l'industrie en général est en proie à la concurrence morcelée; tant qu'il n'y a que des individus isolés, travaillant *ad libitum* pour leur propre compte, il n'y a pas possibilité, ni raison d'élection et de concours. L'élection et le concours supposent l'association, des entreprises en commun, en un mot des sociétés et des sociétaires.

Mais les forces motrices nouvelles et les chemins de fer, en appelant, par leurs propriétés reconnues, les sociétés par actions, les réunions d'intérêts et d'hommes, et la combinaison des efforts et des volontés sous l'unité de direction, en appelant de plus en plus un ensemble ordonné dans l'industrie, appellent nécessairement tout un système d'élection ou de concours; et cela seul est une révolution signalée. Déjà l'élection est dans notre état social, dans nos mœurs politiques, dans la tendance générale de l'Europe et de la civilisation moderne.

La constitution du travail par associations la fera entrer dans l'industrie. L'élection, le concours, le jury, ne sont pas autre chose que l'heureux

moyen de donner à chacun suivant ses mérites ou ses démérites sociaux, suivant, non pas sa capacité intellectuelle uniquement, celle de pouvoir faire, mais selon sa capacité volontaire, morale, sociale, effective, en acte et en bienfaits ou en fautes; celle de faire réellement le bien ou le mal, et d'en faire juges et arbitres ceux pour ou contre qui se font les actes sociaux, à savoir : le peuple, la société dans ses représentants, dans ses électeurs aptes et légitimes, pour le cas de la conduite gouvernementale ou publique, et les coassociés actionnaires, cotravailleurs, intéressés, dans les cas d'industrie particulière, d'entreprises, d'établissements et d'intérêts privés.

Les hommes sont nécessairement dans la dépendance les uns des autres; mais jusqu'ici les hommes forts ont toujours fait consister leur puissance à mettre les faibles dans la leur, et à chercher leur plus grand profit d'ambition, d'orgueil et de richesse.

Mais la tendance des temps modernes est de superposer l'intérêt général à l'intérêt des grandes individualités, et, pour cela, de les mettre dans la dépendance indirecte, mais infaillible de la volonté des majorités actives. Pour être revêtus de la puissance, ils ont besoin de plus en plus de l'acclamation du grand nombre; ils sont amenés forcément à agir dans l'intérêt public; ils en sont les instruments avoués, et, quand ils ont la puissance, il leur est de plus en plus difficile de se l'inféoder : on les place, on les destitue, on les remplace avec toute facilité.

L'*élection* est le grand véhicule de la puissance régularisée des classes éclairées et aisées : c'est cette institution qui, une fois entrée dans l'esprit public et conquise par un peuple, met un océan entre la liberté et le despotisme, entre la souveraineté du peuple bien entendue et le droit divin des aristocraties exploitantes, ou le droit athée du radicalisme anarchique.

Dès que le travail et l'industrie se constituent dans l'intérêt du grand nombre, comme cela aura lieu par la propagation des moyens économiques à vapeur, la même tendance, le même soin, les mêmes moyens qu'en politique, ou plutôt d'analogues, doivent s'y manifester et s'y appliquer.

Dès que les grandes réunions de capitaux, d'intérêts, de volontés, sont inséparables de cette propagation, la participation d'un grand nombre d'intéressés à la gestion d'un établissement devient inévitable : leur voix délibérative est de rigueur.

Toute réunion ou association libre, et une réunion de capitalistes, d'industriels, de travailleurs, ne peut point ne pas être libre, suppose pour chacun des sociétaires voix délibérative, participation active, directe ou indirecte dans la bonne gestion de ses intérêts, et, par conséquent, son droit à l'élection des chefs et des administrateurs, et à leur contrôle par des délégués, des représentants, des députés; elle suppose des assemblées, et toute assemblée

suppose une entente hiérarchique, un réglement.

Nous le répétons, l'idée d'association ou de société industrielle et commerciale emporte l'idée d'élection, de contrôle, d'assemblée délibérante, soit pour le choix des gérants et du personnel, soit pour la vérification des comptes, etc.

Si donc ces sociétés, ces réunions de capitaux par petites et nombreuses actions ou d'analogues, sont bien réellement l'état à venir général des industries et la forme de la combinaison des intérêts dans toutes les branches de l'activité économique, il s'ensuit que l'élection, avec toutes les dispositions civiles et politiques qu'elle emporte, deviendra peu à peu le mode général constitutif du monde industriel, et l'expédient vulgaire à l'aide duquel se concilieront les intérêts divers.

Il s'ensuit, en d'autres termes, que le *gouvernement représentatif* sera la forme de l'économie industrielle tout comme il l'est de l'économie politique, que l'élection se fera dans l'*atelier*, comme elle se fait dans les *colléges*, dans les *raisons sociales* tout comme dans les *raisons politiques*.

Voilà donc naturellement la forme représentative introduite dans les sociétés commerciales et autres; et, en effet, depuis les simples et grossiers essais d'association des fruitières du Jura et de la Suisse jusqu'aux sociétés anonymes et en commandite par actions, jusqu'aux compagnies des Indes, partout nous voyons un ensemble de dispositions organi-

ques, électorales et représentatives, faire le fond des statuts, faire intervenir les actionnaires au *prorata* de leur mise dans le fonds social, ou selon leur emploi et leur importance administrative.

C'est donc la mise, le capital et l'habileté ou la fonction qui donnent ici qualité et titre électoral, à peu près comme en politique c'est le *cens* et l'*adjonction des capacités*. Les travailleurs, simplement salariés, ne sont pas membres actifs de ces petits corps électoraux de l'industrie, tout comme ils ne le sont pas en politique; mais, ainsi qu'on l'a vu, de plus en plus il dépendra d'eux, désormais et successivement, de leur prévoyance, de leur économie, d'être admis dans l'une et l'autre branches d'élections, dès qu'ils auront capitalisé ou qu'ils se seront élevés à l'aptitude qui rend l'admission légitime, c'est à dire hypothétiquement bienfaisante.

Mais, comme les mises du grand nombre des ouvriers ne peuvent être que fort restreintes, et comme ils sont toutefois intéressés au succès de l'établissement où ils travaillent, peut-être nommeront-ils un jour un petit nombre de délégués dans leur sein, chargés de les représenter dans les assemblées d'actionnaires, à peu près comme le *tiers état* faisait autrefois auprès des deux autres corps constituants des États généraux.

Ainsi, en généralisant cette économie administrative des réunions des centres industriels, en l'étendant à toutes les sphères d'intérêts agglomérés, ce mode, qui semble devoir envelopper un jour

presque le mouvement entier de la production et de la circulation, et par conséquent l'immense majorité des citoyens dans chaque nation, aboutirait à cette obligation salutaire et libérale que tout individu, pour compter dans la société industrielle et civile et *être quelque chose*, se trouverait encore forcé à la prévoyance, à l'économie, à l'ordre, puisque le moindre petit capital épargné lui donnerait aussitôt valeur sociale individuelle.

Il y a plus, peut-être : cette valeur individuelle reconnue, témoignée par l'accession et la participation dans une entreprise industrielle, en qualité d'actionnaire à un certain *cens d'action*, ou en qualité de fonctionnaire principal, équivaudra à un diplôme, et donnera de droit la qualité d'électeur politique à tout actionnaire réel, puisqu'elle supposera de sa part un intérêt à l'ordre et à la stabilité, en même temps qu'une capacité certaine proportionnée à sa mise ou à sa qualité d'administrateur, de directeur, gérant, etc.

Quoi qu'il advienne, il n'est pas douteux que les droits politiques ne soient reconnus alors à l'immense multitude des petits capitalistes actionnaires des établissements industriels, et que la société ne trouve un gage d'activité, d'aptitude et de moralité dans le développement intellectuel que leur permettra d'acquérir leur aisance : car ce sera tout simplement octroyer ces franchises à une *classe moyenne* extrêmement et successivement agrandie par suite du développement et de la diffusion des

richesses, de l'augmentation de la population, des progrès, de la prévoyance et de l'économie des classes inférieures. S'il en était ainsi, les électeurs de l'atelier et des *colléges industriels* seraient également la classe où se recruteraient les électeurs des colléges politiques : car, dans notre langage, les savants, les artistes et les administrateurs, les agriculteurs et les commerçants sont des *industriels*.

Dans l'hypothèse même où la concurrence individuelle resterait aussi multipliée qu'elle l'est aujourd'hui dans toutes les branches du travail, comme elle aboutirait encore à la diffusion des lumières et des richesses, grâce aux influences reconnues nécessaires des voyages, du rapprochement des individus, de la presse, etc., les mêmes droits politiques seraient toujours mérités et obtenus de la part du grand nombre, et les mêmes garanties offertes à la stabilité et au progrès social.

Ainsi les droits électoraux, les franchises politiques viendront à qui les conquerra par ses efforts, par ses sacrifices, par son travail et sa prévoyance. Ce seront, ce qu'ils doivent être, une récompense, un signe d'aptitude, et non un droit imprescriptible dû à l'ignorance, à l'immoralité, comme au savoir, à la modération et au respect de l'ordre.

Il est encore évident que toutes les réunions libres où l'on se propose la production la plus économique possible, où ceux qui participent à l'œuvre sont loin d'avoir un intérêt égal au succès (même dans le cas où la part du travail serait améliorée) comportent,

exigent un lien hiérarchique, une relation de directeur à dirigé, entre les travailleurs.

Il est donc probable que l'existence générale des grands ateliers et des nombreuses corporations d'ouvriers suggérera et nécessitera l'établissement successif d'articles réglementaires qui, un jour réunis, formeront le *code de l'industrie*, les statuts, la grande charte des maîtres et des ouvriers, la *discipline* des chefs et des soldats de l'armée industrielle.

La jouissance des droits politiques est donc fondamentalement une question de richesse, de bien-être, puisque l'aisance est la condition de la culture intellectuelle, outre qu'elle est un gage du désir de l'ordre et de la paix.

Or, les richesses, le bien-être sont promis aux peuples et aux individus qui se rendront actifs, qui s'aideront des moyens de transport nouveaux et des forces motrices à la vapeur.

Donc, les franchises politiques *s'universaliseront successivement* avec l'aisance, avec l'intelligence et la moralité du grand nombre. Donc, les chemins de fer feront, non seulement des peuples aisés, mais aussi des citoyens, des électeurs, des hommes libres et dignes de l'être.

C'est assez dire par où est la véritable issue des prétentions audacieuses mais légitimes, des débats persistants et des conflits bouillants soulevés dans le monde politique européen à cet égard.

LA FORME DU POUVOIR.

Comment le *gouvernement représentatif pur* sera la forme générale du pouvoir chez les nations qui s'approprieront les agents nouveaux de production et de transport.—Que ce mode de relations politiques s'introduira dans toutes les sphères de l'activité sociale. — Précédents favorables.—Avènement de la capacité dévouée et méritante. — Comment les sociétés se trouveront organisées pour le progrès ou mouvement en avant continu. — Rôle probable des gouvernements dans le milieu nouveau. — Comment la question de *royauté* et de *présidence* se trouvera réduite successivement à sa plus simple expression.—Résultats futurs de la sainte alliance des locomotives. — Rôle probable des diverses classes dans l'équilibre et le mouvement politiques à venir. — Changements probables dans l'étendue des Empires.

S'il est vrai que, par les mêmes influences, un plus grand nombre de citoyens, dans chaque nation, seront chaque jour émancipés matériellement et intellectuellement, il faut en conclure qu'ils le seront aussi *politiquement*.

S'il est vrai que les classes intermédiaires se recruteront sans cesse par le progrès graduel de la diffusion des richesses et de l'aisance générale, on doit encore prévoir que le nombre des électeurs politiques augmentera à mesure que croîtra le nombre des hommes moraux, intelligents et aisés qui auront intérêt à l'ordre, et qui seront capables d'apporter une

voix intelligente, une volonté, un désir modérés et équitables dans la balance des destinées communes de la nation.

S'il est vrai que, dans tous les ordres de travaux et d'intérêts, il se formera des groupes et des collections de groupes économiquement et unitairement représentés devant le législateur et devant le pouvoir exécutif, c'est à dire des raisons agricoles, manufacturières et commerciales importantes, puissantes, éclairées, pouvant faire entendre leurs griefs et valoir leurs besoins, et des associations de solidarité, soit entre les *raisons sociales* et leurs ouvriers, par des liens de réciprocités de services, soit entre les ouvriers d'une même spécialité, ou de branches similaires représentées par des administrations locales légalement constituées, et s'il est inévitable qu'un certain mode d'élection, de concours et de jury y doive un jour prévaloir et être la forme générale des assemblées industrielles et du mode d'avancement dans le travail, n'est-il pas encore probable que ces nombreux intérêts collectifs, ces nouvelles corporations de travailleurs et d'intérêts seront représentés politiquement, soit par des élections *séparées*, selon les états et les industries, soit par des élections collectives auxquelles participeraient les élus de chacun de ces groupes particuliers?

S'il est incontestable que les voyages, que les réunions d'ouvriers, que les sociétés par actions, que les sociétés de secours mutuels, et toutes les assem-

blées qu'implique tout mode de solidarité entre des groupes d'hommes, supposent des formes électives, font naître l'esprit de corps, ou l'esprit d'indépendance, ou les sentiments d'égalité, et donnent la force de se faire écouter dans l'exposé de ses griefs, le désir et la puissance de se faire *représenter* dans ses intérêts respectifs auprès du pouvoir social, quel qu'il soit, aristocratique, monarchique, républicain ou oligarchique, il s'ensuit encore que les chemins de fer et les forces motrices modernes sont d'énergiques et de directs promoteurs de la *forme gouvernementale représentative* dans toutes les nations, sous toutes les latitudes, à tous les étages de civilisation où seront *propagés* ces leviers, ces créateurs économiques et puissants des utilités matérielles.

Nous prouverons bientôt que, sous peine d'être subalternisées par les puissances industrielles, les puissances encore peu avancées dans le développement matériel doivent importer, appliquer, protéger, encourager chez elles les chemins de fer et les machines à vapeur.

Or, si l'on examine à quelles conditions politiques, outre cette importation des moyens physiques, la prospérité industrielle se réalise chez un peuple quelconque, on verra que c'est à la condition que chaque industrie spéciale, chaque groupe d'intérêts identiques ou similaires, ait un moyen régulier et légal de faire entendre ses griefs et ses besoins; qu'il soit, en d'autres termes, représenté et consi-

déré, que des priviléges et des immunités ne viennent pas constituer des inégalités dans le travail, décourager l'activité du grand nombre des producteurs et des commerçants, leur ôter l'espoir de voir, avec leur zèle et leurs efforts, croître leur bien-être, leur sécurité et leurs droits de citoyens ; que le travail enfin soit débarrassé de tous obstacles, et de toutes inégalités devant la loi.

Mais qu'est-ce que toutes ces conditions, si ce n'est celles du *gouvernement représentatif*, celles du règne de l'égalité et de la liberté?

D'où il ressort encore, comme conséquence inévitable, que le gouvernement représentatif est la forme générale de l'avenir, forme qui aura naturellement ses nuances fort diverses, mais qui, tôt ou tard, assurera, en réalité, aux populations aujourd'hui les plus asservies, les mêmes garanties de liberté, de bien-être et d'égalité dont on gratifie d'avance les nations déjà en possession des plus précieux avantages attachés au régime représentatif le plus pur.

Nous le répétons, s'il est vrai que les forces motrices et les moyens de transport nouveaux contribuent efficacement à l'accroissement de la production et de la consommation, principalement des utilités qui font la base des moyens d'existence et de bien-être du grand nombre;

S'il est vrai qu'ils concourent tous à suggérer, et qu'ils nécessitent même la production en grand, par la grande réunion des capitaux et des travailleurs dans toutes les sphères;

S'il est vrai que, par les voyages, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, la canalisation et la voie des mers, sont d'infaillibles promoteurs de la diffusion des lumières ;

S'il est vrai que, par cette même fréquence et cette même extension des voyages, ils hâtent ou tendent directement à réaliser l'égalité des conditions, chez tous les peuples, plus ou moins, selon le degré actuel d'avancement de cette égalité ;

S'il est vrai que tous ces résultats énumérés forment à leur tour une résultante sociale qui entraîne la distribution de plus en plus équitable des richesses ;

S'il est vrai que la forme, le mode de réunion des capitaux et des travailleurs que suggère l'emploi le plus avantageux des chemins de fer, a pour effet de *socialiser* le sol et tous les instruments de travail, valeurs mobilières et valeurs immobilières, en faisant participer à la prospérité agricole et à ses avantages, pour une part quelconque, le plus grand nombre des citoyens....,

J'en conclus encore, par autant de motifs, que le *gouvernement représentatif*, et le *système d'élection, de concours* et *de jury*, dans toutes les sphères de l'activité sociale, est la forme générale politique et industrielle de l'avenir, ou plutôt que toute nation qui propagera chez elle les forces motrices et les moyens de transport dont nous étudions ici l'influence sera conduite à se transformer en ce sens.

Cette introduction d'un même mode de relations

dans toutes les sphères; cette systématisation logique ne doit pas étonner: toute l'histoire en dépose. En définitive, les sociétés sont conséquentes: il suffit de lire Montesquieu et tous ceux qui ont décrit ou cherché à montrer le lien et l'ensemble des institutions d'un peuple ou d'une civilisation donnée, pour recevoir cette conviction.

En Chine, l'amour filial est donné pour base à la société: ce mode moral est appliqué dans toutes les sphères; il se répète dans chaque relation depuis l'empereur, le *père universel des Chinois*, jusqu'au petit empire de la famille, où le père est absolu souverain. Tout le travail, toute l'économie matérielle pivote sur la famille et sur son chef : il ordonne le travail et la manière d'y procéder : chacun obéit et exécute.

De même, partout où les relations sont basées sur la toute-puissance des chefs supérieurs, ils commandent dans la famille, dans l'atelier aussi bien que dans l'état.

Aujourd'hui, pour nos temps modernes donc, où la forme *représentative* est introduite dans l'état, dans la politique, il est tout naturel, il est infaillible que l'analogue de cette forme descende et se répande successivement dans les autres sphères.

On peut même remarquer cette différence entre les deux systèmes de civilisation opposés: que, dans celui où la puissance du chef de l'état est arbitraire et absolue, celle du père de famille l'est également; tandis que plus un peuple est voisin de l'état

représentatif, moins généralement l'arbitraire est dévolu par les mœurs à l'autorité paternelle.

L'élection pourra n'être pas dans tous les pays formelle, officielle, uniforme, ne pas se formuler en votre exprès, comme ceci, ou comme cela; mais la capacité partout se dégagera; et l'opinion de la *majorité* sera respectée, consultée; et la justice distributive descendra jusque dans la sphère infiniment petite du travail.

Dès que les centres de travail sont constitués de telle sorte que les chefs représentent les intérêts d'autrui et d'un grand nombre, la puissance, les fonctions sont au plus digne, à l'activité, au savoir-faire, aux plus capables; l'acclamation générale est consultée, toute-puissante; mais l'élection seule peut donner régulièrement tout cela. On est alors intéressé à *dénicher* le mérite; et comme l'obéissance est ici presque toute morale, il faut que les choix des supérieurs répondent à l'opinion des travailleurs; d'où suit qu'en définitive c'est l'élection de la multitude, son acclamation, qui sanctionnera ces choix, surtout si les travailleurs sont eux-mêmes coactionnaires de l'établissement, ou intéressés pour une petite part à son succès. Cela devient même indubitable, si l'on admet l'hypothèse que les ouvriers seront éclairés, moraux, accessibles enfin à toutes les considérations larges d'intérêt public, d'économie politique, et qu'ils auront un sentiment plus vif de la justice et des devoirs de l'homme en société : or

l'instruction et la lecture feront également tout cela : nous l'avons assez montré.

Si réellement ce sont là les caractères distinctifs des sociétés industrielles et commerciales arrivées à la plénitude de leur développement, si *l'esprit de contrôle*, de *représentation* et *d'élection*, et le *dégagement* des capacités, leur sont essentiellement inhérents, quels que soient les lieux et les formes politiques actuelles, il s'ensuit que cet esprit modifiera ces formes, en pénétrant d'abord dans les ateliers, dans la constitution des sociétés et dans les rapports du monde commercial, pour pénétrer ensuite dans les relations des gouvernés avec les gouvernants.

Et par ainsi, nous retrouvons pour les gouvernements les plus despotiques aujourd'hui, et les plus éloignés de la forme représentative, la nécessité de suivre la pente des temps modernes qui mène à cette forme, de se considérer comme les *représentants* des intérêts positifs de toutes les branches du travail sans acception de faveurs ou de priviléges pour les unes, à l'exclusion ou au préjudice des autres.

Et non seulement la propagation des moyens économiques modernes est un coup mortel porté au *statu quo* des états sociaux arriérés, mais ils mettent également obstacle à ce que les sociétés futures se cristallisent séculairement dans des institutions, dans des mœurs et des usages immobiles. Le mouvement progressif sera forcément continu ici ou là, non interrompu, successif. Et en effet, à moins d'arrêter

le vol des locomotives, et d'empêcher les voyages et la presse, comment empêcher le vol de la pensée! Comment interdire que toute idée ou conception supérieure à peine éclose ne fasse aussitôt le *tour du monde*, et que le mieux, le vrai, le meilleur, n'apparaissent tels aux populations! Quand les nations seront ainsi constituées pour le travail, et que le globe sera sillonné d'un immense réseau de voies de communications promptes comme l'aile de l'oiseau, plus de haltes, de sommeil pour les peuples! C'est une incessante émulation, une série indéfinie d'améliorations, toutes enchaînées par le présent, d'un côté au passé qui s'en va, et de l'autre, à l'avenir qui s'entr'ouvre. Mais aussi plus de ces pas de géant qui laissent tout un désert entre la tradition et ce qui n'est pas encore, et le comblent un instant de chimères et d'utopies, de ruines et d'hécatombes, jusqu'à ce que *l'impossible* vienne restaurer le passé, et recrépir même ses plus vieilles bases au préjudice d'un avenir qui était inévitable et prochain, s'il eût été sagement ménagé.

S'il en est ainsi pour les sociétés, à plus forte raison pour les individus : et par exemple, dans les nations encore constituées féodalement, c'en est fait de ces positions acquises séculaires, transmises héréditairement dans les mêmes familles : la roue de la fortune semble suivre la vitesse des locomotives.

Les gouvernements désormais, et de plus en plus, se borneront au rôle d'un père aimant, mais fort et respecté. Un tel père laisse à ses enfants émancipés

leur propre gouverne ; il les livre à leurs impulsions, à leurs conceptions; mais s'ils aboutissent à un conflit, à des embarras domestiques, il intervient et statue comme arbitre.

C'est un admirable tempérament politique que cette force toute morale qui fait des gouvernements représentatifs les régulateurs, les *pilotes*, et non la force initiale du mouvement et des actes humains. Dans le fait industriel surtout, cette intervention est frappante : en laissant aux forces individuelles le soin de se produire et de prendre rang dans l'échelle des mérites à la sueur de leur front, en les obligeant par là à gagner leurs éperons, mais en empêchant les méfaits, les banqueroutes, les falsifications, les défauts de poids, de mesures, en un mot en interdisant, à tous, les expédients rétrogrades, la brutalité et la mauvaise foi, et en dégageant au contraire la bonne voie, la voie d'émulation et de rivalité dans le mieux, ils font, par cette intervention indirecte et négative, infiniment mieux qu'ils ne feraient par une intervention directe et positive; comme il arriverait s'ils se posaient les directeurs généraux du travail, et les grands entrepreneurs de l'atelier social où chaque travailleur serait classé et rémunéré par eux.

En effet, sous leur suprématie souveraine, comme sous le régime de concurrence collective régulière et mesurée, il faut toujours une hiérarchie dans la division du travail; il faut un état-major industriel, non moins que des officiers, des sous-officiers et des

soldats. Eh bien! qu'ils dégagent l'industrie de chacune de ses entraves; et les plus actifs, les plus intelligents, les plus moraux se dégageront des diverses couches où ils pourront être nés, pour s'élever à la place dont leur capacité les rend dignes; et ce qu'ils seront, ils le devront non pas au caprice, à la faveur des chefs *arbitraires*, mais à leurs œuvres, à l'usage de leur libre arbitre; et, au lieu d'être des instruments d'émeutes, ces *capacités manquées* seront transformées en défenseurs puissants du bon principe, et feront la gloire de leur pays.

Ainsi donc, la question de royauté ou de présidence républicaine sera alors singulièrement simplifiée et éclaircie pour les nations, et par conséquent fort avancée : car les prérogatives et la puissance des chefs des peuples se seront transformées dans le sens des vrais intérêts des sociétés constituées pour le travail ; elles se seront harmonisées et combinées avec les exigences *représentatives* du monde moderne, avec les droits politiques des majorités, avec le système généralisé des élections; elles se seront enfin combinées avec l'existence des *Chambres des députés;* et puis, royauté ou présidence, le grand principe de la puissance aux plus dévoués, aux plus méritants, aux plus capables, n'en sera pas moins appliqué, *en fait*, du sommet à la base dans la hiérarchie gouvernementale, administrative, industrielle et politique. Si c'est une royauté héréditaire, le principe sera respecté suffisamment par la responsabilité des mi-

nistres, et par le soin, l'intérêt et l'obligation morale du chef héréditaire de choisir pour ses secrétaires et conseillers, les plus puissants, les plus renommés auprès des classes actives, ceux qui auront la sanction de la portion progressive de la société, c'est à dire de celle qui, non toujours par le nombre, mais par sa foi, par ses sacrifices, son enthousiasme ou sa supériorité de raison, annonce qu'elle voit l'avenir et le veut, et sait, un jour ou l'autre, le faire et y mener.

Le fond sera donc assuré, et la forme importera peu ; ou du moins elle importera comme importe toute forme, sans arrêter jamais les destinées de l'humanité, lorsque les principes vivent, et qu'ils passent dans les faits, dans les actes et dans les intérêts positifs des nations.

Si l'on considère quelle influence a eue l'imprimerie livrée à elle-même sur la diffusion des lumières, ce qu'elle a fait malgré les rois et les clergés coalisés, malgré les douanes mises sur la pensée !

Si l'on songe à l'influence qu'exerce déjà la presse, les journaux anglais et français, non seulement dans le rayon national, mais dans chaque capitale, et même dans chaque cabinet d'Europe !

Si l'on se porte à l'époque prochaine où tout citoyen, en Europe, saura, *pourra* et voudra lire, aura ses *bons livres*, discutera les faits politiques

de tout le globe, appréciera les actes publics nationaux et *transnationaux*. On est comme fasciné en contemplant ce que sera la diffusion des connaissances et l'instruction de la foule, lorsque la sainte-alliance de l'imprimerie, de la presse et des locomotives sera accomplie, et que l'une se chargera d'écrire, de dire, de *faire la lumière* et l'autre de publier, d'emporter et de propager par toute la terre!!!....

Mais répandre les lumières, donner à tous le pain de l'esprit, les connaissances et le jugement, n'est-ce pas travailler directement et pacifiquement à l'égalité des conditions? Émanciper intellectuellement, n'est-ce pas émanciper politiquement et matériellement?

Quand deux hommes peuvent raisonner pertinemment ensemble, ils sont bien près de se croire des égaux, et de se traiter avec familiarité.

Ainsi nous voici revenus par une autre route, c'est à dire par une autre influence sociale des moyens économiques dont il s'agit aux mêmes conclusions : affranchissement de la misère pour le très grand nombre, égalité des conditions, diffusion des lumières, de l'aisance et de la moralité, aptitude de la grande majorité aux devoirs et par conséquent aux droits, à l'activité électorale et politique.

Dans l'hypothèse de la propagation des forces et des expédients économiques dont nous recherchons

les influences sur l'état social, la formule la plus générale du balancement et du progrès politique nous paraît être celle-ci pour l'ensemble des nations.

La *démocratie* est ou sera toujours à son *summum* dans les classes *sous-moyennes* et *inférieures*, dans la foule, parmi les prolétaires enfin ; elle seule a puissance d'avenir par ses désirs et par ses besoins, mais nullement par ses lumières et sa capacité, elle pousse au progrès, mais elle ne saurait le réaliser : c'est pourquoi elle a et aura toujours, pour le *présent successif*, un frein nécessaire, utile en général, dans les *classes moyennes*.

Mais elle est et sera toujours combattue ou contrariée, non point par les classes vraiment supérieures qui seront les représentants et les envoyés infaillibles des classes progressives combinées au foyer de la puissance législative et exécutive, mais par les *aristocraties*, par leurs débris, et par ceux qui possèdent ou qui ambitionnent, à un moment donné, des priviléges devenus incompatibles avec la justice et avec l'amélioration du sort général.

La forme représentative s'étendra successivement chez tous les peuples, dans tous les ordres d'intérêts et pour toutes les fonctions publiques sans exception, par l'*élection*, le *concours* et le *jury*, sous des formes et des nuances très variées.

Et les droits politiques, l'activité civique, seront toujours bornés, comme privilége légitime et durable, à la sphère de l'intelligence, de la moralité et de l'aisance, comme signe d'intérêt à l'ordre et

au progrès, ce qui assurera aux classes moyennes et sous-moyennes, c'est à dire à l'immense majorité graduellement croissante des peuples d'un empire, la qualité d'*électeur*, d'*examinateur* et de *juré*.

Il résulte encore infailliblement de l'accélération des communications, du rapprochement prodigieux des distances et de la publicité inouie qui existera d'un point d'un même empire à l'autre,

1°. Action prompte et spontanée du pouvoir social, par conséquent affermissement et force d'extension et de cohésion infiniment plus grande des États, des gouvernements, agissant dans le sens national et avec l'assentiment quasi-universel des peuples;

2°. Mais aussi, facilité infiniment plus grande pour les peuples de préserver leurs droits des tentatives rétrogrades ou du despotisme, de s'entendre et de se concerter en cas de danger pour la patrie.

Il résulte alors de cette force de cohésion nouvelle des empires ce grand fait d'équilibre politique, c'est que l'importance et le nombre des empires changera probablement d'une manière sensible.

Car un empire qui sera trente-six fois plus grand que celui de la France actuelle se gouvernera avec la même facilité qu'elle et avec la même promptitude d'action sur les points extrêmes.

La considération de la *grandeur* et de l'*étendue* d'un empire, la difficulté d'en relier énergiquement toutes les parties en y faisant sentir incessamment la force *centrifuge*, ne sera donc plus un obstacle aux grands desseins d'envahissement et de conquête de la part des nations puissantes.

Il en sera tenu compte, nul doute, dans les essais de fusion européenne, quand le jour en sera venu.

Mais déjà nous pouvons ici enregistrer cette apparente cause finale du rapprochement prodigieux des distances. Si les peuples sont destinés à se combiner dans une fédération ou pondération universelle, ou à se fondre dans l'association intime; et d'abord à se réduire en quelques vastes empires, dont l'un comprenne l'Europe entière, par exemple : il devait se faire préalablement des possibilités matérielles correspondant à ce but définitif et lointain; et au premier rang de ces possibilités, il faut mettre des communications promptes et *contractantes* jusqu'au prodige, comme le sont les chemins de fer : car, nous le répétons, l'Europe pourrait (et au delà), avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur généralisés, se gouverner, toutes choses d'ailleurs égales, plus facilement que la France d'aujourd'hui.

Plus une province ou une localité gravite près du centre social et gouvernemental, plus elle est enveloppée dans le tourbillon qui l'entraîne, moins elle veut s'échapper de l'orbite qu'il la force de décrire. C'est ce que prouve l'histoire de tous les départements enclavés dans le cercle de vingt lieues

autour de Paris et de toutes les capitales. Dans le corps humain, les extrémités sont froides quand la chaleur et la vie animent encore les parties plus voisines du cœur : il en est ainsi du corps social.

Ce que Paris est pour la grande banlieue, les chefs-lieux le sont pour les départements ; et les villes sous-préfectures pour leur arrondissement ; elles sont leur centre de gravité ; elles le soleil, et eux les satellites.

Pour les troubles et les émeutes, pour l'action du pouvoir public, Paris, domination centrale dans ce rayon, est toute-puissante ; la nouvelle en parvient vite, et la force armée y est aussitôt renforcée ; de même, si une profonde dissension intestine naissait dans quelque localité isolée de cette banlieue, toutes les autres viendraient, s'il y avait lieu, par une prompte coalition, l'étouffer.

Lors donc que la France sera condensée autour de Paris, quelle ne sera point l'efficacité du pouvoir central ! quels moyens d'information et d'action sur tous les points ! avec quelle facilité et quelle promptitude le sentiment national ferait explosion, et le gouvernement lèverait une armée en masse, en cas de forfaiture nationale, de déclaration de guerre, d'invasion soudaine !....

Digitized by Google

XXI

LA PUISSANCE DES NATIONS.

Conditions de toute puissance.—Comment une nation désormais peut espérer se faire respecter. — Évolution difficile à opérer en Europe. — Avénement de l'industrie. — A quel peuple écherra la puissance dans l'avenir. — Perturbation probable du commerce extérieur de certains peuples. — Rôle et puissance des États-Unis. — Comment la puissance et la prépondérance des Occidentaux ne sauraient être tracassières ou funestes pour les Orientaux. — Résultats généraux pour l'Europe et pour l'Asie.

Les désirs, les jouissances, les ressources, la puissance et la grandeur des nations et des individus, croissent en raison directe de leur moralité, de leur science, de leur activité productive.

J'entends par science celle qui nous fait connaître les lois de la nature, qui nous permet d'approprier ses forces aux fins de l'homme, et qui produit les inventions et les découvertes.

J'entends par activité productive celle qui réalise cette application, aussi bien que celle qui pousse l'homme à produire de ses propres bras.

J'entends, enfin, par moralité, celle qui réalise toutes les vertus enseignées par les lois de la nature humaine, et qui sont contenues dans ce mot *charité*, et dans les vertus privées, de tempérance, d'ordre et de prévoyance.

Partout, et toujours, entre les nations comme entre les individus, la puissance véritable est, en définitive, au plus éclairé, au plus actif, au plus courageux, au plus industrieux, au plus riche.

Lumières, activité, courage, moralité, richesses, puissance, d'un côté, et de l'autre, ignorance, paresse, pusillanimité, vices, pauvreté et faiblesse, tout cela se tient.

Pris séparément, l'intelligence, le savoir, le courage, même la moralité (s'il peut y avoir de la moralité à rester misérable, nations ou individus), ne suffisent point. A la volonté de faire, il faut joindre les moyens d'exécuter, et ces moyens, la richesse seule les donne, c'est à dire l'industrie et le travail, aidés des machines économiques les plus avancées.

Et ceci est un enseignement pour les nations qui croiraient qu'il leur suffit de rester courageuses, d'aimer la liberté, de faire preuve de grand dévouement pour se maintenir à la tête de la civilisation, et qui dédaigneraient de progresser en richesses avec les autres peuples.

N'est-il pas évident que la puissance politique ne peut se manifester, la guerre se conduire, la conservation nationale se garantir, qu'avec les res-

sources abondantes que se crée une nation par l'industrie et par le commerce?

Tout l'univers sait que, si l'Angleterre a pu tenir dix ans en échec la formidable puissance de Napoléon et l'accabler enfin, ç'a été par son or (1), ce qui veut dire par les œuvres productives de son industrieuse population, et par les prodiges de ses merveilleuses machines, qui lui avaient assuré la suprématie dans le commerce universel.

Si une population nombreuse, éclairée, aisée, pleine de la vigueur et de l'énergie physique et morale que donnent le bien-être, le travail et la liberté, et pouvant disposer d'une immense provision de toutes les nécessités de la conservation nationale, constitue réellement la puissance des empires ; nul doute, l'application de la vapeur, des chemins de fer, etc., peut modifier singulièrement la puissance relative des nations et les rendre arbitres ou esclaves, selon qu'elles auront utilisé plus ou moins ces moyens pour le développement de la richesse et pour le perfectionnement intellectuel et physique de leurs populations.

Nulle puissance désormais ne peut espérer se faire respecter si elle n'est *plus forte* : or elle ne peut être plus forte sans être plus riche, et elle ne peut être plus riche sans l'application de la vapeur, des chemins de fer et de tous les moyens de production les plus avancés, et sans l'amour redoublé

(1) Voir la Note 4 à la fin du Volume.

du travail, et une activité incessante et plus infatigable encore.

Elle pourra être morale, pleine de courage et de patriotisme ; elle pourra joncher le sol national du cadavre du dernier de ses citoyens, plutôt que de céder à la force, montrer toute la puissance du dévouement... ; toujours est-il qu'elle ne pourra ni éviter l'assujettissement, ni empêcher l'envahissement, ni assurer l'existence de ses populations : or le premier devoir et le premier indice d'une moralité bien entendue, c'est, pour une nation, de savoir se conserver, c'est sa défense; il n'y a pas de moralité dans la misère, il n'y a pas de moralité à en faire profession : misère et faiblesse sont synonymes.

Les puissances retardataires sentiront donc infailliblement et prochainement que l'imitation prompte s'offre pour elles comme une alternative *d'être* ou *de n'être plus*.

Voyez, leur dirons-nous, les populations esclaves ou en tutelle théocratique, celles sur lesquelles s'appesantit un despotisme absolu, rigoureux et cruel! sont-elles donc riches, éclairées, industrieuses, morales? Voyez les peuples libres! sont-ils donc misérables, ignorants, paresseux et immoraux?

Il y a une évolution délicate et difficile à opérer en Europe : constituer peu à peu la société, l'organiser pour la production et la consommation pacifiques, à l'instar de ce qui a été fait lorsqu'il s'est agi de constituer l'ancienne société pour la guerre,

pour la défense et la conservation du corps social qui naissait à peine.

Toute société est frappée de mort ou d'impuissance : qui prétendrait désormais se passer de richesses et d'un matériel plus savant de conservation; qui ne se hâterait pas de mettre ses routes, ses canaux, ses ateliers, au niveau de ceux des Anglais et des Américains?

Il est aussi indispensable d'agir ainsi, qu'il le fut aux diverses nations, lorsque le canon, la poudre, les fusils, les troupes réglées, la boussole, furent appliqués une première fois par une seule d'entre elles.

Dès qu'un peuple possède une marine à la vapeur et des voies de communication à la vapeur, force est à toutes les nations de transformer les leurs aussitôt : sans cela elles seraient exterminées dans les combats de terre et de mer au premier jour d'hostilité et de conflit.

On peut donc être assuré qu'avant un siècle, le monde civilisé aura transformé sa marine et ses voies de communication terrestres.

Là évidemment se marque le doigt de Dieu, qui force au progrès par l'intérêt même autant que par le devoir et la religion.

Un grand fait, qui doit changer la face du monde, s'accomplit incessamment depuis quelques siècles, et surtout de nos jours : c'est l'avènement de l'industrie; c'est sa prédominance sur les préoccupations anciennes et populaires de guerre, de conquêtes,

de rivalités et d'inimitiés nationales. L'activité humaine, d'improductive, de destructive et guerrière qu'elle était principalement, devient fécondante et pacifique.

La puissance était au plus fort dans l'art de détruire; elle sera au plus habile dans l'art de produire. Le roi des peuples, c'était, jusqu'à nous, le roi de la guerre : aujourd'hui la suprématie sera au plus riche : autrefois elle était au plus brave, car la valeur personnelle dans les batailles a moins d'importance, à mesure que les machines deviennent formidables. Rome fut le producteur guerrier par excellence dans l'antiquité; aussi elle tient le premier rang.

La Rome de l'avenir sera aussi industrielle que la Rome de l'antiquité fut guerrière. La puissance tend donc à se déplacer. C'est une question de vie et de mort pour les peuples vieux; et cette évolution veut être prise en sérieuse considération, non seulement par les peuples paresseux ou à demi actifs, mais par les nations les plus laborieuses de l'Europe continentale : car au delà de l'Atlantique, au delà de la Manche, dans le travail peu ostensible des ateliers, s'élaborent deux puissances gigantesques.

La Rome industrielle de l'avenir naît et prélude à ses grandeurs dans les ateliers, comme autrefois la Rome guerrière dans les camps.

Il y va, pour la France en particulier, de la priorité. Sera-t-elle éclipsée dans quelques siècles, et

ne présentera-t-elle que la plus grande ruine du dernier type de la civilisation catholique ? A l'intérieur, c'est une question d'ordre, de bien-être, de moralité, de civilisation ; à l'extérieur, c'est une question de puissance et de gloire.

Toutefois, si la France, en devenant industrielle, marchande, riche, une émule des Anglais pour la création des biens matériels, devait perdre les traditions de haute moralité sociale, de politique généreuse, qui l'ont placée à la tête de la civilisation, mieux vaudrait qu'elle renonçât au premier rang dans la puissance matérielle, et qu'elle conservât intact le dépôt que lui a légué son passé historique ; mieux vaudrait qu'elle demeurât l'initiatrice du mouvement moral, en montrant l'exemple de la modération dans la richesse et celui de l'exaltation dans le dévouement, de la supériorité dans la science et dans les découvertes, dans les inspirations et l'enthousiasme des grandes et belles actions sociales.

Un point reste certain : c'est que mieux vaut être réduit à recommencer la création des richesses et l'aisance générale, que de recommencer à créer, à *former* des hommes et un peuple animés de sentiments de sociabilité élevés, conservateurs des principes fondamentaux de la civilisation, disposés à soutenir envers et contre tous les prérogatives de l'homme libre, et donnant l'exemple des rapports d'égalité, de fraternité et d'hospitalité cosmopolites.

Supposez la décadence romaine livrée à elle-même,

ne léguant au moyen âge que les vieux principes sociaux, mais avec beaucoup plus de richesses qu'elle ne lui en a laissé; et, au contraire, faites le moyen âge aussi nu, aussi pauvre et dépouillé, aussi sauvage que possible, en y mettant un germe moral fécond, une pensée religieuse, un commandement moral et sublime; semez-y la *graine* évangélique, enfin, et vous verrez sortir de cette effroyable barbarie, de ces ténèbres, de ce chaos, un monde nouveau : la France et l'Europe du dix-neuvième siècle!...

Donc, la puissance future sera non pas au plus riche, au plus actif, au plus habile en industrie, mais au plus riche et au plus moral, au plus généreux et dévoué tout à la fois; et si aucun peuple ne réunit ces conditions, s'il en est un qui possède l'élément moral et social à un haut degré, la vraie suprématie lui restera ou lui écherra, et il subalternisera infailliblement l'élément matériel pur.

Le peuple qui fera œuvre de civilisation par excellence, ce sera vers lui que se tourneront toujours l'admiration, l'amour, l'imitation des nations; c'est lui qu'elles feront le centre et l'arbitre des événements, et dont elles écouteront la parole ou suivront l'impulsion; autour duquel elles se grouperont au jour où une puissance mauvaise, qui ne verrait en toute entreprise politique qu'une question de *marchand*, voudrait imposer son iniquité par la force brute.

L'Espagne, le Portugal et l'Italie sont encore

loin du degré d'activité productive que comporte l'émancipation d'un peuple. Ils auraient besoin d'un grand élan vers le travail, vers la production manufacturière, et, pour cela, d'un système de prohibition et de restriction habilement calculé et tourné en partie contre l'Angleterre : mais cette puissance ne favoriserait sans doute pas leur élan ; ici, elle peut se croire intéressée au *far-niente* de l'Italie, à l'orgueilleuse paresse de la Péninsule : car elle est industrielle avant tout, l'Angleterre ; et l'Espagne et le Portugal ont des richesses matérielles agricoles qui ne lui ôtent pas un seul marché, et ils sont pour elle un débouché important.

Néanmoins les événements politiques qui agitent ces deux pays comme un volcan, sont un signe infaillible de leur prochaine émancipation industrielle. Tous ces événements, dans leur portée économique, sont comme les préliminaires obligés de la constitution pacifique du travail. Il faut bien rendre le sol à une culture active, *socialiser* les propriétés, les dégager des mainmortes ecclésiastiques, des substitutions et de toutes les institutions féodales, qui sont le plus grand obstacle à la mise en valeur des richesses territoriales et à l'activité productive des classes moyennes, au bien-être du grand nombre.

Il est également infaillible qu'à mesure que l'inégalité de répartition des richesses, de génie industriel, d'activité, de prospérité diminuera chez toutes les nations du globe, par la propagation de moyens économiques si contraires à toutes les iné-

galités, il est probable, disons-nous, que beaucoup de pays, qui auront été amenés antérieurement à développer extraordinairement leur commerce extérieur et à faire naître ainsi une population nombreuse, dont les objets de consommation et d'alimentation première proviennent des richesses qu'ils créent *pour l'étranger*, décroîtront un jour en *population* comme en prospérité, puisqu'elles décroîtront en moyens de subsistance.

Évidemment, toute la partie de population qui, chez les nations, aura vécu jusque-là sur le commerce extérieur, se trouvera forcée de disparaître à mesure que les autres importeront chez elles-mêmes l'industrie similaire, surtout si cette importation est rapide et générale, comme il arrivera sans doute chez plusieurs d'entre elles.

Toutefois, cette quasi-égalité de génie, d'activité, de puissance et de prospérité entre les nations est aussi peu probable, aussi impossible plutôt, qu'entre les individus d'une même société. Et trop longtemps encore, sans doute, une assez grande inégalité industrielle existera entre les nations du continent et du monde, pour que plusieurs peuples puissent asseoir une prospérité séculaire sur les ressources du commerce extérieur.

Pour le commerce anglais, les débouchés d'Europe vont tarir à mesure que l'Espagne, le Portugal, l'Italie et les autres nations continentales se feront plus industrieux et importeront chez eux

les machines, les manufactures, les chemins de fer, la canalisation, etc. (1)

Par conséquent, à mesure que les autres sociétés européennes imiteront cette industrieuse et active nation, sa puissance relative diminuera à leur égard.

On peut donc prévoir que les relations commerciales des Anglais vont subir tôt ou tard un grand changement; elles ne diminueront peut-être pas en définitive, mais elles ne se feront plus avec les mêmes peuples. Ils retrouveront autant de débouchés peut-être, mais ce ne seront plus les mêmes. A mesure donc qu'ils en perdront, ils devront s'ingénier pour en ouvrir d'autres. C'est à cause de ce cas pressant de vie ou de mort pour l'île britannique, qu'on peut la considérer pour longtemps comme la plus vigilante pourvoyeuse des nations et la plus voyageuse; comme celle qui sollicitera le plus les nations paresseuses ou peu industrieuses au travail et à la richesse, et qui continuera à disperser sur tous les points du globe des essaims de producteurs, pour le parsemer de *colonies*.

Les États-Unis deviendront le plus puissant des peuples, tant qu'ils feront autant de propriétaires fonciers et de capitalistes qu'il arrive de prolétaires émigrant d'Europe, et qu'ils se maintiendront dans cet esprit d'égalité qui met moralement obstacle à la concentration exagérée des fortunes.

Dans tous les cas, l'union américaine paraît destinée au grand rôle d'initiatrice dans le continent,

(1) Voir la Note 5 à la fin du Volume

dont elle est aujourd'hui la première nation. Quoiqu'il arrive, elle est pour longtemps encore, sinon à jamais, une terre d'égalité et de liberté politique; elle est, à cet égard, à la tête de l'humanité; et il lui est réservé, même sans volonté préméditée de prosélytisme, de se donner en exemple aux petits états anarchiques du sud, et de les initier aux secrets de sa richesse et de sa puissance. Chaque jour et partout ses nombreux bateaux à vapeur sillonnent les côtes du nouveau monde méridional; elle est en commerce actif avec tous les foyers de production importants, et leur donne en spectacle l'attitude fière, les mœurs simples et austères, le sentiment religieux, la reconnaissance vraie pour les dons de la Providence, l'esprit d'ordre et d'activité *féconde*, et l'aisance de citoyens qui s'appartiennent, qui sont gouvernés *pour eux* et sous leur contrôle.

Si jamais le besoin de sociabilité et la chaleur d'ame qui distinguent le peuple français, et en général les peuples chrétiens, viennent à se combiner chez l'Américain avec tant de qualités solides et fondamentales, cette civilisation sera longtemps à la tête du mouvement général.

Mais il s'en faut que cette propagation des chemins de fer et des forces motrices modernes se fasse au même degré par tout le globe, et y produise des effets analogues à ceux qu'a réalisés la race anglaise, et qu'on peut prévoir pour le reste de l'Europe avancée. Les peuples et les races ne sont pas tous également actifs; donc ils ne produiront et ne s'enrichi-

ront pas également; et comme cette inégalité est extrême entre l'Europe et l'Asie, entre l'Asie et l'Afrique, entre la race caucasienne et la mongole, entre celle-ci et la noire, et principalement entre la noire et la blanche, on peut prévoir que les civilisations où les races inférieures, molles et paresseuses prédominent, seront singulièrement subalternisées par les sociétés industrielles de l'Europe. De même, il est à prévoir que l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les souches latines, et en général les nations méridionales des anciens continents, et le Mexique, etc., dans le nouveau monde, seront ou resteront soumis à l'arbitrage de fait, et à la prépondérance des Russes, des Américains, des Anglais, des Germains et des Français.

Mais il ne faut pas croire, pour cela, à l'assujettissement des Orientaux, à la tyrannie des Occidentaux, car ce ne sera plus la guerre que les Occidentaux voudront, ni les conquêtes stériles et la victoire si coûteuse; il s'agit désormais, avant tout, d'échanges, de ventes, d'affaires commerciales, de richesses....; et s'ils entreprennent encore des conquêtes de pays, ce sera pour conquérir des produits, des *matières premières*, des *débouchés* qui manquent à leur prospérité bien entendue. Si donc les Occidentaux ruinaient, enchainaient, offensaient les Orientaux et autres, jusqu'à la haine nationale, où seraient les débouchés, les échanges et les matières premières? les consommateurs qu'ils cherchaient pour les produits manufacturés d'Europe?

Voilà ce qui sauvera le monde entier d'une domination despotique et violente quelconque, russe, anglaise ou américaine.

Toutefois il n'y a plus à temporiser; toute nation qui veut vivre, avoir un nom dans l'avenir, et marquer, doit, sans désemparer, se mettre à l'œuvre, au développement industriel et moral *simultanément*, et faire tout ce qui peut le mieux à chaque instant éclairer, enrichir, édifier, exalter, fortifier, et donner des bras et du courage.

Malgré les efforts des retardataires, il est certain que les avantages de la priorité resteront longtemps à certains peuples, comme les États-Unis et l'Angleterre; mais pourtant il est certain aussi que ces nations subiront un moment de *statu quo* dans leur prospérité; car le marché d'Europe se rétrécira de plus en plus pour eux jusqu'à cette limite d'importations compatibles avec toutes les conditions de développement des pays où elles seront faites.

L'Angleterre, les États-Unis, certainement ont encore en expectative bien des débouchés vierges dans le reste du globe, et ils s'efforceront d'y devancer les États jusqu'ici retardataires; n'importe, il y a lieu à concurrence, le marché est assez grand.

Toute l'Europe se ressentira donc à un haut degré des avantages de cette application : la population de la plupart des nations qui la composent doublera bien vite, et l'on verra l'Europe en masse envoyer des milliers de bateaux à vapeur solliciter

les relations commerciales, activer le travail, ouvrir de nouveaux débouchés dans le reste du monde.

Et la production prendra en Asie et partout un tel développement, que les institutions, les rapports sociaux, la constitution du travail et la distribution des richesses de ces contrées immobiles, subiront une crise et des innovations plus ou moins brusques, mais inévitables.

Digitized by Google

Digitized by Google

XXII

LES VOYAGES COSMOPOLITES.

INFLUENCES DIVERSES.

La sociabilité, la vérité, les préjugés nationaux; la tolérance, la variété; les croyances et les habitudes sous l'influence des voyages de longs cours, ou trans-nationaux. — Comment sera constituée indirectement une école mutuelle des nations. — Preuves historiques de l'influence des voyages cosmopolites sur la civilisation générale.

La généralité des Européens ne s'occupe guère aujourd'hui des masses innombrables d'hommes, ses semblables et ses frères, qui vivent éloignés de la sphère de fréquentation que leur ont délimitée les lentes et dispendieuses voies de communication du passé; mais désormais, les distances étant rapprochées, cette sphère va s'élargir non pas uniquement comme le carré de la différence des deux vitesses ancienne et nouvelle, mais comme le cube et au delà.

Quand on sait qu'on peut aller en un pays, quand on y a été, quand on y a des souvenirs, on y tourne son espérance; il se fait en nous une curiosité un

lien et comme une aspiration constante. Ainsi le voyageur qui a été à Berlin, à Londres, en Italie, recherche soigneusement, lorsqu'il est rentré au bercail de la patrie, les *journaux*, les *ouvrages* qui lui donnent des nouvelles de ce pays; il est en rapport magnétique avec les absents, il correspond dans l'espace par le cœur et les désirs.

Il en est de même de la vue de la nature; nous ne nous attachons qu'aux sites, aux lieux, aux perspectives que nous pouvons distinguer, qu'atteint notre rayon visuel. Or l'imagination a aussi son rayon visuel, au delà duquel tout est vague, incertain, mal dessiné, négligé et oublié comme les objets rejetés sur les confins de l'horizon.

Les voyages font fraterniser les hommes par les mœurs, par les croyances; ils nouent des relations, préparent des échanges, étendent l'horizon de l'esprit comme ceux de l'œil, dissipent les préjugés, inspirent la tolérance et tous les sentiments de sociabilité; ils développent, en un mot, toutes les faces et toutes les puissances de l'être humain.

Les voyages mettent les croyances et les mœurs en contact, ils donnent, à la vérité, la possibilité et l'occasion de s'établir, de s'universaliser; les voyages sont les conditions du mieux, du triomphe de la vérité.

Les voyages contribueront donc efficacement à faire disparaître les haines, les rivalités, les vaniteux et funestes *préjugés nationaux*.

Un Anglais, un Allemand, un Russe, un Turc,

un Égyptien, auprès d'un Français, seront comme auprès d'un concitoyen (1); il se fera le même progrès, à cet égard, que lorsqu'un Bourguignon eut des relations suivies avec le Normand ou avec le Flamand; il en sera de nation à nation, comme jadis de province à province.

L'analogie est complète, il suffit de relire l'histoire du passé à cet égard, soit chez les Romains, soit chez les féodaux, pour deviner en partie, sinon lire l'histoire de l'avenir.

La fréquentation d'une civilisation étrangère est toujours dissolvante des préjugés de territoire et de tout ce qui n'est pas fondé en vérité et en moralité. Ainsi, chez les Romains les dieux de la *patrie* s'en allèrent, ou furent méconnus, dès qu'ils connurent et admirent dans la ville éternelle les dieux *étrangers;* l'indifférence alla bientôt jusqu'à ouvrir un temple à toutes les divinités exotiques, et l'on peut dire à toutes les mœurs.

Parmi nous la destruction et l'oubli ne remonteront pas si haut, car, en fait de morale et de notion de la Divinité, il n'y a rien au delà de l'Évangile, et nous l'avons. Oui, le précepte évangélique du sacrifice de chacun à tous est gravé sur la porte, ou planté au sommet aigu de toutes les églises en Europe; à notre insu, il est passé en désir, sinon en pratique, dans tous les cœurs, et nul homme sensé

(1) En ce moment, des savants danois, norwégiens et suédois, se trouvent réunis à nos compatriotes pour l'exploration du Spitzberg et de la Laponie. (*Note suppl.*)

n'en conteste la perfection absolue. Dans le grand contact et le grand remuement de dogmes et de croyances qui va accompagner la dispersion nouvelle des peuples par les voyages, il ne s'agira donc que d'accomplir, d'élargir, de propager, et non de rejeter, comme on rejette une erreur ou une moindre vérité, pour une vérité supérieure. Ce qui manque au monde européen, ce sont des moyens de richesses pour accomplir les promesses du christianisme et de la révolution française.

Les voyages mettront dans chaque pays une variété inouïe en toutes choses, sauf dans la loi morale, qui tend à s'universaliser, et qui dans sa nature est *une*, et ils contribueront par là au perfectionnement de chaque branche de connaissances, des procédés et des méthodes industrielles et intellectuelles.

Nous voyons dans l'histoire les sociétés primitives débuter par l'*uniformité* la plus monotone et la plus passive : ainsi la Chine, l'Inde, l'Égypte. Mais à mesure qu'avance la civilisation, c'est-à-dire la liberté, la *variété* apparaît de plus en plus : c'est qu'il y a un bonheur réel dans ces émotions variées, et que l'ennui est inhérent à l'uniformité. Les temps modernes tranchent déjà à cet égard avec l'antiquité, et l'on peut dire que la variété est le caractère de la liberté, comme l'uniformité du despotisme.

La variété dans l'avenir augmentera et s'attaquera à tout, principalement, comme de coutume, aux goûts, à la parure, à l'ameublement, à l'architecture

publique et privée, etc.; et il le faut pour que les objets d'échange soient de plus en plus nombreux, et qu'il y ait pour chacun du travail et des éléments de prospérité chez tous les peuples, en raison de la population croissante.

C'est un fait, que plus la civilisation avance, plus les goûts et les caractères manifestent de nuances. Et en effet, la richesse est arrêtée dans son essor, si l'on pose des limites aux objets utiles ou agréables. Il doit se développer autant de goûts dans la consommation en fait de toilette, de nourriture, d'habitations, etc., qu'il y a naturellement de besoins et de désirs fondamentaux, en prédisposition et à l'état d'enveloppement dans tous les individus, et des moyens de les satisfaire dans les richesses matérielles et dans les procédés et les combinaisons de l'industrie humaine.

Chacun rapportera donc de ses voyages quelques produits inconnus qu'il regardera comme devant faire partie de son confortable. C'est par ces satisfactions, toutes particulières à chaque caractère, que la liberté individuelle positive prendra corps en trouvant satisfaction et en se développant d'une manière indéfinie.

Plus il y a de richesses ou d'utilités créées, plus il y a de choix; par conséquent, chacun peut satisfaire son inoffensive *fantaisie*. Voilà, dans tous les cas, où mènent le développement nouveau de l'industrie et la fréquentation extraordinaire des autres pays. L'une des fausses conclusions qui feront faire

fausse route, et qu'acceptent bon nombre de voyageurs qui cherchent à justifier leur secrète intention de succomber à l'égoïsme, c'est celle-ci : En ce lieu existe, est honorée la polygamie; on croit à tel dieu, à tel enfer, etc. En cet autre, ces mêmes mœurs, ces mêmes croyances sont anathème; donc tout cela est également vrai, donc rien n'est vrai et tout est indifférent : *Respecter* les mœurs du pays où l'on est, voilà la sagesse et la vertu.

On verra donc une infinité de petits sceptiques à la manière de Montaigne; heureux s'ils en avaient le génie! De là la recherche égoïste des sensualités, et l'indifférence en matière de dogmes et de mœurs.

S'il est bon en soi de rapprocher les hommes, de faire qu'un Chinois puisse nouer connaissance avec un Français, un Péruvien avec un Russe; s'il est bon que les nations voisines se fréquentent, et que le chrétien aborde un jour le mahométan ou le *brahmaniste*, les chemins de fer et les bateaux à vapeur doivent être acceptés et propagés comme les plus utiles auxiliaires de cette fin.

Les voyages contribueront plus que ce soit au monde à faire accepter avec empressement les usages nouveaux aux populations rurales de toutes les nations, et à leur inspirer l'abandon facile des traditions surannées, rétrogrades ou stationnaires.

N'est-il pas de toute évidence que si tous les individus qui composent le *vulgaire* étaient, dans toutes les provinces du globe, éclairés, intelligents; que s'ils avaient regardé face à face les chances de la

fortune et les fatalités de la vie, comme le font le peuple de Paris et des grandes villes, et la classe moyenne des petites, un changement total s'opérerait dans leur destinée, et qu'à l'agitation insensée des émeutes et des collisions intestines succéderaient les discussions pacifiques et le triomphe de la vérité et de la vertu?

Par l'effet des mêmes agents, les hommes s'habitueront à une prompte volte-face dans les idées de pure connaissance positive, de procédés, de manière de voir. En tout ce qui ne sera point matière de croyances religieuses et de devoirs sociaux, ils adopteront aujourd'hui un point de fait, une idée, quitte à la déloger le lendemain. Ils seront enfin sous l'influence habituelle du progrès et des modifications insensibles perpétuelles qu'il fait naître; les hommes mûrs, les vieillards, seront plus accessibles aux modifications de manières de voir et d'habitudes intellectuelles; ils seront mobiles *en mieux* jusqu'à la mort.

Nul étranger n'abordera impunément le sol européen, cette généreuse terre classique de la liberté, de la fraternité et de l'égalité; nul ne pénétrera dans nos *bibliothèques* sans retourner avec le *vaccin* de la civilisation qu'il s'y sera inoculé. Ainsi fait déjà la jeunesse égyptienne; ainsi font le Turc même et le Russe, le Valaque, le Brésilien, le Péruvien, et un nombre, assez rare encore, il est vrai, de voyageurs appartenant à l'élite de toutes les contrées du monde; mais il ne faut, dit-on, qu'un seul voyageur pour

importer la peste à Constantinople, ou la fièvre jaune dans maintes contrées d'Amérique; or c'est aussi une épidémie que la vérité, que la liberté, l'égalité et le mieux en tout! En chaque contrée, sur toute chose, le voyageur dira donc le procédé, les idées, les opinions, les usages de son pays, et il reviendra annoncer aux siens les idées, les procédés, les opinions, les usages des contrées qu'il aura parcourues; et, par là, sera constituée, comme par une main invisible, l'*école mutuelle* des nations, l'éducation du genre humain la plus pure, la plus prompte, la plus économique qu'eussent jamais pu imaginer les plus habiles philosophes organisateurs de systèmes!

On avait bien prévu que la liberté et l'égalité feraient le tour du monde; mais nul n'avait dit qu'elles le feraient en *chemin de fer*, ayant pour char un *wagon*.

Jusqu'ici nous nous sommes préoccupé presque exclusivement des destinées de l'Europe, sous l'influence des puissances qui sont nées de son génie.

C'est qu'en effet des destinées de l'Europe dépendent en grande partie celles du reste du monde.

Dès que nous savons ce qu'elle deviendra, nous n'avons plus qu'à la voir agissant à l'extérieur et projetant sa puissance et son activité imposantes, irrésistibles, sur les divers continents.

Les voyages à l'intérieur élèveront les classes infé-

rieures au degré de civilisation, au niveau intellectuel et moral de l'élite de la société. Les voyages à l'extérieur élèveront cette même élite à une nouvelle supériorité relative, à une plus haute moralité, à des mœurs extranationales, à des sentiments et à une vue cosmopolite de jour en jour plus compréhensifs et plus humains.

Par l'invention de Guttemberg, la pensée de l'homme a reçu tous les caractères de la plus rapide communication magnétique. Elle a pu être en mille lieux à la fois, se perpétuer et se multiplier à l'infini. Par les inventions de Watt et de Stephenson, par l'invention des chemins de fer et des bateaux à vapeur, l'homme lui-même centuple son activité, l'intensité de sa vie; et si agir c'est vivre, l'homme par là agrandit et prolonge d'autant son existence, car il agira, désormais, en 80 ans, plus qu'il ne l'eût fait en une vié de 300 ans d'autrefois.

L'imprimerie donnait des ailes à la pensée de l'homme, les locomotives en donnent à l'homme lui-même, à son corps.

Or, si l'on examine les résultats successifs de l'influence des voyages, dans ce qu'ils ont de plus important pour le sort du grand nombre, tout le passé atteste que chaque agrandissement de la sphère, et de l'intensité des voyages, et des relations commerciales, correspond, pour un prochain avenir, à un accroissement de la population et de la production, et à l'accession d'une plus grande classe moyenne à la liberté, à la propriété, au bien-être. Nous ne con-

naissons pas d'exception signalée à ce fait. On peut alors puiser ici une confiance vive dans la propagation des chemins de fer et des bateaux à vapeur, pour l'amélioration des destinées générales à tous ces égards.

Les locomotives, disons-nous, remorqueront le char de la civilisation, elles accéléreront la marche de la liberté et de l'égalité : car les voyages et les relations commerciales actives sont les voies ordinaires de la civilisation; ils ont toujours précédé les grandes évolutions sociales.

Ce sont les voyages qui ont civilisé la Grèce et Rome. Les sages d'Athènes et de Lacédémone avaient tous puisé dans les voyages, la science, les lumières nouvelles dont ils éclairèrent la Grèce des anciens Pélasges et d'Homère. Si les négociants, si les commerçants et les armateurs du Pyrée, ne s'étaient point enhardis à sillonner l'Archipel, et à demander des échanges actifs aux villes de l'Asie-Mineure, à l'Égypte, aux colonnes d'Hercule; si Carthage, à son tour, n'avait pas versé ses industrieux et actifs commerçants sur les côtes de la grande Grèce, l'antiquité païenne serait sans nom, et Rome universelle eût été impossible ; et il y aurait encore autant de dieux que de cités, autant de cités que de provinces. Rome illustre était également impossible, si ses orateurs, ses philosophes, ses chevaliers et sénateurs, n'avaient voyagé en essaims nombreux à Athènes, la célèbre métropole de la science et des mœurs polythéistes, si elle n'avait

été y polir sa rudesse guerrière, et y dérober le flambeau inspirateur des beaux-arts. Homère lui-même, Pythagore, Hérodote, Platon, Aristote, Thalès, Euclide, Socrate, furent tous d'infatigables voyageurs, ou renseignés par les voyageurs contemporains. L'expédition d'Alexandre, celle des Dix mille de Xénophon, ne sont pas autre chose, socialement parlant, que des voyages à main armée : sans ce grand voyage d'Alexandre, Aristote ne serait pas le plus grand naturaliste de l'antiquité; sans la curieuse investigation d'Hérodote en Égypte et partout, que saurions-nous au delà de l'antiquité de 2000 ans? Sans les voyages de la Rome conquérante des Pompée, des Antoine, des César, à travers l'Asie, l'Europe et l'Afrique, Pline l'ancien n'eût pas résumé les sciences naturelles de cette grande portion de la terre; César n'aurait point écrit ses Commentaires; Tacite n'aurait point écrit des Germains, et notre science moderne, notre humanité, ignoreraient leur passé.

Ce sont les voyages qui ont civilisé Rome; et ce sont les mémorables voyages des Portugais, des Hollandais, des Vénitiens, des Génois du xve siècle, par delà le cap de Bonne-Espérance, aux Indes-Orientales, qui ont décidé l'ère d'activité industrielle, de richesse et de bien-être dont l'Europe et le monde jouissent à l'heure qu'il est.

C'est l'immortel voyage de Colomb qui a sauvé tout un hémisphère de l'oubli et du retardement; ce sont ces immenses caravanes de pèlerins d'Europe,

soldats, curieux, commerçants, aventuriers, savants, missionnaires, emportés et jetés sans relâche pendant deux siècles sur les rivages américains, qui ont transplanté les institutions et la vie moderne sur cette terre où se pétrifiaient en silence toutes les civilisations primitives.

Et c'est tout cet ensemble de voyages accumulés par les générations de quarante siècles, qui nous ont valu de connaître le globe, de posséder une géographie, une histoire, une numismatique, quasi-universelles, une flore, une minéralogie, une zoologie, une géologie quelque peu satisfaisantes ; qui ont agrandi notre horizon, développé nos idées, augmenté nos connaissances et nos lumières, accru nos besoins et nos jouissances, imprimé un jet plus intense et plus fertile à la sève européenne, enhardi le courage populaire à l'affranchissement, déposé la semence féconde de la fraternité et de l'égalité chrétiennes par toute la terre !...

Ce seront les voyages, enfin, les voyages sur les rails glissants, et à la remorque des impétueuses locomotives, qui achèveront cette universalité ; qui mettront, de nouveau, en regard, toutes les croyances, toutes les institutions, tous les mécanismes industriels, et qui décideront, hâteront le règne de la liberté et des vertus chrétiennes, et propageront éternellement sur le globe le vrai, le beau, et le bon, à mesure qu'ils se développeront dans les inspirations du génie et des grands cœurs.

En effet, si les voyages et le commerce, jusqu'ici

si rares, si difficiles, secondés seulement par les moyens de transport grossiers ou périlleux, et presque toujours accompagnés de la guerre, de la conquête, de la violence et de la destruction, ont eu cette influence sur les destinées du monde, comment envisager froidement les résultats de voyages entrepris sous les auspices de la paix, du commerce, de la curiosité, de la science et de la tolérance, avec des véhicules aussi rapides que la locomotive de terre et de mer!...

Toutefois les excursions des peuples ne manifesteront pas toujours ce caractère pacifique et ces démonstrations humaines. Nous le verrons bientôt, le sacrifice guerrier ne va pas cesser incontinent pour ce que la richesse augmenterait, et que les peuples se visiteraient; mais les guerres seront de rares interruptions au règne de la paix.

Et précisément, parce que les voyages ont ce résultat de porter la perturbation dans les croyances, dans les institutions et les mœurs jusqu'à les transformer, et jusqu'à bouleverser les droits acquis, ils décideront infailliblement les crises ordinairement inséparables de ces grands phénomènes. La décadence des empires, ou plutôt le mouvement et le progrès de l'humanité dans le passé, correspondent toujours à l'invasion des croyances, des mœurs, des usages étrangers, des civilisations supérieures dans les civilisations inférieures; à l'introduction, dans la nation, de voyageurs étrangers, ou à la dispersion des classes élevées ou lettrées, des penseurs et des

philosophes dans les civilisations exotiques, chez les peuples voisins.

Ainsi Rome, ainsi la Grèce, ainsi l'Égypte antique et l'Inde de nos jours.

C'est pourquoi les empires qui ont eu le plus de durée sont aussi ceux où il a été mis le plus d'obstacles aux voyages des naturels à l'extérieur, des étrangers à l'intérieur. Et de nos jours même cela se vérifie encore : les nations les plus immobiles interdisent la sortie ou l'entrée de leurs frontières au grand nombre.

La Chine trouve dans cette politique l plus sûre garantie de la stabilité de ses mœurs et de ses institutions. Elle doit son immobilité et sa perpétuité à sa séquestration absolue, qui en fait une véritable oasis dans l'humanité. Et l'on peut prédire que le jour où le Chinois voyagera au delà du Japon et des îles de ses côtes, ou que ce peuple se laissera pénétrer par les curieux d'Europe, c'en sera fait de son immobilité sociale.

La Russie également, l'Italie, la Turquie, et en général les gouvernements ombrageux et retardataires, ne conçoivent pas de plus sûr moyen d'enrayer le mouvement et le progrès chez eux, que d'empêcher, plus ou moins obliquement, leurs sujets de voyager.

CARACTÈRES DES VOYAGES FUTURS.

— Dans quelle vue ces voyages sont entrepris. — Animation signalée du siècle pour les voyages. — Inconvénients de la difficulté ou de la rareté des voyages pour la science et les beaux-arts en général. — Nouvelles preuves historiques de l'importance sociale des voyages. — Comment se conduira la propagande pacifique de la civilisation européenne aux pays antipodes ou trans-Européens.— Ce qui résultera pour la science de l'expansion des Européens sur l'ancienne terre classique d'Asie, etc. — Transformations inévitables des croyances religieuses actuelles. — Pourquoi les peuples à tous les Etats de civilisation voudront peu à peu de la liberté *à l'européenne.*

La plupart des voyages ne seront donc pas entrepris dans des vues mondaines et frivoles ; on voyagera principalement pour s'instruire. La curiosité aboutit toujours là ; surtout on voyagera pour commercer, pour acheter et vendre : des ingénieurs, des militaires tacticiens, des architectes, les praticiens polytechniques en général, seront reçus avec faveur, appelés même dans tous les pays par les particuliers et par les gouvernements pour naturaliser chez eux les merveilles des arts utiles et économiques, ou pour y puiser une science, une expérience qui leur manque. Déjà chacun est à la recherche des moyens d'amélioration. Chaque nation euro-

péenne rivalise à qui va créer le plus de richesse, le mieux, le plus vite, et à plus bas prix ; cette rivalité s'établit également pour le perfectionnement des individus. Une grande source d'émulation et de rivalité féconde, c'est quand les peuples sont attentifs à leurs progrès mutuels; qu'ils les enregistrent et en font leur profit sans haine, ni dénigrement : c'est ce que l'on voit de nos jours. Les nations ne sont plus ennemies : elles sont, ou vont être émules.

Enfin, tout annonce à qui veut voir qu'il va se commencer entre les nations un vaste système d'emprunts intellectuels, politiques et industriels, sous l'inspiration et la direction d'un sage éclectisme ; et que ce sont là les voies par lesquelles la Providence veut préparer et accomplir l'unité européenne; nous entendons l'unité, mais non l'uniformité; cette unité qui est compatible avec la multiplicité, avec la variété, mais qui relie, harmonise chaque manière d'être, d'agir et de sentir avec toutes les autres; qui donne une même morale à tous, mais des formes variables, selon la diversité d'aptitudes, de goûts, de climats et de fonctions.

Pour avoir une idée du caractère, du but et du nombre des voyages qui seront entrepris lorsque les moyens de transports nouveaux seront vulgarisés jusqu'à la portée des classes moyennes, il suffit de voir ce qui se passe pour ceux que leur position met à même de faire les frais actuels d'un voyage.

Nos ingénieurs, nos architectes, nos industriels

sont envoyés, ou vont à leurs frais recueillir l'expérience des deux peuples rois de l'industrie et de la richesse : l'Angleterre et les États-Unis.

Nos publicistes y vont étudier le système représentatif : chez l'une les avantages et les inconvénients de l'égalité des conditions démocratiquement entendue; et chez l'autre, ceux d'une aristocratie et d'une représentation décevantes!

Les publicistes anglais, à leur tour, viennent prendre en France des leçons d'unité, de législation, et de bonne entente administrative.

Et toutes les classes du peuple anglais viennent se former en France aux habitudes plus expansives d'une sociabilité facile, à une insouciance étourdie et nécessaire des contrariétés et des coups du hasard; apprendre à moins donner au calcul, à la froide raison, et davantage au sentiment, à ses semblables, et à combattre ainsi les causes profondes du *spleen*.

L'Égypte envoie l'élite de sa jeunesse aux écoles de Paris, comme autrefois Rome aux écoles d'Athènes; la Sublime Porte elle-même donne à ses envoyés auprès du gouvernement français la mission de visiter nos fabriques et nos ateliers.

Les seigneurs russes envoient les futurs chefs d'ateliers de leurs usines et de leurs manufactures à nos écoles de commerce. Les États-Unis, l'Angleterre et la France, sont des lieux de pèlerinage, des lieux saints, la *Mecque* industrielle pour le monde profane civilisé; mais, non contents de cette curiosité

pour leur patrie et de cet hommage à leurs idées et à leurs œuvres, ces trois centres dirigent, à l'aide de leurs voyageurs et de leurs commerçants infatigables, leurs lumières et leur vie sur les quatre coins du monde.

De toutes parts, enfin, les voyageurs et les nations s'avouent mutuellement qu'elles viennent puiser l'une chez l'autre les chances de se mieux rivaliser; et chacun ouvre avec empressement les portes de son arsenal, offre courtoisement soi-même des armes à ses émules.

Et pourquoi, à la suite de nos ingénieurs, de nos architectes, des négociants et des industriels, n'envoyons-nous pas des compagnies entières d'ouvriers mécaniciens, des contre-maitres, des chefs d'établissements, des caissiers et des commis principaux de banque et d'administration commerciale?

C'est que les voies de communication sont encore trop lentes, trop dispendieuses, trop irrégulières.

Pourquoi nos philosophes, nos publicistes, nos savants, nos littérateurs sont-ils réduits à avoir des idées souvent si fausses de l'état de civilisation, des mœurs, des usages, des formes politiques des peuples du continent, et à donner pour la vérité d'aujourd'hui ce qui a été la vérité de l'autre siècle? Pourquoi sont-ils privés des moindres notions statistiques touchant la plupart des éléments indispensables de leurs spéculations et de leurs affirmations? C'est qu'ils n'ont point encore de locomotives et de rails qui les mènent sans trop de cahots, de débour-

sés de temps et d'argent; de temps, dont ils sont avares, et d'argent, qu'ils n'ont pas, jusqu'aux capitales, ces grands cœurs tout palpitants des civilisations étrangères, pour y tâter le pouls des populations, connaître leur tempérament, leurs diagnostics d'avenir, leurs ressources et leurs puissances.

Pourquoi nos savants archéologues, botanistes, géologues, etc., n'explorent-ils point à l'heure qu'il est les terres si pleines de souvenirs de l'antique Asie, du Mexique et du Pérou; la Flore du monde entier; les mines et les carrières; les montagnes, où sont empreintes les dates des grands cataclysmes? C'est que des continents ou des contrées entières sont privés non seulement de chemins de fer, de bateaux à vapeur, de chemins vicinaux, mais de sentiers, de routes quelconques, et, par conséquent, d'hommes et d'abris! C'est, enfin, qu'il manque sur une grande portion du globe le matériel indispensable de la civilisation : des voies de transport et des richesses. Telle est l'importance d'une circulation perfectionnée, qu'on pourrait ainsi en faire une question d'être ou de n'être pas, pour presque toutes les poursuites, toutes les satisfactions et les exigences un peu larges de l'humanité en masse.

Tant que nous n'avons pas compté les hommes un à un; tant que les physionomies, les tailles, les attitudes, les mœurs, les faiblesses, n'ont point été vues du haut en bas, dans toute leur nudité et leur réalité vivante; tant que nous n'avons aperçu que l'humanité en masse, de loin et par le récit des au-

teurs, par les on dit et les suppositions craintives de l'imagination; nous sommes ainsi faits, que nous devenons dupes des habiles, que nous croyons à l'existence des géants, que nous donnons envie aux ambitions vaines d'exercer sur nous une fausse supériorité. Par la solitude, nous devenons faibles et dépouillés de tout ce que la fiction nous fait prêter d'excellences et de supériorités aux autres; par les voyages, nous devenons fermes et puissants, en leur présence, de tout ce que la connaissance des hommes et des choses nous a forcé de leur enlever : nous croyons à l'égalité, et nous nous en sentons dignes.

C'est ainsi que les croisades ont été pour les serfs et les vilains du moyen âge un des plus énergiques motifs de désillusionnement de l'aristocratie, du prestige seigneurial. En leur faisant voir la vie; en leur montrant d'autres relations de supérieur à inférieur; en leur mettant en spectacle la nomade et vagabonde existence de l'Arabe et sa franche indépendance, ou la rudesse et la fermeté, l'attitude forte et martiale du Turc, et les manières d'être diverses, la variété si grande de mœurs, d'habitudes, de costumes, d'institutions de l'Asie et de l'Europe orientale, elles leur ont fait dire à part soi : « Nos seigneurs ne sont que des hommes comme nous, et la liberté est à qui sait la conquérir! » Il a suffi de cette lueur dans leur ame; et, dès ce jour, les institutions du moyen âge se précipitèrent. C'est aux croisades, c'est-à-dire aux voyages du peuple chrétien dans l'Orient, que sont rapportés le mouvement

émancipateur des communes et les progrès de l'industrie. Les voyages éveillent les désirs ; les voyages excitent les comparaisons ; et, par là, ils exercent l'entendement. Les désirs font rechercher les moyens de les satisfaire ; et une fois les moyens trouvés, on songe à briser les obstacles.

Personne n'ignore que les croisés apportèrent des étoffes d'Orient qu'on s'efforça de reproduire dans toute l'Europe.

En un mot, par ces voyages, la chrétienté se réveilla, songea aux merveilles de l'industrie, aux richesses des climats heureux de l'Orient. Elle comprit ses superstitions et sentit ses chaînes. Croyances, rangs, fortune, gouvernement, travail..., tout fut endommagé, tout fut atteint, modifié, examiné, remis en question.

Mais combien autres ne seront pas les émigrations, les mélanges, les voyages, les contacts et la fréquence et l'intimité des relations ! et combien autres les résultats, les changements, dans l'ère qui s'ouvre !...

On peut dire que les hommes vont seulement faire connaissance, et que le globe va être connu et exploré.

Les nécessités et les intérêts commerciaux en seront, en général, l'occasion, ce qui rendra moins ombrageux les pouvoirs despotes et jaloux de l'Asie. Le prosélytisme chrétien, d'ailleurs, sera par là moins direct, moins apparent, et, partant, plus efficace. Les voyageurs et les commerçants opèrent comme les

défricheurs de terres incultes du monde moral : les uns labourent et les autres sèment; et quelquefois chacun fait ce double office. Les rails seront le conducteur puissant de l'association universelle, de la véritable catholicité; ce sera d'abord le désordre, le bruit de la confusion des langues; mais il se fera en définitive un apaisement général, après lequel une nouvelle langue sera créée.

L'Europe portera de nouveaux besoins aux diverses civilisations; et, par là, elle leur inoculera des vices, des passions, sans doute; mais elle leur inoculera l'antidote en même temps, c'est-à-dire l'amour du travail, par amour du bien qu'il donne en échange. Les sauvages, pour avoir des *clous*, donneront les produits de leur grossière industrie, ou des matières premières utiles à l'Européen. Ils cultiveront les fruits délectables de leur sol et de leur climat, pour avoir le vin et l'eau-de-vie de l'Européen : les habitants de la Nouvelle-Zélande sont ainsi en voie de réveil et de progrès par le contact des Anglais.

Chaque croyance, chaque institution sur le globe seront mises ainsi peu à peu à l'épreuve : beaucoup n'y résisteront pas. Dans certains pays, la brusquerie du choc et de l'épreuve fera éclater des colères et des haines; dans d'autres, le dissolvant agira insensiblement, et les populations tomberont dans l'indifférence; mais, en même temps, une nouvelle vie surgira, le levain de l'esprit nouveau fermentera au milieu des croyances surannées.

Pourquoi la Chine, l'Inde, l'Orient tout entier

paraît-il si fatalement immobile? C'est qu'il n'est pas visité ; c'est que l'étranger n'y voyage pas ; c'est que l'Asie n'est pas étreinte par les mille bras du génie civilisateur de l'Europe, et que sa voix retentit à peine aux confins de ces empires.

L'Orient n'est pas visité!... Il le sera, dès qu'un réseau de rails couvrira l'Europe; il le sera, dès que nos ports seront remplis de bateaux à vapeur; dès que la vapeur noircira de sa fumée l'écume des mers, emportant, comme une tempête docile, des caravanes de voyageurs et de commerçants pour toutes les plages !

Et la même curiosité, le même élan de vie suggéreront à l'Europe l'envahissement moral de l'Afrique : car, désormais, l'Europe, féconde nourrice et mère des progrès, sera une pépinière de missionnaires, d'explorateurs et de commerçants.

Une pépinière de missionnaires : car, comment croire que chaque pèlerin se dépouille de sa croyance d'homme libre, de citoyen actif, et qu'il veuille cacher ce que trahiront ses actes et son attitude fraternelle : sa foi irréfléchie à l'inégalité des hommes devant un père commun : idée sublime, que depuis 1,800 ans les hommes d'Occident ont mission de propager, et dont ainsi les chemins de fer auront contribué à hâter la promulgation et le règne universel !

Une pépinière d'explorateurs scientifiques et littéraires : et c'est ici que se déploie un magnifique avenir, et que s'offre une moisson digne des désirs

impatients de tant d'esprits noblement ambitieux !

A mesure que s'ouvriront les voies de communication, rapides et sûres à l'intérieur des contrées asiatiques, soit par la remonte des fleuves vierges, en bateaux à vapeur, soit par les chemins de fer, l'Europe savante se précipitera vers ce berceau de tous les dieux, de toutes les idoles de son imagination, de toutes les langues, de toutes les civilisations; vers le centre de tous les cataclysmes physiques et sociaux; vers la source de toutes les races, où sont ensevelis tant de vestiges humains, où se puisent tant de révélations lumineuses.

Si, chaque jour, nos artistes et nos philologues s'exposent à tant de périls, se dévouent à tant de fatigues pour aller interroger le passé, où les ruines racontent son histoire, que ne feront pas leurs successeurs, lorsque des entreprises cosmopolites leur faciliteront les passages, les traversées les plus opposées des deux hémisphères, et qu'ils trouveront, au lieu de l'isolement qui les attend et les décourage aujourd'hui, la compagnie la plus variée et la plus encyclopédique, lorsque chaque contrée leur offrira ainsi un centre d'opération et toutes les protections désirables?

Géologie, médecine, épidémies (choléra, fièvre jaune), anthropologie, histoire, archéologie, botanique, minéralogie, histoire naturelle dans toute sa conception et sa compréhension; dogmes, cultes, morale, législation, langues; en un mot toutes les branches des connaissances humaines, vont complé-

ter leur histoire, combler graduellement leurs lacunes et faire un nouveau pas immense. A mesure que les locomotives de terre et de mer se multiplieront, les voyages, les communications d'imprimés nouveaux et des monuments écrits, jusqu'ici ignorés, viendront offrir au jugement individuel et à toutes les branches philosophiques, économiques, historiques, scientifiques et artistiques, une masse de faits et de comparaisons infiniment plus complètes et plus voisines des conditions d'une bonne conclusion générale ou systématique, et permettront une encyclopédisation universelle enfin satisfaisante.

Des philanthropes discrets, avons-nous dit, des missionnaires prudents iront semer de tous côtés des sentiments et des idées qu'ils laisseront au temps de germer. Plusieurs gouvernements formeront un cordon sanitaire; ils élèveront une muraille spirituelle; ils mettront, comme certains pouvoirs dégénérés, tous les livres européens à l'index; mais il faudra bien excepter les marchandises et les marchands; et le prosélytisme s'accomplira. Beaucoup d'Européens iront s'établir dans ces contrées, et, sans y penser, par le seul effet de leur existence, de la pratique de leurs croyances, et par l'exemple de leurs relations entre eux, ils agiront puissamment sur l'étranger.

Maintenant, on peut se demander si aucune des croyances actuelles résistera à ce contact et à cette épreuve. Nul doute : toutes y laisseront quelque chose; toutes, sans excepter notre civilisation et ses

formes. Mais la lumière qui nous guide restera pure; cette lumière qui nous a conduits au port à travers les ténèbres du moyen âge et les débris du monde antique, et qui nous a placés en tête du pèlerinage spirituel et moral qu'accomplit ici-bas l'humanité! La fraternité, l'égalité, la liberté, sous les auspices sanctifiants de l'Évangile, feront le tour du monde, après maintes haltes et maints conflits : car nous devons nous souvenir que la vérité est aussi longtemps à pénétrer dans le cœur des hommes que l'erreur y est prompte.

Par les voyages, il se fera une meilleure appréciation des choses; surtout on apprendra à être moins exclusif, et, partant, moins intolérant. L'harmonie s'établira entre nos diverses poursuites : on perdra plus de défauts qu'on ne perdra de qualités. Avec l'Américain des États-Unis, nous apprendrons à être plus laborieux, à reconnaître le prix du temps; nous développerons notre sens industriel. Avec l'Asiatique, l'Européen deviendra plus poétique de cette poésie du soleil et de la nature riante, qui parsème l'existence de topazes et de diamants; encadre de perles ou drape de magnifiques cachemires; embaume de parfums enivrants, et pose nonchalamment dans un jardin d'Armide, ou sur les sofas d'un palais des *Mille et une Nuits*, toute beauté dans le ciel et toute beauté sur la terre!

La liberté, l'égalité, sont indifférentes, dit-on, à qui n'en sait pas le prix, comme a esclave; a qui n'en sait pas les jouissances, comme à l'indolent

Asiatique : oui ! mais à qui en a une fois l'avant-goût, elle est une passion. Donc ces biens-là ont une valeur intrinsèque ; et tous les peuples, toutes les races en voudront. Le faible nègre en veut bien, lui que l'on dit impuissant à se gouverner, comme un enfant à marcher seul. On en voudra, blanc ou noir, rouge ou cuivré, sous les pôles comme sous l'équateur ; et pour le contentement de s'appartenir, et pour la richesse qu'elle fait produire, pour l'activité et les poursuites diverses qu'elle inspire, et pour les lumières qu'elle permet d'acquérir, et pour la curiosité qu'elle permet de satisfaire !

Oh ! si les hommes d'Asie, en voyant un homme libre d'Europe, le voyaient en même temps pauvre, affligé, faible, sot, inhabile, ignorant ; oh ! alors, c'en serait fait de la liberté ! Mais l'Européen voyageur apparaîtra riche, capable, instruit jusqu'à en paraître sorcier ; puissant jusqu'à troubler le sommeil du grand lama, ou du divin gouverneur de l'empire du Milieu ; gai et heureux enfin !... Or l'humanité recherche le bonheur : il n'y a pas là d'exceptions ni de distinctions de races. Le bonheur, pour le vulgaire, en tous pays, est d'être libre et riche ; c'est de vivre, et vivre de la vie positive, extérieure.

LA SUPRÉMATIE EUROPÉENNE.

Comment le champ des influences et des transformations dues aux applications de la vapeur devient immense. — Ce qu'il faut pour ne pas s'y perdre. — Systèmes religieux qui se disputent aujourd'hui la foi des hommes. — Lequel a le plus d'avenir. — Signes précurseurs. — Indices de la supériorité, de la morale européenne sur toutes les autres morales. — Comment elle se propagera par toute la terre. — Influence probable des voyages et de la politique future des Européens, sur les destinées de l'Asie, de l'Afrique et des autres parties du monde. — Ce que feront désormais les voyages pacifiques, pour le progrès de la civilisation, des voyages à main armée, les guerres le firent dans l'antiquité.

Si les machines fixes, en introduisant le mode de production en grand, et en servant d'abord au développement de l'industrie et de la richesse, commencent une véritable révolution dans les habitudes et dans les mœurs des masses des nations prises individuellement et opérant sur elles-mêmes, les chemins de fer et les bateaux à vapeur l'achèvent, en y faisant intervenir l'élément étranger, l'influence cosmopolite, par l'importation des idées, des usages, des formes et du fond de toutes les autres civilisations de la terre.

Et ici, le champ des influences et des transformations devient immense. Après avoir reconnu combien chacun de nous influence tous les autres à

l'intérieur d'une même nation, par ses exemples, par sa parole, par ses écrits, par sa présence, son regard, son geste, une attitude, un rien, un seul contact muet, une seule atmosphère d'homme; et comment la vie, les mœurs, l'opinion, sont la résultante de toutes ces influences magnétiquement projetées sur ses semblables, par chacun de ceux qui vont subir les lois et les prescriptions de cette même opinion...; il faudrait s'élever presque à la compréhension de l'infini, pour se faire une idée un peu fidèle des conditions nouvelles, des éléments et des forces qui concourent à la formation de cette autre résultante, qui doit sortir de tant de nations, de tant de climats, de tant de races!

Ce serait donc à s'y perdre, si l'on n'avait en soi un *idéal*, un espoir, un *criterium*, une foi; si l'on ne croyait à l'existence de la vérité; qu'il en est une pour l'homme, qu'elle est prédestinée à triompher de l'erreur, et qu'on en possède une parcelle, la plus pure, la plus essentielle, le principe, le fond, sinon la forme.

En d'autres termes, il faut croire que l'idée commande aux faits, et qu'une religion, une morale, une seule est destinée à l'universalisation; qu'elle tend à conquérir la terre dans la suite des siècles, et à établir non une vaste et stricte uniformité en toutes choses, mais, entre les hommes, des rapports d'égalité et de fraternité, et des institutions qui mettent de plus en plus la puissance aux mains de la capacité vertueuse, qui inspirent à chacun la vo-

lonté, et lui donnent l'aptitude de se faire l'enfant de ses œuvres.

Sans cela, il n'y aurait pas de raison pour que l'Europe ne devînt pas aussi bien brahmanique, mahométane, fétichiste que chrétienne; qu'elle ne fût pas aussi bien assujettie à l'influence orientale que l'Orient à l'influence de l'Occident.

Mais il y a dans la réalité de plus solides arguments que ces raisonnements *à priori*.

Quatre systèmes religieux se disputent aujourd'hui la foi des hommes : le mahométisme, le brahmanisme, le fétichisme et le christianisme.

En ce moment, le brahmanisme et toutes les boutures de ce vieux tronc paraissent flétris comme tout feuillage d'où la sève se retire, et dont les racines sont atteintes du principe de mort. Il est appesanti, sans force d'expansion, et n'a produit jamais que des populations molles, superstitieuses, puérilement craintives et indolentes. Il n'a pas été au delà des castes, et il s'est immobilisé dans les conceptions primitives.

L'islamisme, également, baisse pavillon; il se subalternise devant les mécréants chrétiens; il a besoin de leur protectorat pour n'être point déshérité de toutes ses conquêtes de l'Asie occidentale, où déjà, d'ailleurs, la force virile des populations est acquise au christianisme : la race turque va disparaissant non seulement en moralité, mais en nombre. Et dans l'Asie moyenne et supérieure, il tourne également sur lui-meme, sans ardeur de prosély-

tisme, n'ayant plus assez de vie pour laisser s'échapper même quelque secte, comme une excroissance sur l'arbre vigoureux.

Et nulle autre civilisation que l'européenne n'écrit une idée, n'exprime un sentiment, une foi vive dans ses faits et gestes; nulle autre ne combat pour des principes, ne se dévoue à l'esprit. Pour toutes, c'est une question d'intérêt de potentats, une rivalité étroite, égoïste, personnelle, qui soulève et ameute passagèrement des masses de soldats passivement cruels.

Nulle nation asiatique ne se meut, ne prospère, ne se peuple à l'intérieur; nulle ne s'épanche au dehors, soit pour chercher des échanges, soit pour coloniser, soit même pour conquérir. Et l'Europe, avec l'Union américaine, suffit à couvrir toutes les mers de stations, de colonisations; à remonter tous les fleuves, pour solliciter le mouvement et l'augmentation du bien-être. Leurs commerçants, leurs consuls, leurs diplomates vont frapper à toutes les portes de ce vaste et vieil Orient. En certains points, ils le cernent, ils l'assiégent et se disposent à battre ouvertement en brèche.

Ainsi la Russie, par les frontières chinoises, sollicite les échanges; et, par le Caucase, elle impose sa domination ou réveille et attaque la Perse. Ainsi l'Angleterre et toutes les puissances maritimes montent la garde sur les frontières de la Chine, bivouaquent dans l'Inde, sur le littoral de l'Asie méridionale et sur celui d'Afrique.

Ne sont-ce point là des signes précurseurs de l'invasion générale des idées, de l'histoire, de la science et des moyens industriels de l'Europe en Asie? Or qui ne sait l'influence de l'histoire d'une civilisation sur les destinées d'une autre civilisation inférieure? Et pourquoi notre histoire européenne ne serait-elle pas pour les peuples arriérés ce que fut pour l'Europe du moyen âge, de la *renaissance*, celle de la Grèce et de Rome?

Sans doute, c'est le commerce, c'est la politique, l'intérêt, qui ouvrent toutes les tranchées, et non une croisade nouvelle; mais le commerce, la politique, ont après eux une arrière-garde, des missionnaires munis du *grand-livre* de l'Occident, des savants, des philosophes, des philanthropes intrépides et prudents, des voyageurs *quand même*, des *amateurs* qui portent *incognito* la lumière qui a dissipé bien d'autres ténèbres que les ténèbres de l'Orient. Nous l'avons déjà dit : les commerçants, uniquement par leur séjour dans ces contrées, causeront de lentes, mais certaines altérations dans les mœurs et dans les idées de ces peuples.

Ce qui assure la bonne réception de la parole morale et des idées européennes sur Dieu, sur la société, c'est qu'elles promettent le bien-être, l'égalité au plus grand nombre; c'est qu'elles lui parlent de bonheur en ce monde; qu'elles ont un caractère tout à la fois idéal et positif, compatible avec la poursuite et la contemplation du but terrestre; c'est que son industrie et son commerce politique promettent des

richesses et en donnent après tout, et que ses inventions, ses machines navales, annoncent par leur perfection une supériorité que toute vanité nationale sera tentée de rivaliser en se la donnant.

Or c'est par le canal du prestige de la puissance effective que se propageront sans doute promptement la forme et les principes européens, bien mieux que par des discours abstraits et des exhortations au vulgaire, qui ne seraient accompagnés d'aucune preuve du genre sensible.

Il y a un fonds commun de croyances impérissables en Europe : c'est l'Évangile. Ce sera là la clarté autour de laquelle se rallieront les intelligences. Ce n'est pas comme à l'époque où les Romains et les Grecs firent connaissance avec le reste du monde; ce contact devait être funeste à leurs croyances; ils étaient d'ailleurs déjà en décadence. La lumière étrangère devait leur montrer les ténèbres relatives où ils se trouvaient : les faux dieux ont tout à craindre du vrai Dieu, les fausses morales de la morale de l'Évangile. Or rien de semblable n'existe pour chaque nation en Europe, ni pour l'Europe dans le reste du globe.

Les Français et les Européens n'ont rien à craindre de l'islamisme, ni du brahmanisme, encore moins du fétichisme. A Constantinople, on imite Paris; dans l'Inde, on imite Londres; mais Paris, mais Londres, n'imiteront certainement ni les Turcs ni les Indiens; si ce n'est, cependant, dans quelques unes de leurs étoffes ou dans certains de leurs pro-

cédés industriels. Néanmoins il y aura pour l'Europe elle-même tout le mouvement, toutes les irrégularités, toutes les fermentations que peuvent y produire la fusion et la transformation des usages, des habitudes, des préjugés, et, nul doute, la solidarité plus intime des nations européennes entre elles s'accomplira difficilement sans des désordres partiels graves.

Les vrais chrétiens sont essentiellement révolutionnaires, mais révolutionnaires pacifiques, attaquant les idées religieuses étrangères par le seul fait qu'ils prêchent les leurs, mais respectant les puissances constituées. Probablement la plupart des voyageurs se borneront à propager les sentiments chrétiens, les idées politiques qui en sont le corollaire, mais non les formes, les cérémonies et les pratiques du culte : car les peuples chrétiens semblent se dépouiller de plus en plus de toutes formes; ils se contentent de l'*abstrait*, et la vie contemplative et spirituelle qu'on s'efforce de leur inculquer est bien propre à entretenir cette disposition. Depuis trois cents ans, ils se sont montrés les plus versatiles à cet égard.

Cependant les sacerdoces catholiques et protestants propageront partout ces formes; et du moins, si elles ne sont pas adoptées, elles seront connues.

L'Asie ne tardera pas à être entreprise, ou plutôt, elle l'est déjà depuis longtemps, avec réflexion et

conscience. Elle l'est par la Russie, par l'Angleterre et par toutes les principales nations d'Europe, par leurs possessions dans les mers d'Asie, et principalement par celles des Anglais.

Mais elle le sera au dessus de tout par la Turquie et l'Égypte. Ces deux empires sont désormais conduits à la régénération et préparés à recevoir la vie européenne. Le monde politique est aujourd'hui témoin de leur rapide initiation à notre tactique, à nos usages; déjà ils en sont à accepter les chemins de fer.

Au nombre des faits saillants et récents que les publicistes auront à méditer, chaque jour, de plus en plus, il faut mettre la guerre de Méhémet-Ali contre la Porte. Le résultat accompli de cette lutte, soit qu'on le considère comme le *commencement de la fin* pour l'*empire*, et le premier pas officiel de Méhémet-Ali dans la voie d'émancipation, soit qu'on y découvre l'agonie d'une civilisation retardataire, et le réveil juvénile de la race arabe, soit qu'on y trouve pour la Russie un plausible et perpétuel prétexte d'intervention qui explique ou dévoile son attitude envahissante; pour la France, l'occasion de poursuivre sa glorieuse initiation sociale en Égypte; pour l'Angleterre, l'occasion de poursuivre ses desseins ambitieux, et de renouveler sa diplomatie jalouse contre la France, ou de lui prouver sa loyale solidarité dans ses efforts pour la pacification et l'avancement des peuples, etc. Ce résultat, dans toutes les hypothèses, marque cer-

tainement le point de départ d'une époque qui sera féconde en mouvements et en métamorphoses, et qui tranchera dans les fastes de la civilisation générale.

Il est facile de pressentir que les altérations profondes qui se trahissent dans la croyance des mahométans ont ouvert le cratère par où s'échapperont prochainement les commotions et les discordes, et qu'après le grand coup de massue lancé contre la Porte par le bras vigoureux d'Ibrahim, un dernier brisement suffira pour achever la rupture déjà si avancée de l'unité ottomane, et pour la conduire ainsi à se reconstituer sous les auspices de la civilisation européenne.

A mesure que la question d'Orient se compliquera, et elle ne peut manquer de se compliquer, cette guerre acquerra, en effet, plus d'importance. L'âge avancé de Méhémet-Ali ne porte peut-être qu'à quelques jours de nous l'issue d'une nouvelle crise. Et il faut se souvenir que l'Europe est aujourd'hui placée entre deux grands mouvements qui doivent considérablement modifier le sien propre, dont il faut tenir soigneusement compte, et qu'il faut, par conséquent, bien connaître : celui de l'antique Asie et de la moderne Amérique, l'un, mouvement de régénération, de réveil et de métamorphose laborieuse, l'autre, mouvement de croissance et de maturité; l'un annonçant un avénement, l'autre une restauration.

Tout ce qui se rattache à cette guerre doit donc

être conservé comme on conserve un berceau et une tombe : on y remontera pour expliquer la grandeur future de l'Égypte régénérée, comme on remonte aux sources d'un ruisseau devenu fleuve; on y descendra en suivant les destinées de l'empire ottoman, comme on descend à l'embouchure d'un fleuve qui vient se perdre dans la mer.

Il est impossible que le mouvement révolutionnaire qui s'opère à l'intérieur de ces deux empires ne retentisse pas sur leurs confins et ne se communique pas ainsi de proche en proche, jusqu'aux profondeurs de l'Asie.

Il est évident que le nouveau pouvoir égyptien ne peut se consolider qu'à force de civilisation, et en devançant son redoutable suzerain et maître d'autrefois. Aussi l'Égypte s'unit-elle à l'activité et aux vues des cabinets européens. Déjà Méhémet-Ali a favorisé le grand projet de l'Euphrate et celui de la communication de la Méditerranée avec la mer Rouge (1), conçus ou poursuivis par les Anglais; et nul doute qu'avant peu, grâce à cette protection toute-puissante, ces projets ne deviennent des réalités. A cet égard encore, la possession d'une partie des Indes, et toutes les colonisations européennes dans les îles de ces côtes, sont un fait capital pour

(1) L'Égypte redeviendra le grand chemin des Indes pour tout l'occident et le nord-ouest de l'Europe. Déjà les voyageurs affluent vers Alexandrie, le Caire, Suez et la mer Rouge; et cette voie est aujourd'hui aussi sûre que nos grandes routes d'Europe, grâce à l'active surveillance de Méhémet-Ali.

l'Europe occidentale et septentrionale : car c'est cette dissémination de possessions cherchées autrefois par les chemins les plus sinueux, qui aujourd'hui va suggérer de chercher le plus court chemin à travers les terres, par un système mixte de bateaux à vapeur ou de fleuves, et de chemins de fer. Ces deux voies, si prodigieusement raccourcies et expéditives, vont apprendre mieux que jamais à connaître le prix de la vitesse : désormais on prendra la ligne droite, quoi qu'il en coûte, et il en résultera les plus fécondes influences. En particulier, le projet des Anglais de remonter et de trouver les contrées qui séparent la mer des Indes de la Méditerranée, par un sillon mixte de fleuve et de voies de terre, à peine réalisé, aura pour effet de jalonner les contrées riveraines de l'Euphrate et de l'Oronte d'entrepôts, de villes commerciales, de rappeler les étrangers sur ces bords, et par cette voie de civiliser de nouveau la Perse et la Syrie.

Cette civilisation est d'autant plus certaine, et sera d'autant plus rapide, qu'elle sera secondée par la politique des deux gouvernements maîtres de ces contrées. La Perse et l'Égypte, en effet, sont traquées toutes deux par de redoutables voisins, la Russie pour l'une, la Turquie pour l'autre.

Ce projet accompli, Bagdad redevient florissante comme une antique métropole de l'ancien monde. Les chemins de fer, la canalisation, les bateaux à vapeur s'acclimatent alors dans le cœur de l'Asie occidentale. Un grand chemin est ouvert au com-

merce entre l'Europe du nord-ouest et la mer d'Asie, et un vaste et long ruban de contrées est acquis à la civilisation moderne chez ces peuples appesantis.

Car l'Asie n'est pas à toujours tombée en léthargie; nous avons en notre faveur 3,000 ans d'histoire; les races asiatiques ont prouvé, par leurs civilisations primitives, qu'elles ont autrefois connu le mouvement et l'ardeur productive la plus intense. Oubliera-t-on que c'est de l'Asie que sont parties toutes les grandes familles qui ont peuplé la terre; que nulle contrée du Nord n'a été le point de départ d'autant d'émigrations, n'a vu naître plus de générations, et n'a été douée d'une force plus expansive; que des guerres nombreuses et fameuses l'ont remuée plus d'une fois de fond en comble; que l'activité de l'esprit et l'ardeur des croyances y ont été assez grandes et assez habituelles pour y multiplier les sectes, les haines et les guerres de religion! Ici encore, ne donnons donc pas aux races, à la puissance de l'organisation, une fatalité qu'elles n'ont pas, ou, du moins, ne donnons pas gratuitement aux races d'Asie une organisation efféminée à jamais, des prédispositions à la torpeur ou au somnambulisme extatique.

La liberté, la force volontaire, le réveil des idées, une éducation virile, l'initiation chrétienne ou européenne, voilà ce qui manque à ces races, bien plus que les bosses et la largeur du crâne. Dirons-nous aussi que les *races* espagnole et portugaise sont prédestinées à s'immobiliser dans la civilisation

inférieure où elles s'atardent? et cependant ce sont les descendants des Portugais et des Espagnols des deux Indes du xve siècle, de Fernand Cortez et de Lope de Vega; tout comme les Asiatiques de nos jours sont les descendants des populations inconnues, qui ont marqué leur passage et leur puissance sur des milliers de monuments gigantesques.

Nous ne dirons pas non plus que les nations du Nord, par cela seul qu'elles habitent des pays où la force musculaire des travailleurs est plus constamment énergique, favorisée qu'elle est par le climat, sont destinées fatalement à la suprématie universelle sur les nations du midi intertropical, dès le jour où les unes et les autres sont constituées pour le travail et ne trouvent plus la puissance que dans la richesse. Ce serait soumettre les peuples à une fatalité climatérique que tout dément dans l'histoire. D'abord les races du Nord doivent leur civilisation au Midi, à l'Asie, commun berceau des peuples, point de départ de toutes les colonisations des deux mondes.

Ensuite, l'Égypte et l'Inde, le Pérou et le Mexique, la Chine, l'Assyrie ont possédé des travailleurs auxquels les muscles ne firent pas défaut et dont le soleil et les autres influences débilitantes des tropiques ne surent pas maîtriser la volonté, ni détendre l'organisation.

Toutefois, actuellement, les populations du Nord ont une supériorité tellement marquée en activité, en force, en intelligence, en savoir, en richesses matérielles acquises et accumulées, et en population

relative, sur presque tout le monde méridional d'Asie et d'Afrique, qu'il faut accepter comme un fait indubitable que les races du Nord seront, durant un long avenir, les arbitres du monde.

En vain le sol d'Orient sera riche et fécond, généreux; il ne suppléera toujours pas l'activité, les soins, l'élaboration secondaire que les utilités diverses attendent des hommes, pour croître, pour multiplier ou être consommables, et il est difficile que les races méridionales s'assujettissent à ces dures corvées quotidiennes du travailleur de l'Occident. Les peuples du Midi, en général, n'auront jamais cette même sorte d'activité. Le climat, le ciel, leur tiendra toujours lieu d'une foule de jouissances; tandis que les peuples des pays froids doivent demander les leurs presque tout entières à l'industrie, au labeur attachant et dur, à la *richesse humaine*. Leurs jouissances sont presque toutes de l'ordre *factice;* tandis que les gens du Midi en trouvent de *naturelles* et de *toutes faites*. La vie extérieure, chez eux, se trouve embellie par l'aspect riant et plein de poésie du ciel, du sol, d'une douce température.

Puissance ou non, il ne paraît pas qu'ils puissent se transformer à ce point. S'ils ont des vainqueurs, le ciel se chargera de les amollir comme eux par la suite des siècles; non pas de les rendre fainéants, mais de leur donner une *autre* activité que celles des États-Unis et de l'Angleterre.

Toutefois il y a une compensation admirablement

providentielle. Les peuples du Nord ne peuvent, en général, exercer leur action productive que sur les matières premières, sur les produits *indigènes* et *sui generis*, des peuples du Midi, de la zone moyenne du globe : ils doivent donc se tenir en rapports amiables avec eux ; et par conséquent, leur suprématie ne peut s'exercer que par les conseils et la remontrance, rarement par la violence et la conquête.

Néanmoins la conquête, ou plutôt la *connaissance forcée* entre l'Orient, l'Occident et le Midi, se fera, sans doute, d'une manière indirecte; car, sans cela, les temporisations de l'Orient arrêteraient l'impétueux Occident dans son ardeur, dans ses besoins et dans ses plans.

L'Europe s'est acquis une immense supériorité sur l'Asie, en industrie, par le seul effet de ses machines fixes ; elle va s'en acquérir une écrasante, grâce à la priorité qu'elle aura trouvée dans l'application de la vapeur à la marine et aux chemins de fer. Donc, ou l'Orient sera subalternisé jusqu'à la tutelle, jusqu'à la dépendance la plus humiliante, ou il fera des prodiges d'activité et de perfectionnement.

Il se transformera avec une promptitude fébrile. On peut croire à un réveil solennel et à une énergie nouvelle. Déjà, il y a des signes dans le temps qui frappent tous les yeux. A l'énumération que nous en avons faite, il faut en ajouter un qui nous semble de la plus grande portée : c'est l'inauguration de

la presse, du *journalisme*, de la *publicité*, dans l'Asie centrale. Un journal se publie dans la capitale de la Perse, le grand-sultan permet la publication d'un *Moniteur turc* assez libéral.

Joignez à ces germes un autre élément qui ne fera pas défaut, le *Temps*, et vous avez en perspective une Asie civilisée, une *Asie européenne*.

Athènes, avons-nous dit, envoya ses philosophes, ses historiens puiser la lumière dans les sanctuaires de l'Orient. Rome, à son tour, envoya à Athènes, et tout le monde sait combien, par les voyages, les institutions, les mœurs, les croyances furent modifiées en Grèce et à Rome. Alors, aussi, l'esprit de conquêtes était, pour le contact des civilisations, pour la propagation des connaissances et le mouvement des sociétés, ce que sont aujourd'hui la presse, les chemins de fer, les voyageurs, les missionnaires, les commerçants. Les soldats étaient autant de voyageurs qui allaient à la découverte des croyances et des natures diverses, et qui portaient leur civilisation nationale à la pointe de leur épée, comme on l'a dit de Napoléon.

Ainsi l'expédition d'Alexandre et, après lui, tous les établissements de ses capitaines, eurent pour résultats de première importance la naturalisation cosmopolite des Grecs, et le mélange de leur sang, de leurs croyances, de leurs habitudes, dans le sang et la civilisation antiques. Ils eurent pour second résultat l'établissement de communications fréquentes avec tous les pays envahis. Puis vint la domina-

tion bien autrement étendue des Romains, ces envoyés précurseurs du monde chrétien. Eux aussi, par leurs transports et le déplacement incessant des races sur tous les points du monde connu, en faisant passer dans les Gaules des armées recrutées en Asie et transmuter incessamment les enfants du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, ont tellement transvasé les sangs divers, occasionné des alliances si multipliées, qu'elles ont dû aboutir à amener le vieux monde, si tranché auparavant, si exclusif chacun dans son isolement, à cette élasticité de compréhension, à cette tolérance des nations diverses, à ces nuances de sentiments et d'habitudes qui, seules, devaient rendre possible la propagation des sentiments chrétiens, celle d'une civilisation nouvelle, universelle, et les communications commerciales par tout le globe. C'est ainsi que, pour la fusion des provinces de l'ancienne Gaule, il a fallu que les races diverses qui formaient le fonds de chacune d'elles se rapprochassent d'abord par les voyages, les visites, puis par les intérêts, puis par les alliances ou mélanges de sang. Et, en effet, si nous considérons les degrés divers de ces rapprochements, nous voyons qu'à mesure qu'ils s'opéraient, les croisements avaient lieu. Ainsi dire, par exemple, que les Bourguignons, les Normands, les Auvergnats, Flamands, Picards, etc., étaient réunis politiquement sous la même unité française, soumis à l'uniformité des institutions et des mœurs, et que cependant ils ne contractaient encore aucune

alliance entre eux, qu'ils étaient restés *purs de race*, ce serait, pour l'intelligence la plus myope, une espèce de non-sens.

De même, donc, une préparation analogue, par les croisements ou alliances et par les communications, est requise pour la grande fusion européenne et peu à peu également, mais beaucoup plus lentement pour celle du globe.

Or les chemins de fer, et le nouveau développement donné à l'industrie et au commerce par les puissances prodigieusement productives de la vapeur, sont d'infaillibles et actifs agents de cette préparation.

Toujours la fusion, l'unité, l'entente ou l'établissement de relations entre les individus et entre les sociétés ont supposé d'abord le rapprochement pur et simple, les visites, les voyages; puis des alliances, des mélanges de races, de familles, de variétés.

Dans l'avenir, les choses ne peuvent se passer autrement : tout ce qui s'accomplissait en grande partie par la guerre, par la violence, par la destruction, s'opérera désormais principalement par la persuasion, par la force des choses, l'exemple, le frottement pacifique; par la publicité, les voyages et l'intérêt mieux entendu.

LES RACES.

Effet ordinaire de la résidence des voyageurs dans les pays étrangers. — La destruction successive des castes, résultat infaillible du grand pèlerinage des Européens, en Asie. — Ce que la politique doit considérer dans l'inégalité *de fait* des races. — Ce qu'il faut pour accomplir la destruction de cette inégalité. — Valeur sociale et politique du croisement ou mélange des races. — Sens social et providentiel des races. — Mélange prochain inouï des races. — Comment toutes se perpétueront. — Comment la race noire se civilisera, et s'émancipera, intellectuellement et moralement. — Tendance. — Prévisions. — Suprématie probable de la race caucasique. Résultat final du mélange des races. — Comment l'influence des applications de la vapeur sera fort diverse selon les états de civilisation.

L'une des influences capitales des chemins de fer et des voyages qu'ils facilitent, c'est de favoriser et d'accomplir graduellement, à un haut degré, le mélange universel des races.

L'effet ordinaire, infaillible des échanges et des rapports commerciaux, des *voyages d'amateurs* même, à l'étranger, c'est d'engager les individus qui les entreprennent à s'établir, eux et leur famille, dans les pays qu'ils visitent, d'y contracter des alliances, d'y prendre racine enfin. Or ils ont *importé* avec eux non seulement leurs richesses, mais les mœurs, les croyances, les idées, de leur pays

natal, et si, comme nous devons l'admettre ici, l'on généralise un peu ces établissements cosmopolites, il est impossible que de cette juxta-position et de cette fusion d'hommes, de races et de civilisation hétérogènes, il ne surgisse pas une résultante sociale nouvelle, sur laquelle se greffera tout un ensemble d'institutions, de mœurs, d'usages et de prédispositions insolites.

D'abord, le premier résultat du grand pèlerinage en wagons et en bateaux à vapeur des Européens en Asie et partout, ce sera la destruction successive des derniers vestiges des *castes*, du dogme de la dualité et de l'infériorité d'origine des hommes : car les voyageurs européens portent inscrit sur leur bannière : Unité de Dieu et d'origine ; ils porteront avec eux l'Évangile et leurs propres exemples : aussitôt commencera, par conséquent, le mélange, par alliances, des races indigènes jusqu'ici religieusement séparées, et, par conséquent, un mouvement d'égalisation et de fusion qui aboutira un jour au règne de liberté, d'égalité et de fraternité dont notre Europe offre déjà une consolante réalisation.

L'inégalité de fait entre les races existera longtemps encore; et elle existe partout tant que de leurs croisements prolongés il ne résulte pas des générations *métisses*, des composés où s'équilibrent mieux les sangs inégaux, et dont, par conséquent, les inégalités naturelles d'aptitude et d'intelligence soient moins grandes; car, en venant combler l'intervalle immense que laissent entre elles les inégalités

de deux ou plusieurs races extrêmes, ces générations intermédiaires ou *moyennes* deviennent un lien de cohésion et d'harmonisation entre toutes les populations qui concourent à l'unité sociale : elles égalisent ou nivellent en *rapprochant*.

De même qu'entre deux individus l'inégalité est d'autant plus grande que leurs facultés intellectuelles ou physiques, ou leur libre arbitre et leur moralité sont plus inégaux, de même il semble en être entre les *séries d'individus* ou *races*. Sans doute, ce n'est point du tout une raison, dans un cas comme dans l'autre, pour que l'inégalité naturelle apparente ou probable se réfléchisse *à priori*, dans les droits politiques ou devant la loi ; et il faut, il importe au dessus de tout que la morale commande la fraternité et la liberté, quelles que soient la couleur de la peau, la largeur du crâne et l'ouverture de l'angle facial ; mais, pour que la distance effective soit moins grande entre des races physiologiquement inférieures en un moment donné, il faut que les alliances, les croisements rapprochent les intervalles que la nature, l'organisation (primitive ou de fait actuel) semblent avoir mis entre elles : sans cela, bien que la raison et le devoir veuillent absolument qu'ils soient considérés comme frères, et émancipés comme tels par toutes les voies d'éducation et d'instruction, de la part des races dites supérieures, néanmoins ils ne pourraient toujours pas dépasser le degré de perfectionnement que leur organisation,

livrée à une *reproduction pure*, semble avoir fatalement limité.

Précisément, ce mélange, ces alliances, nulle circonstance ne peut mieux les favoriser que la propagation des moyens de transport qui versent sans cesse, avec une rapidité magique, chacun et tous sur tous les points du globe.

Mais ce n'est pas seulement en Asie où règnent ces castes, que les voyages, en déterminant le mélange des races, faciliteront l'émancipation des classes nombreuses, le règne de la liberté et de l'égalité : car le mélange des races en Europe, et par toute la terre, est loin d'être suffisamment avancé pour comporter l'établissement facile et complet, désirable ou salutaire de l'égalité.

L'égalité, pour être désirable et licite, exige que chacun soit capable d'atteindre le degré de lumière, de moralité, de *gouvernement de soi-même*, et de respect des lois fondamentales d'une société d'hommes libres. Un forcené, un meurtrier n'a point droit à la liberté politique; une masse d'hommes grossiers et cruels n'auraient pas impunément des franchises chez un peuple avancé.

Si donc il était reconnu que, de fait, une certaine portion des populations d'un peuple libre usât mal de ses facultés, manquât d'aptitude et de force morale suffisantes pour avoir les prérogatives de citoyen, et que l'on vînt à s'assurer que cette incapacité est un résultat de race, résultat qui serait lui-même *l'effet* lent d'un anathème et d'une ex-

clusion de *paria* prononcée de temps immémorial et maintenue sur des populations nombreuses, ou de toutes les circonstances extérieures qui peuvent abâtardir et faire dégénérer le genre humain..., quoi de plus efficace que des préjugés de castes et d'inégalité d'origine ne vinssent pas davantage interdire le mélange, les alliances du sang supérieur avec l'inférieur !....

Or c'est à des degrés infinis, dans l'échelle des individus, des groupes de familles et de souches composant une société, qu'on retrouve ces différences spécifiques originelles, cette fatalité de races ou de complexion individuelle. On les peut très bien reconnaître dans les parties constituantes des populations européennes et américaines.

Un plus grand mouvement dans les relations des diverses populations d'un même empire, une transposition, un déplacement plus fréquent dans les masses, et puis l'intervention de nouvelles races ou composées de races étrangères par les voyages, détermineraient donc probablement une plus grande diversité ou inégalité d'organisations; le même moule s'appliquerait donc moins disproportionnément à plus d'individus.

Or ce sera encore là un résultat certain de la propagation des forces et des moyens économiques et accélérateurs.

Il est bien digne de remarque que, dans les pays où le régime des castes est plus ou moins en vigueur,

c'est là aussi où les inégalités de races sont les plus frappantes.

Rendre ces inégalités de races le moins grandes possible, par le mélange plus facile et par les croisements des différents peuples entre eux et les différentes classes d'un même peuple, c'est donc travailler à la destruction des castes, au règne de la liberté et de l'égalité, à la parenté du genre humain.

Or, nous l'avons dit, les voyages, les chemins de fer, la presse, la morale européenne, et principalement tout ce qui éclaire, enrichit et moralise le grand nombre, ont ce but et cet effet devant eux.

Quand Christophe Colomb eut découvert l'Amérique, l'esclavage des nègres amena leur croisement avec les Espagnols, et finalement toutes les variétés nègres vinrent se mélanger et se marier avec toutes les variétés blanches.

Ces alliances donnèrent naissance à une race d'hommes, ou, si l'on veut, à des populations qui tenaient des dispositions natives des deux races. Or on ne peut dire où conduisent de pareils événements. Et, de fait, de nos jours les produits métis sont très nombreux entre les deux races extrêmes : la race caucasique et la race nègre.

A plus forte raison donc, ils le seront un jour entre ces mêmes races et les races intermédiaires, lorsque les chemins de fer et les bateaux à vapeur les auront mises en contact comme les colonisations ont mis ces deux-ci.

Ces mélanges, ces croisements, ces populations

moyennes métisses, vont se multiplier à l'infini par tout le globe, entre toutes les races qui le peuplent.

C'est ici un spectacle inouï, le point de départ de transformations sociales imprévues. Est-ce le début de la décadence des races inférieures? Les races primitives et leurs caractères spécifiques disparaîtraient-ils du monde avec elles? ou, est-ce la création d'une nature intermédiaire, de nuances nombreuses entre les races déjà connues, nuances qui auraient pour fin de remplir les intervalles trop étendus qui séparent les nuances primitives ou passent pour telles?

A nos yeux, ce grand fait des croisements servira comme de conducteur au fluide moral de l'égalité, de la fraternité par toute la terre; il servira à établir entre un homme et un autre, depuis le plus haut en génie, en beauté, en force, jusqu'au plus dépouillé de ces dons, une différence telle, que l'inégalité individuelle physiologique, politique et sociale, quoique partout, ne sera plus nulle part dans l'application, ou deviendra insensible de proche en proche pour chacun de ceux qui la subiront.

Une chose est certaine, sur laquelle nous fondons notre espoir et notre prévision : c'est qu'à mesure que le croisement s'opère entre les diverses races qui composent la population d'un pays, l'égalité s'y fait jour et les institutions la consacrent. Sans doute, cette simultanéité n'est pas la coïncidence de cause à effet; il intervient avant tout, et comme cause initiale, dans ce progrès, quelque chose de

plus qu'un croisement physiologique. Il y a l'élément moral, le libre arbitre de l'homme, la religion, les institutions, etc.; mais enfin cette simultanéité est un fait, et dans tous les cas on ne saurait méconnaître l'élément physiologique de l'organisation.

Si l'on se laissait séduire par l'analogie, on serait conduit à croire que la supériorité de produit qu'on obtient dans le croisement des espèces animales d'un ordre inférieur à la nôtre existe, ou s'obtiendra par le croisement dans les races humaines.

Les agronomes sont parvenus à améliorer singulièrement les espèces chevalines et, en général, les variétés d'animaux domestiques. Nul ne peut affirmer encore que le mélange libre des races humaines donne un résultat analogue : la science et l'étude des races sont encore trop incertaines pour autoriser une pareille conclusion.

Mais ce qui ne semble pas douteux, c'est que ces mélanges ne peuvent être organiquement, ni intellectuellement *indifférents*, ni politiquement par suite.

Quel sens social ont donc les races? Certes, en l'absence de données encore assez positives, et lorsque cette question est entourée de tant d'obscurité, nous n'irons pas conclure, comme on le fait de nos jours, du développement historique des races à leur organisation, d'une manière absolue; et, dans tous les cas, nous croyons pouvoir affirmer *à priori* que jamais on ne pourra tirer, des *apparences* physiologiques des individus ou des races, des prévisions

de développement moral et intellectuel, auxquelles serait accordée une valeur scientifique et sociale par l'opinion ou le pouvoir public. On attendra toujours, pour conclure sur la valeur d'un individu ou d'une collection d'individus vivants, leurs actes, leur développement, leurs services, leurs mérites dans le temps et dans l'espace.

Une science absolue de la valeur des races et des individus par les protubérances, par l'angle facial, la couleur de la peau, etc...; un diagnostic extérieur infaillible !!! Mais où donc irait se réfugier le libre arbitre et la moralité humaine !...

Cela admis, il est bon cependant de demander à l'histoire quels faits progressifs ou sociaux le mélange des races paraît avoir constamment accompagnés, et de chercher à en formuler les résultats identiques. Mais cette tâche ne nous est point ici échue : il nous suffit de quelques considérations sur les causes finales de ces diversités.

Les races, les variétés, les espèces, les genres, ne sont pas autre chose que des composés, des groupes plus ou moins nombreux d'individus ayant plus particulièrement les mêmes aptitudes, les mêmes prédispositions intellectuelles, morales et physiques.

Or, si l'on jette un regard un peu large sur les causes finales des variétés, des différences, de la multiplicité des caractères individuels, c'est à dire des capacités, des talents, des vocations et des goûts, on

ne peut s'empêcher de croire qu'ils sont là dans le grand mécanisme de la société, de l'humanité, de l'univers même, comme les notes de la gamme dans l'harmonie des sons; ils sont là, dis-je, comme des pièces, des ressorts obligés et préétablis dans les desseins du Créateur, pour répondre aux divers besoins, aux divers buts, auxquels il appelle successivement l'humanité dans sa carrière sociale. C'est par eux et pour eux que la division du travail est possible, que les attributions diverses et les fonctions de la société sont *toutes* recherchées, trouveront toutes des facultés spéciales qui leur correspondent. A chaque caractère spécial individuel correspond donc une fonction spéciale individuelle; mais cette fonction devant se répéter partout, dans les lieux et dans les temps divers, il doit aussi, aux groupes de fonctions identiques ou similaires, correspondre des groupes de caractères identiques ou analogues; et comme l'homme aperçoit encore des analogies entre les groupes de caractères ainsi qu'il en a aperçu entre les groupes de fonctions, il classe les deux parts, les espèces ou variétés sous un *genre*, et il appelle les groupes d'individus à caractère identique une *race*.

Ne nous étonnons donc pas plus de l'inégalité intellectuelle ou physique des races que nous ne nous étonnons de celle des caractères individuels, et de même que nous laissons les caractères librement se développer, les individus prendre rang eux-mêmes dans la société par leurs propres efforts, se faire leur destinée selon leur énergie virtuelle et propre,

selon leur activité, leur volonté, et les chances fortuites fatales, laissons aux races la libre faculté de se classer dans la grande hiérarchie des fonctions, des supériorités et des puissances, des lumières et des mérites; on peut pressentir alors le sens économique des variétés, des différences d'habitudes et de goût parmi les races et les individus.

Ce sont ces variétés inhérentes à la diversité naturelle fondamentale et providentielle des caractères et des races dans l'ensemble de l'humanité qui rendent possible la variété des richesses créées par le travail de l'homme; sans cela, pourquoi tant d'utilités, pourquoi tous ces raffinements, ces objets que les uns estiment à un très haut prix, andis que les autres y montrent une complète indifférence; ces nuances infinies dans la forme, dans la couleur, etc.?

Dans les choses morales, dans les rapports fondamentaux, il y va de la vérité, il y va de l'ordre, de la paix, de l'existence des sociétés. Elles ne se forment, ne se consolident et ne se perpétuent que par une communauté de sentiments, une *unité* de principes, de croyances, sans laquelle il n'y aurait ni règle de bien et de mal, ni mérite; et l'on aboutirait, par la rigoureuse logique, à trouver indifférent de tuer comme de sauver, à des lois confondant l'égoïsme et le dévouement. Mais, hors de là et dans les *formes*, l'humanité veut de plus en plus *tolérance* et *laisser-faire*.

Il se fera donc entre les races et les variétés d'un même continent, et même du globe entier, un mé-

lange des alliances analogues à celles qui se sont accomplies dans toutes les nations entre toutes les races qui s'y trouvaient autochthones, ou établies, lors de leur constitution en nationalité. Aucune répugnance antérieure des races dites supérieures à se mélanger, à s'unir avec les noirs, avec les rouges et les cuivrés, n'autorise la supposition, ou la crainte, que le préjugé n'établisse un jour une barrière insurmontable entre le mélange des sangs, et ne constitue un grand système de castes aussi nombreuses qu'il y a de races physiologiquement reconnues comme séparées par une grande inégalité de facultés, et hiérarchisées entre elles d'après cette infériorité prétendue spécifique.

D'autre part, on ne peut supposer que la race *royale* ou supérieure, la caucasique, la japhétique, fasse consister le progrès à exterminer graduellement les autres et à rester seule à peupler la terre.

Si l'on maintenait, comme on l'a fait au reste, que les races supérieures, ou la première, la blanche par exemple, envahiront un jour le globe, après avoir opéré successivement la destruction des races inférieures, en procédant d'abord par la plus subalterne, autant vaudrait dire que les caractères supérieurs, les grandes individualités, les capacités, les hommes de génie et de talent, opéreront un jour la destruction des caractères secondaires et resteront seuls maîtres de la terre, occupés sans doute à se contempler mutuellement : autant vaudrait dire que les sociétés cesseront d'être.

Il n'y a pas lieu non plus de prévoir que le mélange répété, le croisement incessant des races et l'apparition de nuances et de variétés nombreuses, finisse par absorber peu à peu les races inférieures et à faire disparaître leurs types primitifs, de sorte qu'il ne restât plus que les produits métis perfectionnés et plus rapprochés des types supérieurs.

Car tout ce que l'on sait aujourd'hui des lois du croisement signale la perpétuité des types primitifs, et leur retour après un certain nombre de combinaisons dans un même sens.

Nulle race d'hommes ne disparaîtra de la terre, pas plus que celle des animaux d'une même création, contemporaine à celle de l'homme.

Toutes vont se perpétuer, car toutes sont douées du même besoin, du même désir de reproduction : là est le doigt de Dieu et même s'il y avait une infériorité dans ce penchant chez quelque race, il faudrait plutôt la craindre pour les races supérieures. L'infériorité des races ne s'établit-elle pas précisément par la prédominance des affections bestiales et de la force musculaire, et par conséquent d'après ce penchant plus irrésistible vers les appétits des sexes?

Quand toutes les excitations de la civilisation auront sollicité les noirs, les Mongols, etc., au développement de leurs aptitudes, il s'élèvera parmi eux un grand nombre de capacités dignes d'être assimilées en tous points aux populations vulgaires des blancs, et supérieures même de beaucoup à certaines

capacités blanches et autres; et cette égalité ou cette supériorité partielle, laquelle entraînera naturellement celle des fortunes, des positions, ou des fonctions et de la puissance, suffira pour décider les alliances entre les races les plus distantes. L'intérêt réciproque, la vanité, tous les mobiles égoïstes et privés, à défaut du sentiment de la beauté et de la convenance extérieure des corps, et aussi les vertus, le courage, les actions d'éclat et de renom, tout cela qui est à jamais humain et tout-puissant, l'esprit religieux enfin, et le précepte de la fraternité et de l'unité du genre humain; tous ces agents dissiperont le préjugé antisocial qui voudrait tenir dans la proscription et l'humiliation toute une portion du genre humain, pour une question de *couleur*, d'abaissement de *crâne*, ou d'acuité d'*angle facial*.

Mais il ne sera même pas besoin de combattre le préjugé pour consommer, je ne dis pas les *alliances*, mais les croisements : déjà les vices et l'appétit vénérien y pourvoient amplement; quant à l'alliance légitime, elle n'est plus qu'une question de temps. Dès que le nègre et les gens de couleur pourront jouir et posséder, s'enrichir, et enfin atteindre à la liberté, à l'éducation, à l'instruction; dès que le blanc voudra voir en lui ce qu'il est effectivement, un frère en tutelle qu'il faut émanciper graduellement, non en l'abandonnant à sa propre faiblesse de nature inculte, mais en l'éclairant, en lui inculquant la vérité et la lumière chrétienne, l'homme

de couleur, la race noire sera digne de la blanche, et la fusion sera accomplie.

Mais à quelle fonction sont destinés le continent et la race africaine? est-ce à jamais une pépinière d'esclaves pour les races blanches et autres? est-ce à jamais une race maudite? n'est-il pas impie de supposer que Dieu ait voulu établir des démarcations éternelles entre les races humaines, et faire dépendre les affections et les relations de la couleur et des autres diversités apparentes?...

Autant vaudrait affirmer pareille chose de la taille, de l'embonpoint, de la faculté poétique et philosophique, et de tous les caractères dissemblables.

Il y a, au contraire, dans une foule de cas, attrait par le contraste et par des qualités opposées.

La même loi qu'on peut observer dans les animaux existe probablement dans le genre humain.

Le dessein providentiel de cette variété paraît être d'abord, comme nous l'avons dit, la variété de fonctions et d'aptitudes nécessaires aux besoins divers de toute société.

En outre, comme, à mesure que les sociétés progressent et se développent, les fonctions se multiplient, et avec elles la *division du travail* et la nécessité des *nuances* d'aptitudes et d'instruction; au petit nombre de races et de variétés primitives, qui suffisaient pour les besoins bornés des associations primitives, il fallait bien que les hommes en avançant, et à mesure des besoins nouveaux, pussent

faire succéder des nuances, des variétés d'aptitudes plus nombreuses et correspondantes.

Ce à quoi l'humanité regardera de plus en plus, ce n'est donc point à la couleur, et à un front qui promette plus ou moins de raisonnement et de réflexion, mais à une conduite qui prouve le dévouement, la tendresse, les vertus sociales et le fonctionnement utile dans le mécanisme général (1).

Le développement de l'industrie et la propagation des sentiments sociaux gagneront l'Égypte, l'Asie-Mineure, les côtes de l'Afrique, par les chemins de fer et par l'application des procédés économiques et puissants de la vapeur. L'Égypte continuera à recruter les noirs, ainsi que la Turquie, la Perse, etc., mais en adoucissant leur sort à mesure que se civiliseront ces nations. D'esclaves, les noirs deviendront serfs, puis colons partiaires, métayers salariés, et enfin propriétaires et capitalistes libres. De même la colonie européenne d'Alger, les anciennes colonies européennes parsemées dans toutes les mers, toute terre étrangère enfin deviendra pour le nègre une terre de refuge généreuse, une terre d'émancipation intellectuelle et morale, et en définitive une terre de liberté.

En Amérique, l'affranchissement des hommes de couleur est imminent; l'Angleterre a d'ailleurs donné l'exemple à toutes les mères-patries. Des offres d'échange, de commerce, iront solliciter les

(1) Voir la Note 6 à la fin du Volume.

habitants des côtes africaines à tirer parti des richesses territoriales, à naturaliser chez eux les procédés de la civilisation. Des établissements nouveaux seront tentés, et en respectant les croyances et les usages des indigènes, on mettra sous leurs yeux des exemples séduisants. Par là aussi on civilisera la majorité des nègres sur le sol natal, ce qui est un peu plus humain et plus efficace que la *traite*.

L'événement américain n'a pas grande portée pour la civilisation de la race africaine : car comme la traite est considérablement ralentie, et qu'elle deviendra nulle, à supposer que les gens de couleur eussent les franchises du citoyen, ils finiraient par se décolorer dans les alliances réitérées avec les blancs. Ce ne seraient toujours pas des nègres purs qui seraient élevés à la dignité de citoyen d'une société civilisée.

Il est probable que des essais de civilisation seront transportés au centre même de la terre natale des nègres.

Comme nous venons de le dire, l'Égypte, Alger, pourront faire et feront des essais décisifs sur le degré d'aptitude de cette race à se civiliser.

Il se fera une véritable transplantation des types dans toutes les régions, sous toutes les latitudes. Peu importe alors, et après tout, l'alliance générale, la fusion de tous avec tous; s'il y a coexistence et fusion sociale, harmonisation, il y aura d'autant plus d'éléments de cohésion sociale et d'égalité effective : car il y aura dans une nation d'Asie, par exemple,

des aptitudes pour les fonctions les plus élevées ou les plus difficiles de la société, comme pour les plus infimes; des hommes d'État à l'européenne, et des fonctionnaires subalternes comme le fidèle et dévoué domestique nègre.

Là où il n'y a que deux ou quatre races bien tranchées, il est presque infaillible que les conditions le soient en proportion, et qu'un intervalle immense en richesse, en liberté, en capacités, ne les sépare en castes, qui ne se confondent ni ne s'allient.

N'est-ce pas là le sens des distinctions de castes indienne, égyptienne, et de toutes les civilisations de l'antiquité, de la Grèce et de Rome même à leur début?

Là, dans cet effet infaillible des voyages, du mouvement industriel (et des relations qui entraînent les échanges) que va augmenter la vapeur, là est à nos yeux la garantie de la fusion des peuples, de l'égalité des conditions, et de l'éducation chrétienne du genre humain.

Tout le monde a été frappé des effets qui résultèrent de l'occupation militaire et des conquêtes des Français dans les guerres européennes des temps modernes.

Eh bien! les voyages et le mouvement continuel d'échanges commerciaux que vont réaliser les vaisseaux à vapeur et les chemins de fer, de la part de la race caucasique chez les autres races, ne sont pas autre chose qu'une occupation permanente, pacifique, une croisade déguisée, indirecte, de l'esprit et

de la croyance européenne contre les institutions, les croyances, les idées brahmaniques, mahométanes et fétichistes.

La race caucasique est la plus active, la plus énergique, la plus voyageuse, la plus envahissante; mais jusqu'ici elle n'était point assise, elle conquérait, remuait, mais passait; elle a dû d'ailleurs opérer sur elle-même; elle était constituée principalement pour la guerre, qui, de sa nature, n'est pas productive et n'augmente pas la population d'une manière régulière et soutenue.

Mais la voici constituée pour le travail productif: l'augmentation prompte et prodigieuse de la richesse et des relations va nécessairement augmenter la densité de la population du sol européen, par l'effet de ce principe, que la population est en rapport avec la subsistance. Elle débordera donc avant qu'aucune autre race n'ait pu la rejoindre par l'imitation de ses chemins et de ses machines; elle débordera, dis-je, et enverra des essaims de populations par toutes les contrées incultes et naturellement fertiles.

Pour l'instant, cette race, cependant, n'est pas la plus nombreuse sur la terre; c'est un fait que la race mongole, la chinoise et la mahométane, comptent plus d'individus que la nôtre. Mais qu'importe, l'avenir n'est pas à elles, et leurs populations restent stationnaires et concentriques; elles ne coloniseront pas de longtemps, car elles sont privées de

l'énergie d'expansion, ou leurs croyances, leurs institutions s'y opposent.

La Chine se suffit à elle-même, sans doute, mais il y a une limite infranchissable pour la densité de la population sur un territoire donné, ainsi que pour les subsistances qu'une même étendue de terre peut produire.

D'ailleurs, ses préjugés, ses croyances ne mettront pas longtemps obstacle à ce qu'elle veuille essayer de la propagande et des colonisations.

Toutes les parties inhabitées, incultes, mais habitables et cultivables du globe, paraissent devoir échoir à la race la plus active, la plus avancée, et qui est d'ailleurs, par nature, douée de plus d'activité, et du besoin d'envahissement. D'autre part, tout ce dont une race prédomine les autres en accroissement de population est au préjudice de l'accroissement ultérieur de celles-ci. Quand une fois la race caucasique remplira tous les vides du globe, il sera d'autant plus difficile pour les autres races de se multiplier au delà des possibilités d'existences intérieures; et, comme en même temps, elles sont actuellement marquées d'infériorité d'intelligence, d'activité et de prévoyance, elles pourront difficilement obtenir cette faculté par la force.

Depuis six cents ans, la civilisation musulmane n'a plus de force d'expansion; au contraire, depuis les croisades et Christophe Colomb, que d'émigrations européennes et de populations nouvelles, nées du mélange de la race caucasique! que de produits

métis!... Les populations des républiques de Colombie et de Bolivie, celles du Mexique, du Brésil, de beaucoup d'îles de l'Asie, sont des rejetons espagnols, portugais; des tempéraments métis, composés du sang caucasique, de l'indien et de l'africain. Les îles de la Martinique, de Cuba, de Bourbon, des Antilles, etc., sont également dominées par la population européenne.

Les États-Unis, les établissements anglais aux *deux Indes*, ont transporté la nature européenne côte à côte avec les nations asiatique et américaine. Partout, ne sont-ce pas des populations appelées à l'existence par le sang caucasique?

Cette force d'expansion va se continuer bien plus activement et sur une plus grande échelle, quand le développement de l'industrie aura peuplé jusqu'à l'excès la mère patrie, et que les chemins de fer et les bateaux à vapeur faciliteront les voyages et les émigrations.

Quoi qu'il advienne dans la balance des destinées humaines, ce n'est pas le nombre, la population de telle ou telle race qui compte, c'est leur énergie, leur force morale; cela dépend à un haut degré du libre arbitre de tous.

Et ce n'est pas uniquement en ménageant de continuels contacts, des relations, des rapprochements entre les races et les civilisations diverses, que les chemins de fer et les voyages vont pousser à l'égalité et à la liberté; c'est aussi en offrant aux classes nombreuses les moyens d'exercer leur industrie, de

la rendre estimable, et de lui donner une valeur sociale nouvelle, aux yeux mêmes des classes supérieures; c'est en augmentant les désirs de ceux-ci et leurs besoins; c'est en leur rendant le concours du grand nombre de travailleurs indispensable; c'est, enfin, en faisant intervenir activement la foule dans l'œuvre sociale, en l'enrichissant.

Dans l'antiquité, et au moyen-âge principalement, c'est presque toujours par la richesse mobilière que les races industrieuses, subalternisées primitivement par la conquête des races guerrières, arrivent à la liberté civile et politique. C'est en apportant des dots ou des successions importantes, acquises à force de travail et d'économie, qu'elles sont parvenues à contracter des alliances avec les classes de sang privilégié, et l'on y voit que les illustrations et les parchemins appauvris consentent tôt ou tard aux MÉSALLIANCES, *moyennant argent comptant.*

En résumé, les races se mêleront ou se marieront : celles du Nord, à la trempe énergique et résistante, et celles du Midi, ingénieuses, artistes, pleines de feu et de poésie, avec intermittence de mollesse et de volupté.

Voilà la grande et la seule conquête à faire, et celle que porteront à accomplir les locomotives de terre et de mer. Déjà les Anglais ont l'Inde en perspective : les possessions coloniales des races européennes sur tous les points du globe n'ont pas de fin plus élevée et plus sociale que celle-là; les *postes*

qu'elles ont établis de proche en proche gagnent et battent en brèche les frontières des plus ombrageuses nations, voire même la muraille chinoise. Peu à peu les essaims d'Européens, dont se recrutent périodiquement ces *stations*, commenceront et poursuivront les alliances; et un jour il se sera produit ce fait encore exceptionnel, que les sangs divers, et les mœurs, et les civilisations, se seront combinés dans les individus ou dans les populations méridionales, en telle proportion avec celles du nord, que les sociétés antipodes se comprendront et s'intéresseront l'une à l'autre comme font les citoyens d'une même nation. On sera alors *citoyen du monde* dans toute la rigueur de l'expression.

Pour une association cosmopolite, il faut des natures, des caractères, une éducation cosmopolites; le mélange universel des races les donnera graduellement par la suite des siècles.

Mais conservez dans chaque pays les alliances séparées, exclusives; laissez les races et les variétés anglo-saxonnes se reproduire entre elles, et de même les allemandes, les françaises, vous aurez toujours le caractère d'intolérance et d'orgueil, le génie étroitement compréhensif, les distinctions nationales qui mettent encore, même de nos jours, un si grand obstacle à la fusion ou à la fédération européenne.

Les caractères nationaux se modifieront : pourtant ils ne disparaîtront pas complétement.

L'Anglais moins orgueilleux, moins étroitement raisonneur et utilitaire, moins exclusivement mer-

cantile, moins froid extérieurement, plus expansif, n'en sera pas moins, après de longs mélanges, longtemps encore spécialement un génie industriel, doué d'aptitude à l'application matérielle, plein d'ordre, calculateur et prévoyant, laborieux et actif, au dessus de tous autres.

Les races et les sociétés germaines et allemandes subiront bien des frottements et des croisements, avant que leur type cesse de les distinguer par la contemplation, la rêverie, par les combinaisons abstraites de l'entendement pur; avant que le cœur, la passion extérieure et mondaine, et le génie mercantile, y prédominent sur la tête, la pensée.

Le Français aussi recevra bien des influences diverses, mélangera son sang à une foule de races et de variétés, avant que le peuple y ait laissé sa physionomie gauloise, déjà si caractérisée dès le temps de César.

Quelque nombreux et infinis que soient les croisements et les influences matérielles, on conçoit comment chaque masse de population aura partout et toujours un caractère plus homogène, plus spécial, qui la distingue spécifiquement des autres. De même qu'entre individus, même les plus flexibles et les plus cosmopolites, quelque chose de générique, d'individuel, est là qui les rend aptes à des fonctions distinctes singulières, et les y porte providentiellement.

Les unes prédomineront dans l'œuvre intellectuelle ou dans l'œuvre d'humanisation et de pra-

tique sociale et politique, les autres dans la production matérielle. Ici on excellera dans telles industries, là dans telles autres; ailleurs on sera plus ou moins actif, plus ou moins indolent.

Mais l'élément matériel sera partout, le perfectionnement sera incessant : car ici la rivalité est obligée, l'imitation de rigueur pour tout peuple qui veut se conserver et prospérer.

Partout donc la richesse va augmenter à l'envi : le travail pacifique sera le caractère dominant d'une longue époque qui s'ouvre.

L'Orient est obligé de se réveiller, enveloppé et sollicité comme il va l'être par la Russie, l'Angleterre, la France et les États-Unis.

C'est enfin du pain, du bien-être qui va se *fabriquer* pour l'humanité tout entière.

Les nations européennes feront un mouvement sur elles-mêmes, dont l'issue sera leur fusion plus intime, et un mouvement de propagande sur l'Asie : tout le reste du monde américain est chrétien ou le deviendra par le voisinage des états du nord et des républiques du sud. Tout le Nord est chrétien, mais il doit *accomplir* les préceptes du christianisme par des *institutions* qui en soient la déduction logique : la France, les États-Unis, l'Angleterre donneront l'exemple et l'essor.

C'est donc sur l'Asie orientale, sur l'Afrique et sur l'Océanie, que portera principalement l'action moralisante de ces trois foyers de civilisation.

Déjà la Russie par le Caucase, par la Perse et la

Mongolie chinoise; déjà l'Angleterre par l'Inde; déjà l'Autriche et la France par l'Égypte et la Turquie, commencent cette croisade nouvelle : l'invasion spirituelle et économique. Ce sont autant de trouées conquises, d'avant-postes établis autour du berceau de l'humanité, sur cette terre du passé.

Dans les pays déjà libres, ou en voie d'émancipation, la vue d'un chemin de fer sera analogue, et ira à la même fin, qui sera comme nous venons de dire : ainsi, en Europe, toutes les nations, même l'Italie et l'Espagne, se réveilleront à l'impatient frémissement de la vapeur comprimée des machines locomotives.

Mais dans les pays où la crainte du *maître* étouffe encore le sentiment de liberté chez l'esclave, où la superstition religieuse, où le despotisme temporel, politique, veillent à conserver dans les esprits ce que l'on veut maintenir dans les institutions et dans les actes du vulgaire, enfin, en Chine, dans l'Inde, en Russie, en Turquie, en Perse, la naturalisation des forces motrices et des chemins de fer pourront contribuer à éterniser le prestige de la hiérarchie des castes ou des classes, leur faire attribuer une nouvelle supériorité de puissance et de valeur intrinsèque. L'hébétement de l'ignorante plèbe des serfs, des soudrahs, des parias, n'en sera peut-être que plus grand.

Il n'y aurait que l'influence des voyageurs étrangers qui pourrait les tirer de l'étonnement et de

l'extase ; mais les voyageurs seront-ils admis à circuler et à séjourner dans l'intérieur ?

Nous croyons que les pouvoirs despotes de l'Asie se prêteront plus vite qu'on ne pense aux influences des cabinets européens les plus avancés en richesse et en puissance. Ils comprendront, à leur suggestion, comment leur royale autorité peut se consolider, et serait infiniment plus sûre en reposant sur la richesse, l'industrie et l'amour des classes moyennes, que sur la protection orgueilleuse et ombrageuse d'une minorité privilégiée, toute-puissante par sa richesse, par ses capitaux et par ses adhérents intéressés.

En d'autres termes, il est certain que, partout où existera une féodalité industrielle, ce sera une féodalité pressée en faisceau, organisée en corps privilégié, qui régnera ou fera régner. Donc, par les chemins de fer et par la vapeur, la cause des familles dynastiques et des chefs élus se lie désormais à celle des masses laborieuses ; et c'est là un résultat inestimable de la propagation de ces machines et de ces inventions. On prendra par la richesse les puissances arriérées. Les puissances européennes seront de plus en plus circonspectes dans leurs rapports avec les étrangers asiatiques, à cause de leurs croyances : car il s'agit pour elles des destinées de la propagation.

Un mécontentement, une guerre, peuvent retirer du marché un grand nombre de leurs consommateurs, et amener une crise intérieure.

L'Angleterre, et principalement l'Union américaine, nous montrent la conduite que tiendront désormais les nations industrielles et commerciales avec les puissances étrangères. Ils commercent avec la Chine et sont en paix avec toutes les nations. On se montrera ami des peuples qu'on visitera, on les attirera chez soi; et il suffit que les relations existent de part et d'autre pour que les transformations s'opèrent en tout.

Excepté en Chine, les Européens ont accès partout; il est vrai qu'en Russie il n'y a pas liberté de parler, mais enfin il y a liberté de professer sa croyance et d'exercer son commerce, et cela opère comme le feu sous la cendre : il s'étend sourdement et un jour il embrase. Nous les prendrons donc par les procédés matériels : ils appliqueront nos moyens plus parfaits de produire, nos expédients et nos raffinements de bien-être, et avec eux ils s'approprieront le reste à leur insu. Voilà le côté rassurant de la chose; après l'intérêt matériel viendra la curiosité, qui est aussi un intérêt puissant. On voudra connaître nos livres, nos idées, nos mœurs, comme on aura connu nos moyens de travail et nos industries.

Quant à l'effet de la présence des idées, des croyances et des pratiques religieuses d'Europe, en Asie, il s'y produira, sans doute, une secte indigène, née du christianisme, qui portera le trouble dans les autres croyances vulgaires de ces contrées; et, cette fois, les chances de guerre ou de persécution seront

à leur maximum. La lutte s'engagera; et peut-être l'Orient est-il destiné à se réveiller, plutôt par les besoins de l'esprit et du cœur que par ceux de la sensualité industrielle. Il sera plus curieux de connaître nos doctrines religieuses que de jouir de nos richesses, des merveilles de notre industrie. Nous entendons bien plus parler, dans l'histoire de l'Asie, des révolutions religieuses que des révolutions politiques, et surtout que des révolutions commerciales et économiques.

C'est un fait que toutes les civilisations inférieures, par cela seul qu'elles sont telles, gravitent vers les princes des peuples en les imitant; témoin la Turquie et l'Égypte, Constantinople et Alexandrie, le roi de Lahor, etc.

Un jour, l'Inde, devenue, par les Anglais, une colonie de la civilisation européenne, sera en lutte avec la Chine, et sonnera le réveil de cette momie des sociétés primitives.

Vraisemblablement, sous cette incessante influence, en Asie, plusieurs grands empires s'écrouleront avec leurs institutions, leurs dynasties, et les noblesses de castes immémoriales; et plusieurs grands hommes y apparaîtront, qui la feront changer de face au matériel comme en politique et en religion. Ce seront les Pierre le Grand et les Napoléon de l'Orient; et même il semble inévitable que de grandes collisions y aient lieu, bien avant l'installation de la civilisation moderne et des puissants agents économiques.

En Europe même, les chemins de fer n'auront pas une égale influence chez tous les peuples. En Russie, par exemple, le serf y trouvera une occasion d'émancipation beaucoup plus incertaine et surtout plus lente que partout ailleurs.

La Russie est la seule puissance excentrique de l'Europe, par sa religion, par ses mœurs, par ses races, par son servage, par sa constitution autocratique (qui met sous la même inspiration et la même volonté les croyances et les droits, le temporel et le spirituel). Elle aura donc des destinées à part. La Russie est la Chine de notre civilisation : elle a, presque de tout temps, établi un cordon sanitaire contre les idées et les passions de l'Europe occidentale. Quoi qu'il en soit, elle reste fidèle à ses améliorations matérielles; elle marche à l'imitation des peuples les plus avancés. Les machines, les chemins de fer, l'application de la vapeur sous tous ses modes, et le développement industriel, s'y poursuivent avec une sollicitude qui montre bien ses inévitables destinées. La Russie se civilisera à pas de géant; mais, on peut le craindre, le contact des étrangers y sera soigneusement ménagé : le progrès des idées y sera lent, et par conséquent l'affranchissement des serfs. Cependant voilà qu'on les fait les instruments de la production, de la richesse; qu'on les initie aux arts, qu'on leur demande de l'intelligence et de la prévoyance, qu'on stimule leur génie et leurs désirs.

Les chemins de fer serviront beaucoup à trans-

porter les Russes aux extrémités diverses de leurs frontières, mais peu à l'extérieur, et surtout moins encore à attirer les voyageurs européens. Les curieux seront rejetés longtemps, et, en définitive, ce sera l'empire le plus habilement conservateur du monde après la Chine, et, comme elle, le moins accessible aux influences dites libérales.

La Russie ne nous semble pas destinée à de grandes commotions. Sans doute, comme l'empire ottoman, elle est formée d'agrégations forcées, de croyances inconciliables; mais si un jour aussi, chez elle, quelque grande séparation était tentée, elle s'effectuerait difficilement : la tentative obligerait bien plutôt le gouvernement à entrer plus franchement dans la voie de liberté et de représentation modérée qui plus tard la conduira à la *forme représentative* constitutionnelle des autres États de l'Europe.

Nul doute, il y a plus de sagesse et de clarté dans le cabinet russe que dans le divan, et vraisemblablement il ne s'entêtera pas à empêcher l'émancipation graduelle des serfs; mais, comme il n'est pas permis de faire exception pour l'aristocratie russe, quand viendra le jour des concessions, quand elle sera menacée dans ses prérogatives matérielles, si l'orgueil et l'égoïsme l'aveuglent, la lutte s'engagera.

Il peut se faire que ce même orgueil et un intérêt mal entendu lui conseillent les projets belliqueux, la conquête, et qu'elle croie débouter l'activité de ses serfs en la tournant vers l'Europe occidentale. Nous croyons qu'elle ne le fera pas, non pas parce que

le pouvoir ne serait point assez affermi à la circonférence immense de son empire (car on peut lui croire une force de cohésion à toute épreuve, fondée qu'elle est sur les mœurs, l'éducation, sur un patriotisme bien réel, et peut-être sur un superstitieux hébètement des masses), mais parce qu'il ne peut voir sa prospérité et sa force véritables dans une pareille politique. Cependant, si c'était là son dernier mot, et l'extrémité à laquelle pourraient le conduire les influences hostiles de la propagande inévitable de la France et de l'Angleterre, l'autocratie ajouterait une nouvelle leçon à celles que nous donne l'histoire : les Russes feraient un pas immense dans la civilisation, ils *s'européaniseraient* davantage.

Mais nous l'avons déjà dit : au fond, les conseillers russes comprennent la nécessité de l'esprit de concession, lente, mais enfin progressive, et ils savent très bien que l'intérêt même du pouvoir est de faire de jour en jour des hommes *libres*, pour faire une Russie forte, riche et glorieuse.

Digitized by Google

XXIII

LA GUERRE.

Pourquoi les chances de guerre diminueront sous l'influence du milieu nouveau. — Les guerres seront plus rares, mais non sans raison d'être. — L'histoire invoquée. — Les puissances belligérantes seront d'ailleurs de moins en moins nombreuses : ce qui augmentera d'autant plus les chances de paix. — Comment tous les conflits et hostilités actuels mènent à deux probabilités également favorables à la propagation universelle des applications de la vapeur. — Les événements du monde politique concourent également à accélérer la constitution pacifique du travail et des sociétés. — La guerre, très rare de nation à nation en Europe, a plus de chances de l'Occident à l'Orient, de l'Europe à l'Asie. — Nécessité d'un but *extérieur* pour toute nation qui a de l'avenir. — Les chemins de fer se mettront-ils au service de la guerre? — Nouvelles considérations qui militent en faveur des tendances pacifiques. — Les armées permanentes. — Système d'appel et de recrutement.

Les chemins de fer vont être pour la conduite de la guerre un véhicule merveilleusement efficace. Le transport des armées sera d'une promptitude inouïe. Les machines locomotives viendront précipiter, au moindre signal des chefs des nations, d'innombrables phalanges en un lieu donné; et là, d'immenses hécatombes pourront s'élever en l'honneur du dieu de la guerre!.... d'horribles carnages pourront s'accomplir à la minute!... Mais non!

avec des chemins de fer et les résultats économiques de leur application générale, la guerre n'est plus possible en Europe : la guerre de sang, la guerre à coups de canon et de fusil ! Est-ce que les peuples ne seront pas constitués pour le travail ? Est-ce qu'ils ne se seront pas donné l'accolade de la fraternité ? Est-ce que leurs intérêts ne se seront pas entrelacés en une intime solidarité de prospérité et d'adversité ? Est-ce que des alliances et les rapports pacifiques de l'intelligence n'auront point détruit les barrières qu'ont élevées la guerre et la rivalité commerciale ? Est-ce que les nations, par leurs nombreuses classes moyennes politiquement actives, ne feront pas elles-mêmes leurs affaires ? Est-ce que la paix ou la guerre dépendra encore du seul caprice d'un roi absolu ou d'un courtisan ? Est-ce que le public, dans chaque pays, épousera les colères et les ressentiments mesquins, les motifs misérables de quelques individualités blessées ? Est-ce que les chefs des peuples ne seront pas les intelligents et habiles interprètes, les conseillers des masses et les plus animés d'un esprit de paix et de conciliation ? Est-ce qu'avant tout le sentiment chrétien qui défend de faire couler le sang humain ne sera pas dans les désirs de la majorité.

La guerre ! pourquoi !!! pour détruire réciproquement l'un chez l'autre ces chemins de fer, ces manufactures, et tant de richesses, et les éclatantes merveilles des beaux-arts, si péniblement produites ou accumulées !!! pour fermer le grand atelier du

bien-être national, mis en activité après tant de sacrifices de part et d'autre, pour fermer les débouchés, pour arrêter la production et la consommation, pour s'appauvrir réciproquement quand on a rêvé si longtemps l'aisance!!! Oui, la guerre sera mise au ban de toute l'Europe! Elle sera déclarée ou tenue dans l'opinion vulgaire pour guerre civile et aussi rare qu'elle.

Et cependant, il y aura des conflits, des querelles, des crises, des agitations; mais elles ne se résoudront plus à tout à-propos par l'épée, par le sang. Le glaive, ce sera la parole, la publicité; la victoire, ce sera la justice sur son tribunal international; les généraux, ce seront les orateurs à la tribune du monde européen; le champ de bataille, ce sera l'Europe entière; les combattants, les partis divers. Le gouvernement représentatif agrandira sa sphère, et rarement, sinon jamais, on en viendra aux mains, l'on recourra à la force des baïonnettes.

Ou bien, il faut supposer que les peuples s'extermineront en masse, en quelques jours de bataille; car, chacun voulant triompher, il n'y a pas de raison pour que chacun limite son armée avant d'avoir épuisé toutes ses forces vives : on appellerait donc des millions de soldats des deux parts, et il faudrait un continent nouveau pour le champ de bataille de l'ancien.

La paix perpétuelle est loin de nous; mais, en Europe, la fin de la guerre homicide, de la guerre de sang ne l'est point. Un ami de l'humanité, un digne

chrétien, l'abbé de Saint-Pierre, a parlé d'un *tribunal européen*, juge suprême des querelles des nations. Ce tribunal sera constitué dès le jour où les majorités interviendront dans les décisions de leurs chefs par l'élection, et par l'expression légale de leurs vœux.

Les États-Unis et la France ont prouvé naguère la puissance de l'intérêt bien compris pour atténuer les animosités et pour épargner les guerres. Il en sera de même chez tout peuple qui s'élèvera à la liberté, au travail et au régime représentatif.

Au dessus de la politique européenne planent désormais les inspirations, l'autorité d'une religion de paix et d'amour, qu'il n'est plus possible aux puissances temporelles de méconnaître, parce qu'elle est reconnue des peuples ; que ses préceptes sont passés dans les désirs et les vœux de la majorité.

La densité de la population de chaque empire étant considérablement accrue dans un prochain avenir, on est étonné, effrayé de l'énormité des levées de soldats que le génie de la guerre pourrait espérer, et des collisions sanglantes qui en résulteraient, si les différends des nations devaient toujours se trancher par l'épée et le boulet. Avec l'auxiliaire des rapides locomotives et de leur immense train d'amples wagons, au moindre signe des chefs des nations, ce seraient des invasions bien autrement effroyables que celles des barbares lors de la décadence. Ce ne seraient plus des 6 ou 800,000 hommes rangés en bataille; ce seraient des 4, 6 ou 10,000,000.

Ce seraient continents contre continents, qui se choqueraient ainsi, et consommeraient le sacrifice humain.

On se demande donc si de pareils sacrifices sont encore nécessaires au progrès futur du genre humain.

C'est demander s'il y aura encore du bien et du mal sur la terre, après l'inauguration universelle des chemins de fer; s'il y aura encore des individus et des nations qui se passionneront jusqu'au sacrifice de leur vie pour l'erreur ou pour la vérité, pour commettre ou châtier les méfaits sociaux, les grands forfaits de lèse-humanité : car l'erreur jusqu'ici, l'injustice et l'égoïsme, n'ont-ils pas trouvé presque autant de martyrs que le juste, que la vérité, que le dévouement ?

On conçoit, en effet, que les peuples ne marchant point d'un pas égal dans la carrière indéfinie de richesse, de moralité et de puissance, à jamais les nations les plus avancées soient exposées à avoir des griefs sérieux et déterminants contre les civilisations retardataires, et que ces griefs soient puisés autant dans les intérêts matériels et dans les atteintes aux sources vitales de la prospérité de certaines nations que dans les intérêts plus élevés de la cause générale de la religion, de la tolérance, de la vérité et de la justice.

Il est probable, par exemple, que les puissances européennes jetteront, s'il le faut, sur l'Asie, des essaims innombrables de soldats, non seulement pour

la faire avancer en richesse et en civilisation, mais pour l'empêcher de mettre obstacle à leur développement industriel, aux destinées de l'Europe et à l'avancement général.

Toutefois il semble que, sans tomber en rêverie d'harmonie universelle prématurée, on peut voir, dans ce nouvel état des choses économiques et sociales, de nombreuses et nouvelles garanties de paix et de conciliation entre les grands intérêts collectifs des nations.

La grandeur et la cruauté, la facilité et la promptitude même du sacrifice de tant d'hommes sont autant de gages de la maturité des conseils, et de la solennité qui présidera à de telles entreprises, si jamais elles sont décidées.

L'histoire nous prouve qu'à mesure que le carnage et le sacrifice humain se sont effectués plus facilement, et que la guerre et la destruction ont opéré plus *en grand*, les conflits, les batailles ont été plus rares.

C'est que les nations s'aperçoivent que ce qu'elles gagnent ne vaut pas ce qu'elles perdent; c'est que, voulant le bien-être, elles sentent que la guerre et les troubles le détruisent quand il existe, ou l'empêchent de se réaliser quand elles y travaillent.

Mais voici réellement en quoi la paix *vaincra* :

La guerre se fera encore, mais elle sera infiniment plus rare de toute la différence qu'il y a entre le nombre des nations actuelles et celui des continents ou des empires futurs.

Or, les empires politiques futurs, distincts, devant envelopper, absorber dans leur unité, bien autrement compréhensive, une foule de petites nations aujourd'hui isolées, l'opposition d'intérêts entre les grandes collections d'hommes sera donc d'autant moindre, que cette fusion et cette absorption auront été plus grandes. Les puissances belligérantes, les *raisons sociales guerrières* étant de moins en moins nombreuses, il y aura nécessairement plus de chances de paix.

Il est vrai que, pour effectuer cette réunion sous un même pouvoir politique, la guerre semble avoir été jusqu'ici le plus efficace et le plus actif moyen, sinon l'unique.

Mais, comme on l'a vu, les voyages et les relations commerciales, les alliances de sang et les traités établiront une solidarité de destinées, une communauté de croyances et de mœurs qui feront plus sûrement et plus vite ce que la guerre se chargeait autrefois d'accomplir.

Donc, quand la fédération ou la fusion européenne existera de fait, il n'y aura plus qu'une armée, une caserne, un combattant en Europe : ce sera *l'armée européenne*. Il n'y aura plus lieu à débats et à conflits sanglants, qu'entre le continent européen et une ou plusieurs des autres nations, qui, plus ou moins, auront également convergé vers une unité politique, économique, industrielle et morale, placée en regard de *l'empire européen*.

Et cela, de même absolument qu'en France, par

exemple, il n'y a plus lieu à débats et conflits sanglants dans les *départements* ou provinces, et qu'il n'y a plus qu'une seule armée, un seul combattant dans l'arène : la France, la France en présence des autres nations.

S'il est souverainement social de passionner les hommes pour un but pacifique, nous l'avons assez prouvé : les chemins de fer et les autres moyens économiques qui se propagent l'auront au premier chef, en les attirant au travail, à l'exploitation des dons que le sol recèle pour eux jusqu'à la consommation des siècles.

Or tout ce qui se fait en ce moment dans le monde politique concourt infailliblement à la propagation universelle de ces forces motrices et des moyens de transport modernes, et, par conséquent, à déterminer finalement les influences pacifiques que nous leur avons reconnues. Par exemple, les débats entre la race turque et la race arabe, sous la conduite du sultan, d'une part, et de Méhémet-Ali, de l'autre ; les différends et les hostilités de la Russie et de la Perse ; les agrandissements successifs de la Russie ; sa prise de possession définitive des contrées du Caucase....; car tous les événements de cette nature mènent à deux probabilités :

1° Ou quelques puissances étendront leur suprématie sur de grandes étendues de contrées, et alors les voies de communication, nombreuses et promptes, seront les premières conditions de la sécurité de ces gouvernements ; et, par conséquent, il s'exécu-

tera à travers l'Asie et les contrées russes, des lignes immenses de chemins de fer, qui opéreront comme la trompette du réveil pour les populations inertes, ou seront un magique entraînement pour les hordes nomades de la Tartarie et de la Mongolie.

2° Ou les puissances hostiles se maintiendront dans leurs souverainetés respectives; et leur premier soin sera de faire surgir, à l'intérieur, des populations riches, libres, énergiques, nombreuses, qui soient une digue formidable à l'envahissement étranger.

De toutes façons, leurs hostilités et leurs craintes réciproques leur donneront le désir de se fortifier; et elles ne le peuvent que par la richesse, c'est-à-dire par le développement industriel et les chemins de fer. Un empire un peu étendu, à plus forte raison un empire qui viserait à une certaine universalité, ne peut se passer de chemins de fer désormais, s'il veut maintenir une unité solide sur tous les points; mais des chemins de fer dans un grand empire, c'est la civilisation en personne, c'est l'industrie, le commerce, le mouvement, la vie, le rapprochement des individus et des conditions.

Nous l'avons vu, voilà comment la guerre ne peut plus aboutir dorénavant qu'à accélérer la constitution universelle des sociétés pour le travail et le commerce, pour la création du bien-être du grand nombre, en un mot pour la civilisation moderne. Et c'est ici surtout qu'il est profondément vrai de dire que la guerre conduit à la paix. On ne

peut point, en effet, ne pas voir combien les chances de guerre, après une certaine propagation effectuée, seront diminuées, et quel réfrigérant ce sera pour l'ardeur belliqueuse que l'ère de l'industrie et du travail.

La guerre a moins de chances à mesure que les peuples participent moins indirectement à la gestion de leurs propres affaires. Il n'y a plus de guerre possible que pour des cas extrêmement graves d'injustice nationale. Les vanités princières blessées ne sont plus des cas de guerre; il faut que les intérêts, la conservation de la chose publique soient réellement compromis pour cela.

On peut donc prévoir le jour où les guerres ne seront qu'excessivement rares entre deux nations européennes, et où elles n'auront plus lieu que de l'Europe à l'Asie, à l'Afrique, au reste du monde.

Les peuples aujourd'hui ont un meilleur moyen de se venger que par le sang, c'est de faire mieux que leurs rivaux; il n'y a guère, à l'avenir, d'autres motifs d'hostilité et de mécontentement que les intérêts de l'industrie et du commerce. Or les peuples n'ont ici qu'une ressource, c'est de se rendre plus actifs, plus habiles. Et puis, ils peuvent se nuire en s'abstenant de commercer ensemble.

Comment supposer la guerre à propos de quelque pécadille partielle, quand les chemins de fer se réuniront aux deux frontières, et seront la seule voie de correspondance avec des pays neutres séparés de douze cents à deux mille lieues! Comment se fermer ainsi

le passage et l'existence! Quand les hommes peuvent se faire tant de mal, ils s'abstiennent. La guerre n'a jamais été si rare que depuis que le canon peut exterminer, coucher morts cinq ou six cent mille hommes en quelques soleils.

Mais de l'Europe à l'Asie, c'est autre chose. Les résistances et les violences seront probablement trop farouches, trop barbares de la part des gouvernements moins avancés de l'Asie; leur bon-vouloir sera trop lent, et l'impatience d'envahissement trop grande de la part des Européens, pour que des invasions à main armée, très-sérieuses, n'aient pas lieu.

Toute société puissante se conçoit toujours une mission extérieure, surtout si elle a autour d'elle des États de civilisations beaucoup moins avancées.

L'histoire entière dépose de ce fait : ainsi Charlemagne, au IXe siècle, porte la civilisation en Allemagne; ainsi Alexandre et la Grèce en Asie; ainsi Rome par tout le vieux monde; ainsi le mahométisme dans l'Orient; ainsi les Américains des États-Unis chassent successivement la civilisation arriérée des Indiens *à peau rouge*.

C'est qu'en effet il n'y a point de société forte sans mouvement, et qui ne se conçoive un but extérieur. Si la France, et en général l'Europe, n'a point le zèle de la propagande, c'est qu'à cette heure elle opère un mouvement sur elle-même; mais quand sa crise de transformation sera passée, et qu'elle sera enfin constituée pour le travail et pour

le développement harmonique, elle irradiera ses clartés et ses sentiments sur le reste du monde.

Dieu, qui n'a pas voulu que les hommes forts, les *génies*, gardassent pour eux leurs lumières, leurs créations et divinations, les a doués irrésistiblement du besoin de prosélytisme et de l'action sur leurs semblables; les faisant ainsi les promoteurs des progrès du genre humain. Sans cela, où serait la raison suffisante, le comment des améliorations et du mouvement ascendant d'une société?

De même, il a voulu que les nations les plus avancées élevassent à elles, tantôt par la guerre, tantôt par l'exemple et la persuasion, les civilisations inférieures : car, sans cela, où serait la possibilité de l'éducation progressive du genre humain, de la civilisation *universelle*? Or le commerce est désormais plus que jamais l'instigateur du mouvement et des améliorations : il fera pacifiquement et graduellement ce que la guerre a fait jusqu'ici violemment et *ex abrupto*. On peut donc prévoir que l'Europe remplira ce rôle pacifique envers l'Asie, l'Afrique, et l'Amérique du sud, et elle les conviera au progrès, d'abord par l'intérêt, puis par l'ascendant du génie et de la puissance. Sans cela, comment arriverait jamais le mouvement progressif universel?

Comment concevoir que de longues guerres s'allument entre des peuples dont les membres les plus influents, les plus éclairés auront des relations étroites d'amitié, d'alliance, d'intérêt?

Déjà les savants, les artistes, les publicistes et les hommes d'État de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, sont ainsi liés par la pensée et par les sentiments les plus élevés : que ne sera-ce point lorsque les communications de toutes les classes deviendront quotidiennes et constantes ! ! !

Il ne faut pas craindre quant aux relations plus nouvelles, et aux civilisations plus étrangères telles que l'Asie : là aussi, l'intérêt des peuples, le désir du bien-être commandera au préjugé national et aux gouvernements.

Les nations qui croiraient pouvoir se passer de la propagation des lumières, et néanmoins rester fortes et libres, seraient cruellement punies à la première guerre qu'elles auraient à soutenir contre une nation voisine qui se serait constituée pour le travail et la richesse. Celle-ci, d'un seul mouvement imprimé instantanément à ses locomotives de terre et de mer, ferait converger vers un même point de ses frontières toute une masse accablante de soldats, qui l'écraseraient, qui envahiraient sans coup férir les possessions, et pénétreraient jusqu'au cœur de l'empire, avant que les troupes ennemies aient fait une étape.

Mais entre deux États également bien sillonnés de chemins de fer, également riches et industrieux, la partie resterait égale : le courage des soldats, la science et l'habileté des chefs, décideraient. La tactique consiste désormais à s'emparer des extrémités d'un chemin de fer et de ses bords, comme on fait

de l'embouchure et des bords d'un fleuve, d'une route, d'un pont, d'une position favorable. Couper à un ennemi ses *rails*, lui enlever ses locomotives, c'est plus que lui couper un pont sur un fleuve torrentiel, que lui prendre une ville forte et sa flotte, car c'est lui couper les vivres, les ressources, le matériel de la bataille (1).

Peut-être les machines à vapeur et les chemins de fer ne se mettront-ils que par exception au service de la guerre; ils la rendront même rare et non destructive. Car, dès que tous les peuples de l'Europe ont des chemins de fer et des machines, tous voudront les conserver chez autrui, pour qu'autrui les respecte chez eux, ce respect passera dans le *droit de guerre inter-nationale* de l'Europe : d'ailleurs le mouvement et la fréquentation incessante des différents peuples auront bientôt fait disparaître les barrières, les inimitiés et les oppositions d'intérêt :

(1) Quant à la conservation des chemins de fer, on ne détruira que les rails tout au plus : car les remblais, les terrassements sont hors de la volonté d'un ennemi doué de bon sens. Les maçonneries et quelques ouvrages d'arts, quand il y en aura d'importants, pourront être endommagés; mais le chemin, dans son principal, restera suffisamment intact; nous croyons même que le droit de guerre européen ne s'étendra plus jusque-là, et que l'on se bornera à s'*interrompre* réciproquement les communications sans les détruire. Il est ensuite palpable qu'entre deux nations, dont l'une aura un territoire labouré en tous sens par de hautes montagnes ou des collines, et dont l'autre sera étendue sur une plaine peu accidentée, tout l'avantage du nouveau système de transport restera à cette dernière. Toutefois, si l'autre l'emportait par la richesse et le patriotisme, elle pourrait, comme aux Etats-Unis, faire graviter des locomotives jusque dans les hauteurs nuageuses de certaines montagnes et donner aussi des ailes à ses troupes.

il en sera des nations comme des provinces de la France.

Il faut considérer encore que la faiblesse et la force musculaire personnelle seront désormais de plus en plus sur la même ligne : il faut surtout se souvenir que les questions de douanes seront aussi de moins en moins des motifs d'hostilité.

Car, à mesure que le système électif fera intervenir les peuples dans la question des affaires économiques, il n'y aura plus de traités exclusifs de commerce avec une seule nation. Chacun ouvrira ses ports à toutes celles qui lui apporteront les meilleurs produits au plus bas prix.

Quand le marché se sera étendu aux trois quarts du globe et que les plus grandes distances seront rapprochées et parcourues comme nous l'avons dit, chacun pourra considérer froidement l'issue de ses privations futures. Ce ne sera plus un seul marché qui lui sera ouvert, ce seront tous les marchés du monde.

Nous verrons d'ailleurs plus loin que le *droit de guerre* sera singulièrement modifié par suite du développement des sentiments sociaux, et par la tactique nouvelle due à la célérité des transports d'armée par les chemins de fer.

Nous verrons qu'alors, de même que depuis longtemps les ennemis n'empoisonnent plus les eaux, n'incendient plus les habitations, ne dévastent plus à dessein les récoltes, n'égorgent plus les femmes et les enfans, de même un nouveau pas dans la civi-

lisation fera respecter les relations commerciales, la continuité des voyages.

Il est un fait reconnu en économie politique : c'est qu'à mesure que les relations commerciales s'étendent et deviennent plus fréquentes, la pénurie, pour certains objets de première nécessité, devient plus difficile, plus rare, et que les peuples cessent de chercher à se nuire par des prohibitions hostiles. Par exemple, si une nation manque de blé, elle n'a pas à craindre, pour cela, les dispositions de celle qui le lui fournit : au besoin, une autre le lui donnerait également.

Avec nos traditions belliqueuses, nous nous imaginons facilement que l'activité et l'ambition des peuples n'ont pas d'autre issue naturelle que la guerre et sa gloire : nous ne comprenons pas que les laborieuses habitudes, et le plaisir des grands projets d'entreprises de travaux publics, puissent jamais fortement saisir le grand nombre. Le peuple anglo-américain, cependant, est là pour nous faire présager cette métamorphose, même chez la plus guerroyante population du monde, les Français. Quand *l'opinion* de l'Europe dira au Français : il y a ici du mérite à témoigner, de la renommée à obtenir, des obstacles gigantesques, mais glorieux à surmonter, à emporter d'assaut ; alors on le verra le travailleur pacifique, le pionnier, par excellence, ardent au travail, comme il l'est au combat.

N'est-ce pas déjà cet esprit nouveau de la gloire pacifique, ce génie du travail, des exploits, des conquêtes sur la nature, génie qui vaut bien celui

de la guerre, et les conquêtes mauvaises sur ses semblables; n'est-ce pas cette marche ascendante de la production, depuis le perfectionnement de Watt, et l'intérêt réel que nous commençons à prendre aux grands travaux; n'est-ce pas cette influence complexe, qui, dans notre pays, a suggéré de renouveler l'exemple des Romains dont les armées sillonnèrent la Gaule d'impérissables monuments d'utilité publique? Nul doute, les loisirs de l'armée iront ainsi désormais seconder les préoccupations de la paix; et quand un nouvel élan va être imprimé à la production et au travail pacifique, grâce à la construction des chemins de fer, les jeunes citoyens sous les armes les déposeront pour aider à l'établissement de ces mêmes voies qui doivent un jour, au besoin, les transporter d'un bond aux frontières menacées. Ils creuseront des ports, ils dessécheront des marais, défricheront des landes, creuseront des canaux, perceront les flancs des montagnes avec une puissance d'efforts qui n'appartient qu'à l'unité et à l'énergie d'action que donnent la discipline et la tactique militaires.

L'activité des populations nouvelles suscitées par ce développement de richesse sera portée sur d'autres sujets, objets des désirs et des jouissances toujours renouvelés et toujours insatiables des sociétés : car il faut bien se pénétrer que des désirs nouveaux sont au bout de tous désirs anciens recevant satisfaction. La nature désireuse de l'homme est sans limites. On raffinera toujours facilement jusqu'à ce

que la terre soit un vrai paradis terrestre et qu'elle soit recouverte de populations riches.

Remarquons que cette tendance au bien-être, au mieux, n'est pas toujours le fait de l'égoïsme, et qu'à son défaut l'on voit surgir de grands dévouements qui sollicitent ou imaginent, par le seul amour de Dieu et des hommes, de bienfaisants procédés, des objets de jouissances physiques ou intellectuelles dignes de la poursuite de tous, et qui font réaliser, après les avoir rêvées, toutes les perfections que conçoit l'imagination de l'homme.

D'ailleurs, que ne prévoit-on pas déjà en fait d'améliorations? combien de travailleurs nouveaux ne faudra-t-il pas successivement pour assainir et embellir la demeure des hommes, villes et villages!... N'est-il pas déjà désiré par tous que la société devienne assez riche pour pouvoir employer un grand nombre de ses membres à transformer progressivement l'architecture de nos maisons, la disposition de nos rues, à mettre de l'ordre et de la salubrité dans ces cloaques ténébreux et étouffants des villes anciennes, à reconstruire de fond en comble nos villages, à fabriquer des briques ou à extraire des pierres pour en former les murs; des ardoises pour les substituer au chaume laid et misérable! Et croit-on que, lorsque nos villes et nos villages présenteront l'aspect de la propreté, de la commodité et du bonheur, on regarde comme un honteux superflu de poursuivre cette heureuse réforme en faisant des routes publiques, des voies de communication magnifiques comme de longs ru-

bans de jardins, se développant en mille ondulations sur le pays entier, sans boues infectes et éclaboussantes en hiver, sans poussière étouffante et brûlante en été, sans ornières à s'y rompre le cou, sans obscurité et sans police à y périr victime des assassins, ou à y être spolié sans espoir de secours !

Alors nul ne peut dire ce qu'il y aura de richesses et d'agréments à l'usage des hommes ! nul n'imagine à quel degré de civilisation seront montées les populations européennes : car, loin de nous l'idée que tous ces biens soient encore le privilége d'un petit nombre ! Comment supposer que tant de travaux faits avec intelligence et liberté par des masses innombrables et déjà émancipées de la misère, des liens d'asservissement et de l'exploitation d'une aristocratie, comment supposer que des peuples-rois ne jouissent pas de leurs œuvres ! Pour qui ces palais magnifiques, ces routes ailées, cette belle nature et ces merveilles des arts, si ce n'est pour le peuple, la nation, chacun et tous !

Sans doute, il y aura encore des chefs parce qu'il faut de l'entente, de l'ordre, et qu'il n'y en a point là où une seule passion survit et combat le devoir ; il y aura encore des hommes glorifiés parce qu'il y aura encore du bien et des sacrifices à faire à l'intérêt général ; il y aura encore des méchants, de la misère, des commotions, parce que la société ne peut pas tout sur des volontés rebelles et sur les imperfections humaines.

Mais, ce qu'on ne verra plus, c'est une masse ser-

vile, abjecte, ignare, accumulant douleurs et sacrifices pour la plus grande joie d'une minorité égoïste! c'est le travail méprisé et l'oisiveté honorée!

Avec les rapides et vastes moyens de transport des chemins de fer, et le caractère de plus en plus pacifique des peuples, abandonnés coutumièrement au travail, il semble que les grandes armées *permanentes* n'auront plus la même raison d'être.

On n'entretiendra plus sur pied que le noyau d'une armée qui sera occupée à maintenir l'ordre sur divers points, et qui sera là comme cadre nécessaire des appels et des recrutements faits à l'improviste; et chaque contingent du corps d'armée lui-même retournera dans ses foyers après avoir été se former à la tactique militaire dans les dépôts : que si ce noyau était considérable, vraisemblablement c'est qu'il aurait un emploi avantageux, qui aboutirait aux mêmes fins que le renvoi dans les foyers, c'est-à-dire un travail productif, et qu'il serait affecté à la construction de grands travaux d'utilité publique.

Du moins, il est difficile de comprendre l'armement permanent, dans l'hypothèse où la vulgarisation serait un peu avancée. Un tel degré de propagation indiquerait l'apaisement politique de l'Europe et la direction des esprits vers les entreprises pacifiques. La guerre ne serait donc plus ni imminente, ni à prévoir.

Quand donc viendra la guerre, le télégraphe et la *poste des chemins de fer*, en un instant rapide

comme l'éclair, porteraient l'ordre et l'appel aux citoyens-soldats, que des wagons immenses transporteraient aussitôt sur tous les points, au lieu du rendez-vous indiqué à chaque soldat, et ensuite au centre des opérations de l'armée. Alors le villageois n'éprouvera plus la même douleur à quitter son clocher : plus que jamais, l'idée de la patrie, de la défense des principes ou des intérêts de conservation nationale, sera là avec ses inspirations enthousiastes : car le paysan aura voyagé déjà, ou il désirera la *locomobilité*; il aura reçu la culture morale et les lumières que comporte l'aisance, et qui prédisposent l'homme au dévouement, en lui faisant comprendre et aimer le bien général.

XXIV

LES COLONISATIONS.

L'importance et la nécessité des colonisations, attestées par l'histoire. — Cause finale des colonisations. — Les colonisations ont-elles fini leur temps? — Preuves que la force d'expansion qui pousse les peuples aux colonisations agit toujours. — Opportunité des colonisations pour la France. — Quelle est la loi générale de la distribution des populations supplémentaires sur le globe. — Résultats des colonisations prochaines. — Œuvres actuelles des nations à cet égard. — Prévisions touchant l'Afrique. — Habileté de la politique anglaise. — Comment se conduiront désormais les colonisations nouvelles. — Sort prochain des colonies anciennes.

Mais c'est principalement par les colonisations et par le nouveau caractère que les colonisations revêtiront désormais, que le régime né d'une vulgarisation européenne des moyens économiques modernes combattra efficacement la tendance guerrière, ou que du moins il rendra la guerre féconde, humaine, en quelque sorte, et directement profitable à la cause de la civilisation universelle.

L'importance et la nécessité des colonisations dans le mouvement humanitaire sont suffisamment attestées par l'histoire entière; les grands événements qu'elle raconte ne sont guère que les motifs précur-

seurs ou les résultats d'émigrations et d'immigrations libres ou forcées, de conquête, de prise de possession, en d'autres termes, de *colonisation pacifique, ou à main armée.*

Dans l'antiquité, il n'est presque point de peuple qui, en remontant superstitieusement à son origine, n'y trouve pour berceau une souche étrangère, une colonie, un essaim de *demi-dieux* conduits par quelque *héros*, grand nom qui n'est souvent que l'appellation collective des individus émigrés.

Et, en effet, tous les peuples qui ont marqué ont été *colonisateurs*, non-seulement par la guerre, mais dans l'acception du mot, et avec les circonstances les plus caractéristiques d'une colonisation de nos jours.

Dans le monde moderne, les nations du nouveau continent tout entier sont issues de colonisations faites par les peuples européens, à l'époque de leur passagère grandeur; et, au dix-neuvième siècle encore, nous trouvons les trois ou quatre nations les plus puissantes et qui ont le plus d'avenir, occupées à coloniser, chacune à sa manière : la Russie, en colonisant les *steppes* qu'elle recèle; les États-Unis, en colonisant les terres vierges qui les entourent; l'Angleterre, en poursuivant ses grandes colonisations dans l'Inde, et ses petites, de concert avec la Hollande, sur le littoral immense du continent océanien; enfin la France, en colonisant l'Algérie et toute la côte-nord de l'Afrique.

Et, ce qui est bien digne de remarque dans ce

grand fait des civilisations successives, leur force d'expansion procède rarement par voie de développement cocentrique ; enjambant par delà des régions immenses, elles vont déposer une exubérante population dans quelque *oasis* féconde et conservent avec les colons, sous le nom de *mère-patrie*, des relations de famille.

L'émigration des Puritains d'Angleterre en Amérique est un exemple bien frappant de l'influence des voyages par masses et des colonisations. Ce seul événement a suffi pour donner au nouveau monde une destinée tout autre; il a une portée immense! et cependant l'importance sociale est moindre encore que celle de la traversée à jamais mémorable de Christophe Colomb. Or ce fut l'effet d'un voyage, de l'esprit d'aventure, du besoin d'activité; ce fut une découverte, qui n'était possible qu'avec des vaisseaux, et la boussole surtout. Le commerce, les relations, les voyages firent le reste.

Les colonisations, les émigrations ont donc un sens éminemment providentiel : c'est l'une des voies infinies par où le conducteur des nations réalise successivement, avec notre participation libre, l'exploitation et le *peuplement humain* de la terre. En permettant la merveilleuse invention de Watt et la combinaison des chemins de fer, la Providence dit aux nations : *Croissez et multipliez de nouveau* : ce qui implique en même temps : Débordez vos frontières ; versez, étendez de nouveau vos lignes nombreuses dans les régions encore incultes de cette

création terrestre, où je vous ai appelés à commander en maîtres, avec le soin et le devoir de l'embellir et de la peupler *indéfiniment*.

A peine la tradition universelle nous a-t-elle fait assister à la naissance du genre humain, qu'elle fait partir des monts arméniens, vers les quatre points cardinaux, des essaims innombrables de générations : C'est Japhet vers le nord-ouest ; c'est Sem vers l'orient, c'est Cham vers le sud et l'ouest. Celle de Sem prolonge la traînée des émigrants jusqu'aux bords de l'immense Amérique. La Chine déborde sur les terres japonaises, et l'Inde sur celles du Nil. Plus tard, dans notre continent, l'Egypte, la Phénicie donnent à la Grèce Cécrops et Cadmus. La Grèce à son tour colonise l'Archipel et Syracuse : Rome colonise tout le monde connu de son temps, par les guerriers qu'elle y dépose et y met en *station*.

La décadence de l'empire romain est marquée mémorablement par la barbare colonisation des populations germaines sur les terres des Gaules et du midi ; des flots de Huns et de Goths se roulent du fond de l'orient et se déploient sur toute la portion occidentale de l'Europe ; mais ils rendent vaine et insaisissable toute tentative de colonisation par l'imbécillité et la cruauté de leur politique, qui est celle de pillards.

Puis les Turcs et les Maures essayent, avec plus de succès, une colonisation moins arriérée, et s'éta-

blissent dans la plus belle portion orientale et méridionale du monde romain.

Enfin, à la *renaissance*, les peuples chrétiens, après s'être longtemps endormis, ou plutôt après avoir opéré sur eux-mêmes un mouvement de régénération morale, s'exaltent pour les *voyages de découvertes* et pour les *colonisations*.

Ce sont les beaux jours du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande : des générations successives d'Européens s'expatrient pour aller, aux régions antipodes, préparer des *comptoirs*, *faire de l'or*, et cultiver, au profit de la mère-patrie, des épices et tous les riches produits des deux Indes !

Maintenant est-il probable que la grande série de colonisations, qui remonte de l'origine de l'humanité historique jusqu'au quinzième siècle, s'arrête à tout jamais à cette hauteur, ni plus ni moins ?...

Est-ce possible, alors que, précisément, il se fait un grand déploiement d'activité et que les nations se montrent avides de richesses, de la variété de jouissances, et que des leviers puissants de production viennent révolutionner le monde industriel, offrir une prime à la population et présagent tôt ou tard un *trop-plein* de peuple dans chaque nation ; alors que des véhicules de transport maritime, merveilleusement agiles, offrent une autre prime aux excursions, à l'esprit aventureux ?...

En réalité, la question est très-soluble ; les colonisations n'ont pas cessé, elles ont seulement ralenti. Elles sont conduites, par d'autres peuples, sur la

terre ferme plus que dans les îles : voilà toute la différence.

De nos jours, ce ne sont plus l'Espagne, le Portugal, la France, ni la Hollande qui colonisent, c'est la jeune Amérique du sud, c'est sa vieille métropole, l'Angleterre, c'est le *colosse* russe.

Est-ce à prévoir que les unes s'éclipsent, et que les autres soient les soleils de l'avenir?

Quoi qu'il en soit, nous tenons à le constater: dès que l'Europe aura opéré le mouvement sur elle-même, la force expansive lui reviendra comme un fait nécessaire. Ce mouvement ne peut s'être arrêté à la colonisation du nouveau monde. Bien des terres nous attendent. Le continent africain est encore intact, vierge, pour ainsi dire, à cet égard. Un cinquième continent vient d'apparaître, qui demande des *mères-patries* nouvelles; l'Amérique du sud est à peine jalonnée, et n'est guère possédée et reconnue que sur la carte géographique.

Évidemment la force d'expansion, désormais, sera chez ceux qui seront constitués le plus efficacement pour le développement industriel et la richesse : car ils seront en même temps les plus *peuplants*, les plus commerçants et les plus entraînés à la recherche et à la création des débouchés et des consommateurs. L'amour du *pays natal* sera dorénavant contre-balancé par celui des voyages, de la curiosité, et surtout par le désir du bien-être et la plus grande probabilité de faire fortune, en cherchant aventure : et, comme d'ailleurs la densité

croissante de population mettra maintes fois dans chaque pays un certain nombre d'individus dans la perplexité, on peut prévoir que les émigrations deviendront un besoin, une habitude autant qu'une nécessité. Les colonisations sont infaillibles pour l'avenir comme elles l'ont été pour le passé : car, même à ne considérer que cet éternel mobile du vulgaire, l'*intérêt matériel pécuniaire*, elles promettent de nouvelles richesses, des richesses dont on n'a pas l'analogue, et qu'on estime d'autant plus.

C'est à l'esprit de colonisation que l'Europe doit toutes ses denrées *coloniales*, c'est-à-dire les plus précieux produits de l'Orient et de l'Amérique. Lors donc que les nations européennes les plus actives auront travaillé à neuf sur elles-mêmes, elles reprendront indubitablement le rôle de toute grande puissance en voie de progrès, le rôle d'initiateur, de colonisateur, par la guerre ou par la paix, par la parole ou par la coercition.

Car, c'est un fait que toute nation qui, après s'être constituée intérieurement, ne se conçoit, au lieu d'un but civilisateur, moral, extérieur, où elle porte une activité bienfaisante, que le rôle de produire, de consommer, de *jouir matériellement, se suicide* et tombe en décadence. Malheur donc aux nations qui, après l'agitation séculaire dont l'Europe vient d'être le théâtre, et après avoir retrouvé l'équilibre, s'immobiliseraient dans la satisfaction surabondante des appétits et des sens! Il n'y a point de société sans but *extérieur;* Dieu l'a

ainsi voulu pour que la civilisation universelle fût possible.

Le commerce des nations les plus avancées, d'ailleurs, à défaut de l'initiative des gouvernements, renouvellerait l'instinct et l'ardeur de colonisation : c'est même pour lui une question de vie ou de mort. A mesure que les peuples s'avancent en développement industriel, les nations qui se sont faites les ateliers manufacturiers de ces peuples perdent ces débouchés anciens; et force leur est d'en chercher ou d'en créer de nouveaux.

Or le plus sûr pour eux est d'en créer de nouveaux. C'est là toute la politique actuelle, future et passée du gouvernement anglais, la raison de sa constance à coloniser, comme le secret de sa croissante prospérité. Dès le jour où il n'y aura plus de contrées colonisables sur le globe, la puissance de la Grande-Bretagne périclitera jusqu'à disparaître; mais alors, peut-être, la Grande-Bretagne sera l'un des empires les plus vastes du monde : ce sera la presqu'île du Gange ; ce sera l'Inde et tout un cinquième continent !

Malheur donc à la France et au reste des peuples libéraux, si l'ardeur de tempérament, la fougue d'esprit, et le zèle de la propagande politique qui anime ses jeunes générations ne prenaient pas leur issue par cette trouée féconde : car toute nation libre qui tourne longtemps sur elle-même se dévore. Cette force d'expansion qu'elle n'a point dépensée jusqu'ici sans profit pour les destinées meilleures de

l'humanité serait désormais sacrifiée en pure perte et serait même une cause active de décadence, si elle ne s'attaquait point à d'autres imperfections que celles que nous a léguées l'ancien régime, puisque celles-là achèvent de mourir de caducité.

Mais, avant d'aller chercher cette œuvre extérieure, il faudra consacrer bien des forces vives à peupler et à cultiver les lacunes du territoire européen, à élever l'agriculture indigène à son *maximum* de fécondité, et le plus grand nombre à l'aisance, à la moralité et à la science.

Toutefois il n'est pas probable qu'on ne se mette en route pour le sol colonial étranger qu'après avoir couvert de riches moissons le dernier hectare du sol de la mère-patrie.

Toutes les nations industrielles de l'Europe et les États-Unis deviendront le grand marché du reste du monde pendant très-longtemps; et l'Angleterre nous montre ce que sera la France.

On comprendra, alors, à quel degré de splendeur et de richesses sont destinées toutes les classes de Français, depuis le simple paysan agriculteur ou manufacturier jusqu'aux plus gros capitalistes et industriels, s'ils suivent, en activité, les Anglais et les Américains.

Ils devront donc singulièrement changer leur mode de vie et leurs rapports entre eux : une grande portion sera continuellement en voyage, et, en se renouvelant, la majorité des Français pourront *faire leur tour du monde* l'un après l'autre.

Il fallait le grand mouvement industriel, ce débouché incommensurable à la fièvre révolutionnaire européenne, une *soupape* par où peut s'échapper l'effervescence. La voici trouvée, inoffensive, et promettant de rendre ce trop-plein aussi fécond qu'il était stérile et dangereux, si l'on eût prétendu le comprimer sans issue quelconque.

C'est désormais par là que se portent la vie, l'espérance, les efforts des masses, et ceux des hommes qui sont à l'avant-garde du progrès.

Considérée en grand, la loi générale de la distribution de la population supplémentaire sur le globe paraît être celle-ci :

1° D'abord faire approcher, de plus en plus, la population du territoire, de son *maximum de densité*, par rapport à la fécondité intrinsèque de son sol;

2° Épancher une portion de la population successivement supplémentaire, à l'extérieur, par la guerre, par l'invasion, la conquête, ou par les colonisations commerciales, politiques et pacifiques.

Donc, le grand accroissement des populations, la nécessité de nouveaux moyens de subsistance qu'elles réclameront, et que déterminera la propagation des forces productives et des moyens de transport modernes, vont contribuer infailliblement à faire défricher toutes landes *intra muros*, à faire dessécher tout marais *intra muros*, couvrir de récoltes ou d'habitations le moindre coin de terre national, puis, ou simultanément, à faire envahir les terrains vierges environnants, dans chaque nation

d'Europe, et dans les États-Unis d'Amérique, et, à défaut, faire franchir de grandes distances pour trouver ces terrains vierges sur le sol même de la sauvagerie, et des pays encore à peine explorés.

Ainsi les landes de notre Midi et de notre Bretagne, soit par des colons agricoles forcés, ou plutôt par l'action bien plus efficace de grandes associations ou compagnies de défrichements et de desséchements, et par la grande culture que comportent les réunions de grands capitaux, disparaîtront rapidement, lorsque de grandes lignes de chemins de fer ou des canaux les traverseront ou les borderont pour aller relier deux grands centres d'industrie et de population, comme Bordeaux, Nantes, Brest, avec Paris.

Ainsi les *steppes* de la grande Russie se couvriront successivement d'habitations agricoles, de grandes fermes jointes à de grandes manufactures, et de nombreuses populations, lorsque (comme on ne peut en douter) la politique russe, devançant les besoins du commerce et de l'industrie, aura, au contraire, sollicité leur développement par de grandes lignes entreprises autocratiquement, et qui relieront un certain nombre de grandes villes de son vaste empire, Moscou, Saint-Pétersbourg, Varsovie, etc.

Car, nul doute, la bonne économie politique consiste désormais, pour les gouvernements, à consacrer des impôts sagement établis à l'ouverture de ces grandes voies de communication, et à ne pas se borner à relier les points déjà pleins de vie de leur

empire, mais à porter surtout la vie là où est la mort ou l'agonie; tel est le vrai rôle des gouvernements : ces sacrifices-là rapportent comme de l'argent bien placé pour l'avenir. La Russie, pressée plus qu'aucune autre d'arriver à temps, plus qu'aucune autre aussi le sentira.

Ainsi les États-Unis vont gagnant insensiblement à l'agriculture toutes les forêts, tous les sols vierges du centre de l'Amérique septentrionale vers l'ouest.

Ainsi l'Égypte, après sa prochaine et prompte régénération, et même simultanément, va remonter, ou les sources du Nil, ou l'ancienne Libye, et pénétrer ultérieurement le cœur de l'Afrique orientale par la seule force d'expansion propre au développement industriel et agricole suscité par les moyens européens.

Également elle a devant elle l'appât séduisant de la Syrie et de ses confins les plus orientaux, et même les deux Arabies.

Ainsi fera la Turquie avec ses nombreuses populations de *rayas* actifs, industrieux, et riches déjà, dans l'Asie-Mineure, si couverte autrefois d'hommes et de choses, si nue aujourd'hui;

Ainsi la France, installée sur les côtes algériennes, introduira successivement sa civilisation en Afrique, en suivant un système d'envahissement et de colonisation à l'instar des Anglais dans l'Inde, moins la cruauté des moyens;

Ainsi, enfin, toutes les nations comprises dans la civilisation européenne, sans omettre la Russie, la

Turquie, l'Égypte, les États-Unis, en poussant de proche en proche leurs voies de communication de terre et de mer jusqu'à leurs frontières. Grâce à leurs possessions cosmopolites, elles feront un jour arriver les mille extrémités de leurs chemins de fer et de leurs canaux, comme une longue frange de bouches béantes aux portes de toutes les nations, et les assiégeant, les cernant, à l'aide de toutes les batteries nouvelles du commerce et de la civilisation, elles feront entendre la respiration haletante et bruyante des locomotives, et manœuvrer enfin la vapeur aux yeux des populations de toutes les frontières et de toutes les côtes, de manière à rendre impossible, davantage, le *statu quo* de la barbarie.

La race arabe se régénère avec un élan assez satisfaisant pour lui concevoir un rôle actif dans les destinées de l'Afrique. Unie avec la France et aidée de ses conseils, l'Égypte peut beaucoup pour imprimer enfin quelque mouvement à cette malheureuse terre des nègres ou races noires : car on ne peut admettre sérieusement qu'elle soit à jamais dévolue aux déserts, aux lions et aux tigres.

L'Afrique nourrit, contient de nombreuses populations ; cela nous suffit pour en induire la fertilité naturelle de son sol pris en masse, et pour prédire qu'un jour l'agriculture et l'industrie y étendront leurs bienfaits. L'expédient n'est pas douteux; les races étrangères d'Europe ou d'Asie s'en rendront maîtres par mille points et à des conditions extrêmement diverses ; elles se chargeront d'initier

les naturels au travail et aux mœurs policées. Mais cette fonction ne leur sera pas complétement dévolue. L'Afrique contient aussi des variétés de races, dans l'espèce plus générale de la race noire. Il y a chez elle étoffe aux Napoléon et aux Pierre le Grand à *petit pied*. Ces génies d'Afrique, ces chefs tout puissants comprendront le danger du voisinage des *colonies*, ou s'enthousiasmeront pour les prodiges de leur industrie ; ou l'ambition des barbares sera fascinée par la puissance que donne cette industrie. En définitive, il s'élèvera une puissance *indigène* qui reliera par la conquête, par la violence ou par la persuasion, toutes ces petites tribus dont l'anarchie paralyse immémorialement toute tentative de progrès chez cette *race de malédiction*.

Il ne nous paraît pas douteux, par exemple, que la présence, le retentissement du débarquement belliqueux des Français sur les bords africains ne fasse surgir quelques grandes ambitions *noires* qui dompteront à l'unité, par la discipline du sabre, un grand nombre de *principules* autour d'eux ; et que la vue des chemins de fer, et surtout des bateaux à vapeur, que nous importerons tôt ou tard sur cette terre, et dans ses fleuves, ne fasse quelque soudaine révolution dans l'imagination et la pensée des chefs de ces peuplades, et que les plus habiles n'exploitent à leur profit les velléités d'imitation de la tactique industrielle et militaire des Européens et des Arabes européanisés. Les bateaux à vapeur principalement auront la plus importante fonction dans

cette œuvre de progrès africain, comme partout où s'étendent la sauvagerie et les états inférieurs de la société.

L'abolition de l'esclavage dans les possessions coloniales anglaises est une mesure dictée par la plus habile sollicitude pour les destinées de l'industrie et du commerce de la Grande-Bretagne. D'un seul coup, la politique de son gouvernement assure à cette nation, dans le plus lointain avenir, des consommateurs innombrables pour ses produits, et des producteurs pour ses consommations les plus essentielles. Elle met au monde, enfin, des populations *amies;* elle s'assure des débouchés féconds et peut-être des priviléges futurs pour son pavillon et pour ses marchandises.

La politique des colonisations futures n'aura rien de la cruauté et de l'étroitesse de vues des colonisations des derniers siècles. Les naturels des pays colonisés seront respectés dans leurs droits d'hommes, dans leurs habitudes, dans leurs croyances; on les amènera par la persuasion et par l'évidence des bienfaits d'une civilisation supérieure. On les civilisera indirectement, mais aussi plus sûrement. En temporisant, on gagnera du temps; en permettant de douter et d'examiner, on fera croire, accepter et se confier.

Les nègres et toutes les races qu'on nomme inférieures seront étudiés dans leurs vocations actuelles, dans leurs aptitudes prédominantes, dans leurs pré-

dispositions intellectuelles, et dirigés en conséquence.

Mais leur subordination de fait est immanquable; ils subiront le patronage des nations mères, ou plutôt ils obtiendront ce bienfait.

Il est facile de prévoir que de ce nouvel ordre de choses sortiront, pour les colonies actuelles, de meilleures destinées : elles accompliront, sous ses influences, non pas leur séparation de la métropole, mais leur émancipation ; tout comme l'Irlande, par exemple, va s'émanciper des exclusions politiques ou des sujétions spéciales. Les colonies deviendront comme un *département*, une *province* détachée de la métropole, ni plus ni moins.

Le régime particulier qui les gouverne se rapprochera de plus en plus de la loi commune des mères-patries, à mesure qu'elles s'en montreront dignes, sous le rapport politique, et que les avantages commerciaux qu'elles seules jusqu'ici offraient à la métropole se trouveront plus facilement ailleurs; car, plus les relations avec les pays producteurs de *denrées coloniales*, plus les colonisations orientales et méridionales se multiplieront par l'effet des nombreuses influences de nos véhicules nouveaux, moins sera grande l'importance que chaque métropole attache à s'assurer exclusivement ces denrées dans ses propres colonies : elle pourra donc se relâcher de sévérité à cet égard, proclamer la liberté d'exportation, consommer des traités de douanes

avec les autres nations, pour ses colonies comme pour le territoire métropolitain.

La question des colonies, en effet, gît là tout entière : rareté des denrées coloniales nécessaires à la consommation de la mère-patrie, et rareté des débouchés pour ses productions indigènes; nécessité de s'assurer les unes en obligeant les colonies de garder leurs produits *exclusivement* pour la métropole, et les autres par l'empêchement mis aux importations des nations étrangères dans les colonies.

Ce sont absolument la même cause et les mêmes moyens que pour l'établissement des douanes entre nations sur le continent.

Mais les influences qui détermineront successivement le relâchement des prohibitions, et finalement la disparition de toutes douanes entre certains *groupes* de nations, sont aussi les mêmes qui, entre ces nations, feront cesser leurs exclusions respectives dans les importations et les exportations de leurs colonies.

Quant à la séparation, elle n'est pas présumable en général, par la raison qu'elle est contraire à l'intérêt prochain, palpable, des colonies elles-mêmes; par la raison qu'elles ne peuvent se suffire, ni se soutenir contre la première agression maritime qui leur viendrait de quelque grande puissance envahissante. Cependant leur séparation serait un acte hostile contre la métropole; et, si elles se retiraient d'elle par une haine née de son injustice, ce serait pour se donner ou être prises par d'autres.

Il y a mieux : la plupart des colonies voudront de moins en moins se séparer, à mesure que la politique des nations d'Europe, en général, se fera plus sage, plus humaine, plus éclairée, et que la *garantie représentative* existera (par l'effet de nos influences) pour tous les intérêts : ceux des colonies comme ceux des provinces de la métropole. Leurs intérêts alors, et leurs intentions, seront bien évidemment de rester unies à une agglomération puissante d'hommes, *consommateurs* assurés de leurs propres produits.

D'anciennes colonies, mais principalement de nouvelles, serviront, sans doute, d'entrepôts dans les contrées trans-équatoriales pour les puissances nouvelles venues dans le commerce extérieur, par suite du mouvement d'expansion et d'activité productive déterminé sous l'influence des véhicules propagés.

XXV

LA FUSION EUROPÉENNE OU FÉDÉRATION DES PEUPLES.

— La fédération des peuples est-elle un rêve insensé? — Ce qu'il faut entendre par *association universelle*. — Comment se fait l'éducation du genre humain et comment procède la civilisation dans sa marche. — Ce que signifieraient les chemins de fer chez les Chinois de nos jours. — Ce qu'ils signifieront en Europe. — Tendances de l'opinion des intérêts et de la politique des nations à s'*européaniser*, et ultérieurement à s'universaliser. — Progrès accomplis. — Question de l'équilibre politique. — Trois groupes à distinguer parmi les nations européennes. — Comment chaque groupe se conduira à l'égard des applications économiques modernes. — Question des douanes. — Comment elle trouvera sa bonne solution. — Pourquoi l'association douanière allemande était infaillible. — Prévisions. — Par quelle sorte d'influence la constitution des nations de l'Europe, ou *peuple européen*, devient imminente ou probable. — Cohésion nouvelle des grands empires. — Prévisions. — Comment les nations civilisées s'acheminent vers la pondération selon la justice, vers un tribunal inter-national, un congrès politique européen, en un mot vers un *droit des gens inter-national*.

Toute la série d'influences que nous avons reconnues ci-dessus est grosse d'une conclusion capitale vraiment faite pour réjouir et exalter : la fusion européenne, la fédération des nations de ce continent sous l'unité morale et politique d'un congrès général; en un mot, une union analogue à celle des

États-Unis d'Amérique, agrandie de toute l'importance que lui vaudraient la grandeur et la célébrité du groupe fameux des nouvelles nations fédérées qui constitueraient cette union.

L'association *européenne*, l'association *universelle* même, n'est point un rêve à jamais insensé. Le rêve, c'est de vouloir la proclamer solennellement et comme *à priori*, avant qu'elle soit un fait accompli ; c'est là la respectable illusion de beaucoup de philosophes : ils croient que l'humanité va décréter unanimement, et tout d'un temps, les perfections sociales qu'ils conçoivent ; ils oublient qu'il y a devant eux des volontés individuelles à l'*infini*, des conceptions viellies ayant force de chose jugée, des habitudes, des mœurs, des formes traditionnelles séculaires et qui sont comme les *moules* des esprits, et que ces moules, il faut les avoir brisés d'abord, ou que Dieu les ait brisés lui-même en les rendant à la terre. Les penseurs oublient qu'ils ne sont que les *éclaireurs* de l'humanité à travers les routes inconnues de l'avenir ; ils lui frayent, il est vrai, les voies de l'avenir, mais elle ne passe jamais par le même chemin qu'ils lui prescrivent : ils lui donnent, pour ainsi dire, la *carte des lieux*, par leurs utopies et leurs inspirations, mais elle se charge de faire elle-même la *trouée* qui convient le mieux à ses desseins multiples.

Les vieilles sociétés, comme les vieux chênes des forêts primitives, s'en vont sans qu'on sache quand ils finissent, tant la vie y persiste, alors que la mort

y a tout envahi en apparence : observez combien d'années coûte une branche à se dessécher, puis le tronc, puis les racines ! combien de boutures et d'excroissances verdissent encore là où la gangrène semble seule gagner et flétrir !

Une vieille société, c'est encore un de ces vieux édifices qu'on laisse au temps le soin d'éparpiller en ruines, les pierres tombent une à une par siècle, et quand, à la surface, il s'est fait des amas incohérents, si vous sondez, les fondements gisent encore intacts. Or, voilà ce qu'oublient certains philosophes : car, de même qu'on ne sait pas l'époque où finissent les vieilles formes, les vieilles mœurs, et les vieilles habitudes, dans un grand peuple, on ne sait pas non plus celle où commencent les nouvelles.

Il en sera de l'association universelle des peuples comme de l'association industrielle nationale ou domestique : elle ne se fera nullement comme l'imaginent les hommes à système; elle ne se fera pas d'emblée avec choix et décision unanime, ni d'une manière uniforme. Qui pourrait dire comment sont nés et d'où viennent les précédents actuels de l'esprit d'association ? Quel est le philosophe qui a inventé cet esprit à tel jour ? Aucun, mais beaucoup l'ont reconnu dès qu'il s'est montré dans le fait ; et cette apparition première vient de Dieu ; elle est providentielle : c'est le germe que Dieu dépose pour rendre le progrès possible. Cet esprit va se généralisant, aspirant çà et là des conceptions, des moyens, et appelant toutes choses à un tel aboutissant, qu'un

jour il n'y alt plus d'issue pour aucun intérêt, autrement que par des combinaisons de ce genre.

On a mal compris le sens de ce mot *association, unité universelle.*

Sans doute, dans les choses fondamentales, dans les *éléments constitutifs* des sociétés, dans les croyances, dans les relations des hommes, dans les principes de liberté, d'égalité et de bien-être général, il y a tendance à l'universalisation, à l'*unité;* mais on fait une grande abstraction quand on parle comme si cette tendance allait aboutir à une doctrine absolue et invariable, définitive, au delà de laquelle il n'y ait plus rien ; tandis que cette tendance est incessante, et qu'après être arrivée à un but, l'humanité se remet en mouvement vers un autre plus avancé, et que la Providence lui crie sans cesse : Marche! marche! marche! sans que nul puisse dire où et quand la Providence cessera de crier.

Voilà pourquoi l'unité de doctrine, de mœurs, de procédés et de formes, en un mot l'*unité* UNIFORME est une chimère.

La loi est, non pas que les plus avancés élèvent à leur niveau les civilisations inférieures, et une fois pour toutes, à tel jour, et qu'alors toutes les populations de chaque société, et toutes les sociétés du globe marchent de front, parallèlement, et se trouvent toujours parfaitement alignées sur la route du progrès : la loi est que ceux qui sont en avant aident et forcent, au besoin, les retardaires à s'élever;

tandis qu'eux-mêmes ils continueront le mouvement en *avant;* car, sans cela, ils seraient devancés à leur tour.

Comment concevoir, en effet, que, dans ce grand pèlerinage indéfini de l'humanité, toutes les populations se mettent en mouvement *en même temps*, soient toutes sur le même plan, à l'avant-garde? Comment n'y aurait-il pas des retardataires, des égarés? Est-ce qu'un progrès ne se fait pas de nouveau dès que le précédent est accompli? Est-ce que les hommes de génie, les inventeurs, tout ce qui constitue les améliorations et la perfectibilité humaine ne se développe pas *successivement* dans le temps? Et ne faut-il pas le *temps* de propager l'idée *nouvelle venue*, de la faire aimer, de détruire les habitudes, les préjugés, etc., toutes choses qui ne se font pas en tous lieux, et dans tous les esprits, au même jour, à la même heure, qui n'y rencontrent pas les mêmes obstacles, ou des adhésions également promptes.

Donc, l'humanité marche toujours, elle avance, mais comme une armée : elle a son avant-garde, son corps d'armée, sa réserve et ses *traînards*.

Et l'avant-garde n'est pas toujours la même. Ce rôle est trop fatigant, demande trop de dévouement, sans doute, pour les forces d'une seule société : un jour ceux qui se trouvaient à la tête ont retardé le pas et fait halte; une autre société, nouvelle venue, pressait le pas, elle la devança.

Voilà ce qui explique les ruines de Memphis, de

Thèbes et de Babylone ; du Parthénon et du Capitole ; ces demeures, ces monuments magnifiques des *avant-gardes* de l'ancienne humanité.

Voilà ce qui fait qu'alors que le monde grec se fut agrandi de toute la force d'expansion qu'il contenait, le monde grec fut envahi, enclavé dans un monde nouveau, le monde romain, qui à son tour voulut aussi fournir sa carrière, et livrer sa part d'initiation.

Voilà pourquoi, quand une bonne partie de la terre eut rejoint la société romaine, la société chrétienne devança la romaine et la mit à sa remorque.

Et maintenant la civilisation chrétienne, le monde européen, a derrière lui le monde mahométan, le brahmanique et le fétichiste, qu'il doit faire arriver jusqu'à lui, sous peine d'être *remorqué* par des puissances encore à naître, s'il s'oubliait dans la contemplation vaniteuse de son passé.

Et même parmi les nations que l'Europe aura élevées à son niveau, qui peut dire que l'une d'entre elles ne la dépassera pas?

S'il n'est pas possible de la dépasser dans les *principes;* car, quoi de plus parfait que l'idéal évangélique! on peut fort bien la dépasser dans l'application sociale de cet idéal, par des *institutions* plus parfaites : car l'idée de sacrifice et de dévouement est illimitée, et nul ne peut dire où il n'y a plus pour la société ni pour les individus possibilité de se perfectionner. Leurs rapports et leur charité, l'un pour l'autre, ne sont certes point si satisfai-

sants qu'on n'y puisse rien ôter ni rien ajouter. La France doit y songer, elle qui s'est habituée à s'entendre glorifier comme la reine des nations.

Certes, nous ne pouvons pas affirmer ici que l'influence d'un moyen purement matériel soit jamais et absolument *directe*, attendu que l'application des procédés de ce genre n'entraine nullement (à la rigueur) la volonté des hommes, attendu que rien de mécanique et de brut ne les fait dévoués, sages et justes sans la participation de leur libre arbitre; pas même la *vapeur*, toute puissante qu'elle soit.

Par exemple : vous donneriez aux Chinois les chemins de fer, qui ne leur permettraient d'aller que jusqu'aux limites de l'*empire du milieu*, que les voyages qu'ils feraient *intra muros* apporteraient à peine quelque modification perceptible, chaque siècle, dans leurs immobiles institutions, dans leurs mœurs et dans leurs rapports entre eux; et cela, parce qu'une morale encore toute-puissante, une opinion pétrifiée, enfin un *moule de Chinois* dur comme marbre, est là qui s'emparerait des chemins de fer, et ne leur ferait signifier que ce qu'ils signifient réellement : un *moyen de marcher* ou de *transporter plus vite*. Également, chez les Indiens, les castes n'y seraient pas moins distinctes durant longtemps; et, à coup sûr, le chemin de fer affecté aux *brahmanes* ne serait pas à l'usage des infimes et abjects *parias* et *soudrahs*.

Mais de même aussi, s'il était un groupe de nations chez lesquelles un libre essor fût laissé aux

facultés et à la vie individuelle; — où chacun fût à la recherche du mieux, du beau, du vrai, du confortable; — où il serait de principe pratique que les hommes sont égaux en droits, que la véritable distinction git dans la plus grande utilité pour la patrie et l'humanité, que chacun a son bâton de maréchal dans sa giberne; — où, loin de se croire de nature différente, on se croit (même les plus élevés) de la même race que les plus inférieurs; si la masse des individus initiés à tous les sentiments de fraternité, de charité, de sociabilité et de bien-être, avaient droit et liberté reconnus de pourvoir à leur sort et de faire leur destinée à la sueur de leur front, et que l'activité, l'amour du travail, fussent chez eux d'une constance caractéristique; — si toutes ces populations, vivant au fond de cette croyance commune, étaient pourtant séparées par des vestiges d'une politique, d'une moralité et d'une civilisation détruites ou surannées, et par des oppositions d'intérêts dues en grande partie à l'absence des moyens matériels de conciliation et d'harmonie; — si toutes ces populations, encore séparées par de longues distances et par la difficulté de voyager, brûlaient depuis longtemps de se rapprocher, de se voir et connaître, afin de se comprendre, et que, d'esprit, de cœur, ils se fussent cent fois désirés et appelés mutuellement.....; — évidemment, à ces peuples-là, à cette morale-là, les moyens expéditifs de se communiquer, de développer le travail et d'augmenter

l'activité, s'adapteraient comme à leur fin propre.

Or l'Europe est dans ce cas : les esprits y cherchent à se rapprocher, à se lier, et les réseaux de rails de fer n'y seront pas autre chose que les fils conducteurs de ces relations et de ces bonnes volontés réciproques, que des liens *matériels*, destinés à réaliser les liens spirituels.

Après cela, nous ne nous le dissimulons pas : s'il était dans ces sociétés des classes qui, livrées par position au désœuvrement, à la mollesse, à l'ennui, sans foi ni loi bien réelles, cherchant sans scrupule la jouissance partout où ils la voient, idolâtrant la face matérielle des êtres et des choses; nul doute, pour ces hommes-là, les chemins de fer seraient le digne moyen de leur digne fin; ce seraient les nouveaux fils conducteurs de leurs nouvelles jouissances. C'est par là que s'écouleraient rapidement leurs séductions, que se communiqueraient leurs maux et leurs vices, et qu'on les verrait organiser leurs débauches....

Or l'Europe est également dans ce cas, du moins comme probabilité. Toutefois, nul doute que la leçon ne fût aussi dure que les joies auraient été insolites; pendant qu'ils s'y livreraient, ils se verraient dépassés dans les lieux de leur puissance, comme le furent, dans les deux siècles qui précèdent la révolution de 89, les nobles, par les actifs et heureux *vilains* du commerce et de l'industrie.

Impossible de penser que leurs exemples et leurs relations pussent attirer dans le désordre et la dis-

solution la partie considérable des travailleurs qui stigmatiseront alors l'*oisiveté* du riche à l'égal de la *paresse* du pauvre.

Il fut un temps où la Russie était pour l'Europe comme si elle n'était pas ; à peine soupçonnait-on son existence, hormis les géographes. Aujourd'hui, par l'effet des communications, des voyages, des relations commerciales et scientifiques, entretenus avec Paris et l'Europe, elle est insensiblement amenée dans la sphère européenne, et les opinions des Russes et des Européens pèsent dans la balance commune, et modifient leur conduite et leur destinée réciproques.

Eh bien, il en sera de même de la Chine et du reste du globe. Déjà l'on s'occupe de tout ce qui se passe dans le monde entier. En général, il semble que nous mesurions notre intérêt, notre curiosité et notre solidarité à la distance qui nous sépare matériellement des peuples divers ; l'irradiation, le rayonnement de notre vie et de notre sensibilité semble s'affaiblir en raison des distances qui nous séparent de nos semblables. Mais, comme les distances vont se rapprocher, sans que notre force d'expansion ait des motifs de diminuer en même temps, on voit que solidarité, opinion, curiosité, tout va prendre un développement, une ampleur, une intensité inouïs, et que les causes des événements vont se compliquer de toute cette addition de volontés, de puissances et de passions intervenantes.

Par cette expansion réciproque des peuples eu-

ropéens; puis, par l'action directe de l'Europe sur l'Asie mineure, et sur le littoral du sud; par son flux dans l'Amérique, puis en Afrique et dans le cinquième continent; et réciproquement, tôt ou tard, par le flux de ces diverses parties du monde dans la nôtre; il arrivera que la *sphère de l'opinion* sera considérablement agrandie pour chaque centre d'association. L'action et la réaction étendront leurs effets sur une plus vaste surface; les oscillations politiques et commerciales d'un peuple seront repercutées, ressenties à une plus grande distance; la solidarité enfin sera plus étendue, plus intime. Cette intensité nouvelle de la solidarité humaine la rendra donc plus sensible au vulgaire, qui, alors, comprendra mieux ce qu'elle veut de lui. La masse saura qu'une crise à deux mille lieues de Lyon, par exemple, plonge cette ville dans la détresse, que, par conséquent, la cupidité, la témérité et toutes les immoralités qui l'ont pu causer, leur importent, méritent leur blâme, et qu'ils doivent le leur donner hautement et les réprouver comme si elles se fussent passées dans leurs murs : cette opinion, ce blâme, sera entendu, porté à cette distance, et les auteurs mêmes, les coupables, s'en ressentiront, par la méfiance générale et par le *crédit* qui leur sera refusé : car ils seront connus, grâce à une publicité qui projettera partout ses clartés. La tendance, l'*intérêt compris* de tous, sera donc de contribuer au règne et à la toute-puissance d'une opinion sévère; voilà la meilleure garantie, le *palladium* de la civilisation

et du progrès. De même, lorsqu'il s'agira des cas de force majeure, des intempéries, des tempêtes, qui ont leur part aussi dans les désastres et les crises commerciales; comme ils sembleront se multiplier et être toujours menaçants, attendu la connaissance plus grande qu'on aura des événements du monde entier; le monde industriel, agricole et commercial palpera, pour ainsi dire, la nécessité, l'*intérêt bien entendu* des ASSURANCES MUTUELLES UNIVERSELLES, des secours, des sacrifices; et l'activité malheureuse, l'adversité innocente, seront à l'abri de culbutes irréparables; et, au lieu de s'abandonner à une peur panique, aux déroutes et à la confusion (comme de nos jours), le *crédit*, les *dégrèvements*, les *sacrifices* même, viendront à l'aide des intérêts souffrants, et réduiront le mal à sa plus simple expression.

Les relations *cosmopolites* se noueront plus spécialement par le triple lien des commerçants, des savants, de littérateurs-artistes. Dès que les chemins de fer seront un peu généralisés, et que le commerce aura établi des centres de ralliement et d'opérations dans les diverses parties intérieures de l'Asie, les explorateurs scientifiques se mettront en campagne.

Déjà les savants, les poëtes de l'Europe se considèrent comme *citoyens du monde;* leur patrie est partout où on les laisse libres, et par toutes leurs œuvres ils invitent les peuples à fraterniser, à se fondre.

Déjà les académies et les sociétés savantes de toutes les nations européennes sont en correspondance, et en termes qui excluent toute étroite préoccupation de nationalité. Il y a plus : elles se recrutent, se lient et se rapprochent malgré les distances, en se choisissant des *membres étrangers* dans tous les pays. L'Institut de France est déjà, non plus une *académie française*, mais une *société européenne*, un *congrès universel scientifique*. Cette fédération des académies, c'est ce que l'on appelle la *république des lettres*. Nul doute que les citoyens de cette république ne se visitassent plus souvent au grand profit de la science et de la civilisation générale, si des chemins de fer et des bateaux à vapeur nombreux, de rapides et douces voitures, les venaient rapprocher à ce point que nous avons dit.

Or remarquons que ces correspondances et ces associations pleines de cordialité et d'esprit d'égalité sont non moins avancées, ou se préparent également dans la *république commerciale européenne*. Les grandes maisons de banque et de commerce de toutes les nations européennes, compris les États-Unis, se tiennent par la même communauté de fonctions, de goûts, d'intérêts, par la même solidarité dans la prospérité générale : une crise financière, une perturbation, une amélioration, une découverte *industrielle* y est ressentie avec la même sollicitude qu'une découverte mathématique, géologique ou médicale, dans l'autre république. Et dans ce département aussi, l'unité, l'accord, la

fusion indirecte est aussi avancée, aussi prochaine, et doit avoir une influence non moins grande sur la politique des gouvernements européens, sur l'accord des peuples et le progrès de la vie civile.

Cette communauté industrielle et commerciale doit, d'ailleurs, au-dessus de toutes les autres, être prodigieusement agrandie et rendue plus intime par la propagation des voies de transport promptes et peu coûteuses.

L'industrie, la science, les beaux-arts, voilà donc, grâce à toutes ces influences économiques, les trois grandes colonnes de l'édifice social affermies et prêtes à se développer jusqu'à la compréhension européenne. On peut donc prévoir le jour où les industriels et les savants européens se communiqueront comme s'ils étaient reliés sous une même direction, et qu'ils s'enrichiront de leurs richesses mutuelles : les industriels, en se prêtant appui dans les moments de *crise ;* les savants, en se communiquant leurs découvertes. Alors il y aura réellement une *industrie européenne*, une *science européenne*.

Également, déjà on peut voir poindre l'aurore d'une *opinion européenne*, d'*intérêts européens*, d'une *politique européenne*, dans les *alliances* et les *interventions* des puissances pour la solution pacifique et amiable de leurs mutuels différends. Cette unité de vues et d'intérêts se manifestera à mesure que les événements orientaux se produiront, et que les voyages et les échanges plus multipliés

des nations enveloppées dans la sphère chrétienne les uniront davantage.

Elles viseront toutes à étendre leur puissance, mais ce ne peut être au préjudice absolu de l'une ni de l'autre. Aucune ne peut ambitionner de subalterniser toutes les autres; mais chacune peut trouver et chercher assurément un aliment à une légitime ambition, à son activité et à sa prospérité dans les colonisations, dans les établissements et les alliances intimes au delà de l'Atlantique, et en Asie, en Afrique et dans l'Océanie.

Quant à l'*équilibre* si péniblement maintenu depuis quelques siècles, il paraît indubitable que, sans le rompre, il s'opérera des réunions autour de chacun des noyaux de civilisation qui, sur le continent, manifestent une force signalée d'attraction et de cohésion, tels que la Russie, la France et la Prusse.

Sans conquérir, sans assujettir, ces puissances pourront contracter avec les petits satellites qui gravitent autour de chacune d'elles respectivement, d'abord une *union commerciale* ou *économique;* et ensuite une *union politique* dont les termes annonceront que le traité s'est opéré sur le pied d'égalité, et qu'elle résulte de leur adhésion mutuellement libre et réfléchie.

Trois groupes sont à distinguer pour longtemps encore entre les nations européennes :

1° Groupe des nations les plus avancées, les

plus libres, les plus riches : États-Unis, France, Angleterre et Belgique.

2° Nations féodales ou conservatrices : Russie, Autriche, Prusse, Hollande, Turquie.

3° Nations intermédiaires entre le libéralisme et le despotisme, entre le mouvement et la conservation ou l'immobilité : Italie, Espagne, Portugal, etc.....

Le groupe intermédiaire propagera chez lui, très-lentement, les chemins de fer et les machines; il développera lentement l'industrie et son commerce, tant à cause des dissensions et des questions politiques qui absorberont désormais ces peuples, et des modifications profondes qu'il faut opérer pour déblayer leur sol et leurs institutions des traces du passé féodal et clérical, qu'à cause de leurs mœurs traditionnelles : mollesse, paresse, inertie, incurie, habitude de paupérisme et d'aumône monacale. Néanmoins ils se réveillent : une portion, de jour en jour plus influente, est digne de la civilisation. Elle a un enthousiasme pour le progrès, qui promet. Le mouvement, l'activité productive et l'esprit nouveau, seront inoculés par elle aux masses insensiblement. Et puis, l'honneur national y est engagé outre la puissance et la sécurité; et leur avenir comme peuple libre.

Le groupe conservateur ou hostile à la liberté et à l'égalité (c'est-à-dire les privilégiés, les noblesses de ce groupe, mais non le peuple actif, le commerce, l'industrie et l'agriculture) peuvent avoir des vel-

léités de s'opposer au développement de la richesse ou, ce qui revient au même, à l'importation d'innovations et de combinaisons du travail, dangereuses, en définitive, pour leurs priviléges et pour leur prestige d'autorité; ils peuvent se confier dans leur coalition pour compenser leur faiblesse individuelle, s'ils restent en arrière dans l'industrie, en présence de la puissance qui doit échoir de plus en plus au groupe libéral, par l'accroissement de ses richesses : car, ils le sentent bien, tout ce qui augmente la richesse augmente la population et la fait forte, virile, éclairée, patriotique, permet et suppose même la création d'une marine nombreuse, utile en temps de paix, formidable en temps de guerre; ils savent bien qu'à des bateaux à vapeur il faut opposer des bateaux à vapeur et des voies promptes à des voies promptes; et quant à leur coalition, le groupe libéral peut opposer la sienne, et porter chez eux un levain de liberté et d'émancipation qu'ils redoutent plus que toute chose.

Il y va donc de leur existence ou de leur sécurité, de leur subalternisation ou de leur égalité de puissance. Il n'y a pas à temporiser : ils importeront et protégeront donc avec émulation et sollicitude le mécanisme industriel des nations les plus riches; et, en l'appliquant, ils seront conduits, bon gré, mal gré, à émanciper leurs populations, à leur donner l'aisance et les lumières, le savoir et l'intelligence, l'habileté et l'activité, qui tous mènent à la liberté et à l'égalité; car des populations qui n'auraient que

le mobile du châtiment, du fouet et des exils en Sibérie, ne rivaliseront jamais avec des ouvriers libres et propriétaires ou capitalistes.

Il peut arriver que quelqu'une des puissances du groupe libéral soit amenée, par jalousie, par rivalité mal entendue, contre ses alliés naturels, à se grouper avec les puissances stationnaires ou féodales ; mais que pourrait cette coalition? que pourrait-elle contre le bas prix des marchandises et des produits des nations les plus industrieuses? car nulle autre raison que celle des *intérêts* de ce genre ne pourrait pousser une nation libérale à sortir de l'alliance du groupe libéral. Au bas prix opposer le bas prix, voilà le seul remède. Jamais les consommateurs des nations stationnaires ou autres ne consentiront à payer, *toujours*, chez eux, les objets de consommation indispensables, qu'ils sauront pouvoir obtenir ailleurs au dixième de leur valeur.

Qu'un système de droits protecteurs, diront-ils généralement, vienne permettre à notre industrie nationale de réaliser ces bas prix dans les objets qui le comporteront moyennant une protection *passagère;* mais, pour tous les autres, que les barrières et les prohibitions tombent; que nous obtenions, par les douanes, toutes les industries qui peuvent se développer parmi nous; les chemins de fer, la vapeur en sont les plus heureux moyens : que ces innovations donc soient employées, propagées, et quand nous serons arrivés à notre croissance naturelle, nous dirons aux nations : *Nous sommes*

égaux, soyons amis; plus de douanes ni de barrières. Et, en effet, les bienfaits, la légitimité, le sens politique et social des douanes n'est pas autre part : elles n'ont pas d'autre résultat que d'amener un certain degré *d'égalité de richesses*, de *sources* de richesses entre les nations. C'est l'intérêt qui divise beaucoup maintenant; c'est l'intérêt qui rapprochera davantage ensuite : on s'éloigne pour mieux atteindre le but.

L'association - douanière - commerciale - allemande atteste que c'est ainsi que se passent les choses. Il en est des nations comme des individus : tant qu'il y a grande disparité entre leur valeur et leur développement, ils se fuient, ils se jalousent; le plus faible se garde de donner appui au plus fort : ils sont, pour ainsi dire, antipathiques. Lorsque le nivellement s'est fait et qu'ils n'ont plus qu'à perdre à leur isolement, ils disent : *Nous sommes égaux, soyons amis.*

Tant qu'une nation peut écraser l'industrie d'une autre ou l'empêcher, par l'état d'avancement de la sienne, si celle-ci lui permettait l'entrée libre, la vente à bas prix dans ses foyers, il n'y a pas de liberté de commerce absolue possible entre elles. C'est bien là qu'il faut tendre, mais il faut que cette liberté soit devenue profitable pour toutes, désirable par toutes.

Les nations, ou les groupes de nations qui arriveront successivement à ce *degré* d'égalité dans le développement industriel, et dans la naturalisation des

industries et des matières premières agricoles et manufacturières, compatible avec leur sol, avec leur génie et avec leur sécurité; qui permette leurs importations réciproques sans désavantages sérieux pour aucune, et, au contraire, avec profit mutuel; ces nations contracteront infaillibement une *association commerciale;* elles établiront un *droit différentiel* qui mette chacun sur le *pied d'égalité*, et alors elles ouvriront les barrières de douanes pour ne jamais les refermer.

Déjà, c'est ce degré d'égalité de développement, cet égal avancement dans les ressources et l'aptitude des petits États d'Allemagne, et l'égal avantage qu'ils trouvaient à se donner libre commerce et transfert réciproque, qui a noué l'union allemande, l'*association prussienne*. Il était impossible que l'Angleterre, par exemple, ou une puissance quelconque aussi supérieure par le bas prix et la perfection relative de ses produits manufacturiers, fît partie de cette union. Si la Prusse avait eu sur les autres États une supériorité industrielle analogue, telle que quelques-uns de ses produits de grande consommation eussent eu un avantage marqué qui les fît préférer par tous les consommateurs de l'union, au préjudice des produits similaires, des producteurs des petits États, cette union ne serait pas consommée, et elle se romprait demain, si l'équilibre et l'égalité venaient à cesser tout à coup. Mais, lorsque cette union est une fois cimentée et qu'elle arrange tous les partis, elle se fortifie, devient indestructible,

et il ne reste plus à chaque localité (tout à l'heure libre de se retirer) qu'à s'ingénier pour marcher de front en développement, en bas prix, en main-d'œuvre, etc., avec l'une ou l'autre des provinces de l'union qui prend l'initiative des perfectionnements. C'est ainsi que les diverses provinces de France ont été amenées et tenues sur le pied d'une certaine égalité de ressources et d'aptitudes; et ainsi qu'elles ont continué à se maintenir en équilibre de production et de richesses en rivalisant d'activité, en transportant, les unes chez les autres, les éléments nouveaux de bien-être et de prospérité, en se donnant enfin la même moralité, la même science, la même activité et les mêmes procédés matériels.

Quant aux *petites inégalités* qui tiennent à ce que la nature n'a point *également* privilégié toutes les localités ni toutes les populations, ces inégalités-là n'empêcheront pas l'union de s'accomplir et la liberté de commerce de s'établir entre de telles nations ou de tels groupes; aujourd'hui même, n'avons-nous pas encore les griefs du Midi de la France contre le Nord? des vignobles contre l'agriculture et les manufactures, des manufactures entre elles, des variétés d'agriculture entre elles? les bestiaux, les fers, les laines, les draps, le charbon ne sont-ils pas en perpétuelles réclamations et en récriminations permanentes? et cela, pourtant, n'empêche nullement la *fusion*, la *nationalité*, l'*unité* française de se conserver. Il est dans la tendance persévé-

rante des choses que tous les intérêts spéciaux, dans chaque société, réclament la constante sollicitude et l'intervention du pouvoir social à mesure que les données du grand problème de l'équilibre des intérêts et de la justice distributive se *meuvent, s'altèrent* ou *changent avec les faits moraux*, économiques et politiques; avec les besoins, l'abondance, la pénurie, etc. Ce sera aux cabinets européens à s'entendre, aux peuples à solliciter des congrès de nations, et ultérieurement, en définitive, au pouvoir central européen à exercer cette justice.

N'avons-nous pas, en Amérique, les États du Nord et les États du Sud; les pays à esclaves, les pays agricoles et les pays manufacturiers? N'avons-nous pas l'Irlande et l'Angleterre?

Et toutes ces oscillations, toutes ces menaces du craquement et du naufrage de l'unité empêchent-elles que l'union se maintienne et marche à l'entente, au balancement, et, en définitive, à l'affermissement de l'association générale?

Or, c'est avec la même élasticité, avec les mêmes traces d'imperfections et la même vertu de résistance que se constituera et durera l'*union matérielle* ou *commerciale européenne*. D'abord l'union des unes, entre elles, appellera infailliblement l'union des autres. L'*union allemande* ou *du Nord*, par exemple, est un excellent pronostic, une excellente raison pour l'*union du Midi*; or ce serait un grand bienfait réalisé, déjà, que ce groupement de l'Eu-

rope en deux unions douanières : il n'y aurait donc plus que deux grandes barrières entre les nations européennes, au lieu de quinze, vingt ou vingt-cinq.

Mais, avant que cette dernière puisse s'effectuer, il faut (comme nous l'avons indiqué) qu'un système de droits protecteurs ait mis les États tels que l'Espagne, l'Italie, le Portugal, un peu plus à l'unisson avec les États tels que la France, l'Angleterre et la Belgique. Toutefois, déjà, cette union est réalisable entre la France et la Belgique par les raisons d'égalité que nous avons dites, et tout promet qu'elle se fera la première.

Rappelons-nous que, dans notre *carte nouvelle*, Saint-Pétersbourg est à Bruxelles ! Mais Bruxelles est une ville de France, moins la dépendance politique : mêmes mœurs, même langue, mêmes usages, mêmes institutions, enfin même civilisation. Or à quoi attribuer cette fusion morale des deux nations, si ce n'est au voisinage, à la proximité, c'est-à-dire à la rapidité et à la fréquence des communications? Ce qui rapproche les distances, ce qui fait que les Français pourront aller alors aussi vite à Saint-Pétersbourg qu'à Bruxelles aujourd'hui, et les Russes aussi vite à Paris qu'à Varsovie, produira donc dans la capitale de la Russie l'analogue de ce que le voisinage de Paris a produit à Bruxelles; et à Paris, l'analogue de ce que Saint-Pétersbourg a produit à Varsovie.

Bruxelles, capitale d'une autre nation; Bruxelles, en communauté de sentiment, de mœurs, de langue,

avec la France sans l'être en fait de pouvoir; Bruxelles, gouvernée par un autre *roi*, est là pour confirmer notre prévision : que la fusion des peuples européens pourra s'accomplir; que la question de royauté et de souveraineté politique ne sera pas un obstacle sérieux à la véritable fusion des peuples européens, laquelle sera infiniment moins dans les formes que dans l'unité de principes politiques, de sentiments moraux, d'institutions, d'égalité, de liberté, et dans le gouvernement *représentatif* pour tous, sinon par tous.

En effet, s'il est vrai que le développement de la richesse et la constitution du travail amènent la moindre inégalité des conditions, celles-ci amèneront elles-mêmes la représentation moins inégale des intérêts de toutes les conditions, riches ou pauvres; il s'ensuit que la propagation des chemins de fer et la vapeur portent essentiellement avec eux la propagation de la *forme représentative* de gouvernement, et qu'en définitive ils sont un *moyen* de propagande libéral très-puissant, ou que, plutôt, ils effectuent inévitablement cette propagande du gouvernement représentatif.

La conséquence de tout ceci est que toutes les nations de l'Europe peuvent se constituer en *peuple européen*, sous le régime des chemins de fer et des bateaux à vapeur, sans qu'il en coûte plus de temps pour transporter les hommes et les richesses d'une extrémité à l'autre de ses frontières, ni plus de frais peut-être; enfin, sans que l'économie matérielle,

en tout ce qui regarde rapidité, bas prix, circulation, fréquentation, facilité de relations, etc., soit sensiblement autre que pour celle de la France actuelle sous le régime imparfait des chariots, des charrettes et des diligences.

Admirable résultat, qui montre que Dieu, progressivement, subordonne les grandes fins aux grands moyens; et que plus il réclame, plus il donne; et que, quand le jour est venu pour un événement ou pour un but à accomplir, il permet aussi, et préalablement et juste à propos, la venue des inventions et les applications matérielles, qui, seules, le rendent possible aux hommes.

Les regards des populations européennes se tourneront de plus en plus vers une ville, vers une nation centrale européenne, foyer des lumières, des beaux-arts, et surtout du mouvement politique; une *capitale* tendra à se former en Europe, vers laquelle toutes les autres convergeront, comme les chefs-lieux de nos départements le font envers Paris.

Déjà ce mouvement centralisateur, ce commencement de coup d'œil continental, cet esprit, cette sympathie européenne s'essayent. Le retentissement que l'événement de 1830 a eu en Europe indique, assez que le centre d'où est partie cette commotion avait de l'écho dans tous les points de l'Europe.

Néanmoins Londres a bien des chances que Paris n'a point, et qu'il ne peut obtenir qu'en ajoutant à l'élément moral et social l'élément matériel. Lon-

dres est aujourd'hui la capitale des affaires commerciales, et Paris celle des affaires politiques : mais il faut prendre garde que les affaires commerciales priment de plus en plus celles-ci ; les influences nouvelles ne peuvent que favoriser cette suprématie des intérêts positifs, dans la décision des cabinets futurs et des peuples.

Par les chemins de fer et les bateaux à vapeur, le problème de la cohésion des grands empires est résolu, car l'éternelle et grave objection de l'éloignement de certaines parties extrêmes de l'empire tombe d'elle-même. On ne pensait pas qu'il était possible de rapprocher les distances à ce point. On comprend maintenant que de Saint-Pétersbourg, du fond de quelque golfe de la Baltique, on puisse gouverner les belles régions qui baignent le Bosphore et la mer de l'Archipel grec ; les régions du Caucase et jusqu'au golfe Persique ; comment la petite île britannique peut administrer énergiquement quelque cent millions de sujets dans les profondeurs de l'Asie, et comment de Philadelphie ou de la Nouvelle-Orléans un président gouverne un jour une république universelle qui comprendrait les deux Amériques, depuis le fleuve Saint-Laurent ou la baie de Hudson jusqu'au cap Horn.

On comprend aussi comment un jour le continent européen ne compte plus qu'une capitale, vers laquelle converge chacune des nations actuelles comme autant de provinces.

Et comment enfin le rêve des grands ambitieux ;

ceux des Alexandre, des Bonaparte, de tant de génies conquérants, semblent alors s'approcher peu à peu du possible, puis de la réalité, et rentrent parmi les conceptions qu'on fait sérieusement en plein jour, en état de veille, les yeux ouverts et la tête saine.

Les peuples du Nord, peut-être ceux de l'Occident, semblent, nous l'avons vu, destinés à la suprématie du monde entier. La race slave, la race anglaise et anglo-américaine; la race germaine et la mongole, peut-être les Latins, se partageront vraisemblablement, cette grande souveraineté ou tutelle, et feront l'office des *gros poids* dans le balancement des destinées générales. Autour de chacune d'elles se grouperont des satellites soumis, et c'est encore entre ces groupes que se débattront les grands intérêts et que se passeront les grands événements.

Tout ce qui contribue à l'affranchissement matériel, intellectuel et moral du grand nombre, contribue à l'établissement du gouvernement représentatif plus ou moins pur, ou à la modification en ce sens des formes du pouvoir.

Or, nous ne cesserons de le répéter, c'est là l'un des effets prochains des voyages de l'augmentation de la somme des richesses, et du développement industriel et commercial.

Et nous avons vu que les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les forces motrices fixes, appliqués aux exploitations agricole, manufacturière, commerciale et domestique, accéléraient merveilleuse-

ment les uns, et augmentaient singulièrement les autres.

Quand donc les moyens économiques nouveaux seront propagés, appliqués par toute l'Europe (et le temps est proche), on peut prévoir que successivement les pouvoirs y seront généralement transformés en représentation nationale, ou qu'ils s'achemineront à grands pas vers ce mode de gouvernement.

Et alors la paix européenne inter-nationale aura de nouvelles et plus sûres garanties.

Les *majorités*, et non des minorités (ou, si l'on veut, des minorités éclairées et loyales représentantes du grand nombre), décideront de plus en plus de la guerre, indirectement, puisque, de plus en plus, les nations s'avancent infailliblement en Europe vers une forme quelconque de régime représentatif. Toute guerre sera ainsi nationale : excellente raison, et la meilleure, pour qu'elles soient rares. Dans tous les cas, les guerres seront plutôt de principes que d'intérêts ; et à cet égard on ne peut point les rapporter aux influences directes des innovations matérielles. Mais si les sentiments sociaux font céder les intérêts, parfois aussi les intérêts feront céder des sentiments étroits de vengeance d'amour-propre blessé.

Quand il s'agira de faire la guerre ou de l'encourir, il y aura plus de chances de justice, dans la décision, que si l'arbitrage était laissé au seul caprice d'un monarque infaillible, de ministres irres-

ponsables. Dans un gouvernement représentatif, si un parti est passionné, exalté, trop impatient, un autre est plus froid ou plus clairvoyant, et n'hésite point à faire entendre des paroles de justice, de prudence ou de modération. D'ailleurs alors, les nations, avant d'être hostiles en un cas, seront liées en d'autres par des intérêts nombreux, par le commerce, par les alliances de familles, par les intérêts de la science et de la littérature. En se faisant la guerre, les deux nations en conflit porteraient un grave préjudice à certaines portions de leurs sujets, qui entretenaient des échanges profitables ou des relations amicales.

Que si, cependant, l'accommodement, la conciliation était impossible, la plus faible en appellerait aux autres puissances, ou celles-ci interviendraient; car les nations, par l'*élection*, par le *concours* et le *jury*, s'avancent vers le *jugement par ses pairs*, tout comme les individus. Déjà, en agissant ainsi, les quatre grandes puissances européennes ont évité bien des conflits extérieurs.

Et cette intervention n'est plus à craindre contre des puissances dont l'immense majorité des citoyens sont actifs et décident de leur destinée; car alors il y a certitude qu'ils plaideront et agiront dans le sens véritable du bien général de l'humanité, puisqu'ils défendent et ont, en définitive, la tendance progressive dans cette loi qui veut que chacun tire parti de toutes les ressources dont il dispose, pour

son plus grand bien-être présent et à venir, et pour celui de sa postérité.

Au contraire, cette intervention pourrait être fatale et servir la cause rétrograde, si elle devait se faire par des souverains et des aristocraties, tout-puissants conducteurs de populations passives et asservies.

Or, en Europe, il n'y aura plus bientôt qu'une seule grande puissance qui puisse troubler cette unanimité de tendance progressive vers la forme gouvernementale représentative, et encore doit-on déjà augurer qu'elle ne le fera point. A quelques égards, on peut donc dire que les puissances, jusqu'à ce que les peuples soient fondus plus intimement, constitueront entre elles un *gouvernement représentatif fédéral* sur grande échelle. Déjà les *compromis* des partis, la *pondération*, l'*équilibre*, la *temporisation*, l'*esprit de milieu*, qui fait l'essence de cette forme de gouvernement, se retrouvent dans les *congrès* et dans les *traités d'alliance* formés et contractés depuis ces derniers vingt ans. Les *pourparlers* et les accommodements des puissances absolues et libérales entre elles n'aboutissent-ils pas à un équilibre analogue à celui des *torys* et des *whigs*, à celui des *légitimistes* et des *libéraux* de la restauration et à ceux de tous les partis actuels?

Dans tous les cas, les nations recourront à des arbitres, à une sorte de *jury inter-national* : l'exemple de la France et des États-Unis prenant l'An-

gleterre pour arbitre est des plus significatifs (1). Les nations, comme les individus, deviennent plus sages, plus pacifiques. Les rixes, les violences entre individus, diminuent, et les injustices aussi; ils se rendent de moins en moins justice eux-mêmes; ils s'en rapportent aux tribunaux, à des arbitres, et le jugement est respecté des deux parts : s'il ne l'est pas, la force coercitive intervient. Pourquoi n'en serait-il pas de même un jour des nations entre elles, surtout des nations qui ont les mêmes principes fondamentaux de justice et de moralité?

Mais les nations, tout comme les individus, ont leurs passions qui parfois les emportent et rendent leur volonté farouche, aveugle, sourde aux remontrances de la raison. Ces passions parlent souvent plus haut que les intérêts. D'ailleurs il y a plusieurs genres d'intérêts : l'amour du bien, la sainte ferveur pour ses croyances religieuses, pour la vérité et la justice, donnent aux nations, comme aux individus, une sainte exaltation et leur suggère des sacrifices dans lesquels la perte des richesses compte pour peu, puisque l'on ne craint pas celle de la vie même!...

(1) Le 23 mai 1838, on lisait dans le *Globe* anglais : Le président des Etats-Unis a accédé à la proposition du Mexique de *soumettre leur différend à l'arbitrage d'une puissance amie*. En conséquence, les craintes de guerre qui s'étaient propagées sont entièrement dissipées.

Ajoutons qu'en ces moments, l'événement de la Suisse et celui du blocus du Mexique, à la manière dont ils se conduisent, viennent tout récemment fortifier les prévisions et les considérations de ce chapitre.

Si donc quelque peuple se livre à quelque mouvement cruel, à quelque méfait barbare, ou persiste dans des coutumes rétrogrades, on peut être sûr que quelque nation se chargera tôt ou tard du châtiment à ses risques et périls, envers et contre tous, si jamais la majorité des nations alors se trouvait (par impossible, suivant nous) ravalée vers le mal, jusqu'à soutenir une cause pareille.

Dans la plupart des cas, nul doute, la cause injuste aura contre elle la majorité des nations et la force; et, si elle appelle l'action guerrière, celle-ci n'ira donc pas jusqu'à détruire l'état matériel du pays envahi : car, alors qu'on est fort, on ne descend pas à ces vengeances basses; alors il y a mille moyens de forcer la volonté ennemie, c'est même lui inspirer le retour à la justice que de se conduire avec magnanimité à son égard. Le siége d'Anvers en est un exemple, l'affaire d'Orient aussi, et celle de Grèce, celle d'Alger, etc.

D'ailleurs le droit des gens va tous les jours s'améliorant. Pourquoi en Europe la guerre n'est-elle plus escortée du viol, de l'incendie, de l'amour du pillage, des violences contre le sol et les édifices, aussi bien que contre les hommes? c'est parce que les peuples comprennent mieux leur intérêt réciproque? De plus en plus, la guerre se fait contre les volontés et les actes de l'ennemi *armé*, non contre ses richesses, non contre les habitations inoffensives; elle se fait contre le pouvoir et ses soldats, non contre la nation elle-même.

On a dit que les peuples ne relevant que d'eux-mêmes, que la justice s'arrêtant aux frontières, les peuples ne reconnaissaient que la *force* pour arbitre et étaient seuls juges de la justice et de leurs droits; attendu qu'il n'y avait pas de force supérieure capable de les contraindre.

Or il y a aujourd'hui pour l'Europe une *mesure commune* du bien et du mal, des droits et des devoirs réciproques : il y a, en un mot, une morale européenne, c'est celle de l'Évangile ; elle astreint les gouvernements comme les individus, et pour elle, il n'y a plus de douanes.

Et puis, il y a une force supérieure à celle d'un peuple, c'est celle de tous les centres réunis. Les alliances de ces derniers vingt ans n'ont-elles pas opéré comme si réellement il y avait une force, une justice, un tribunal européens institués? Quand même ce tribunal aurait jugé injustement aux yeux de certains esprits, cela empêcherait-il la réalité de l'institution et ses développements ultérieurs? Que de tribunaux ont condamné secrètement autrefois l'innocent, ou absous le coupable, avant que la justice fût constituée comme nous l'admirons aujourd'hui.

Pourquoi les alliances actuelles des gouvernements européens ne pourraient-elles pas être considérées comme une institution tutélaire qui germe et s'essaye? pourquoi n'y verrait-on pas l'origine du futur tribunal, du futur congrès pacifique des nations européennes, de l'*union fédérative* des *États*

d'*Europe*, dont on pourrait voir l'analogue dans l'union des vingt-cinq États de l'Amérique du nord?

N'avons-nous pas vu la France et les États-Unis prendre l'Angleterre pour médiateur et arbitre? ne voyons-nous pas dans le siége d'Anvers, dans les affaires d'Espagne, les effets d'un système réfléchi entre les représentants des peuples de l'Europe, d'intervenir comme tribunal dans les querelles et dans les griefs des nations prises individuellement, et de ne recourir à la force armée qu'alors que les accusés ou les plaideurs résistent à l'exécution du jugement? Qu'est-ce donc, si ce n'est pas là un *tribunal* qui prélude?

Les machines à vapeur, en secondant puissamment la création des richesses et le développement de l'industrie, en forçant par leur tendance à une production exubérante, en occasionnant une suractivité générale qui met sur le marché intérieur un trop-plein, un encombrement d'utilités réelles, et qui, par une conséquence toute naturelle, force le producteur à aller chercher au loin des débouchés et des relations nouvelles; et les chemins de fer, en facilitant les voyages et en inspirant le goût à tous, vont évidemment, avons-nous dit, hâter l'époque inévitable de la fusion des peuples européens. Ajoutons qu'elle sera d'ailleurs préparée par d'innombrables influences indirectes qui y achemineront les peuples à leur insu. De ce nombre sera l'*unité de langue*.

XXVI

L'UNITÉ DE LANGUE, DE MONNAIES, DE POIDS ET MESURES.

— Nécessité commerciale de l'unité de langue. — Tendances vers l'unité de langue. — Tendances vers l'unité des poids et mesures. — Id. vers l'unité des monnaies. — Quelle est la langue qui a le plus de chance de devenir universelle. — Comment s'effectuera ce progrès vers la fusion ou l'unité des peuples. — Que les langues meurent et passent comme tout ce qui est humain ou de l'humanité. — Par quelle suite de moments les langues passent avant de se transformer ou périr. — En quoi l'*unité* existera et quand elle aura lieu. — Comment s'accomplira la fusion des provinces. — Nations. — Espoir et conclusion.

Les relations multipliées des commerçants et des industriels européens entre eux nécessiteront prochainement, ou qu'ils connaissent toutes les langues vivantes du continent, ou qu'ils en adoptent quelqu'une qui soit la langue du commerce, comme le latin fut longtemps celle de la science. Et il en sera ainsi : car c'est l'intérêt *prochain de tous*. Les voyageurs-amateurs, les savants, les artistes, concourront également à cette fin. Il est sensible que nul ne voudra passer sa vie, épuiser son activité à apprendre quinze ou vingt langues, et que d'un commun accord *tacite*, comme tout ce qui est d'uni-

verselle utilité, on en choisira une qu'il suffise d'apprendre pour être compris par toute l'Europe.

C'est d'abord dans le monde commercial et le monde lettré que ce changement s'opérera. Déjà l'anglais et le français sont compris et parlés sur tous les *marchés*, dans les capitales et dans les villes de deuxième ordre, par l'élite des négociants, par la diplomatie, les corps d'état, les législateurs, les publicistes. Il n'est pas douteux que ce sont ces deux langues qui visent et qui ont le plus de chances à l'universalité, et il est déjà oiseux de se demander quelles langues seront préférées : le fait a déjà répondu, et l'on eût pu comprendre qu'en effet ce devaient être celles que parlent les peuples les plus civilisés, les peuples qui, par leurs relations commerciales, par leurs livres, par leurs exploits, ou leur dévouement et leur génie, en un mot par leur puissance morale ou matérielle, sont partout, attirent le plus les regards, relient le plus les intérêts, dirigent le mouvement politique de toute la terre, réveillent l'activité, forgent les richesses et sonnent la trompette de l'espérance.

Un tel phénomène ne peut évidemment s'accomplir par la force : il sera le résultat de l'utilité sentie. On se servira du français et de l'anglais, comme on se sert des machines et des modes de Paris et de Londres, parce que ce sont les meilleures, les plus utiles ou les plus belles, et qu'on y trouve son intérêt et son plaisir.

Déjà aussi, la littérature de ces deux peuples est naturalisée en Europe et en Amérique.

Il semble que le peuple le plus commerçant soit celui dont la langue ait le plus de chance de s'universaliser en pratique, comme la plus utile dans les transactions de la vie ordinaire du grand nombre, dans chaque nation.

Mais il faut tenir compte des autres utilités dont les hommes font estime. Le peuple-roi de la pensée, des beaux-arts; le peuple que des faits et des traditions glorieuses, innombrables, toutes favorables à la cause générale de la civilisation, toutes dictées par un sentiment vif et net des besoins secrets des nations, auraient rendu universellement et classiquement célèbre; ce peuple-là, si le fonds de sa littérature était, plus que celui d'aucune autre, la traduction profane et politique, le commentaire éloquent et éminemment persuasif du grand livre des peuples, du *verbe* chrétien, de l'Évangile, n'aurait-il pas une chance égale, supérieure même, de voir sa langue parlée sur toute terre où l'on en admire les chefs-d'œuvre, et par conséquent en Europe et dans le monde entier, lorsque cette littérature y sera connue?

L'histoire, d'ailleurs, dépose que l'utilité commerciale n'a jamais été le motif de l'universalisation d'une langue. Les voyages, la conquête, l'utilité politique et sociale, mais non le commerce, ont fait du *latin* la langue du monde romain; le grec n'a pas dû non plus son extension au *trafic;* et, ni

Carthage, ni la Judée hébraïque et phénicienne (pourtant les industriels et les commerçants, les *Anglais* de l'antiquité), n'ont fait passer leur langue dans la pratique internationale de ce temps-là. Nous ne chercherons pas à prévoir au delà de cette réduction du langage en Europe à une *dualité* anglo-française. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que si la logique, la douceur, le caractère populaire et social de la littérature d'une langue, sont plus déterminants, aux yeux de l'instinct des peuples, que cette considération, qu'elle soit la langue du peuple le plus commerçant, la langue la plus offerte en quelque sorte sur les *marchés* du monde, nul doute, ce sera la langue française qui prévaudra et l'emportera.

Dans tous les cas, on le voit, les conséquences de cette quasi-unité de langue sont infinies, car rien n'est plus civilisateur qu'une langue : donner ou prendre la langue d'un peuple, c'est presque donner ou prendre sa civilisation ; il n'y a pas de meilleur apôtre. Les mots sont les conducteurs matériels des idées et des sentiments. Lorsque l'on sait parler une langue, on va plus loin : on veut l'écrire, la connaître dans ses productions; et c'est ici que la cause du progrès apparait devoir être victorieuse, puisqu'elle trouve dans l'universalisation de ces deux langues le plus admirable auxiliaire possible : car ces deux langues ont puisé à la même source; elles sont éminemment chrétiennes dans leurs productions : c'est, des deux parts, la

langue de la liberté, de l'indépendance, de la fraternité; et, en même temps qu'elles offrent d'admirables plaidoyers en faveur de l'émancipation et du bien-être des nations, elles apportent aux oreilles de la multitude les plus importantes leçons de modération et d'équité, les preuves les plus rationnelles, les plus chaudes et les plus persuasives de la nécessité du dévouement, des sacrifices mutuels, de la charité des forts pour les faibles, et du respect de toutes les institutions qui peuvent consolider les fondements de la société; il n'est pas un sentiment noble ou admirable, pas une idée d'avenir qui ne soit burinée par le génie et l'éloquence dans leurs chefs-d'œuvre. Leurs ouvrages de science sont le dépôt le plus complet des vérités, des lois, des moyens, des procédés industriels, physiques et chimiques. Elles sont enfin, pour l'Europe moderne et pour le globe entier, ce que furent pour le moyen-âge la langue grecque et la langue romaine, des trésors de lumières inépuisables, les flambeaux de l'humanité!

C'est par elles que se préparera la fusion, la communauté de sentiments; cette même manière *de voir*, de sentir, qui fait qu'on a la même vie, qu'on se dit un même peuple.

Admirons ce résultat tout particulier du commerce et des voyages! Sans eux, l'unité de langage serait impossible; sans eux, la langue anglaise serait encore confinée à la petite île de la Grande-Bretagne;

sans eux, la langue francaise serait à peine connue de nom des peuples nos voisins.

Mais admirons aussi, par conséquent, les inventions et les découvertes matérielles qui viennent donner au commerce une nouvelle vie; aux voyages, une continuité inouïe.

Alors toute la difficulté se réduira, pour chaque Européen, et ultérieurement pour chaque citoyen du monde, à apprendre simultanément deux langues : la langue universelle, unique, la langue européenne, et sa langue nationale maternelle, devenue un *patois européen*. Ainsi fait aujourd'hui et depuis des siècles le peuple français; chacun connaît et parle ou entend le *patois de sa province*, et cultive *spécialement* la langue nationale, la langue française, avec privilége, et comme une condition d'aptitude sociale.

Ainsi faisaient, il y a quelques siècles, les savants en Europe : Hollandais, Allemands, Anglais, Français, Italiens et Espagnols; ils apprenaient la langue de leur pays pour l'usage particulier de leur vie nationale, et ils apprenaient le *latin* pour l'usage général de leur vie européenne.

Après tout, une seule langue vivante n'est pas de rigueur. Il suffit qu'il y ait une langue européenne commune, qui soit l'interprète de toutes les langues nationales particulières. Peu importe ensuite que chaque peuple conserve longtemps encore après sa langue et sa littérature locale, *natale*. Et il faut s'en féliciter, car une langue seule et unique,

même bornée à l'Europe, n'est guère probable. Des siècles s'écouleront avant que les masses, dans chaque nation, consentent à se dépouiller de leur langue parlée, cette *seconde nature* de la pensée. Bien d'autres siècles s'écouleront ensuite, avant qu'elles se dépouillent de leur langue écrite, de leur litterature indigène.

Et puis, ne voit-on pas que l'avenir réserve au progrès et au changement humain des langues nouvelles; des langues inouïes de beauté et de perfection relatives; car les langues aussi meurent et passent, et l'anglais et le français mourront et passeront.

Où sont tous ces idiomes contemporains des langues grecque et romaine, et que sont elles-mêmes ces reines du langage, ces langues mères de nos langues vivantes? elles dorment silencieuses dans les bibliothèques des érudits....

Les langues, au premier déclin, tombent dans un néologisme licencieux et anarchique; au second déclin, elles se transforment en *patois :* car les masses ne les abandonnent pas en même temps que l'élite des sociétés, et elles décroissent, en tombant successivement d'un étage de classes ou populations, jusqu'à ce qu'elles disparaissent dans le jargon devenu barbare des rangs derniers.

La noblesse et la haute bourgeoisie russes et anglaises parlent français; les Polonais aussi, les Italiens également, et Berlin et toutes les universités

d'Allemagne : même imitation aux États-Unis, en Belgique et dans l'Amérique du sud (1).

C'est encore le commerce et tout ce qui lui donne de l'extension et le rend incessant, qui permettent et qui nécessitent l'*uniformité des poids et mesures* en Europe d'abord, et ailleurs ultérieurement. Les mêmes raisons qui conduisent à l'unité de langue se déduisent ici en faveur de l'unité de poids et mesures; c'est la même nécessité, le même intérêt, la même simplification, la même économie d'étude, de temps et d'efforts intellectuels.

Tout voyageur, et c'est dire désormais presque tous les habitants de l'Europe, pris un à un, est intéressé à cette uniformité de langue, de monnaies, de poids, etc. Si l'agrément les a mis en voyage, les a transportés à cinq cents lieues de leur pays, ils ne le peuvent trouver, cet agrément, à ne pouvoir ni communiquer leur pensée et leurs besoins, ni apprécier le prix de leurs achats; si c'est l'intérêt et le commerce, la perplexité, les inconvénients n'en sont que plus grands pour eux.

Le commerce et tout ce qui augmente les relations des peuples et facilite les voyages contribuent encore à déterminer l'*unité des monnaies* : cela est

(1) L'étude de la langue française forme aujourd'hui un des éléments de l'instruction militaire en Turquie. Une école est fondée dans l'enceinte même du palais de résidence du séraskier, à Constantinople.

plus simple, cela n'offre que des avantages, pas un seul inconvénient ; il n'y a que le préjugé vaniteux d'une fausse nationalité qui puisse y mettre obstacle. Mais c'est précisément contre ces préjugés que conspirent les influences des forces dont nous étudions les conséquences sociales. D'ailleurs le préjugé ne pourrait trouver prétexte que dans l'*effigie* d'une puissance étrangère du *chef* de cette nation ; mais il est facile de voir que ce n'est pas dans l'effigie que gît l'inconvénient de la multiplicité des monnaies, c'est dans leur valeur réelle ou nominale, c'est dans leur alliage et dans leur dénomination. Rien n'empêche donc que dès aujourd'hui cette multiplicité disparaisse ; il est très-loisible, aux souverains qui en ont conservé la prérogative, de mettre leur effigie sur des valeurs identiques de titre et d'alliage, aux autres monnaies qui paraîtront le plus rationnellement établies. De même pour les poids et mesures.

Déjà la Belgique, l'Italie, la Sardaigne ont pris pour unité de leurs monnaies ou de leurs poids et mesures l'unité française : le franc, le mètre, le litre ou le kilogramme (1). La Belgique a des pièces de 25 cent., de 50 cent., d'un franc, de cinq francs, et la seule chose qui les distingue des monnaies de France, c'est l'effigie du prince régnant. Ce précé-

(1) La plupart des cantons suisses viennent, dit-on, de décider, à leur tour, que l'unité monétaire française, LE FRANC, devenait désormais l'unité monétaire du peuple suisse. (*Note suppl.*)

dent est capital ; il révèle parfaitement où en sont les tendances et le but.

Cette transformation sera longue ; avant la réunion politique des provinces du moyen âge, il a fallu la transformation séculaire du langage, des coutumes, des institutions. Le Français était la langue nationale en quelque sorte officielle du pays des Gaules, qu'on parlait encore autant d'idiomes et de patois différents qu'il y avait de provinces et de cantons ou de bailliages.

Voilà cinquante ans que l'unité nouvelle des poids et mesures est dans les institutions, qu'on l'emploie parmi les classes éclairées; et ce n'est que d'hier qu'on a pu déclarer que ce système entrait *officiellement* dans les habitudes judiciaire, légale et administrative.

Il en sera de même des provinces-nations de l'Europe. L'unité de langue, de poids et mesures, de monnaies, etc., sera dans les usages, dans les relations des gouvernements, des administrateurs, du haut commerce, de la science et de la littérature, que le vulgaire de chaque pays s'accrochera encore aux vestiges ruinés des habitudes d'autrefois.

Néanmoins, l'un des plus infaillibles effets des chemins de fer, sinon des plus prompts, ce sera l'unité de langue, la propagation en Europe de la langue la plus riche, la plus gracieuse, la plus logique, la plus exacte, et celle par conséquent des peuples les plus avancés en civilisation. En tout cas, à défaut de l'adoption exclusive de l'une d'entre elles, les plus célèbres, les plus géné-

ralement utiles seront connues et parlées dans l'élite commerciale et scientifique de chaque nation; et l'on pourra faire *son tour d'Europe* sans éprouver la moindre difficulté pour être compris.

Il en sera comme des voyages dans nos provinces, où le patois, dans chacune d'elles, n'empêche pas qu'un citadin qui parle purement le français ne soit parfaitement compris.

Et tandis que l'Europe se donnera ainsi une langue générale, et que les deux langues anglaise et française seront connues et apprises par les Orientaux, et par les autres peuples du globe, notre monde savant se familiarisera avec les langues et la littérature sanskrite, chinoise, indienne-moderne; avec le pehlvi, le persan, l'arabe, etc., comme elle s'est familiarisée, au moyen âge et durant la *renaissance*, avec les langues latine et grecque.

Alors on aura la clef de la grande énigme du passé primitif ou lointain de l'humanité.

Alors il sera possible d'apprécier la portée de ces littératures asiatiques fameuses, et si riches, au dire des rares initiés; de décider bien des points d'histoire universelle, de connaître la valeur des systèmes philosophiques de l'ancien Orient, et le caractère des civilisations primitives; l'on saura enfin l'essentiel, c'est-à-dire ce qu'il faut attendre des prétendus trésors des peuples de l'Orient pour le progrès ultérieur de notre science et de notre civilisation modernes.

La fusion des provinces, qui réalisera l'unité

politique, offrira la même marche que celle des poids et mesures, que celle des langues, des monnaies, qui réalisa l'uniformité des institutions et des usages. La France nous est, à cet égard, dans son passé, un exemple frappant des voies et moyens de la future fédération, ou fusion européenne, dans une nationalité immense et intime. En ouvrant notre histoire, on voit que cette unité moderne est partie de l'anarchie et du morcellement le plus grand en toutes choses : pouvoir politique, pouvoir administratif, municipal, judiciaire, institutions, mœurs, langues, poids et mesures, monnaies, tout cela est fractionné, distinct, borné au rayon d'une province, d'un canton, d'un village ; des douanes éparses les séparent. On n'est plus compris à dix lieues de chez soi ; on n'a plus la même justice, les mêmes droits ; il faut peser dans une autre balance, calculer avec d'autres nombres.

Or ce tableau s'applique parfaitement à l'Europe, en le transportant sur une plus grande échelle. Cependant cette confusion et ce chaos ont fait place à la grande et *indivisible unité française* : pourquoi pas aussi avec le temps, avec les siècles, s'il le faut, le chaos européen actuel, à l'unité indivisible des nations aujourd'hui morcelées ?

Les rois, jadis, sous la première race, sont à peine des chefs militaires tout-puissants dans les camps ; puis ils se font suzerains sous la féodalité ; bientôt ils subalternisent plus entièrement leurs vassaux, comtes, seigneurs, ducs ; ensuite ils ne leur accor-

dent plus que le nom honorifique; et enfin les *roitelets* de la féodalité ne laissent plus aucune trace de pouvoir : ils ont disparu devant une unité de pouvoir qui relie solidement toutes les provinces, tous les duchés et seigneuries.

Pourquoi un jour, et après des siècles, s'il le faut, l'analogue de ces transformations ne s'accomplirait-il pas? pourquoi l'équilibre européen si multiple, si difficile à maintenir aujourd'hui, parce que la puissance est disséminée, ne se réduirait-il pas au balancement de quelques grands empires, sinon à l'harmonie d'une fédération européenne sous une seule suprématie ou suzeraineté : la *souveraineté du peuple*, socialement et religieusement entendue !!!...

Pourquoi pas? si les chemins de fer et les bateaux à vapeur viennent *contracter* l'Europe entière dans une surface moins grande que celle de la France actuelle; si, grâce à un commerce actif, à la facilité des voyages et à leur influence infiniment civilisatrice, les populations sont en perpétuel échange de procédés, d'affections, d'intérêts, et arrivent à une familiarité de voisins, de compatriotes!

Pourquoi pas? si tout ce que nous avons décrit est réellement une dérivation naturelle et souvent nécessaire de la propagation des procédés matériels modernes, joints à l'action simultanée des influences plus hautes, et non moins efficaces, que nous avons également signalées!.....

XXVII

LE SENTIMENT RELIGIEUX.

— Les bibles des diverses religions de la terre mises en présence. — Résultats. — Influences du milieu nouveau sur le sentiment religieux et sur sa *forme*. — Prévision. — Dangers et inconvénients. — Prédominance probable des préoccupations matérielles. — Autres écarts à craindre. — Les *monastères* et les *vœux perpétuels forcés*, etc., du IXe siècle. — Nécessité d'une rénovation des sentiments religieux. — Il y aura un retour vers Dieu : pourquoi?

La publicité universelle, la communication fréquente de tous les peuples, aura pour infaillible effet de placer chaque jour plus en regard, et face à face, les croyances, les dogmes, les systèmes et les cultes religieux. De nouveau, ou pour la première fois, l'*évangile* sera mis en contact avec les bibles des civilisations primitives; et, loin de rien perdre au parallèle, le grand livre des peuples européens y trouvera une occasion, en quelque sorte providentielle, de triomphe et d'universalisation. Unité de Dieu, égalité des hommes, charité fraternelle, dévouement de l'homme à la société, en vue des mérites auprès de Dieu! idées fécondes, dont les inventions du génie moderne auront ainsi hâté la sainte

promulgation et le règne par toute la terre !!!....

Car, on ne peut en douter, la comparaison sera tout à l'avantage de notre civilisation, je veux dire de ses tendances et de ses bases. Ce que nous recevrons des autres peuples, ce seront des négations partielles, des vérités de détail, des déductions logiques, mais non des vérités fondamentales, des inspirations sociales, supérieures ; nous les avons. Que peuvent nous donner les livres et les sociétés de l'Orient, en fait de généralités dogmatiques, de rapports moraux et sociaux, en fait d'institutions et de lois ?

Échangerons-nous notre égalité de nature pour les quatre origines hiérarchiques du brahmanisme, et la diversion féodale des castes indoues? et notre principe d'autorité de plus en plus morale, *la puissance au plus dévoué, au plus digne,* pour le pouvoir absolu et arbitraire de l'Orient ? Notre monogamie pour la promiscuité ou pour la réclusion des harems? etc.

Mais, est-ce à dire que les inventions économiques modernes préparent tout d'emblée une ère nouvelle à la religion? Nous n'osons le croire, bien que le résultat final de leurs influences nous paraisse devoir aboutir à une régénération du sentiment religieux et au retour de Dieu.

La lutte semble inévitable dans le champ des principes. Égalité et inégalité, esclavage et liberté, ce sont là des ennemis à mort, des oppositions qui ne transigent que lorsqu'on leur ménage des transitions

séculaires. Or l'envahissement moral européen, en Asie et ailleurs, n'aura point constamment cette lente réserve. De grandes tourmentes auront lieu : car, si l'on écoute le passé, il faudra en tout temps des martyrs de la vérité; car l'erreur est entêtée, immobile; et, pour la faire céder, il faut la brusquer et consommer bien des sacrifices.

Le milieu nouveau, en apportant, en entretenant ou en augmentant la préoccupation un peu exclusive des biens matériels dans les masses; en excitant au luxe personnel et égoïste, n'est pas propre à nourrir en elles un vif sentiment religieux, et surtout à les porter aux frais d'un culte magnifique. Ces dépenses-là sont réputées, chez les peuples *marchands*, comme des dépenses improductives.

Et puis il y a, dans la passion du travail, une pente qui porte aussi à considérer le temps consacré aux fréquentes cérémonies et aux pratiques pieuses publiques et ostensibles, comme perdu pour le gain et la production : on trouve le temps trop court pour ses affaires, comment aller en dépenser à des œuvres dont le résultat n'est point visible et réductible en bien-être corporel. Le travail, l'atelier, et le marché inclinent au prosaïsme et au positivisme de la vie. Le proverbe *qui travaille prie* sera donc interprété à la lettre, et, à tout prendre, le travail, même exagéré, vaut bien la superstition, même timidement entretenue.

Quoi qu'il en soit, la contemplation et le recueillement ne sont pas les qualités ordinaires du com-

merce et de l'industrie; ils sont incompatibles avec la vie extérieure et matériellement sensuelle, à laquelle disposent un peu trop les influences propres des machines économiques et des voyages.

D'un autre côté, l'aisance et les lumières que les mêmes influences contribuent à répandre dans les classes nombreuses sont bien propres à éveiller le désir de l'étude et de la méditation, et à porter le grand nombre à réfléchir aux merveilles, à la puissance, à la bonté, à tous les attributs de Dieu qui conduisent promptement à rappeler le sentiment religieux dans les cœurs où il n'est plus, ou à le vivifier et à l'exalter dans ceux où il a été déposé matinalement par une éducation éclairée.

D'ailleurs, la presse, les livres, qui partout seront répandus et vulgarisés par ces mêmes véhicules de la locomobilité, qui favorisent l'excroissance de la vie sensuelle, contribueront à contre-balancer cette exubérance, à ramener à l'équilibre par l'entretien du feu sacré de l'intelligence et de la foi éclairée : car nous ne faisons pas de doute que les bons livres surpasseront les mauvais, et que la vérité sera plus forte que l'erreur.

Mais si la propagation du sentiment vrai de la divinité est ainsi favorisée par l'aisance et secondée par l'étude et la propagation des livres moraux et de la vérité, il n'est pas certain que ces conditions favorisent également le *culte extérieur* vulgairement dit. Peut-être ont-ils beaucoup plus pour résultat de rendre indifférent aux *formes*, aux *pratiques* et

aux *cérémonies positives*. En général, plus l'homme devient intelligent et *rationnel*, plus il semble se satisfaire de l'abstraction, de l'idéal contemplatif. Tout ce qui sent l'*idolâtrie* lui sied mal : il faut un certain tempérament d'imagination pour que la forme ne soit point desséchée par le fond.

Il y a mieux : plus la civilisation avance, plus les hommes, et les religions positives elles-mêmes, font consister la religion et le culte dans la pratique sociale des devoirs, dans les actes dévoués, et surtout dans *la vie cachée en Dieu*, habitude et parti pris de l'âme, dont Bossuet a si admirablement montré la grandeur et l'efficacité. Alors Dieu n'est plus exclusivement au temple; le temple et l'autel sont, au contraire, presque exclusivement dans la conscience solitaire de chaque individu, comme dans autant de sanctuaires, où Dieu semble se multiplier pour veiller à tous les mouvements des âmes, et pour les condamner incessamment s'il ne les purifie par sa *grâce* combinée avec le *libre arbitre* humain.

La religion consisterait donc alors, de plus en plus, dans la *pratique efficace*, dans les *actes sociaux* des hommes, au lieu d'être uniquement, ou principalement, dans les *formes* du temple, dans les cérémonies du culte extérieur, comme ç'a été presque le cas général de toutes les religions du passé, après la première effervescence du prosélytisme et de la foi, au berceau des croyances. Cette absorption du fond par la forme n'était, sans doute, autre-

fois qu'un bien négatif, puisqu'elle n'aboutissait guère qu'à comprimer les passions par la crainte superstitieuse; mais le *fond* pouvait-il réellement se dégager dans des siècles où tant de conditions de lumières, de bien-être, d'ordre et de justice manquaient aux sociétés? A l'avenir, au contraire, on peut demander aux hommes et attendre d'eux plus que l'abstention du mal; ils peuvent assez moralement s'élever pour faire le bien avec conscience, avec liberté et avec mérite devant Dieu.

On peut donc prévoir que la religion sera alors plus intérieure qu'extérieure, plus *idéale* que corporelle, plus en actes qu'en paroles et formules. Les traces d'idolâtrie, en tout et partout, disparaîtront des religions *inférieures*. C'est un fait que les religions ont été progressivement moins surchargées de symboles et de cérémonies; comme si, à mesure que les hommes se développent intellectuellement, ils avaient moins besoin, pour bien agir, du soutien des observances externes, comme si, à mesure, leur conscience leur devenait un temple où séjournent l'image et la crainte de Dieu.

L'extrême multiplicité des sectes, toutes différentes par les formes et à peu près identiques par la base morale, aura eu cela d'utile, qu'elle aura fait comprendre que l'essentiel, le caractère véritable de la religion, est dans les actes, dans le bien qu'on fait à ses semblables. Toute forme, tout symbole, tout dogme, qui ne seront pas fondés en raison, c'est-à-dire qui n'auront pas la propriété de rendre

les hommes meilleurs, plus dévoués et plus éclairés, et de faire qu'ils aiment et servent et *connaissent* de mieux en mieux Dieu, c'est-à-dire ses attributs, ses lois et ses créations; enfin d'être utiles à l'ordre, à l'harmonie; et qui ne seront pas les *meilleurs* des moyens actuellement connus ou trouvés, seront délaissés, comme on fait des machines moins économiques et moins productives.

Cependant il nous semble que la disposition même à la vie des sens, que les excitations des voyages et des réunions donnent au grand nombre, doit imprimer au *luxe*, bien entendu, une certaine direction religieuse.

Un jour, nul doute, les beaux-arts, combinés avec l'inspiration religieuse, seront reçus à demander à la fastueuse industrie, toute resplendissante de richesses, un tribut généreux avec lequel se créera le matériel d'un culte plein de magnificences, où le mouvement plus profane des fêtes nationales se fera quelque part.

Probablement, l'accroissement des richesses aura ce résultat, surtout dans les contrées méridionales, où l'imagination et les croyances ont besoin de prendre corps dans le poétique symbolisme des formes du culte.

Mais ce ne sera, sans doute, point avant que le grand nombre se soit affranchi de la misère et de l'ignorance, et que les désirs exorbitants de tous, l'exagération du matérialisme aient reçu quelque

apaisement par une forte satisfaction ou par des abus graves.

Malheureusement, au dire de l'histoire, les abus, en pareille occurrence, ont autant de chances que la satisfaction.

L'homme ayant la science du bien et du mal, tout ce dont il dispose des forces de la nature, il le met au service de l'un ou de l'autre, selon qu'il nourrit de bonnes ou de mauvaises passions, et devient ainsi, dans ses mains, comme une arme à deux tranchants; mais l'usage que les hommes en font en société apporte des limites à l'action du mauvais tranchant : l'expérience dit au grand nombre où est l'abus, où est l'inconvénient, et, comme toute société veut vivre, elle l'émousse, en formulant des conditions à son usage, et se donne ainsi des garanties qui aboutissent à ne laisser bientôt plus fonctionner l'invention que pour le bien général.

Toute invention devient un sujet de tentation pour la cupidité de l'homme : ainsi l'imprimerie a été mise au service de l'erreur, tout comme à celui de la vérité : ainsi le fusil, le canon ont servi à la force pour mitrailler le droit, tout comme à la juste cause du progrès pour mitrailler les prétentions antisociales. Mais l'imprimerie aussi se régularise par la presse, et la presse va se régulariser elle-même (en se régénérant, après tant d'excès qui la tuent et qui lui retirent déjà la foi des peuples), grâce à la responsabilité qui sera imposée de plus en plus à la publicité par l'opinion publique. De même, la liberté de porter

une arme, de se battre à coups de fusil, est condamnée, repoussée partout, à cause de la sécurité de tous qui s'y trouverait compromise.

Toujours les inventions, en augmentant les forces des bons, augmentent proportionnellement celles des méchants; ce qui veut dire que ce sera toujours par le combat et le sacrifice que devra s'accomplir le bien ; mais les résultats définitifs de l'imprimerie et du canon prouvent également que le triomphe est resté et restera toujours à la vérité, ou mieux, à ceux qui se sentent mus par des motifs avouables et par le sentiment du juste.

Il en sera de même des forces et des inventions modernes. Néanmoins, pour l'instant, elles présentent des dangers et des inconvénients incontestables : ainsi, outre ceux que nous avons déjà signalés, elles tendent à rendre le grand nombre indifférent ou incrédule, à produire des esprits forts en matière de religion, de vérité morale, et, dans les rapports sociaux, à établir un vernis de politesse qui cache un fonds égoïste et desséché.

Dans ce frottement et cette activité perpétuels des hommes de toutes contrées, de toutes professions et de tous caractères, les aspérités blessantes ou brusques auront disparu ; il restera, dans le contact incessant des masses, des assemblées, un poli qui permettra le mouvement libre de chacun, mais qui longtemps encore, au lieu d'être l'indice d'une fraternelle correspondance, sera le cachet, le résultat d'une égoïste indifférence.

Déjà, en Amérique et dans les grands centres d'Europe, cette indifférence est remarquable pour ceux qui se sont identifiés un instant, par l'imagination, les mœurs des beaux temps chrétiens, où les saluts fraternels, les *Dieu vous garde*, se donnaient chaque fois que deux regards d'hommes se rencontraient.

Les rapports d'intimité tendront à être moins connus, moins sentis et cultivés; mais les rapports lointains d'homme à homme; les rapports de sociabilité générale seront moins difficiles.

Le contact trop fréquent de ses semblables, ou plutôt d'un trop grand nombre, rend l'homme indifférent; et, trop rare, il le rend farouche, peu accessible. Les voyages ont cet inconvénient, qu'à moins d'être sans cesse à contempler ses devoirs et à se dévouer aux individus comme à des frères, le voyageur se fatigue des hommes, et qu'à les voir passer devant ses yeux, pour disparaître à jamais, inconnus à l'abord, inconnus quand il les quitte, il finit par les considérer comme des ombres chinoises, comme une sorte de fantasmagorie, de panorama, ou de représentation théâtrale. Dans ce rapprochement, on n'a pas le temps de se pénétrer, on glisse l'un à côté de l'autre, et des deux parts c'est un poli désespérant, glacial.

Il est à craindre que les préoccupations matérielles dominent assez exclusivement, et que la poursuite de la richesse, la recherche des jouissances sensuelles, que l'appétit de la matière enfin, ne pren-

nent une trop grande part dans la vie des individus; que les relations affectueuses et les joies de l'esprit, de l'étude, de la science, ne soient subalternisées; qu'il se fasse dans les relations publiques un vide, une froideur qui, tôt ou tard, seraient funestes à la civilisation. La classe des industriels et des commerçants dans les centres commerciaux ne recherche la société et ne lui consacre ses loisirs que pour y trouver matière à éclairer ses spéculations : les plaisirs de ces hommes actifs sont encore des *affaires*; ils ignorent les délassements purs, les échanges sympathiques, les agréments de la vie intime ou sociale.

Le positivisme et le prosaïsme des infatigables producteurs et négociants américains et anglais sont devenus proverbiaux. Ils ne vivent, à la lettre, que pour travailler : c'est une fâcheuse préoccupation, comme celle de l'avare, c'est même une autre manière d'être avare, une transformation non moins antisociale que cette laide passion; comme lui, ils oublient le but pour le moyen. Au lieu de créer des richesses pour satisfaire les besoins et pour accomplir le but humain, ils semblent ne se donner des besoins que pour créer des richesses, pour avoir le prétexte de se remuer, de se mouvoir, d'être durs et de faire souffrir ceux de leurs semblables qui sont forcés de contribuer à la pénible édification de leur fortune.

Il est donc sérieusement à craindre que l'on oublie, qu'on laisse dans l'ombre le développement

moral, au lieu de mener parallèlement, comme on le devrait toujours, ces éléments constitutifs des sociétés et du bonheur.

Il est encore à craindre que la classe des industriels ne conçoive de son importance exclusive, passagère, des sentiments d'orgueil et une ambition qui tende à quelque domination inique, à quelque privilége, à l'égoïsme politique officiel.

La science et la haute moralité seraient-elles aussi, pour un instant, tout à fait subalternisées? Les producteurs oublieraient-ils que c'est à la science qu'ils doivent les inventions et les découvertes qui ont fait passer industriels et agriculteurs de l'état d'enfance à la virilité et au développement présent? ignoreraient-ils qu'ils doivent aux faits et gestes du talent, du génie et de la vertu les sentiments généreux qui ont fait passer le travailleur asservi à l'émancipation dont ils recueillent aujourd'hui les bienfaits?

Cependant la prospérité durable d'une nation libre et industrielle veut plus que de l'or et du confortable; elle exige, plus qu'aucune autre, le concours et l'activité harmoniques de la moralité, de la science, de l'intelligence et des beaux-arts dans chaque citoyen. Mais, peut-être, dans la préoccupation exagérée qui se produira généralement pour les jouissances matérielles, négligera-t-on le progrès proportionnel de l'intelligence, des beaux-arts et de la science; il y aura un ralentissement, chacun se jettera dans la *réalité*, dans l'*application*.

Cela est peut-être providentiel : sinon peut-être, les époques normales de repos et de stabilité seraient-elles impossibles ; les croyances changeraient au jour le jour, ou seraient sans cesse mises en doute et en discussion : le progrès serait partout et toujours à la fois la mobilité incessante ; nous entendons cette mobilité qui remet les points les plus graves en question et qui tient sans cesse l'édifice social à découvert.

L'ère dans laquelle nous entrons ne sera-t-elle pas, pour le travail et pour la poursuite matérielle et extérieure, l'analogue de ce que fut l'époque du IVe siècle au VIIe et au VIIIe, pour le travail spirituel et la poursuite du repos, de la paix et des contemplations mystiques? La même exagération, les mêmes inconvénients et de bien plus grands ne sont-ils pas à craindre?

Alors on se jeta inconsidérément dans les monastères ; et, d'une salutaire institution, on fit bientôt un secours abusif, une mode, un lieu où l'on allait perdre inutilement sa vie pour soi-même et pour la société, où l'on venait accuser Dieu de son œuvre, puisqu'on l'y rendait stérile.

On finit par y séquestrer la jeunesse, les cadets et les cadettes, malgré eux ; on en vint aux vœux perpétuels, d'abord involontaires, puis forcés. N'est-il pas à craindre qu'on ne se jette à outrance dans les ateliers, pour y produire et y gémir bon gré mal gré, qu'on ne s'oublie et ne s'absorbe dans la matière, comme on fit alors dans l'esprit, et qu'on

ne néglige la face spirituelle des devoirs et du but social tout comme en ce temps on négligeait la face sensible, matérielle, les besoins du corps? n'est-il pas surtout à craindre qu'on finisse par enchaîner la foule des travailleurs dans des manufactures, et que là on ne les *oblige* à macérer d'une autre façon leur chair, non plus seulement par l'abstinence, mais par le labeur le plus pénible? Qu'est-ce autre chose que ce qui se passe actuellement dans les *monastères de l'industrie*, en Angleterre?

Finirait-on, dans cet amour fébrile des choses terrestres, par oublier que ce n'est point la richesse *créée*, mais la richesse *distribuée*, qu'il faut considérer; et que ce qu'il importe avant tout, ce n'est point une colossale augmentation de production, mais une bonne consommation pour le grand nombre; que même la distribution, la consommation fussent-elles généralement bien réparties en grand nombre, le travail, ni la consommation, ni les jouissances du corps ne peuvent encore être eux-mêmes le but de l'humanité; que ce ne sont que des moyens; que les vraies fins, pour le bonheur de chacun, sont dans la pratique simultanée des relations affectives, par l'esprit de modération et de patience et par des sacrifices à la société et à ses proches; dans le dévouement à la cause des principes, dans l'amour du bien, en un mot dans la vie morale, la fidélité aux obligations de la charité et de la fraternité; surtout, dans les efforts constants pour harmoniser notre existence avec les lois et les desseins de la

Providence, si clairement écrits dans nos consciences en venant en ce monde, et si bien définis et formulés dans la morale chrétienne?

Le danger, l'erreur, l'abus, ici, ce sera l'agiotage, la spéculation, le féodalisme industriel, l'effervescence effrénée de l'appétit de la chair, l'exaltation des sensualités grossières, les orgies de l'opulence nomade, la licence dans les relations des sexes, une prostitution officielle et générale, le débordement des passions inférieures et leur prédominance sur les besoins plus sociaux.

Il est certain du moins que si une rénovation religieuse ne vient pas épurer et fortifier les volontés, remettre sur la route de l'affirmation et opérer de nouveau, d'une manière nette et rigoureuse, la distinction du bien et du mal dans la raison des jeunes générations, en même temps que toutes les âmes se portent avec élan vers l'amour du bien-être, l'équilibre sera rompu entre l'âme et la *bête*.

Toute propagation des forces motrices et des voies de communication dont nous étudions les influences, qui ne serait pas précédée, accompagnée ou suivie immédiatement d'une propagation des sentiments de charité et d'égalité, menace les pays placés en dehors de l'atmosphère morale et politique du monde chrétien d'une féodalité industrielle ou d'une perturbation profonde; et l'Europe même, pour échapper à ces dangers, aura besoin d'une rénovation, grâce à laquelle puisse s'apaiser cette soif de cupidité qui semble altérer, jusqu'aux profondeurs de

ses entrailles, la multitude industrielle du siècle.

Bien que les voyages, le développement intellectuel, le contact des caractères, des usages, des croyances, et la mobile variété des évènements, semblent devoir appeler l'homme à être tout et à n'être rien, à tout accepter et à tout laisser avec une parfaite indifférence, à reconnaître pour vrai, pour bien et convenable, tout fait qui se produit prcifiquement, sans ôter présentement le bien-être, le confortable, les *joies de la vie*; bien que toute habitude, toute foi, toute règle de conduite, paraissent impossibles dans ce grand bazar où va se faire le remue-ménage des peuples, l'importation, la connaissance et la vulgarisation de toutes les institutions, de toutes les religions, de toutes les opinions et de toutes les habitudes du globe, les hommes n'en contracteront pas moins des habitudes, des usages, des manières d'être stables et régulières; seulement, ainsi que nous l'avons vu, ils y resteront moins tenaces, ils seront plus accessibles à la lumière nouvelle. C'est là le caractère salutaire de la foi au progrès, foi dont nul ne doutera, qui aura vu le grand mouvement né de cette propagation de la vapeur. Cette foi implique que ce que l'on a accepté pour vrai doit rester tel jusqu'à ce que l'on ait *mieux*; elle implique qu'il y a du vrai pour l'homme, et que ce vrai, c'est ce qu'il croit tant qu'il n'apparait pas quelque chose qui éclate à ses yeux comme meilleur: et, parce qu'une foule de croyances et de préceptes moraux seront crus et professés par des popula-

tions innombrables, l'homme-peuple n'en conclura pas du tout que rien ne soit vrai, que, parce que d'autres seraient dans l'erreur, il y soit aussi. Les hommes, en général, vivent et veulent vivre d'espérance, et croire *quand même*. L'homme croit à l'erreur quand il ne croit pas à la vérité ; mais l'incrédulité, le doute un peu complet, n'est jamais, de fait, qu'une exception, et le triste partage de l'homme fort, quelquefois, mais, le plus souvent, de l'*esprit fort*, c'est-à-dire de la présomption ou de la médiocrité d'intelligence ; mais les masses n'y participent que par ouï-dire et par le *trouble* qui se met dans leurs croyances.

Oui ! il y aura un retour à Dieu ! De nos jours, ce besoin, ce devoir capital, le premier et le dernier de tous les devoirs, la religion, cette grande face de la nature humaine, reste voilée, obscurcie au fond de la conscience de tous. Heureusement des sentiments sociaux impérieux, qui remontent à ceux qui ont leur source dans la religion, mais qui en sont détachés, tiennent lieu en quelque sorte du sentiment religieux, pour l'ordre et la paix; et voilà ce qui fait que le progrès est possible et que l'état social se maintient presque sans Dieu et sans temple. Mais cette préoccupation chaleureuse, qui porte vers la réalisation politique et sociale du bien-être, de l'égalité fraternelle et qui suffit à ceux qui craignent sans cesse l'esprit rétrograde, parce qu'en effet on en a été menacé, ne suffira pas à nos neveux, qui posséderont précisément ce dont la conquête avait

réclamé toute l'activité politique et le dévouement de leurs pères, et leur avait donné un but moral et social à accomplir, très-humain et très-périlleux, qui commandait et faisait naître toutes les vertus : car s'ils n'avaient hérité de nous que la richesse, et la vie de bien-être que nous leur aurons conquise, n'ayant plus ni la fougue révolutionnaire, ni l'exaltation du sentiment d'égalité et de liberté, puisqu'ils jouiront alors en sécurité de l'un et de l'autre, et des franchises que notre époque leur aura assurées, nos neveux dégénéreraient, si le sentiment religieux ne venait remplacer tous les mobiles de la vertu, tous ces gages d'ordre, de dévouement et de progrès, s'il ne venait faire équilibre aux appétits matériels, à la vie des sens.

D'ailleurs les passions sont toujours persistantes et vivaces au cœur des générations successives ; la nature des passions ne change pas. Les générations ont beau se succéder, elles naissent toujours aussi imparfaites, aussi ignorantes, aussi passionnées, aussi disposées à l'égoïsme mal entendu.

Et pourtant le progrès se réalise : c'est que le milieu qui les reçoit, ces générations, est de plus en plus parfait ; c'est que les principes, les lumières qui règnent, les lois, les institutions, l'aisance qui les entourent pendant leur développement, vont sans cesse augmentant ; c'est que chaque génération, avant de quitter la scène du monde, s'y est perfectionnée, y a laissé et ajouté un peu plus qu'elle n'avait trouvé et reçu ; c'est qu'en naissant imparfait,

l homme est néanmoins perfectible dans son pèlerinage à travers la vie.

Les passions persistent, il faut donc que l'éducation du genre humain se recommence sans cesse; mais les moyens augmentent et s'améliorent et sont plus puissants. Les passions sont donc plus sûrement disciplinées; les volontés, plus vite éclairées, sont plus vite fortes et maîtrisent ainsi plus sûrement les passions. L'inoculation des vertus, des lumières est plus matinale, plus générale, plus immédiate, plus directe. L'expérience se fait par l'histoire au lieu de se faire par notre expérience propre et à nos dépens.

Or nous avons reconnu assez de conditions d'ordre, de paix, de lumières, dans les influences du milieu nouveau, pour espérer légitimement que les âmes s'ouvriront de plus en plus au sentiment du bien, et sentiront le bonheur de le faire; que les individus mettront de plus en plus leur bonheur et le vrai devoir dans le dévouement et les actes sociaux, qu'ils dirigeront enfin leur activité vers le bien général.

Si, comme il doit paraître certain, les machines destructives et homicides ont toujours servi la civilisation ou ne vont pas contre elle, à plus forte raison les machines productives et pacifiques : il s'ensuit donc qu'elles aideront puissamment à ce qui est la plus haute civilisation et la perfection, à la fraternité, à l'égalité et à la liberté.

Si les populations contemporaines prenaient et

exploitaient le mauvais côté de ces innovations matérielles, les chemins de fer n'en hâteraient pas moins la rénovation morale ; précisément parce que les désordres qu'ils occasionneront en feraient sentir la nécessité. Quand on verra que le mal est si grand qu'on est menacé de la gangrène du corps social, on se retrempera à la modération des désirs, aux concessions envers ses semblables et au sentitiment de la divinité.

Quoi qu'il arrive, on ne saurait citer une époque religieuse qui n'ait été marquée d'une perturbation profonde de sociétés et de douleurs individuelles infinies.

L'oubli de Dieu correspond toujours à l'oubli des devoirs, à la tristesse, à l'abattement et au malheur du grand nombre.

De tout ce qui précède il résulte bien évidemment que l'influence des innovations matérielles modernes ne saurait être médiocre, soit en bien, soit en mal. Pas de milieu : les chemins de fer causeront de grands maux ou de grands biens. S'ils font de grands maux, ils ramènent à Dieu par la douleur ; s'ils produisent de grands biens, ils ramènent à Dieu par la reconnaissance.

NOTES.

NOTE I (page 8).

La Chine avec ses lettrés, son peuple et ses esclaves, l'Inde et l'Égypte avec leurs castes, Lacédémone avec ses citoyens et ses ilotes, Aristote et toute la Grèce avec sa nature *libre* et sa nature *esclave*, Rome avec ses patriciens, ses plébéiens et ses esclaves, toute l'antiquité enfin avec sa croyance à l'inégalité de nature et la pluralité d'origine, et la modernité chrétienne avec sa foi en l'unité d'origine, dans l'égalité et la fraternité parmi les hommes, nous sont une preuve superflue de la corrélation nécessaire qui existe entre la faculté de posséder et d'hériter, et l'état des croyances et des idées sur lesquelles sont assis les peuples.

Supposez, en effet, que la croyance générale, dans une société, soit qu'il existe des hommes-*dieux* et des hommes-*bêtes*, évidemment la propriété n'ira pas jusqu'à ceux-ci, ni le droit d'acquérir, de transmettre, d'hériter; ce serait leur donner accès aux richesses, à la puissance, et, par conséquent, faciliter leur affranchissement. Tout ce qui, dans l'histoire, vous paraîtra contrarier cette loi sera le fait de la tendance naturelle des choses humaines, par où l'humanité est progressive, le fait des besoins nouveaux se manifestant parmi la portion d'hommes jusque-là rejetés de la société, le fait de leur lutte, de leur rébellion, des concessions forcées des riches envers les pauvres, des maîtres envers les esclaves, et surtout de l'apparition d'une nouvelle doctrine morale, ayant puissance de re-

Digitized by Google

nouveler les âmes, de constituer une nouvelle base de propriété et d'héritage, en révélant de nouveaux devoirs et de nouveaux droits.

Dans l'Inde, une quadruple inégalité d'origine est de croyance immémoriale. Quatre castes répondent à ces quatre origines ; elles sont entre elles, pour la noblesse, ce que sont entre eux la tête, les bras, les cuisses et les pieds de Brahma, dont elles sont respectivement sorties. En conséquence, tout est institué dans les lois de succession et de partage pour empêcher la fusion de l'une avec l'autre, ou laisser acquérir, par la fortune, quelque prépondérance aux classes inférieures. La classe brahmine est de droit seigneur de la création, et tout ce que le monde renferme est la *propriété* du brahmanah, et c'est par sa générosité seule que les autres hommes jouissent des biens de ce monde. Les fonctions et les bénéfices qui y sont attachés sont héréditaires et dans la caste et dans la famille de chaque caste.

De même, il est de croyance que les ancêtres de celui qui n'a pas de fils pour accomplir le fraddha, ou sacrifice des ancêtres, sont exclus du séjour céleste ; or, comme au moment de la naissance de l'aîné un homme, en devenant père, acquitte sa dette à l'égard de ses ancêtres, *c'est l'aîné qui seul doit tout avoir.* (Lois de Manou.)

De même, dans un pays où la loi dit « que, jour et nuit, la femme doit être tenue dans un état de dépendance par ses protecteurs, qu'elle doit être sous la garde de son père pendant son enfance, sous celle de son mari pendant sa jeunesse, de ses enfants durant sa vieillesse, et ne doit jamais se conduire à sa fantaisie, » on trouvera tout à fait logique que la loi se contente, dans le partage des biens du père, de statuer « que les frères dounent, chacun sur leur dot, des portions à leurs sœurs par la même mère, et non mariées, afin qu'elles puissent se marier, qu'ils donnent le quart de leur part. »

Dans l'Inde donc, suivant les *Lois de Manou,* l'aîné, *s'il est éminemment vertueux*, peut prendre possession du patrimoine en totalité, et les autres frères doivent vivre sous sa tutelle comme si c'était leur père. Toutefois le frère aîné

est *libre de renoncer à son droit*, et, dans ce cas, les *frères*, après la mort du père et de la mère, se partagent *également* entre eux les biens de leurs parents. On prélève pour l'aîné le vingtième de l'héritage avec le meilleur de tous les meubles, pour le plus jeune le quatre-vingtième, et pour chacun de ceux qui sont entre eux le quarantième. Si le premier né l'emporte sur ses frères en bonnes qualités, il a droit au meilleur de tous les biens réunis, à tout ce qui est excellent en son genre, et au meilleur de deux bœufs ou autres bestiaux. Mais tous les frères sont-ils également fidèles à remplir leurs devoirs? Il n'y a pas de prélèvement pour l'aîné, seulement on doit lui donner quelque chose comme un témoignage de respect. Si le prélèvement ci-dessus a lieu, le reste se divise ensuite en parts égales. Si rien n'a été prélevé, l'aîné alors a une part double, le second fils une part et demie, si toutefois ils surpassent les autres en vertu et en savoir, et les jeunes frères ont chacun une part simple. Dans l'Inde, lorsqu'on n'a pas d'enfants, la progéniture que l'on désire peut être obtenue par l'union de l'épouse, convenablement autorisée, avec un frère ou un autre parent. Souvent un jeune frère est autorisé à engendrer un fils en cohabitant avec la femme de son frère aîné décédé; dans ce cas, le partage de l'héritage du frère aîné doit être fait *également* entre ce fils et son père naturel, qui est en même temps son oncle. Or il n'y a là rien de chimérique et qui n'ait, à quelque degré, son précédent et sa vérification dans l'histoire.

La polygamie, comme on sait, est établie aux Indes. Le fils né d'une femme mariée la première a un faible avantage dans l'héritage sur le fils né d'une femme mariée en dernier lieu : il prélève un excellent taureau, et en outre quinze vaches, s'il est savant et vertueux.

Celui qui n'a point d'enfant mâle peut charger sa fille de lui élever un fils, en se disant : que l'enfant mâle qu'elle mettra au monde devienne le mien et accomplisse en mon honneur la cérémonie funèbre; cette fille recueille, en conséquence, l'héritage, et, par suite, son fils hérite de tout le bien du père de sa mère, mort sans enfant mâle; que si, après

ce souhait et la naissance de ce fils, un fils naît aussi à cet homme, le partage de la succession se fait également entre ces deux fils, car, dit la loi : Il n'y a pas de droit d'aînesse pour une femme. Le fils d'une femme non autorisée à avoir un enfant d'un autre homme, et le fils engendré par le frère du mari avec une femme qui a un enfant mâle, ne sont pas aptes à hériter, l'un étant l'enfant d'un adultère et l'autre produit par la luxure. Il ne s'est agi jusqu'ici que du partage entre des fils nés de femmes de la même classe ; mais souvent il y a dans une même maison des fils de plusieurs femmes de classes différentes. Ils sont loin de participer également à l'héritage : le fils de la femme brâhmani prélève d'abord sur l'ensemble de la succession le principal logis, les joyaux, le valet de charrue, etc. ; puis, sur le reste, il prend trois parts ; le fils de la femme kchâtriyâ prend deux parts, celui de la vaisyâ une part et demie, celui de la soudrâ une part simple. Ou bien, sans que rien soit prélevé par le brahmane, on divise la totalité du bien en deux parts : celui-ci prend quatre parts, le second trois, le troisième deux, et le quatrième une seule. Mais qu'un membre de la première caste, un brahmane, ait ou n'ait pas de fils nés de femmes appartenant à sa caste et aux deux castes suivantes, la loi défend, dans tous les cas, de donner au fils d'une de ses femmes de la quatrième caste, une soudrâ, plus de la dixième portion de son bien.

Le fils d'un membre de l'une des trois premières castes, par une femme soudrâ, n'est pas admis à hériter, à moins qu'il ne soit vertueux, ou que sa mère n'ait été légitimement mariée.

Tous les fils de *dwidjas*, nés de femmes appartenant à la même classe que leurs maris, doivent partager l'héritage également, après que les plus jeunes ont donné à l'aîné son lot prélevé. Tout soudrâ doit épouser une femme de sa classe et non une autre, et les enfants qui naissent d'elle doivent avoir des parts égales, quand même il y aurait cent fils. Sont réputés parents et sont héritiers de la famille le fils légitime, c'est-à-dire engendré par le mari lui-même en légitime mariage, le fils de sa femme et de son frère, suivant qu'il a été dit ; un fils

donné, un fils adopté, un fils né clandestinement dans la maison et dont le père est inconnu; un fils rejeté par ses parents actuels, et admis par sa famille. Sont réputés parents, mais ne prennent point part à l'héritage, le fils d'une demoiselle non mariée, celui d'une épouse enceinte, un fils acheté, le fils d'une femme mariée deux fois, un fils qui s'est donné lui-même, et le fils d'une soudrâ. Ce sont là les douze fils des hommes, que Manou a distingués : six parents et héritiers, et six non héritiers, mais parents. Le fils légitime est le premier en rang; il est seul maître du bien paternel, mais il doit assurer aux autres fils des moyens d'existence, et d'abord au fils de l'épouse, c'est-à-dire de la femme et d'un parent notoire, la sixième partie, ou la cinquième, s'il est vertueux. Ces deux fils, le fils légitime et le fils de l'épouse, peuvent hériter immédiatement du bien paternel, mais les dix autres fils, dans l'ordre énoncé (car celui qui suit est toujours exclu par celui qui précède) n'*héritent que des devoirs* de la famille et d'une part de la succession. Les onze fils énumérés, à partir du fils de l'épouse, sont aptes à représenter successivement le fils légitime, pour prévenir la cessation de la cérémonie funèbre. Ces onze fils, ainsi appelés parce qu'ils peuvent être substitués au fils légitime, devant la vie à un autre homme, sont réellement les fils de celui qui leur a donné la naissance, et non d'aucun autre; aussi ne doit-on les prendre pour fils qu'au défaut d'un fils légitime ou du fils d'une fille. Au défaut de chacun des premiers dans l'ordre parmi ces douze fils, celui qui suit, et qui est immédiatement inférieur, doit cumuler l'héritage; mais, s'il en existe plusieurs de même condition, ils ont tous part au bien.

Si, parmi plusieurs frères de père et de mère, il en est un qui obtienne un fils, la loi les déclare tous pères d'un enfant au moyen de ce fils, et alors les oncles de cet enfant ne doivent pas adopter d'autres fils; il doit recueillir leur héritage : il suffit qu'il leur offre le gâteau funèbre.

De même, si, parmi les femmes d'un même mari, une d'elles donne naissance à un fils, toutes, au moyen de ce fils, sont censées mères d'un enfant mâle. Ainsi l'héritage d'un

père va d'abord aux fils légitimes et à leurs enfants, ou, à leur défaut, aux autres fils. Si un homme ne laisse point de fils, de fille, ni de veuve, sa fortune retourne à son père, et à ses frères, au défaut du père et de la mère. L'héritage appartient au plus proche parent, mâle ou femelle, ou à leur lignée. A leur défaut, le parent ou le précepteur spirituel, ou l'élève du défunt, sont héritiers. Au défaut de toutes ces personnes, des brahmanes irréprochables sont appelés à hériter ; par là, les *devoirs funèbres* ne peuvent cesser. La propriété des brahmanes ne doit jamais revenir au roi ; mais, dans les autres classes, à défaut d'héritiers, le roi se met en possession du bien. A la mort de la mère, les frères utérins et les sœurs utérines non mariées se partagent également le bien maternel : les sœurs mariées reçoivent un présent proportionné au bien, et même, si elles ont des filles, il est convenable de leur donner quelque chose de la fortune de leur grand'mère maternelle, par motif d'affection. Les présents qu'une femme a reçus doivent appartenir, à sa mort, à ses enfants, même du vivant de son mari. Des modes de mariage fort différemment prisés ont lieu aux Indes. Sous le mode le plus noble, tout ce que possède une jeune femme mariée revient à son mari, si elle meurt sans postérité. Sous les autres modes, le père et la mère héritent, si elle meurt sans enfants.

Les eunuques, les hommes dégradés, les aveugles, les sourds de naissance, les fous, les idiots, les muets et les estropiés ne sont pas admis à hériter : cependant la loi engage à leur donner de quoi subsister et se couvrir jusqu'à la fin de leurs jours, sous peine d'être criminel.

Toutefois, s'il prend à un eunuque la fantaisie de se marier et que sa femme conçoive du fait d'un autre homme, suivant les règles prescrites, ces enfants sont aptes à hériter.

Si l'un des frères est en état d'amasser de la fortune par sa profession et n'a pas besoin du bien de son père, il doit renoncer à sa part après qu'on lui a fait un léger présent.

Si des frères, après s'être séparés d'abord, se réunissent ensuite pour vivre en commun, puis font un second partage, les parts sont alors égales : il n'y a plus ici de droit d'aînesse.

Un frère aîné qui, par cupidité, fait tort à ses jeunes frères est privé de l'honneur attaché à la primogéniture ainsi que de sa part et puni d'une amende.

Tous les frères adonnés à quelque vice perdent leurs droits à l'héritage ; et l'aîné ne doit pas s'approprier tout le bien sans rien donner à ses jeunes frères.

Si un fils meurt sans enfants et sans laisser de femme, le père ou la mère doit hériter de sa fortune ; la mère elle-même étant morte, c'est la mère du père ou le grand-père paternel qui prend le bien au défaut de frères et de neveux.

Des vêtements, des voitures et des parures, du riz préparé, l'eau d'un puits, des esclaves femelles, les conseillers spirituels ou les prêtres de la famille et les pâturages pour les bestiaux ne peuvent être partagés; mais ils doivent être employés comme auparavant.

Nous avons cru devoir épuiser la série aride des cas que les lois de Manou spécifient touchant l'héritage, parce que nulle législation ne prouve mieux combien les deux grands *faits* de l'appropriation et de la transmission des richesses et de leurs sources ou de leurs instruments sont soumis aux *idées*, aux croyances entretenues chez un peuple ; combien, par conséquent, ils sont susceptibles de se modifier et se modifient en effet dans la suite des siècles avec les idées et les croyances : on ne saurait trop s'en pénétrer. L'*intelligence* en s'éclairant de plus en plus, le *savoir humain* en s'augmentant, et progressant, et s'améliorant indéfiniment, fait progresser et améliorer toute chose *indéfiniment* aussi. Si donc de nos jours, et après nous, les générations à venir modifient leur science, leurs idées, les notions qu'elles ont de l'homme et de Dieu, et des relations des hommes entre eux, etc., elles seront conduites à modifier les lois qui régissent la propriété et la transmission.

Ici, en particulier, on voit les notions compliquées de la pluralité d'origine enfanter des catégories et des destinations à l'infini entre les droits de chacun des membres. Ainsi autant il y a d'*alliances* possibles ou d'unions deux à deux entre les quatre castes, autant il y a de prescriptions légales différentes qui régularisent les droits à la propriété et à la transmission.

En Chine, nous trouvons la plus grande analogie dans la loi de succession avec celle de l'Inde en ce qui regarde le droit d'aînesse. Ainsi, dès qu'un père et une mère sont morts, le fils aîné entre en possession de tous les droits de la paternité envers ses frères cadets : ils sont toutefois, comme dans l'Inde, libres de se séparer ou de rester dans la même maison. S'ils se séparent, l'aîné est obligé de partager également entre eux et lui l'héritage, car l'égalité de partage entre les enfants est de rigueur à la Chine. Il n'y a rien de déterminé pour les filles; si elles ne se marient point, leurs frères sont obligés de les nourrir. Là un père est le maître absolu des biens dont il a hérité de ses ancêtres ou qu'il a lui-même acquis. Enfin la volonté dernière, le testament d'un père à la Chine, est irréfragable, nul défaut de forme ne peut l'infirmer ; mais les mères n'ont pas le droit de tester. L'adoption est permise, et l'adopté devient l'héritier de l'adoptant. S'il existe des enfants, le fils adoptif n'en partage pas moins avec eux ; le père seulement a le droit de faire quelques dispositions en faveur de ses enfants par le sang.

Tout enfant, même adoptif, succède donc aux biens de son père; toutefois, c'est l'empereur qui distribue les terres et les donne à titre de fief ou de fermage. Mais on ne succède point aux dignités ; la transmission des fonctions ne s'y fait point par une hérédité positive. Certains mandarins, il est vrai, héritent par droit d'aînesse et des biens et des fonctions électives ; toutefois l'hérédité comme le don de la fonction dépendent toujours de l'empereur, qui confie l'une et l'autre selon son bon plaisir, et qui le plus souvent distribue les terres à titre de fief ou de fermage.

Chez les Assyriens et les Babyloniens, les citoyens étaient classés en tribus : comme en Égypte, les fonctions étaient héréditaires dans les familles, les enfants devaient exercer la profession de leurs ancêtres ; et comme en Chine, comme au Pérou, le roi avait la propriété de toutes les terres : il les cédait cependant, comme chez ces peuples aussi, moyennant redevance perpétuelle. Cette suprématie universelle ne l'empêchait pas, néanmoins, d'avoir des domaines particuliers. Il faisait à vo-

lonté de ses soldats et de ses esclaves des propriétaires fonciers, subalternes et passagers. Nous ignorons quelle était, chez les Perses, la latitude laissée aux citoyens pour la transmission de leurs biens ; mais tout porte à croire que, dans un état de choses où les rois avaient droit de vie et de mort sur leurs sujets, la disposition des biens devait être soumise aux caprices et à la cupidité des despotes.

En Syrie, les domaines patrimoniaux semblaient n'être qu'un usufruit laissé par la volonté du souverain.

Dès le temps d'Abraham, les rois de Syrie avaient, ou du moins ils exerçaient le droit de céder et de distribuer des terres à leurs amis ou à leurs alliés.

En Perse, tout porte à croire que la puissance absolue dont la législature investissait les rois, puissance qui allait jusqu'au pouvoir impie de donner la mort, s'étendait également sur la libre disposition des biens des sujets.

De l'Égypte, nous savons peu de choses sur ce point comme sur tant d'autres. Nous savons cependant, quant à la propriété, que les prêtres, la famille royale et les guerriers, qui composaient ensemble la première des deux classes dans lesquelles se divisait la population égyptienne, possédaient seuls tout le sol, se le partageaient et l'affermaient à la classe inférieure. Dans cette première classe, toutes les fonctions, même les plus infimes et les plus divisées, étaient héréditaires comme les terres. La classe inférieure, composée des laboureurs, des pasteurs et des artisans, ne possédait pas et ne pouvait qu'affermer moyennant redevance.

La constitution de la propriété, chez les Hébreux, n'est pas moins faite sous l'influence du principe social et de la conception religieuse. Est-il rien de plus clair que ces paroles de l'Ecriture : « La terre ne se vendra point à perpétuité, parce » qu'elle est à moi ; vous êtes comme des étrangers à qui je la loue. » Et Moïse, partant de là, établit que chaque famille possédera, à jamais, la portion qui lui aura d'abord été accordée. Josué effectue le partage des terres, assigne à chaque tribu les terres qu'elle devra héréditairement posséder et transmettre. Moïse voulant à tout prix maintenir l'égalité parmi les Juifs,

il ordonne qu'à une époque fixe chacun rentre dans la propriété de ses pères, et il fait tête ainsi, par une seule combinaison, article de loi, à l'envahissement et aux passions les plus fécondes en calamités sociales de tout genre. Il permet bien l'aliénation, mais une aliénation temporaire : au bout de quarante-neuf ans, chacun rentre dans ses anciennes possessions, et les Hébreux se soumettent ponctuellement à une prescription qu'on déclarerait, chez nous, *contre nature*. Ainsi les ventes ne sont là proprement que des cessions d'usufruits, elles ont lieu sous la condition du rachat, et nous y voyons une sorte de substitution universalisée par la loi. Cette époque est ce qu'on a appelé *année jubilaire*. Par suite du même principe, tous les sept ans, les dettes que les Israélites contractaient entre eux étaient également remises, et non-seulement Moïse statue sur la faculté d'aliéner et la rétrécit à ce point, mais il prive à jamais toute une tribu de toute portion de terre, il exclut du partage les enfants de Lévi voués à l'autel....

L'ordre de succession fut non moins vigoureusement établi; il fut défendu de le violer : en vain un père irrité manifestait-il la volonté écrite que son fils fût déshérité ; elle n'avait d'effet qu'autant que sa part d'héritage retournait aux autres héritiers légitimes.

En général, les cas sont nombreux et complexes dans la jurisprudence pratique des Hébreux, et à bien des égards ils rappellent l'échafaudage casuistique du droit indou.

Presque partout Dieu, représenté sur la terre par le sacerdoce ou le chef suprême de l'État, a la possession des terres et des emplois, et les partage ou les transmet moyennant redevance ou hommage. Nous avons vu que les choses se passaient ainsi en Chine, en Assyrie et en Babylonie.

En Egypte, Joseph ramena un état analogue.

En Perse, il est plus que vraisemblable qu'il en était comme en Assyrie.

Au Japon, c'est un régime à peu près pareil à celui de la Chine.

En Polynésie, le roi, bien que les charges civiles et mili-

taires et les propriétés soient, le plus ordinairement, HÉRÉDITAIRES, peut disposer des unes et des autres.

Dans la Louisiane, le chef disposait de tous les biens et de tous les travaux de ses sujets.

Au Pérou, aucune terre n'était *héréditaire;* chaque année, le partage se faisait de nouveau, et annuellement aussi le labourage se faisait en commun par toute la nation.

Ainsi, chez les Tatars, Rouss, le père des Russes, ôta aux mâles la succession aux biens du père pour la donner aux filles, ne laissant pour tout héritage aux hommes qu'une épée.

Ainsi Lycurgue divise le territoire de Sparte en possessions héréditaires entre les conquérants et les vaincus, et ce n'est que cinq siècles après lui que les femmes sont admises à la succession des domaines paternels.

Solon établit que les Eupatrides seront possesseurs héréditaires.

Moïse dit aux Israélites de la part de Jehovah : « La terre ne se vendra point à perpétuité, parce qu'elle est à moi : vous êtes comme des étrangers à qui je la loue. » Et il part de là pour imposer à ce peuple la constitution de propriété la plus rigoureuse, mais aussi la plus sociale.

En Ibérie, les Vacciens se partageaient la terre tous les ans; chacun cultivait alors sa part, et devait rapporter en commun, sous peine de mort, tous les fruits qu'il avait recueillis.

Les Suèves n'avaient point d'héritage.

Chez les Germains, au dire de César, personne n'avait de terres ni de limites qui lui fussent propres : les princes et les magistrats de chaque nation donnaient aux particuliers la portion de terres qu'ils voulaient et dans le lieu qu'ils voulaient, et les obligeaient, l'année suivante, de passer ailleurs.

Un roi de Danie, Frothon, ordonna que le butin serait partagé hiérarchiquement.

D'après l'organisation municipale établie en Gaule par les Romains de l'empire, le grade, dans le militaire, était conféré par le chef ou transmis par succession; la charge, chez les curiales, était accordée suivant la fortune; on était même obligé d'entrer dans la curie, quand on avait vingt-cinq arpents de

terre. Mais les charges de ces deux fonctions devinrent tellement onéreuses, qu'on ne trouvait plus de fils qui voulût succéder à son père, militaire, et que les curiales aimaient mieux se donner comme serfs colons que d'hériter des biens de leurs pères, à la condition de répondre, sur ces biens, de la rentrée des impôts qu'ils étaient chargés de percevoir.

Chez les mahométans, le *Coran* ordonne : « Les hommes et les femmes doivent avoir une part des richesses que leur ont laissées leurs pères et leurs proches. Cette portion doit être réglée par la *loi*. » — « Dieu vous commande, dans le partage de vos biens entre vos enfants, de donner aux mâles une portion *double* de celle des filles. S'il n'y a que des filles et qu'elles soient plus de deux, elles auront les deux tiers de la succession; s'il n'y en a qu'une, elle en recevra la moitié. Si le défunt n'a laissé qu'un fils, ses parents prendront un sixième. Si le défunt n'a point laissé d'enfants, et que ses parents soient héritiers, sa mère aura un tiers de la succession, et un sixième seulement, s'il a des frères. La moitié des biens d'une femme morte sans postérité appartient au mari, et le quart seulement, si elle a laissé des enfants.

« Les femmes auront un quart de la succession des maris morts sans enfants, et un huitième seulement, s'ils en ont laissé. Si l'héritier constitué d'un parent éloigné a un frère ou une sœur, il leur doit un sixième de la succession. Ils recevront un tiers, s'ils sont plusieurs. »

La *loi salique*, qui, avant et après le VIIIe siècle, régissait la race franque sur la terre des Gaules, porte : « Si un homme meurt sans laisser de fils, son père et sa mère survivants lui succéderont; à défaut du père et de la mère, les frères et les sœurs qu'il a laissés lui succéderont; à défaut des frères et sœurs, les sœurs de son père; à défaut des sœurs du père, les sœurs de la mère; enfin, à défaut de tous ces parents, les plus proches dans la ligne paternelle. Quant à la *terre salique*, aucune portion de l'hérédité ne sera recueillie par les femmes; mais l'hérédité tout entière sera dévolue aux mâles. » Cette loi avait été importée de la Germanie par les barbares. Ils ne voyaient pas pourquoi la terre qui *entourait la maison* aurait appartenu aux filles, puis-

que les filles passaient dans une autre maison. Ils croyaient naturel d'ailleurs d'assurer la maison et ses dépendances à qui savait la défendre. La loi des Thuringiens, d'accord en cela avec celle des Francs, exprime assez formellement cette intention : « L'héritage appartient au fils, dit-elle; s'il n'y a point de fils, l'argent et les esclaves à la fille, la terre au plus proche parent : celui à qui échoit l'héritage de la terre doit avoir l'habit de guerre, c'est-à-dire la cuirasse, la vengeance du proche et la composition. Si la branche paternelle manque jusqu'au cinquième degré, alors la fille hérite de tout, et la terre passe de la lance au fuseau. » Mais peu à peu, comme nous l'avons dit, grâce au christianisme, cette exclusion de la femme fit place à une participation plus ou moins grande du sexe féminin à l'héritage paternel.

Voici maintenant en quelles généralités se résume le passé à cet égard.

D'abord, au plus lointain début des sociétés humaines, un très-petit nombre d'hommes, tenus pour être d'origine supérieure, des dieux, puis des demi-dieux, monopolisent les avantages sociaux, et se servent des races inférieures, des hommes-bêtes, des esclaves, comme de *machines productives*. C'est uniquement pour eux qu'est faite la société, parce qu'eux seuls ont accepté la loi et le but proposé aux hommes, et accepté aussi, par conséquent, les sacrifices, les charges que ce but présuppose; eux seuls donc possèdent; comme d'ailleurs eux seuls sont constitués en famille, ont des ancêtres et des neveux, et que la famille est tenue alors naturellement pour le plus sûr moyen de transmettre l'instruction, les croyances et les spécialités, la transmission se fait *héréditairement* dans la famille.

L'esclavage est alors le sort de la masse des hommes. Pour eux, point de famille, point d'époux, point de père ni de mère, ni d'enfants, ni de société. Loin de pouvoir transmettre et succéder, ils sont eux-mêmes l'objet d'une transmission et d'un héritage fort important, à titre de *choses brutes* et d'*instruments*, entre leurs maîtres et seigneurs.

La famille, disons-nous, est la base de toutes les sociétés antiques : c'est dans la famille que se perpétue le droit d'héri-

tage de la profession paternelle, ainsi que des forces ou instruments de travail. Cela s'explique : la naissance est alors le seul moyen possible et naturel de l'élection : car c'est une *élection* TACITE que l'*hérédité*. On sous-entend que le fils remplace le père dans sa fonction, à ce titre qu'étant *son fils*, il est censé le plus capable de le remplacer, le père ayant dû l'initier préférablement à tout autre. L'affection indestructible pour ses proches est, en effet, le lien le plus direct et le seul vivace à cette époque initiale des sociétés. Il règne avec force et souvent avec exclusion ; c'est donc le moyen d'ordre et de stabilité le plus sûr.

En conséquence, dans les premiers âges de l'humanité, les *professions*, le *pouvoir*, et les *instruments de travail*, sont presque universellement *héréditaires*, c'est-à-dire transmissibles par le sang dans les familles, et, à défaut des familles, dans la caste ou la tribu. Et presque généralement aussi la succession appartient d'abord aux enfants mâles ou aux enfants de ces enfants, avec droit d'aînesse ; à leur défaut, les filles en jouissent; au défaut des filles, les ascendants, et concurremment certains collatéraux, ou d'abord ceux-ci et les ascendants ensuite ; la ligne paternelle étant toujours préférée à la ligne maternelle. En général, après le prélèvement du droit d'aînesse, l'égalité de partage est pratiquée entre les enfants mâles : car le sexe féminin est partout subalternisé, et, lorsqu'il n'est pas déclaré inhabile à posséder et à succéder, sa part dans l'héritage est toujours très-faible par rapport à celle du sexe fort : les filles, si elles se marient, reçoivent ou des dots ou des présents de leurs frères ; si elles restent filles, des secours, de la protection.

Chez la plupart des peuplades sauvages, l'héritage est presque sans objet : un arc, des flèches, une massue, voilà tout ce qu'un père peut léguer à ses enfants. Chez certaines tribus plus avancées et même chez certaines nations, l'héritage fut rendu superflu par le partage annuel des terres et la jouissance égale des produits. Enfin la faculté de tester n'est pas moins universelle, et des législations vont jusqu'à permettre qu'un père dispose de tous ses biens en faveur de qui lui plaît.

Et au milieu de ces faits organiques de la transmission, caractères uniformes et communs des civilisations antiques, se manifeste un mouvement progressif continu.

Le progrès consiste ici en ce que d'abord un plus grand nombre d'hommes revendiquent et obtiennent peu à peu le droit de posséder, d'hériter et de transmettre héréditairement; celui de se constituer en famille où s'accomplira aussi pour eux la transmission.

Les esclaves cessent d'abord d'être considérés et transmis comme des instruments bruts, et ensuite d'être l'objet de l'héritage pour leurs semblables. Le nombre des esclaves, en effet, diminue partout dans l'espace à mesure qu'on avance dans le temps. Le progrès consiste ensuite en ce que les femmes sont plus généralement et pour une plus grande proportion admises à hériter de leurs parents, et tendent à l'égalisation avec l'homme; en ce que le droit d'aînesse est successivement restreint ou anéanti, et que les membres d'une même famille arrivent à une inégalité de partage de moins en moins disproportionnée; en ce que beaucoup de fonctions échappent à l'hérédité par le sang, deviennent le partage du mérite, et se transmettent de la capacité à la capacité, sans distinction de naissance. A mesure que l'humanité avance, on voit intervenir, en effet, le vote des anciens dans le choix de certains fonctionnaires, ou bien c'est l'initiation; on a même recours à l'examen et au concours, et l'opinion commence à désigner ceux qu'elle préfère, à être un moyen d'élection et de transmission. Néanmoins, jusqu'à Jésus-Christ, la transmission par l'*esprit* est une rare exception, une tendance plutôt qu'une réalité : car, tant que se maintient la croyance à la pluralité et à l'infériorité d'origine des diverses races d'hommes, tant que le but social est la conservation des races pures, et que la société est constituée pour la guerre et l'extermination ou la pacification, tant surtout que la famille reste ainsi la base de la société..., en fait, le droit d'héritage n'est le partage que d'un petit nombre; le sexe féminin reste subalternisé, la richesse est un privilége; la transmission même des fonctions et des instruments se fait de la race à la race; personne n'est maître

de sa destinée, et la minorité peut seule remplir des devoirs sociaux avec mérite, puisque seule elle jouit de la liberté.

Mais de l'ère chrétienne date une grande transformation à cet égard : Jésus-Christ, en annonçant aux hommes qu'ils sont tous frères, qu'ils ont un même père, qui est au ciel, a virtuellement et implicitement aboli le droit d'héritage (car qui dit héritage dit transmission par le sang du père selon la chair aux enfants selon la chair, *et vice versâ*); or il est ici question d'une paternité plus haute et toute *spirituelle : mon frère, ma sœur et ma mère, ce sont tous ceux qui font la* VOLONTÉ *de mon père qui est au ciel.* En étendant la main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères. Mais la volonté de Dieu, c'est que les hommes vivent en frères, se dévouent l'un à l'autre, réalisent la fraternité et l'égalité d'origine ; par où il faut entendre que ceux qui voudront concourir à l'œuvre sociale devront pouvoir s'y consacrer ; que, par conséquent, ils devront pouvoir *choisir* leur fonction dans l'œuvre ; que, par conséquent, les instruments de travail ne pourront leur être refusés ; et que, par conséquent enfin, nul de ces instruments ne pourra plus être *héréditaire* par la *chair* sans iniquité et impiété, mais tous et uniquement par l'*esprit*.

Et, en effet, il y a dix-huit cents ans qu'une hiérarchie nouvelle apparut, où les fonctions et les instruments de travail furent dévolus au mérite, à l'aptitude, et se transmirent sans acception du sang et de la naissance. Cette hiérarchie est celle du clergé catholique. On voit ici toute la différence qui sépare l'antiquité de notre civilisation. Les enfants de Lévi, chez les Hébreux, monopolisaient héréditairement les fonctions sacerdotales dans leurs familles, dans leur tribu ; la hiérarchie catholique a commandé de transmettre les évêchés et les cures, etc., ainsi que les *bénéfices* qui y sont attachés, aux plus dévoués, aux plus dignes d'exercer le saint ministère ; et, si en réalité il n'en est point ainsi depuis des siècles, ce sont les hommes et non les principes qui font défaut.

Or, voilà l'idéal vers lequel l'humanité gravite avec un instinct, une constance et une longanimité admirables : les obstacles et le mauvais-vouloir des égoïstes ne prévaudront pas

contre cette tendance providentielle des peuples chrétiens; ils pourront retarder, mais non comprimer à jamais ce mouvement.

Les modifications successives apportées dans la législation relative au droit d'héritage et de propriété parmi nous, depuis 1800 ans, sont une exacte et saillante vérification de tout ce que nous avons dit. Il fut un temps, chacun le sait, où, dans notre monde occidental, le droit d'héritage s'attachait aux *personnes* comme aux *choses*. L'héritier du patricien, du sénateur, du seigneur, avait en partage des hommes, des enfants esclaves, comme on a aujourd'hui un vil bétail. La lumière de l'Évangile vînt luire sur l'Europe, et peu à peu l'iniquité de l'esclavage, puis celle du servage et de ses conséquences, s'évanouit pour faire place à la tendance égalitaire des devoirs et des droits. Le catholicisme avait prêché durant des siècles, et Justinien, inspiré par la nouvelle parole, avait prescrit que tous les enfants *mâles* et *femelles*, émancipés ou soumis à la puissance paternelle, partageraient désormais *également* la succession de leur père, de leur mère ou autres ascendants. La constitution féodale, avec son droit d'aînesse et ses substitutions, dérogeait à cette loi, aussi fut-elle éphémère; toutefois les *coutumes* de France retinrent beaucoup de son esprit jusqu'à la révolution de 1789 : les unes, en ne reconnaissant qu'un héritier, l'aîné; les autres, en lui accordant des avantages considérables, sans néanmoins tout lui donner; celles-ci en excluant les filles mariées de la succession, celles-là en distinguant les enfants de lits divers, etc.

La *loi salique* excluait les *femmes* de la succession à la terre salique. Mais déjà, au VIIIe siècle, il était très-ordinaire de déroger à cette loi, et nous avons une preuve mémorable que cette dérogation était due tout entière à l'influence de la parole évangélique. On amenait sa fille, dit l'histoire, devant le comte ou un autre magistrat, et l'on écrivait : « Ma chère » fille, un usage ancien et impie ôte, parmi nous, toute portion » paternelle aux filles; mais, ayant considéré cette impiété, » j'ai vu que, *comme vous m'avez été donnés tous de Dieu égale-* » *ment*, je dois vous aimer de même. Ainsi, ma chère fille, je

» veux que vous *héritiez par portion égale avec vos* FRÈRES *dans* » *toutes mes terres.* »

Partout donc, en Europe, selon que le christianisme a été davantage réalisé et cru, le droit d'hérédité s'est rapproché de l'égalisation impliquée dans cette sublime croyance à la fraternité. La Russie n'a point eu la poitrine assez gonflée de générosité pour aspirer cette parole de rénovation ; elle a dévié avec le schisme grec, et elle demeure immobile dans l'esclavage. On y vend, on y hérite les serfs avec la terre. Le seigneur en a la propriété jusqu'à l'exercice du droit de mort.

La France seule, avec quelques petits états, satellites de ce centre de la civilisation, a fait passer dans ses institutions le principe de l'égalité d'héritage. Les enfants, depuis la révolution, héritent, par portions ÉGALES, des biens de leur père.

Maintenant l'humanité se serait-elle arrêtée tout à coup à notre XIXe siècle pour s'immobiliser dans *ce qui est*, et le droit de propriété aurait-il changé de nature avec les révolutions solaires?

Le préjugé du droit absolu sur le sol, sur un champ, et de la propriété des instruments de travail en général est tel, que, dans un siècle qui se croit pour le moins le plus libéral qui ait jamais paru, si vous voulez donner aux noirs la liberté, si vous voulez empêcher que des colons endurcis exploitent la chair de leurs semblables, sans les dédommager grassement, comme si on les expropriait d'un champ ou d'un bétail, il y a des hommes assez immoraux, assez pervertis dans leur intelligence, assez cupides pour s'écrier qu'on attente au droit sacré de propriété.

Si vous voulez *rembourser un emprunt* devenu onéreux, opérer une réduction de l'intérêt de la dette d'un État, vous violez le droit sacré de la propriété, etc.

Du reste, cet aveuglement s'est vu à toutes les époques de dissolution ou de crises sociales, alors que les sociétés étaient loin de leur berceau et près de leur tombe ; les grands hommes eux-mêmes n'y ont point échappé. L'un des plus vastes entendements de l'antiquité, Aristote, n'a pas su remonter à la source la plus haute du droit de propriété ; il n'a pas dégagé ou du moins et mis hors de contestation le *devoir* qui correspond

à ce droit, et qui seul le légitime; et pour lui le droit de propriété absolue s'étendait même jusqu'aux hommes, jusqu'aux esclaves. « On peut dire que la propriété n'est qu'un instrument de l'existence, la richesse une multiplicité d'instruments, et l'esclave une propriété vivante... Celui qui, par sa nature, ne s'appartient pas à lui-même, mais qui, tout en restant homme, appartient à un autre, celui-là est naturellement esclave; il est l'homme d'un autre, l'homme qui devient une propriété. »

Cependant, il faut le dire en l'honneur du grand homme, il blâme positivement la disproportion des fortunes, et, s'il optait pour que la propriété foncière fût particulière, il voulait que l'*usage* en fût *commun*; et il citait comme exemple digne d'éloge la coutume de Lacédémone, où chacun employait les chevaux et les chars d'autrui comme s'ils lui appartenaient en propre, et où cette communauté s'étendait jusque sur les provisions de voyage, quand on était surpris aux champs par le besoin.

Voici par quelles considérations il arrive à cette conclusion : « Les fonds de terre étant possédés individuellement, faut-il » en apporter et en consommer les fruits en commun, comme » le pratiquent quelques nations, ou, au contraire, la propriété et la culture étant communes, en partager les fruits entre » les individus, genre de communauté qui existe, assure-t-on » chez quelques peuples barbares; ou bien les fonds et les » fruits doivent-ils être mis également en communauté? Si » la culture est confiée à des mains *étrangères* (des esclaves), » la question est tout autre et la solution plus facile; mais, si » les citoyens travaillent personnellement pour eux-mêmes, » elle est beaucoup plus embarrassante... Je préfère donc à » la communauté des biens le système *actuel*, complété par » les mœurs publiques et appuyé sur de bonnes lois : il réunit » les avantages des deux autres, je veux dire de la communauté et de la possession exclusive. Alors la propriété devient commune, tout en restant particulière. Les exploitations étant toutes séparées ne donneront pas naissance à des » querelles..., et la vertu des citoyens en modifiera l'emploi,

» selon le proverbe « entre amis, tout est commun. » Aujour-
» d'hui même on retrouve des traces de ce système dans plus
» d'un État bien organisé, où il existe en partie, et pourrait
» être aisément complété. Les citoyens, tout en y possédant
» personnellement, abandonnent à leurs amis ou leur em-
» pruntent l'usage de certains objets. »

Et ce qui doit achever de réhabiliter Aristote aux yeux de ceux qui savent qu'il distinguait dans les hommes la *nature esclave* et la *nature libre*, c'est qu'à sa mort il *assura, par testament, la liberté de ses esclaves.* Il s'élevait alors, en faisant ainsi, à la générosité où s'élèverait aujourd'hui un propriétaire, un manufacturier, un négociant, qui, au lit de mort, *socialiserait* ses instruments de travail, son champ, son atelier, au profit des prolétaires, ses salariés, en constituant sa propriété *fonds social perpétuel*, *inaliénable*, source intarissable de richesses, où viendraient puiser à perpétuité le travail, l'honnêteté et l'intelligence, *fondation charitable* et efficace, s'il en fut, qui vaudrait bien celle des *Hospices*, des *Bureaux de bienfaisance*, etc., et en serait le digne pendant et le prélude obligé.

Caton, pourtant l'une des plus grandes ombres de Rome antique, est loin d'avoir les mérites d'Aristote ; Caton avait d'innombrables esclaves qu'il ne ménageait guère, et cela sans regret ni remords, se persuadant aussi que sa possession était légitime, par ma foi, comme celle de sa propre personne! ce qui prouve combien les *droits acquis* sont pervertissants et superstitieux.

Vous vous récriez sur l'iniquité de la *vénalité des charges ;* c'est, dites-vous, une monstruosité que l'argent fasse obtenir ce qui appartient à la seule capacité, au talent, au mérite.

De même, vous jetez votre anathème libéral sur l'hérédité des fonctions, comme si la culture de la terre n'était pas aussi une fonction, et comme si l'hérédité n'était pas attaquable du haut en bas de l'édifice social et de l'échelle hiérarchique de la division du travail, par les mêmes arguments qu'on oppose à l'hérédité dans l'une quelconque des sphères de la puissance, de la richesse, des fonctions.

Il reste à être logique : or l'humanité se charge de l'être et

elle le sera quand elle méritera de l'être, c'est-à-dire quand les générations seront collectivement plus morales, plus intelligentes.

Au moyen âge, le caractère social, c'est-à-dire *relatif*, des propriétés terriennes et des fonctions se révèle d'une manière frappante dans le *régime des bénéfices* octroyés par les rois des deux premières races, et dans celui de la féodalité tout entière. Cette organisation de la division du travail, de la distribution des fonctions et des richesses n'est pas moins exemplaire à cet égard que celle du peuple hébreu par Moïse. La propriété foncière n'est qu'un bénéfice qu'on donne moyennant l'accomplissement de devoirs, de charges et des lois de la subordination.

Mais un jour il arrive que le droit du plus fort surmonte le devoir, que les bénéfices deviennent héréditaires dans la famille des bénéficiaires, et que de *possesseurs* des fiefs ils en deviennent *propriétaires*, et cela à cause de la faiblesse des rois, qui ne peuvent plus s'en faire obéir.

Eux-mêmes, les rois, tenaient leurs droits à la couronne de leur ponctualité à remplir les charges qui y étaient associées : elle n'était point héréditaire. Leur fonction était le *bénéfice par excellence*, et non une propriété à laquelle ils eussent droit absolument

Mais un jour, eux aussi, ils firent comme les bénéficiaires, et, possesseurs de fiefs, ils s'en adjugèrent le monopole, la propriété héréditaire : ce ne fut plus un bénéfice moyennant charge, une fonction sociale, mais un droit, une position, une propriété imprescriptible ; et de même des pairies héréditaires, des priviléges féodaux, des dîmes, etc., transmis jusqu'aux portes du XIXe siècle, qui, heureusement, s'ouvrirent pour les engloutir et les abîmer dans la plus sainte et la plus féconde des révolutions.

Il est remarquable que cette tendance à dénaturer le caractère social de l'appropriation des sources de la richesse et des conditions de la puissance se retrouve dans presque tous les âges de la civilisation, ou plutôt dans le développement de chaque peuple aux mêmes époques de transformation de leur

civilisation. Ainsi, en lisant l'histoire des changements de la propriété en Chine au XIIe siècle avant notre ère, on croirait lire un historique de la propriété telle qu'elle s'est métamorphosée dans notre moyen âge occidental.

« Bien que l'hérédité des charges ne fût pas alors légalement constituée en Chine, cependant, comme les *principautés* étaient pour la plupart fort éloignées de la résidence impériale, elles restaient le plus souvent dans la même famille. La difficulté des communications entraînait cet état de choses. Bientôt les empereurs durent consacrer le principe de l'*hérédité des principautés*, sous la condition de suzeraineté, de se joindre à eux en temps de guerre, et de leur payer un léger tribut. Le sol fut alors la propriété réelle, non plus de l'empereur seul, mais d'une association souveraine, composée de l'empereur et de ses vassaux; enfin la *féodalité* fut constituée et étendue à tout l'empire. »

On retrouve également, sous ce régime et dans celui qui l'amena, des colons, des serfs mobilisables et des serfs attachés à la glèbe, des cultivateurs moyennant redevance, le métayage, la dîme, des territoires réservés pour la chasse, des forêts pleines de gibier, des parcs interdits aux peuples, etc., enfin les mille droits féodaux et les plus grandes analogies avec notre système féodal d'Occident.

Quoi qu'il en soit, tout est donc ici sous l'absolue dépendance du principe social, de l'intérêt *général*, des exigences de l'ordre et du progrès, des acquisitions du savoir humain, du collectivisme, et nullement de l'individualisme. C'est enfin une institution, non un besoin, un penchant naturel et incompressible : car la terre, un champ, etc., n'est pas, que nous sachions, un objet d'appétence pour l'estomac, pour le goût ou la vue des propriétaires fonciers.

Voilà pourquoi les chrétiens primitifs ont pu dire sans déraison ni rêverie insensée : « Tu communiqueras tous tes biens à ton prochain, sans dire que rien te soit en propre, car, si vous êtes en société pour les choses incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour les choses corruptibles. » (Saint Barnabé.)

« La richesse hors de mesure, à quelque titre et par quel-

que moyen qu'elle se soit accumulée, a toujours un principe d'injustice et d'inhumanité. » (Saint Ambroise.)

Voilà pourquoi saint Augustin a pu prétendre qu'il n'y avait de juste et de légitime propriété que celle des *bons*, c'est-à-dire de ceux qui en faisaient un usage social par la charité, le dévouement, le sacrifice.

Voilà pourquoi Bossuet lui-même a pu faire naître le droit de propriété du respect de la loi morale, et le subordonner aux exigences sociales, en le subordonnant à l'*autorité publique*, à la souveraineté, de qui doit venir *tout droit*.

Voilà pourquoi Rousseau, frappé des maux sans fin qui résultaient, pour les sociétés les plus civilisées, du respect *quand même* et aveugle, de ce droit prétendu imprescriptible et absolu, a pu dire, dans un accès d'indignation outrée : « Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même le vole, et un rentier que l'état paye pour ne rien faire ne diffère guère à mes yeux d'un brigand qui vit aux dépens des passants. » Et, parce qu'il n'était pas moins pénétré de la légitimité de l'appropriation directe d'une partie des fruits de notre *travail personnel* et de la propriété absolue des moyens d'existence ainsi obtenus, le même Rousseau reconnaît que ces biens-là nous appartiennent autant que le travail, autant que nous nous appartenons nous-mêmes.

Voilà pourquoi, à l'époque de la plus radicale exaltation populaire qui se soit jamais vue, la Convention a pu proclamer, en principe, que l'État doit à chacun de ses membres ce qui est nécessaire à la vie, en sous-entendant naturellement à ses membres de bonne volonté, c'est-à-dire voulant travailler et n'ayant pas de travail.

Tout cela a pu se penser et se dire à la rigueur : car tout cela a plus ou moins son fondement, son autorité, son inspiration, dans ces paroles de saint Paul : « Que celui qui ne veut pas travailler ne mange point ; » commandement qui, à son tour, trouve sa sanction dernière dans le sentiment de fraternité et dans ces préceptes d'éternelle raison : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait. » Il n'y a pas de droit sans devoir.

Enfin tout cela peut recevoir l'approbation des hommes les mieux intentionnés et les plus pacifiques : car on n'y trouve nullement des arguments logiques pour la spoliation, la violence, ni les partages de loi agraire, etc.

Nous avons voulu, dans cette note, rétablir la vérité, montrer la vraie source du droit de propriété, mais non l'ébranler. Du reste, nous avons assez suggéré ce que nous souhaitons et croyons à cet égard.

Barnave disait, le 15 juillet 1791, à l'Assemblée constituante, à propos de la déchéance de Louis XVI :

« Si la révolution fait un pas de plus, elle ne peut le faire sans danger; c'est que, dans la ligne de la liberté, le premier acte qui pourrait suivre serait l'anéantissement de la royauté; c'est que, dans la ligne de l'égalité, le premier acte qui pourrait suivre serait l'attentat à la *propriété*.....

» Je demande à ceux qui m'entendent : Existe-t-il *encore à détruire une autre aristocratie que celle de la propriété?*...

» La nuit du 4 août a donné plus de bras à la révolution que tous les droits constitutionnels! Mais, pour ceux qui voudraient aller plus loin, quelle nuit du 4 août reste-t-il à faire, si ce n'est des lois contre les propriétés? »

Nous pensons qu'on *ira plus loin*, mais non par le même chemin, qu'il n'y aura aucun attentat à la *propriété*, à la manière de 93, et que l'*aristocratie de la propriété* se transformera, comme toutes les aristocraties, en démocratie, c'est-à-dire qu'avec le temps, et Dieu aidant, la propriété, le bien-être s'universaliseront, les instruments de travail se socialiseront, parce que la liberté et l'égalité sont compatibles avec le respect de la propriété bien entendue, tout comme la liberté de croire et de penser avec la vérité, l'ordre et la moralité.

Ce qui demeure certain, c'est que les instruments de travail parviennent, chaque jour, plus facilement à la vocation, à l'aptitude, et au mérite. Le sol même, cet instrument de travail par excellence, tend à se *socialiser;* un meilleur régime hypothécaire promet de le débarrasser bientôt des complications infinies qui l'immobilisent dans les mains de la routine et de l'ignorance.

Ce mouvement se produit donc irrésistiblement; mais par

quels moyens serait-il désirable de le voir s'effectuer à l'avenir? évidemment par des moyens qui n'aient rien de coercitif, et, par exemple, comme on le vit au moyen âge de la part des seigneurs que la foi et la charité chrétiennes poussaient alors à rendre volontairement et, par conséquent, *méritoirement* la liberté aux serfs.

On conçoit alors que peu à peu le sol soit socialisé jusqu'au point d'être confié naturellement, avec l'adhésion générale, aux mains de ceux qui peuvent le mieux le faire valoir pour tous et pour eux-mêmes, et que ces instruments leur soient dévolus, non pas à titre de *propriété*, mais à titre de *fonction sociale*; on conçoit que la transmission s'en fasse, non plus au hasard et par droit de naissance, mais par *élection* et adhésion, et sous condition d'aptitude expresse de la part du successeur. L'héritage du sol et généralement des instruments de travail par le droit du sang n'aurait plus alors sa raison d'être : car chacun trouverait et choisirait sa fonction dans le grand atelier du corps social, qui n'est, après tout, qu'un vaste ensemble hiérarchique de fonctions; ce qui n'empêcherait nullement d'ailleurs l'existence de la famille ni l'exercice de la tendresse et des prérogatives inhérentes aux attachements de cette nature.

Mais, avant que ce progrès matériel s'opère, il faut qu'un progrès moral s'opère dans les âmes : cela suppose, en effet, un retour vers des idées religieuses et sociales depuis longtemps négligées : que chacun se conçoive un devoir devant Dieu, et le besoin de sacrifices pour ses semblables; que le but général soit défini et voulu par le plus grand nombre; que chacun aspire enfin à la fraternité, et se classe suivant son aptitude et son utilité dans l'échelle des fonctions et des services.

En attendant, le progrès n'est pas douteux : tous les individus, sans acception de sexe, d'âge ni de condition, sont reconnus aptes à posséder, à succéder et à transmettre, et, quant à l'hérédité dans la famille, aptes à hériter en portions égales; enfin la grande majorité possède et succède de fait, chaque jour, pour une plus grande part, grâce au double effet de l'ex-

tension du droit et de la participation plus équitable des classes inférieures au produit de leurs travaux ; double effet qu'il faut rapporter à l'action charitable et égalisatrice du christianisme. De ce qu'un plus grand nombre succède chaque jour et succède pour une plus grande part, il semble qu'il y ait tendance inévitable à une répartition telle que chacun obtienne si peu par héritage, qu'il doive mettre tout son avenir dans ses propres aptitudes, dans l'exercice d'une fonction et dans les émoluments attachés à cette fonction : d'où il arriverait qu'à un certain temps, peu éloigné, chacun se verrait obligé de travailler pour vivre ; que, par suite, la transmission des fonctions et des instruments nécessaires et des bénéfices y attachés se ferait du capable au capable, de l'homme actif à l'homme actif, et non du père au fils *nécessairement*, ce qui serait la réalisation du mode de transmission de la hiérarchie catholique.

Et le progrès doit être ainsi, et non pas autrement, afin que chacun, hommes et femmes de toute aptitude et de tout degré de moralité, puisse accomplir sa mission sociale avec liberté et responsabilité.

Mais cette tendance, livrée trop vaguement à elle-même, serait pourtant insuffisante à triompher des obstacles que chacun peut pressentir : rien n'empêcherait, du moins pour un temps, qu'elle ne fût remplacée par une tendance contraire, si l'homme de bonne volonté n'y mettait sa puissance ; car la concentration des propriétés terriennes et des instruments divers de richesses par un petit nombre est encore à prévoir et à craindre aujourd'hui. Personne n'ignore que de scandaleuses disproportions de richesses existent à l'heure qu'il est ; que beaucoup de capitalistes et de propriétaires riches s'associent volontiers entre eux, et ne reculeraient peut-être point devant l'impiété d'une *féodalité commerciale et industrielle*, à l'instar des aristocrates de l'agriculture et de l'industrie en Angleterre, où les trois quarts de la population sont entassés misérables et méprisés comme des esclaves dans ces bagnes de l'industrie qu'on appelle manufactures.

NOTE 2 (page 66).

Voici quelques données sur l'état du morcellement en France.

Il y a un an, les 49,363,609 hectares de terres cultivables étaient divisés en 123,360,338 parcelles, donnant lieu à 10,896,682 cotes foncières, et possédées par 5 millions de propriétaires chefs de famille. C'est, *en moyenne*, 2 parcelles et demie environ par hectare, 40 ares pour chaque parcelle, dix hectares pour chaque famille, et 11 à 12 parcelles pour chacune d'elles. En comptant 4 à 5 membres dans chaque famille, on en conclut que 24 à 25 millions d'habitants étaient occupés ou intéressés à la culture du sol en France. 15,000 familles étaient appelées chaque année, depuis 1816, à prendre part à ce déchirement funeste.

On a vérifié que, de 1826 à 1832, le nombre des cotes foncières s'était augmenté de 675,000.

Un économiste, M. Villeneuve de Bargemont, atteste que 550,000 parcelles sont, tous les ans, divisées en deux parties: c'est le sixième environ des 3,500,000 parcelles qui sont annuellement l'objet de mutations. 130,000 hectares sont soumis, chaque année, à la subdivision presque indéfinie des 550,000 parcelles, et constamment les *petites propriétés* subissent cette subdivision dans une *plus forte proportion* que les autres. Déjà, en 1825 on constatait que, depuis dix ans (1815), le nombre des cotes au-dessus de 1,000 fr. s'était réduit d'un tiers. La diminution était à peu près aussi forte pour les cotes de 100 fr. à 1,000 fr.; mais celles de 20 fr. et au-dessous s'étaient augmentées de plus d'un septième. Depuis, on a vérifié que des 10 à 11 millions de cotes foncières, 8 millions ne payaient que de 1 à 20 fr., tandis qu'il n'y en avait que quelques cent mille qui payassent de 400 à 500 fr. et au-dessus. Déjà enfin, en 1827, il n'y avait plus en France que 40,000 électeurs payant 500 fr. de contributions. Remarquons que la propriété est beaucoup plus divisée dans les campagnes que dans les villes. A Paris, par exemple, trois propriétaires se partagent 24 cotes foncières;

tandis que, dans les départements agricoles, on compte 16 et 17 propriétaires pour 21 cotes.

La culture et la possession du territoire français sont abandonnées à une masse de petits travailleurs, qui se font une concurrence acharnée. La tendance est donc à la décomposition dans le sol, comme à celle des croyances et des mœurs, tant notre nation est logique, et comme si le sol devait être l'image symbolique de l'anarchie, des disparates et des séparations sociales dont nous sommes les tristes témoins.

Malgré ces chiffres, on ne peut guère se faire une idée de la réalité. Il faudrait entrer dans les détails; les *moyennes* ne peuvent y suppléer : dans le département de la Meuse, par exemple, il y a des communes où l'on trouve 91 parcelles par hectare. Celles de Rup-sur-Saulx et d'Ancerville, entre autres, présentent, en plusieurs points, 133 vignes par hectare. Cette dernière, pour une contenance de 1235 hectares 59 ares, offre 33,265 parcelles, distraction faite même de ses mares de bois. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, quelques parcelles n'ont, dans les terres, qu'un mètre de longueur; des milliers n'ont que deux à cinq mètres de largeur; enfin grande quantité de parcelles sont évaluées de 1 à 5 centimes de revenu annuel. Dans beaucoup de cantons, on trouve cinq parcelles, terme moyen, à l'hectare; et plus d'un tiers des parcelles est au-dessous de la valeur de cent livres en capital. En général, la classe agricole tient plus au nombre des parcelles qu'à l'étendue : *c'est là son orgueil.* Nous pourrions, si c'en était le lieu, grossir à l'infini ces pages de détails semblables.

La commune d'Argenteuil (près de Paris), quelque extrême qu'y soit le morcellement depuis longtemps, nous rend en petit les traces de cet accroissement.

Les 1540 hectares dont se compose la superficie totale du territoire de cette localité sont aujourd'hui lacérés en 38,826 lambeaux, et l'étaient déjà en 36,000 il y a quinze ans. C'est, en moyenne, 4 ares d'étendue pour chaque parcelle; mais, nous le répétons, les moyennes donnent une idée peu juste de la réalité. Un très-grand nombre de parcelles sont d'une exiguïté extrême : tout juste la place qu'un figuier couvre de son om-

bre. Nous en avons vu de 70 centiares de superficie, de 60, de 40, de 25 ; enfin, donnant respectivement un revenu de 6 centimes, de 32; de 9, de 21 et de 5 centimes !... D'où il arrive, chose plaisante, si elle n'était déplorable, que l'avertissement des percepteurs de contributions coûte 5 centimes de plus que le principal même de la contribution. Il n'y a pas dans tout le territoire une demi-douzaine de pièces d'un arpent (34 ares). Les plus grandes contiennent 25 perches (8 ares environ), les plus petites 2 ou 3 (1 are); le très-grand nombre de parcelles n'a que 5 et 8 perches de superficie (3 ares).

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'y a ici aucune trace de charrues, ni possibilité de les employer. La bêche, le hoyau, les instruments du travailleur isolé, voilà tout leur mobilier aratoire.

Autrefois, dans cette commune, on ne vendait guère de terrain que lorsque les notaires avaient pu réunir plusieurs parcelles d'une contenance égale à un arpent.

En 1818, un jeune notaire sentit bien qu'il trouverait plus d'amateurs s'il vendait par parcelles détachées de moins d'un arpent; et, en effet, il y eut affluence; il fractionna même de nouveau les parcelles déjà si petites. Toutefois aujourd'hui on ne fractionne guère que pour vendre au-dessous de 12 perches (4 ares).

Comme il y a plus d'amateurs et, par conséquent, plus de concurrence pour l'achat de petites parcelles, tout vendeur trouve non-seulement à vendre plus facilement, mais plus cher en *dépeçant;* et, par suite, le morcellement est devenu inévitable. C'est un fait nécessaire, *puisque* c'est l'*intérêt* du vendeur.

En 1816, le nombre des propriétaires fonciers était de 1721; il était de 2020 en 1823; il est aujourd'hui de 2139. Or c'est *uniquement* sur le nombre des petites cotes foncières que porte l'*augmentation*, sur celui des cotes de 30 fr. et au-dessous.

Ainsi, en se morcelant, la propriété passe d'une classe supérieure à une classe inférieure, et devient le partage des plus basses conditions de la société; ce qu'on ne saurait trop méditer.

M. le maire d'Argenteuil nous a offert, dans ses propres pos-

sessions, un exemple curieux du pêle-mêle et de la multiplicité des rubans de terre que développe le morcellement dans sa commune. Les douze arpents qu'il possède, et qui en font l'un des plus riches propriétaires de l'endroit, sont divisés en *trois cents* parcelles, et encore, parmi ces parcelles, en est-il une qui contient à elle seule trois arpents; et encore n'en est-il pas deux qui soient, non pas contiguës, mais quelque peu rapprochées. C'est, terme moyen, *un are* par chaque parcelle.

Ce fait, qui se reproduit partout comme inhérent à la manière dont s'opère le fractionnement des propriétés, est très-grave; il montre que la difficulté de la *réunion* n'est pas uniquement dans les nombreux obstacles mis par la législation actuelle à la facile transmission des immeubles, mais aussi, et d'une manière plus durable, dans la difficulté d'acquérir des parcelles *contiguës*, ou d'échanger celles qu'on a *plus loin* avec celles qui sont *plus près* : car tel a été le dessein constant de M. le maire, et jamais il n'a pu y parvenir. Cependant la plupart de ses trois cents parcelles lui sont venues par acquisitions récentes de son fait. La concurrence est telle ensuite, que la réunion est presque impossible, même en offrant d'acheter à des prix exorbitants; on va jusqu'à payer 1,000 fr. pour 22 perches (7 ares). La difficulté de réunir tient encore ici à la variété de terrain et d'exposition; chacun veut avoir une parcelle de la bonne terre ou de la terre bien exposée, une de la médiocre; par ce moyen, on se sauve de la gelée ou de la grêle d'un côté, si on en est atteint de l'autre; on s'épargne une ruine complète.

Voilà où mène l'intérêt quand on est engagé dans une voie fausse. Heureusement la vigne, que l'on cultive dans cette localité presque exclusivement avec le figuier, se passe mieux de la grande culture que beaucoup d'autres produits; mais l'économie n'en est pas moins sacrifiée par cette dispersion éloignée des parcelles d'un même cultivateur.

Nous avons signalé l'extrême morcellement comme une cause de misère, et cependant les habitants de cette commune sont généralement dans l'aisance : c'est que le voisinage de Paris et certaines richesses inhérentes au sol leur offrent de

nombreuses sources de travail que peu de localités en France réunissent au même degré. Ainsi ils ont le *jardinage*, les *figues*, la *vigne;* ils sont *journaliers* au dehors, *charretiers;* enfin le sol produit un *plâtre* de qualité supérieure, recherché des pays les plus éloignés, etc. Si chacun, dans cette population, n'avait à exploiter que son *petit* champ *ni plus ni moins*, elle serait réduite à mendier : c'est ce que l'on voit, du reste, dans bon nombre de villages en France, et le paupérisme qui ronge et souille l'*Irlande* n'a pas d'autre cause matérielle.

L'imperfection du cadastre est aussi un autre danger pour les acquéreurs qui voudraient réunir; comme les limites des propriétés sont mal assurées, ils sont exposés à se voir déposséder ou attaquer par des tiers. Sans doute la tradition de la propriété et la possession *sont assez* généralement bien constatées par les actes publics notariés; mais ces actes ne peuvent *faire loi* en justice, quant aux délimitations et à l'étendue du terrain.

A cet égard, le défaut de conservation et de perfection du cadastre est une grande pente vers le morcellement. Il manque, pour favoriser la réunion, un cadastre qui fasse foi en justice, un cadastre qui suive et qui constate les mutations et les subdivisions ou les réunions *à mesure* qu'elles s'opèrent.

NOTE 3 (page 154).

Un agronome distingué, M. de Gasparin, pense qu'il est beaucoup plus difficile d'introduire ce système de participation dans l'industrie manufacturière qu'en agriculture.

Voici comment il s'exprime dans l'introduction du *Guide du propriétaire des biens soumis au métayage :*

« Il y a, dans le principe du partage des produits entre le travailleur et le capitaliste, une vertu secrète qui s'adapte merveilleusement aux faiblesses de la nature humaine, qui fait taire la jalousie et la cupidité, et qui semble particulièrement adaptée à la situation actuelle des peuples. Dans les pays à métairies on ne voit pas cette fureur aveugle contre la propriété qui anime les esprits dans ceux à fermage. Courir ensemble

les mêmes chances, craindre les mêmes fléaux, se réjouir des mêmes événements, pleurer des mêmes pertes, c'est établir une confraternité qui ne laisse pas prise aux mauvaises passions.

Dans mon mémoire, j'ai regardé le métayage comme la transition naturelle de l'esclavage et du servage à une exploitation libre; je l'ai conseillé dans ces cas, et cette vue a été détaillée et appliquée à la position spéciale des colonies à esclaves par M. de Sismondi!

Mais c'est moins encore l'application du principe du partage des produits aux travaux agricoles qu'à ceux de l'industrie manufacturière qui a fait naître l'envie des classes ouvrières, et qui a été invoquée comme la solution définitive du fameux problème social du salaire. Savants, ignorants, esprits positifs, esprits à système, chefs de commerce, simples ouvriers, tous ont vu avec espoir l'application aux travaux de l'industrie du système que l'on regardait dans l'agriculture comme un vieux reste des préjugés antiques; les tailleurs de Paris n'ont fait que redire, à cet égard, ce que les mutuellistes de Lyon avaient dit, imprimé, ce que M. Taylor avait fait dans le Cornouaille, et M. Babbage proposé pour les autres genres d'industrie manufacturière. Cela mérite d'autant plus d'attention que l'état de la société exige surtout que l'on recherche les moyens de faire cesser, entre les différentes classes, les oppositions d'intérêt, ou même l'opinion que leurs intérêts soient contraires, quoique souvent il n'en soit rien. Il ne s'agit pas, en ce moment, pour les pilotes, de choisir la voie la plus directe, mais celle que le vent permet de suivre, et ils auront mérité la reconnaissance du monde, s'ils ne perdent pas de terrain, et s'ils parviennent à soustraire le vaisseau à la lame qui ne cesse de le menacer.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces sociétés en participation sont tout autrement difficiles à introduire dans l'industrie que dans l'agriculture : un court examen suffira pour le prouver. D'abord il existe dans les différents genres de fabrication une division de travail que l'on ne trouve pas dans l'agriculture, et leurs différentes parties exigent des degrés d'habileté et de force qui méritent des taux très-variés de salaire. Un métayer

et sa famille accomplissent tout le cours des travaux nécessaires pour effectuer toute l'œuvre agricole : il laboure, il sème, il fauche, il recueille; mais, pour faire un tissu, il faut des fileurs, des teinturiers, des tisseurs, etc., etc. De là une difficulté presque insurmontable pous établir la quote-part que chacun pourrait réclamer dans la somme totale des produits. L'estimation du travail en argent arrive, sous ce rapport, à une plus grande précision, et la désertion de tel ou tel genre de travail ne tarderait pas à annoncer la nécessité d'élever son salaire, s'il était disproportionné à la peine et à l'habileté qu'il exige comparativement aux autres travaux de la fabrique. Je crois que cette difficulté a fait échouer tous les essais faits pour créer de pareilles associations.

Dans l'agriculture, les moyennes des produits des terres et les prix de chaque nature de ces produits sont assez bien connus pour que l'on puisse baser, d'une manière approximative, le rapport qui existe entre la valeur du capital et celle du travail employé pour le féconder. Rien de pareil n'a lieu dans une manufacture. Aussi n'a-t-on jamais vu conclure de bail d'un tel établissement; l'incertitude la plus grande règne sur les résultats des entreprises industrielles. Ainsi il peut être facile d'apprécier la part qui revient au propriétaire des terres et à son métayer ou à son fermier ; mais qui pourrait faire tomber d'accord des ouvriers et des fabricants sur la part proportionnelle qui serait attribuée au capital et au travail ? C'est pourquoi l'on a vu toutes les tentatives de sociétés en participation entre des capitalistes et des ouvriers finir par une vive discussion sur la part exorbitante que l'on attribuait au capital, au détriment de celle qui devait l'être au travail. Il est vrai que le plus souvent ces tentatives n'étaient qu'un véritable piége tendu aux ouvriers par des personnes qui cherchaient à les exploiter en ayant l'air d'épouser chaudement leur cause.

Dans les moments d'engorgement de marchandises, où les ventes ne s'effectueraient pas, une pareille société ne pourrait non plus manquer de se dissoudre. Dans la culture des terres, le métayer, récoltant des denrées qui servent à sa subsistance et à celle de sa famille, peut attendre patiemment le moment

de la vente de celles qui sont destinées à des besoins moins urgents ; mais il n'en est pas de même de l'ouvrier des fabriques, et son fil, sa toile, sa quincaillerie ne peuvent le nourrir, le loger, le chauffer sans être convertis en argent.

Enfin il est à remarquer que de pareilles associations ne pourraient avoir lieu qu'entre des ouvriers habiles qui ne manqueraient pas d'exclure ceux qui seraient infirmes ou moins capables. Or il est à remarquer que l'amélioration que les ouvriers recherchent dans leur sort écherrait ici à ceux qui ont le moins de besoin, et dont les salaires sont généralement suffisants ; il est bien reconnu, en outre, que le mécontentement et la révolte sont surtout fomentés par les paresseux, les maladroits, qui ne peuvent pas gagner un salaire suffisant, et qui seraient repoussés des associations par l'intérêt même des associés, et qu'ainsi, sous ce régime, ils ne pourraient obtenir le moindre salaire, tandis que les maîtres qui les font travailler à la tâche leur payent au moins le prix de l'ouvrage qu'ils peuvent confectionner. »

Ainsi, au jugement de M. de Gasparin, la conclusion semblerait être que les relations des maîtres et des ouvriers, en manufacture seulement, sont à jamais condamnées au *statu quo* et n'iront point au delà de l'exploitation des uns par les autres.

M. de Gasparin se préoccupe trop, suivant nous, des difficultés du présent et ne se préoccupe point assez des moyens de les tourner, que garde infailliblement ou que révèle déjà la science économique. Ses objections prouvent uniquement l'état peu avancé de l'esprit d'association et l'obstacle que mettent à l'amélioration, les mœurs et les idées actuelles de la multitude.

Mais de pareilles considérations se retrouvent à l'origine de tout mouvement social progressif ; et toujours l'on voit, dans l'histoire, des hommes *trop conservateurs* aimer mieux mettre en relief le côté décourageant des choses, en même temps que les hommes *trop novateurs* se complaisent, par leurs excitations impatientes, à pousser témérairement la foule dans les voies de l'avenir.

NOTE 4 (page 269).

Si l'on pouvait douter du degré d'influence que nous attribuons, dans ce conflit et dans ce triomphe mémorable, à l'or, à l'industrie, au matériel des Anglais, il suffirait d'examiner le tableau suivant et d'y considérer combien les dépenses publiques de l'Angleterre ont été croissantes tant que Napoléon s'avançait vers l'apogée de sa gloire et de sa puissance, et rapidement décroissantes aussitôt qu'il fut vaincu et terrassé.

Dépenses publiques de l'Angleterre pendant les 36 dernières années.

	millions de liv. ster. (en nombre rond).		millions de liv. ster. (en nombre rond).
1801.	37	1811.	52
1802.	25	1812.	56
1803.	23	1813.	71
1804.	33	1814.	71
1805.	39	1815.	54
1806.	40	1816.	27
1807.	40	. . . . .	
1808.	44	. . . . .	
1809.	48	1833.	12
1810.	47	1836.	12

NOTE 5 (page 277).

L'accroissement des relations que décidera successivement, sur tout le globe, la propagation des bateaux à vapeur, etc., se peut déjà apprécier par des chiffres fort curieux; ainsi : de et pour Ceylan, Bombay, Madras et Calcutta, il avait été échangé 254,672 lettres et journaux en 1834 entre l'Angleterre et ses possessions orientales.—En 1836, ce nombre s'élevait à 291,818. — Dans ce total de 292,000, les journaux et les papiers publics entraient pour un vingtième environ.

NOTE 6 (page 343).

L'étude des diversités naturelles du genre humain est si peu avancée, que les savants en sont encore à s'entendre sur le nombre des *races, espèces, variétés, types*, etc., et même sur le sens de ces mots appliqués au genre humain. Les définitions abondent, toutes arbitraires et des plus contradictoires. Nous avons compté jusqu'à trente auteurs dont chacun a sa définition *à soi ;* et cependant ce sont, pour la plupart, des notabilités scientifiques, à la tête desquelles les Leibnitz, les Linné, les Buffon, les Cuvier.

Depuis moins de deux cents ans que la question des diversités humaines a été abordée physiologiquement, l'interprétation philosophique en était demeurée presque entièrement négligée. Dans les écrits antérieurs à notre siècle, on ne dépassait guère la sphère physiologique et la classification des prétendues *races* ou *espèces* humaines, à la manière de l'histoire naturelle, d'après les apparences extérieures de l'organisation, ou du moins l'on se bornait à l'explication vulgaire de ces diversités.

Mais, dans ces derniers vingt ans, le point de vue social et politique a sensiblement prédominé dans cette étude, grâce, sans doute, à la curiosité et à l'intérêt qu'ont fait naître la sympathie générale pour le sort des esclaves et l'horreur pour la traite des noirs.

En Allemagne et en France, des historiens assez distingués pour faire école ont même édifié toute une méthode et une doctrine historique sur cette distinction des races.

Aujourd'hui, dans le domaine plus spéculatif de la philosophie et de la physiologie, la question des races est chaleureusement débattue. Là, comme en tout et partout, les opinions se retranchent déjà, d'une manière assez compacte, sous les éternelles bannières du *spiritualisme* et du *matérialisme*, et l'on peut y découvrir, à la rigueur, une espèce de juste milieu éclectique, ambitionnant de concilier l'inconciliable.

Il y a donc deux grandes hypothèses en présence.

La diversité physiologique et la différence des aptitudes humaines sont un double fait universel que personne ne conteste.

La question est de savoir d'où viennent les aptitudes individuelles ou collectives; quel rapport elles ont avec l'organisation; si celle-ci les donne ou les mesure, ou si elles sont beaucoup plus dépendantes de la spontanéité humaine; comment elles se perpétuent ou se transmettent, et quelle part d'influence ont sur leur manifestation l'organisation, les circonstances extérieures, le libre arbitre de l'individu, l'éducation et la civilisation.

Pour les matérialistes, c'est l'ORGANISATION qui les donne ou les enserre : elle en est, pour ainsi dire, la racine et le tronc; les branches et les feuillages dépendent de l'éducation, des circonstances extérieures et des autres moyens de perfectibilité.

Suivant eux, le genre humain se divise en *races*, dont la nature, dont les aptitudes intellectuelles et morales sont diverses et inégales, sont nécessitées et entretenues à tout jamais pour chacune par une organisation *virtuelle*, *absolue*, permanente, inaltérable, transmissible et héréditaire tant qu'elles ne se mêlent pas entre elles par le croisement. Cette organisation est un *type sui generis*, qui peut bien s'altérer dans les mélanges, mais qui se perpétue cependant et qui survit en définitive, dans la réalité, à toutes les épreuves du croisement.

Les races sont *hiérarchisées* entre elles d'après un type idéal de perfection organique, et le rang qui marque le degré de supériorité ou d'infériorité relative de leur organisation marque également le degré de perfection de leurs aptitudes intellectuelles et morales.

Chaque race, dans la limite naturelle de son organisation, est perfectible, sans jamais pouvoir surpasser ni atteindre celle qui lui est immédiatement supérieure. En un mot, elle est *casée* par la nature; et la science pourra lui dire un jour : Tu n'iras que jusque-là en connaissances, en vertu et en puissance. Toute race a devant elle une race qui lui est supérieure, et qui la limite fatalement, et derrière elle une race inférieure

qu'elle domine virtuellement et en fait, et qu'elle limite à son tour.

Pour eux donc, l'organisation mesure le degré des aptitudes intellectuelles et morales ; elle en est le principe bien plus que le résultat ou l'instrument. Ils concluent de l'organisation aux facultés, c'est-à-dire de l'organe à la fonction ; et ils supposent admis que le dehors représente fidèlement le dedans ; ils transportent dans l'étude de l'homme, et ils appliquent aux *races* le grand principe phrénologique généralisé ainsi que sa méthode. Ils leur appliquent enfin rigoureusement le principe de la gradation des êtres tel qu'il s'admet et se pratique en histoire naturelle.

Hostiles à toutes les traditions bibliques, les matérialistes paraissent avoir été conduits à la distinction fondamentale des races par le désir secret de nier l'existence d'Adam, le père commun et *unique* des hommes. La pluralité d'origine est donc un article de foi parmi eux.

Un jeune écrivain, M. Victor Courtet, vient, tout récemment, de formuler, avec hardiesse et sagacité, les points divers de la doctrine fataliste des races et quelques-unes des conséquences politiques ou historiques qui en dérivent ; il s'en constitue le logicien souvent rigoureux, et son livre en est l'expression générale la plus avancée et la plus systématique ; bien que lui-même, dans ses croyances et dans son langage, manifeste, à chaque instant, un effervescent spiritualisme, et repousse la qualification de matérialiste.

Ce qui caractérise l'œuvre propre de M. Courtet et la rend neuve à quelque égard, c'est l'application qu'il fait de la distinction des races et de la loi de leur croisement à l'histoire et à la politique générales.

Les écoles historiques dont nous signalions tout à l'heure l'existence en Allemagne et en France, particulièrement les travaux de MM. Thierry et ceux de MM. Michelet et Chateaubriand, avaient établi ou favorisé l'opinion que les races, chez un même peuple, se juxtaposaient ou se superposaient des vainqueurs aux vaincus, sans presque jamais se fondre ; qu'elles se perpétuaient sans mélange, et que les conflits, les

attitudes hostiles des partis politiques qu'on observe éternellement chez tout peuple, ainsi que l'existence, la distinction tranchée, les prétentions contraires des classes et des rangs, tout le mouvement de l'histoire, enfin, résultaient précisément de cette juxtaposition et de la non-identification par le sang, par le croisement de ces organisations différentes et inégales.

M. Courtet ajoute à la juxtaposition l'*élément du croisement* des races; et il croit pouvoir par là donner beaucoup mieux raison des phénomènes de l'histoire. Suivant lui, l'effet naturel et infaillible, le grand résultat providentiel du croisement des types permanents est de donner naissance à des populations intermédiaires, *métis* et *sous-métis*, douées d'une organisation moyenne et, par conséquent, d'aptitudes intellectuelles et morales *moyennes*, qui vont nécessairement à rapprocher toutes les distances et même celles des inégalités extrêmes des individus sang pur (lesquelles persistent encore chez les peuples où le mélange est le plus grand); ce mélange, dès qu'il est à bon point, a pour effet nécessaire d'inoculer le sentiment d'*égalité* à toutes les classes du peuple, de détruire les éléments d'antagonisme, de réaliser l'affranchissement civil et politique des races inférieures, et de faire, des vainqueurs exploitants et des vaincus exploités, un peuple homogène, des frères, des égaux. A peine arrivée là, ou plutôt, j'exagère, avant d'atteindre ce degré si consolant de perfection, la société tourne sur elle-même, elle se ronge le cœur; ses éléments se dissolvent, et elle s'immobiliserait dans une anarchie éternelle, si quelque race *supérieure, étrangère*, n'intervenait pas, ne se superposait point par la victoire à toutes ces populations; désormais elles seraient inconciliables, car elles ont toutes des virtualités *égales*, qui demandent des conditions égales ou ambitionnent de se subalterniser réciproquement, sans qu'aucune ait le titre légitime de la suprématie qui se fait reconnaître, à savoir : une virtualité d'organisation, un type sang pur de race supérieure.

La conquête, donc, vient dissoudre toute société qui arrive à cet apogée social; et la société recommence sur de nouveaux frais. La race étrangère, victorieuse, rétablit d'abord l'inéga-

lité la plus entière, la plus écrasante; derechef, par ses passions, par mille appétits ou intérêts humains que chacun devine ou peut lire dans l'histoire, elle convoite et consomme les alliances, le croisement, les mélanges avec les fils et les filles des vaincus; par où la nouvelle société aboutit de nouveau à une nouvelle égalité virtuelle, *de fait*, d'abord; puis *de droit*, puis à la mort par la conquête et par le renouvellement, et ainsi de suite.

Confiant dans cette théorie, vous pouvez alors merveilleusement vous guider dans le labyrinthe de l'histoire : car vous savez qu'une race, qu'une classe est inférieure à une autre, par cela seul qu'elle en a subi la conquête. Un peuple a été vaincu, donc c'est une race inférieure à celle du vainqueur; le fait est tout. De même, si vous parvenez à découvrir qu'une classe, dans le passé d'un peuple, avait telle ou telle organisation physique, vous savez sa place, son importance, sa puissance dans les destinées de ce peuple; en un mot, la physiologie se chargera de vous reconstituer et de vous expliquer le passé, pour peu que vous lui fournissiez des données sur l'organisation de chacun des éléments de population dont se composait chaque peuple.

M. Augustin Thierry va beaucoup moins loin : une peuplade est en servitude, donc ces hommes sont des vaincus. Une population est isolée, pure de mélange ou de contact avec une race étrangère, donc vous la trouverez libre. Ces termes ont, du moins, l'avantage de comporter une interprétation morale satisfaisante.

Dans l'hypothèse de la différence fondamentale de l'organisation, une race ne peut donc jamais dégénérer, quelque usage qu'elle fasse de sa volonté. Sa supériorité relative sur une autre qui lui est inférieure est forcée, fatale.

Et, en effet, M. Courtet est conséquent; s'il en était autrement, l'organisation n'aurait plus, dans l'appréciation historique, que le sens et la valeur très-restreinte qu'on lui avait donnés jusqu'ici. Elle ne pourrait jamais rendre raison de la supériorité ou de l'infériorité d'une race relativement à une autre : car le fait de sa supériorité ou de son infériorité ac-

tuelle ne prouverait pas qu'elle fût virtuellement et à tout jamais supérieure ou inférieure de par la fatalité de son organisation; cela prouverait tout simplement qu'à cette époque elle s'était faite (solidairement avec plus ou moins de générations successives) ce qu'elle s'était montrée : forte ou faible, éclairée ou ignorante, par l'exaltation ou le relâchement successif et continu des volontés, de l'état de civilisation; par la bonté ou la barbarie des institutions, en un mot, par l'action efficace et supérieure de l'*esprit*, de la force spontanée et libre, primant et perfectionnant, détériorant, assouplissant à ses fins l'organisation physique de chacun et de tous.

Au lieu de cela, la science ira dire aux races actuelles et à leurs descendants : Voici votre destinée relative à tout jamais; vous êtes et vous resterez inférieures ou supérieures à telle race, quoique vous fassiez des efforts pour ou contre votre perfectionnement en intelligence et en moralité.

Nous ne montrerons pas toutes les conséquences d'une pareille doctrine : le découragement et l'éternelle humiliation des unes, l'orgueil et la dureté systématique de quelques races impériales; mais nous tenons à prouver que la logique est en droit de conclure en faveur des passions mauvaises contemporaines, à des formules politiques pratiques, funestes à la cause du progrès général des sentiments sociaux dont M. Courtet cependant est l'un des plus sincères promoteurs.

Si jamais les classes privilégiées pouvaient apprendre de la science que la valeur sociale et la puissance effective sont une affaire d'organisation et de croisement, elles en induiraient que si, dans le passé féodal ou autre, les races nobles s'étaient soigneusement gardées de mésalliances, du mélange de leur noble sang avec celui de la roture et de la bourgeoisie, elles seraient restées en possession paisible de leurs nombreux priviléges et de leur domination politique. Il y aurait donc pour elles cet enseignement odieux, que si elles veulent rester ce qu'elles sont, il leur suffit d'une devise : point de croisement, point de mésalliance quelconques! Quoi de plus facile à l'esprit de corps et à l'égoïsme pour notre postérité! quoi de plus réalisable pour ceux qui ont en main la verge qui frappe, et en pré-

rogative l'initiative du législateur, qui promulgue et enjoint? Américains! vous avez raison; plus de croisement avec les nègres et avec les gens de couleur; boyards russes, lords anglais, plus de croisement et de mésalliance avec les bourgeois, plus d'abus avec les filles serves!...

En vain les partisans d'une telle doctrine voudraient que l'on mît les races inférieures et les supérieures dans les mêmes conditions de développement. Cela n'est pas logique; ce serait leur cœur qui parlerait ainsi, non leur doctrine. Il faut à des natures spécifiquement différentes des conditions de culture différentes. Dès que votre science des races sera faite, chacune devra se parquer et se confiner, ni plus ni moins, dans le milieu et dans les limites qui conviennent à sa nature. Toute velléité contraire de la race serait une anomalie ou la science serait en défaut. Le *droit de naissance* devient le plus légitime des droits; car il emporte supériorité d'intelligence, de moralité et de puissance. Le retour au régime des castes est même de rigueur, le croisement devient une monstruosité; et vous le condamnez vous-même par ces paroles : « Chaque race est appelée à remplir, dans des conditions inégales, une mission marquée par la Providence; » vous le condamnez encore lorsque vous vous efforcez de montrer, et souvent avec bonheur, que toutes les révolutions et les calamités politiques sont dues au choc sanglant des races supérieures, qui cherchent à se superposer aux races inférieures; et que la distinction, la séparation des classes, la stabilité qui suit les conquêtes, ne seraient jamais troublées, si le croisement avec les classes subalternisées n'intervenait pas insensiblement par la volonté des maîtres et seigneurs.

Il y a plus, si cette doctrine de la fatalité de l'organisation et de la diversité de nature et d'aptitude des races est vraie, la morale chrétienne est un mensonge; l'humanité n'est qu'un *pecus;* la vertu est un instinct chez l'un, le vice un instinct chez l'autre; chez tous ils sont un appétit, un besoin animal, une affaire de tempérament; le juste et l'injuste, le bien et le mal, sont des mystifications : car l'ame, l'esprit, la volonté, ne sont plus qu'un fluide sécrété par l'organisation...

« Le degré de *moralité* des individus et des peuples, dit-on, coïncide, *sous un point de vue un peu large*, avec celui de leur intelligence et de leur civilisation, et, sous ce rapport encore, une gradation manifeste est établie entre les races. » Or, nous l'avons vu, l'intelligence elle-même se mesure par l'organisation, et nous savons quelle limitation, quelle solidité inflexible l'auteur donne à cette organisation dans chaque race : c'en est assez, je pense, pour décréter la fatalité. Il fallait oser être logique jusqu'au bout ; il fallait dire : coïncide parfaitement, et non d'une *manière élastique*. Il suit de là que la pluralité des races entraîne la pluralité de morale, et que ces morales doivent être parallèlement décroissantes avec les aptitudes ; ainsi il devrait y avoir la morale des noirs, la morale des blancs, des jaunes..... Et le principe des législations pénales devra consister à être moins rigoureux précisément contre ceux qui commettent le plus de délits et de crimes, sinon la loi ne peut plus se motiver ni sanctionner ses volontés que par le droit du plus fort.

Nous le mentionnons avec joie, nous savons que M. Courtet, plus modeste et moins confiant dans sa science que beaucoup de docteurs dans leur ignorance, se défend de vouloir de pareilles conséquences, et ne croit pas qu'elles ressortent légitimement de ses prémisses. Donnant donc l'exemple si rare d'une parfaite bonne foi, il se ravise, avec toute humilité, quelques pages avant de terminer, et il dit :

« Si, dans les idées diverses que j'ai exprimées comme complément de l'idée fondamentale, de nombreuses erreurs peuvent m'être imputées, j'accepte d'avance le blâme, et je me réfugie dans ce seul et dernier argument : « Le progrès » des peuples comme des individus s'accomplit sous la double » influence de leurs *aptitudes natives* et des circonstances au » milieu desquelles ils sont placés. On n'a tenu compte jus- » qu'ici que de ce dernier élément, il est indispensable désor- » mais de tenir compte de l'un et de l'autre. »

Nul doute, en principe, dans la pensée du Créateur, tous les hommes se hiérarchisent en raison de leur utilité positive et de leurs intentions pour la réalisation de ses plans providentiels ; il connaît leur dénûment comme leur superflu, leur va-

leur intrinsèque et leur puissance manifestée; il sait quelles modifications leurs aptitudes foncières pourront subir sous l'influence des circonstances infinies qui entourent l'homme dans la nature et dans la société..; mais qui traduira jamais cette omniscience divine en une science humaine ?

En principe, puisqu'il y a un ordre préétabli dans l'univers, l'humanité, dans son entier, doit être pourvue d'un certain nombre de *caractères sui generis*, dont la Providence multiplie les représentants *avec mesure*, et qui, de proche en proche, diffèrent imperceptiblement dans le ton et en degré. Mais quel œil d'homme oserait prétendre assigner la place de chacun dans cette distribution des rôles humains?

En principe, enfin, toute chose a sa raison d'être; mais qui songera sérieusement pouvoir rendre raison de tout, sans se croire Dieu?

C'est l'oubli de ces vérités du sens commun qui nous vaut la plupart des spéculations utopiques grandioses dont on voit aujourd'hui pulluler tant de pâles et stériles imitations.

Ainsi, en principe, dans la même race, l'alliance de tels ou tels individus n'est, sans doute, pas indifférente pour le caractère ou *type* qui naîtra de leur union, à plus forte raison entre individus de deux races différentes, comme la blanche et la noire. Mais ici encore le mystère est éternel et profond. Que ceux qui ne sont pas de notre avis pénètrent du moins ce mystère avant d'affirmer des hypothèses toutes gratuites, dont l'adoption serait destinée à influer directement sur les destinées de leurs semblables; que, s'ils reconnaissent la loi des croisements, alors, nous l'avouons, la science de l'homme et celle de la politique seront *positives*, et les classes humaines seront prodigieusement simplifiées; il suffira d'établir des *haras* sociaux pour améliorer les espèces, les races, et l'on pourra parvenir avant peu à n'avoir plus sur la terre que des *produits* supérieurs.

Il nous semble qu'il y a quelque chose de plus vrai que la doctrine des races dans la notion des *caractères* dont nous venons de parler. Dans cette hypothèse, nous avons tous individuellement, au fond de nous-mêmes, les notes fondamentales de la *gamme humanitaire*, c'est-à-dire toutes les aptitudes

premières et essentielles du genre humain, et, par là, notre nature est une, nous formons un genre à part; mais chacun de nous représente, dans ses aptitudes et dans son organisation, une combinaison spéciale et exclusive de ces notes, de telle sorte que tous ensemble nous rendons, dans notre existence collective, toutes les combinaisons possibles de notes en nombre et en degré, par où se trouve réalisée l'harmonie universelle. Il y a donc rigoureusement autant de *caractères sui generis* qu'il y a d'individus. De là, l'infinie variété dans laquelle nous nous sentons noyés dès notre apparition chez les hommes. Mais nous venons bientôt à reconnaître des analogies et des similitudes ou ressemblances, qui nous permettent de réunir et de classer, sous une dénomination quelconque, un certain nombre de caractères. De ce point de vue, on peut établir qu'il y a un certain nombre de caractères typiques *collectifs* sous lesquels viennent se propager les types individuels.

Mais tout annonce que le renouvellement et la perpétuité de ces types individuels ou collectifs ne se font point essentiellement par la transmission héréditaire dans l'œuvre de la reproduction; et, dans tous les cas, il y a, dans ce fait de la génération, un mystère qui paraît pour toujours en dérober la loi à l'observation et à la formulation des sciences physiologique et psycologique.

Il y a plus : les *caractères* ne dépendent pas de la race; car ils se retrouvent partout chez les peuples : car ils sont indispensables au but et à la constitution de toute société.

Il ne faut donc pas entendre ces *caractères* individuels comme inflexibles, immodifiables dans leurs prédominances spéciales; ils sont, au contraire, éminemment élastiques et susceptibles de faire de tout un peu, parce qu'ils doivent se prêter à tous les rôles : aux besoins et aux nécessités de l'existence solidaire du genre humain, à la division du travail, aux fonctions économiques, incessamment variables, du milieu social; enfin aux métamorphoses intellectuelles et morales que réclame un être collectif progressif tel que l'humanité.

Et, dans le grand concert successif des civilisations croissantes, la *clef* générale des *partitions* change selon les buts vers lesquels la Providence guide les choses; et, avec la clef géné-

rale, celle des notes ou combinaisons partielles individuelles. Chaque but, chaque milieu, chaque état de civilisation demande une *clef* nouvelle. Ainsi, chez un même peuple, selon les temps, on voit prédominer, dans l'activité sociale et dans les caractères, le courage, l'énergie guerrière, ou l'exaltation religieuse, le fanatisme, la mysticité, la foi la plus aveugle, puis l'incrédulité, le positivisme, le doute, l'examen, ou bien l'énergie pacifique, l'apaisement des passions martiales, l'amour du travail industriel ou le culte de la pensée.

Avec le but de tous change la fonction de chacun; avec la fonction se modifient, s'atrophient ou se perfectionnent les aptitudes, sans que jamais peut-être le type individuel, le caractère propre, change virtuellement; d'où il apparaît manifestement que les aptitudes diversement prédominantes impressionnent chacun diversement, mais ne le déterminent pas fatalement, et que la résultante de son existence et de sa part sociale peut fort bien ne pas être le fait de ces prédominances, n'être pas dans leur sens, ni provenir de leur satisfaction.

Que, si l'on demande qui donne initialement ce but général successif des sociétés, nous dirons que ce sont ceux qui donnent les religions et la morale; qui fondent des sociétés; lesquels écoutent, non point leur organisation, mais l'inspiration supérieure, l'esprit, la spontanéité dégagée de toutes les conditions de temps et d'espace, et surtout des impulsions contingentes de leur caractère personnel.

La doctrine des races est fausse; elle ne peut aucunement servir de base à la politique : car, par le fait, les hommes ne se placent point sur la grande échelle des capacités et des inégalités intellectuelles et morales, par groupes ou masses compactes d'individus qui se ressemblent plus entre eux, par l'apparence extérieure, qu'à tous autres, et qui soient engendrés par des couples de même couleur et de même conformation héréditaires. Ils se classent par *individus* isolés, sans acception nécessaire de couleur ou d'apparence extérieure quelconque; en d'autres termes, ils ne se hiérarchisent point par *races*, mais par *individus*, et cette immense échelle, sur laquelle s'ordonne l'humanité, offre une mosaïque de blancs, de noirs, de jaunes, de cuivrés, etc., s'entremêlant indistinctement.

Écoutez M. Bory de Saint-Vincent, qui a vu et composé, et que ses préoccupations physiologiques ne rendent certainement pas suspect d'incliner à un spiritualisme mystique : « Si » la supériorité intellectuelle de quelques hommes favorisés, » sortis de l'espèce *japétique* (les Européens, les blancs), pa- » raît mériter à celle-ci le premier rang, les *neuf dixièmes* des » individus qui la composent ne sont pas cependant beaucoup » supérieurs aux Hottentots par le développement de leur » raison ; nous n'avons donc la prétention d'assigner aucune » place définitive. Qui d'ailleurs oserait élever une espèce au- » dessus des autres, ou déclarer l'une d'elles incapable de sor- » tir de l'état de brute ? »

Écoutez M. Combes, l'un des deux jeunes voyageurs qui, pour leur début, viennent de faire, les premiers, la reconnaissance de 200 lieues de pays dans les profondeurs de l'Afrique, il vous dira que les chefs des peuplades africaines les plus ignorées sont généralement supérieurs en intelligence, en activité, en énergie, en conceptions et en ressources à la multitude vulgaire de notre Europe.

M. Courtet lui-même, dont la bonne foi est réellement exemplaire, fait cette concession, qui suffirait seule à renverser ce qu'il a voulu édifier. « En vain, » dit-il, « dans ma pensée, les races sont-elles inégales, il n'est pas permis de nier qu'il n'existe, d'une part, des noirs doués de facultés supérieures aux facultés moyennes de leur race, et, d'autre part, des blancs inférieurs aux noirs eux-mêmes. »

En vérité, si les mots *races*, *espèces*, etc., appliqués à l'homme, avaient un sens scientifique et sérieux, ces choses ne seraient pas possibles.

Et l'on croirait en vain sauver le mot *race*, en attribuant à chacune des diverses variétés de l'espèce humaine une *fonction*, un *caractère*, des *prédominances* spéciales, permanentes et providentielles, à l'exclusion de toutes les autres, et par lesquelles ses membres se montreraient constamment, en réalité, *supérieurs* à ceux des races étrangères. Où est la fonction spéciale à une race dans laquelle beaucoup d'individus d'une autre race ne se montrent supérieurs à la multitude des membres de cette race privilégiée ?

Parlez-vous du peu de courage relatif des nègres, nous vous signalerons des poltrons de la première force parmi nos braves compatriotes; de la cruauté, de la bosse de la destructivité et du meurtre des sauvages, et, en général, des races à l'état quasi-barbare, nous vous ouvrirons les annales de la justice criminelle du peuple le plus *sociable* de l'univers, et nous vous prouverons qu'il n'y a rien de comparable, chez les anthropophages, à nos Lacenaire et aux grandeurs du genre horrible dont notre histoire est pleine.

Entendez-vous, avec M. Courtet, définir scientifiquement la *supériorité* d'une race ou d'un individu sur un autre, comme l'a définie *littérairement* M. Guizot : « Une force vivante et expansive, qui porte en elle-même le principe et le but de son action, regarde, sans s'en rendre compte, le monde ouvert devant elle comme son domaine, et travaille à s'y répandre, à s'en saisir, souvent sans autre nécessité, sans autre dessein que de se satisfaire en se déployant; qui agit, pour ainsi dire, comme une puissance prédestinée, qui marche, s'étend, conquiert, subjugue pour assouvir sa nature et remplir une mission qu'elle ne connaît pas..... » Alors je vous demanderai si vous reconnaissez bien là le portrait de nos populations agricoles d'Europe, engourdies, crétinisées, attachées à la glèbe de leur clocher et de leur coin de terre, vouées de père en fils à la routine et au retardement, et si cet idéal poétique de l'homme *supérieur* ne vous paraît pas mieux convenir au nègre Toussaint-Louverture.

Si le diagnostic de la conformation n'est point une illusion, il est vrai des individus comme des races; car apparemment il y a des différences énormes entre deux membres quelconques d'une même race, d'une même famille; et, lorsqu'il s'agit de statuer sur la destinée des individus, on n'ira point se contenter d'une vague appréciation par masse. Pourquoi les partisans des races ne jugeraient-ils pas des aptitudes intellectuelles et morales de leur voisin par la forme de son nez, de ses pommettes, par la couleur de ses yeux, de ses cheveux, de sa peau? Pourquoi n'aurions-nous pas, un jour, la race des nez aquilins, des cheveux roux, des têtes en pain de sucre, des tailles sveltes et des tailles replètes, des gras et des maigres,

des grands et des petits, etc., etc..., et sur l'étiquette de chaque catégorie le diagnostic moral et intellectuel des individus qui en feraient partie? Voilà donc la science à vol d'aigle ramenée à l'infiniment petit, à l'étude de l'individu dans tous les âges de la vie, à tous les instants : car chaque heure, chaque minute apporte, dans la complexion, dans les aptitudes d'un enfant et d'un homme, des modifications et des métamorphoses profondes; une maladie, une émotion forte, le chagrin, les excès en tout genre, varient à l'infini cette frêle machine, y mettent l'inattendu, le fortuit, et c'en est fait du diagnostic de la science des races comme de la phrénologie et des prévisions sociales qu'on voulait y trouver.

Mais, dit-on, les races impliquent l'idée de la perpétuité des analogies de conformation par la génération; et puis, tous les nègres sont noirs, tous ont les cheveux crépus, les lèvres grosses, le front déprimé; soit. Mais qu'importe s'il y a parmi eux des courageux et des poltrons, des orgueilleux et des vains; des races douces et patientes, vives et irascibles; des esprits intelligents et des esprits obscurcis? Qu'importe si toutes les aptitudes fondamentales du genre humain sont, chez tout individu noir, à des degrés fort divers, et si les prédominances, si toutes les aptitudes, tous les éléments actifs, sont combinés et hiérarchisés chez chacun avec l'infinie diversité des nuances qu'on observe dans les autres races, et si enfin, sur chaque échelle des aptitudes et des supériorités spéciales ou générales, ils viennent, dans la réalité, se classer indifféremment avant tel blanc ou après tel autre, sans acception nécessaire ou rigoureuse de couleur, d'angle facial et de bosses?

D'ailleurs, quel sera le rapport permanent et légitime d'après lequel s'ordonneront, socialement et politiquement, les inégalités fondamentales des races, d'après l'intelligence? Mais, outre que nous avons prouvé la supériorité, à cet égard, de beaucoup de noirs sur le *vulgaire* de toutes les races *royales*, nous maintenons que cette supériorité, pour être légitime, devrait emporter rigoureusement la moralité, le dévouement, le sacrifice, la grandeur réelle. Or il s'en faut que le degré d'intelligence marque toujours la supériorité morale des individus. Il ne suffit pas d'être plus *intelligent* pour être plus UTILE, il

faut encore *vouloir* être utile : combien ne voyons-nous pas, chaque jour, des individus d'autant plus pervers dans leur égoïsme, et plus dangereux pour la société, qu'ils sont plus puissants en stratagèmes? C'est que la pensée n'empêche nullement les passions, et que la tête et les sens ont besoin également du gouvernement d'une volonté forte et pure.

La supériorité véritable, l'échelle des inégalités sociales, se déterminera donc, non pas d'après les aptitudes et leur degré, mais d'après la *moralité*. Or la spontanéité et la volonté, qui font l'être moral, échappent au fatalisme de l'organisation : l'âme est en rapport intime avec l'organisation, mais elle n'en dépend point fatalement; elle soutient, au contraire, une lutte incessante contre ses impulsions aveugles. Les individus et les races, les peuples, seront donc supérieurs ou inférieurs, selon qu'ils conformeront mieux leurs actes et leur volonté aux prescriptions impérieuses et absolues de la loi du bien et des devoirs.

La science n'a point d'ailleurs le droit de conclure du développement actuel ou passé au développement à venir : car il y a entre la virtualité et le développement, entre la puissance absolue et la manifestation un intervalle immense pour les individus, et à plus forte raison pour l'humanité vue en général et à de longues distances dans une suite nombreuse de générations et d'influences morales ou extérieures, conservatrices ou modificatrices. Nous le répétons, la nature humaine est une. Citez, en effet, un seul instinct, une seule passion, une idée, un jugement, une suite de raisonnement, un sentiment, chez une prétendue race, qui ne soit en puissance chez une autre : vous ne le pouvez pas sans faire aussitôt déchoir cette race de son rang et lui ôter son humanité; vous ne le pouvez pas, les zoologistes vous le diront unanimement. Il ne peut donc être question que de *plus* et de *moins* dans le degré de la manifestation, dans la spontanéité et l'initiative. Or imaginez que les enfants d'un Napoléon, d'un Cuvier, d'un Goëthe, etc., dès leur apparition dans ce monde, soient jetés dans une île déserte et inabordable désormais, sans parole, sans exemple ni enseignement quelconque; admettez qu'ils soient nourris par quelques sauvages : vous en ferez des *sauvages de l'Aveyron*, et ce-

pendant vous ne douterez pas qu'ils n'aient en virtualité toutes les aptitudes de leurs pères. Concevez-leur une longue suite de générations, et puis allez essayer de développer ces natures abâtardies, dégénérées, livrées à leur organisation, c'est-à-dire à la bestialité, et alors vous trouverez leurs aptitudes fondamentales atrophiées, inéducables pour des siècles; vous aurez en eux moins que des nègres; et cependant ils seront blancs; et cependant vous aurez en eux des descendants de la souche des Napoléon, des Cuvier, des Goëthe!

Or qui vous dit qu'il n'en a pas été de même pour chacune des races aujourd'hui existantes, et que les plus avancées en civilisation ne sont pas aussi celles que leur *volonté libre* et les circonstances extérieures ont le plus favorisées? Qui vous dit que, dans les nombreux événements majeurs du passé, au sein de ces grands cataclysmes moraux et physiques dont les traditions et la géologie offrent d'irrésistibles témoignages, le premier couple nègre ou ses descendants ne se sont pas trouvés, en réalité, détachés violemment du centre de civilisation qui les initiait à la lumière, et si leur propre volonté n'a point contribué exclusivement à ce qu'ils perdissent les bonnes traditions, à ce qu'ils préférassent à la lumière et au sacrifice sa passion et l'égoïsme? Ils eussent été supérieurs par le fait aux blancs, que ceux-ci, laissés dans le même milieu, après le cataclysme, auraient pu, continuant leurs progrès, dépasser la limite où s'était arrêté le développement des noirs, par le fait de leur volonté combiné avec celui des nécessités extérieures. Quant à rapporter cette mauvaise volonté précisément à leur infériorité organique, c'est affirmer la fatalité; c'est, encore une fois, faire du matérialisme tellement grossier qu'il ne laisse plus ombre de moralité dans l'homme.

Cela n'explique pas, dira-t-on, pourquoi les noirs ne se sont pas réunis en voie de civilisation depuis lors? Ils ont besoin, pour s'élever aux idées vulgaires des blancs, ils ont besoin d'être *enseignés* par les Européens, et les blancs n'ont point été enseignés. D'abord nous répondrons que les blancs de nos villages ont apparemment grand besoin d'être enseignés quand on voit attacher tant d'importance à la création de

nos écoles; quand on voit d'ailleurs tant d'individus nuls comme bêtes de somme.

Ensuite les physiologistes sont-ils bien sûrs que les blancs comme les noirs n'ont pas été enseignés au commencement des choses, alors que toutes les traditions en donnent la solennelle attestation? Sont-ils assez forts pour renverser les preuves des révélations successives dont pas une seule société ne s'est passée pour se fonder, se maintenir, durer et croître? Que nos plus grands génies veuillent bien songer à ce qu'ils seraient s'ils n'avaient point été enseignés en venant au monde; si leurs aptitudes, si leur champ n'avaient reçu les sucs d'un engrais élaboré durant 1800 ans de civilisation, au prix des efforts et des sacrifices de tant de générations illuminées, fortifiées, dirigées par le sentiment et l'éducation évangélique.

La doctrine des races est fausse, avons-nous dit, parce qu'il n'y a point de différence spécifique immuable fondamentale entre les aptitudes et la nature des groupes d'hommes que distinguent les caractères extérieurs, tels que la couleur de la peau, les cheveux, les lèvres, le nez, la forme du crâne. Il nous faut montrer à notre tour comment cependant des dissemblances et des infériorités choquantes peuvent se manifester entre les peuples et entre les classes d'un même peuple.

Les différences d'aptitudes et d'organisation qui nous frappent, dans les prétendues races qui existent aujourd'hui sur la terre, sont le résultat lentement produit de l'action prolongée et continue des divers états de civilisation, des diverses influences d'éducation sur chacune d'elles. Il est d'expérience vulgaire, qu'un homme, qu'une génération qui se perfectionne ou se détériore intellectuellement, moralement ou physiquement, perfectionne ou détériore en proportion sa prochaine postérité, à tous ces égards : c'est ainsi que la Providence a établi entre les générations successives la plus intime solidarité, et qu'elle a voulu que le progrès humain fût l'ouvrage de la moralité de chacune et de tous, c'est-à-dire de leur volonté, de leur libre choix, de leur spontanéité; ce qui devient évidemment impossible avec la doctrine des races, puisque l'organisation tient chacun dans ses limites naturelles invariables, et ne permet point à la race supérieure de devenir inférieure.

En fait, c'est l'esprit qui prime l'organisation et non l'organisation qui prime l'esprit. C'est l'esprit qui modèle et façonne, pour ainsi dire, les aptitudes, et par elles ces appareils organiques auxquels les matérialistes s'accrochent comme à des existences, tandis qu'ils ne sont que les instruments des *fonctions*, et de l'être, de la force libre qui préside à leur action. Voyez, en effet, combien l'esprit, cette force vive, libre et volontaire au sein du corps, irradie son influence, par toute l'organisation, transsude et se prolonge, pour ainsi dire, dans les physionomies chrétiennes et juives, indoues et mahométanes! 1800 ans ont suffi pour métamorphoser entièrement le type, les traits caractéristiques des populations de l'Europe. « Si cette » manière de voir n'est pas une vaine hypothèse, » dit un savant physiologiste, « il s'ensuivrait que les races, ou mieux, » que les différences physiques, viennent des croyances; que » des croyances qui ont longtemps régné chez un peuple doi- » vent à la longue se faire représenter par l'organisation. »

L'organisation est si peu la force initiale et la forme permanente qui donnent aux aptitudes humaines leur limite et leur mesure, que le développement et l'agrandissement progressifs du cerveau sont à peu près démontrés pour les physiologistes les plus distingués. Si l'esprit, si l'éducation, ne priment pas absolument l'organisation chez les individus d'une même espèce, d'où vient que, chez le chien à l'état de domesticité, la capacité du crâne est plus grande que dans le chien de *même espèce*, à l'état sauvage? Et, pour avoir parlé ainsi, nous ne nous croyons nullement rattachés au principe phrénologique tel qu'il est compris par ses partisans actuels : car si la localisation des aptitudes est, à nos yeux, incontestable, l'impossibilité éternelle de l'accuser par le scalpel, par la forme extérieure matérielle, ne l'est pas moins. Il est curieux, tandis que l'organisation est donnée pour permanente et indestructible dans chaque race, de voir l'action des *circonstances extérieures* sur la détermination des formes organiques, et sur la fixation non-seulement de la race, mais de l'espèce, être, aux yeux de M. Isidore Geoffroy St-Hilaire, une *loi générale*, destinée à renverser toutes les notions fondamentales sur lesquelles ont été assises jusqu'à nos jours toutes les classifications en histoire naturelle.

Si chaque caractère *typique* ou chaque nuance de caractère se trouve par le fait répandu, répété, reproduit providentiellement en manifestation ou en puissance, dans toutes les races, sous toutes les latitudes, à tous les âges de l'humanité, il s'ensuit que tout ou presque tout doit s'expliquer moralement dans l'histoire : car la race n'aura plus un type général organique prédominant dans chacun de ses membres, par où elle soit supérieure ou inférieure, nécessairement, à une autre race : il faudrait compter par individus et *à posteriori*, au lieu de compter par masses et *à priori*. Ce qu'on attribuait à la fatalité de l'organisation dans la doctrine des races, on l'attribuera ici à la volonté libre, individuelle ou collective, c'est-à-dire à l'état de la civilisation, à la solidarité des tendances volontaires des générations vers le bien ou vers le mal. Alors on pourra être vaincu par un peuple sans néanmoins lui être pour cela *virtuellement* inférieur en tout point ou même en courage et en énergie. On aura égard au nombre, aux circonstances, au relâchement ou à l'exaltation passagère des mœurs, aux idées et aux opinions régnantes en telle époque chez un peuple ; alors on s'expliquera (si les mots *supériorité intellectuelle et morale* signifient quelque chose) comment les populations primitives de l'Inde et de l'Égypte indianisée ont pu être autrefois bien supérieures en civilisation aux races scandinaves, celtiques et germaniques, et aujourd'hui se trouver dépassées par elles ; alors un peuple, une race, en apprenant sa dégradation ou son infériorité relative actuelle, apprendra en même temps qu'il est perfectible sans limite assignable ; qu'il peut, par le sacrifice et les efforts volontaires, collectifs et héréditaires des générations successives, atteindre, dépasser peut-être un jour les races qui ont aujourd'hui la suprématie.

Et remarquons ici que, dans la pensée des historiens qui ont fait usage de la donnée des races dans l'appréciation des événements sociaux, faire intervenir une race, c'est bien plutôt faire intervenir des organisations, des esprits, des forces morales, moulés, pétris dans des mœurs communes par des institutions et une éducation communes, assujettis et assouplis aux mêmes devoirs, aux mêmes inspirations, pensant, croyant

et agissant harmoniquement sous l'influence d'une volonté sociale une et envahissante.

La méthode historique de M. Courtet, toutefois, ne manque pas d'être spécieuse, et voici comment : Si toujours les générations, en s'améliorant ou en se détériorant moralement et socialement, s'améliorent ou se détériorent en proportion, physiquement ou physiologiquement, il s'ensuit que dans l'histoire, partout où une supériorité sociale ou guerrière de peuple à peuple se manifestera, il sera vrai de conclure à une supériorité proportionnelle d'organisation. On conçoit donc comment, en mettant le mot *organisation* à la place de la chose, *l'esprit*, le *moral*, c'est-à-dire l'instrument à la place de l'ouvrier, et en omettant celui-ci, qui est pourtant la cause initiale et efficiente de cette supériorité, on puisse paraître renouveler ingénieusement le point de vue de l'histoire sans cependant y rien changer au fond.

Maintenant nous pouvons apprécier la valeur du dernier argument dans lequel M. Courtet se réfugie, et qui consiste à dire qu'on n'a pas tenu compte de l'influence des *aptitudes natives* dans l'appréciation historique et dans l'explication de ce progrès. D'abord nous voyons qu'il faut, avant tout, faire intervenir dans le progrès des peuples et des individus la spontanéité, l'esprit, la volonté enfin, cette force rectrice des aptitudes natives elles-mêmes ; ensuite nous comprenons comment on a toujours tenu compte, en réalité, des vraies aptitudes natives bien plus que des circonstances extérieures, puisque les événements, les institutions ont toujours été expliqués par le courage, par les passions, par les mœurs et les prédominances intellectuelles et morales des individus et des masses, par les croyances, par les usages et les habitudes, par la force numérique des hommes et l'état du *matériel*, en un mot par l'état de civilisation de chaque groupe, de chaque classe, de chaque peuple.

Or les aptitudes *natives* sont là comprises implicitement dans la recherche des événements de l'histoire, autant qu'elles doivent et autant qu'elles peuvent l'être : car précisément, les mœurs, les croyances, la civilisation sont l'expression et la manifestation la plus immédiate, la plus réelle des aptitudes

fondamentales ou prédominantes, chez un peuple, à telle époque, dans tel siècle, sous la gouverne de la spontanéité de chacun et de tous; et, si l'on s'attaquait à l'organisation, il faudrait indiquer les changements imperceptibles perpétuels qui s'y opèrent, comme on fait des mœurs, des croyances, etc.; mais, autant cela est possible ici, autant cela serait chimérique pour l'organisation.

Seulement il reste à reprendre en sous-œuvre l'histoire partielle et monographique des aptitudes fondamentales traduites en institutions dans l'état social, et à suivre isolément et spécialement chacun de ces éléments constitutifs de toute société, dans la suite chronologique des civilisations jusqu'à nous, pour de leur faisceau constituer une *histoire universelle générale*, et, en y cherchant le lien, la loi du mouvement, en obtenir une *philosophie positive de l'histoire*.

Il nous paraît donc que, si la *politique devient jamais science positive*, ce ne sera certainement pas grâce à la science de l'homme ainsi entendue.

Assurément, la politique ayant l'homme pour matière, pour moyen et pour fin doit trouver sa lumière et son guide dans la science de l'homme individuel et collectif; malheureusement il y aura toujours, en dehors de la science morte de l'homme, la science *vivante*; précisément cette portion de l'homme sur laquelle les prévisions politiques doivent principalement porter et statuer : les passions palpitantes et les volontés en actes. Avant qu'il y ait une science politique positive, il faudra qu'il y ait une science positive des *volontés*. Or quoi de moins accessible à une science rigoureuse que la volonté, qu'une force qui a sa loi en elle-même, dont le propre même est de n'avoir point absolument de loi, en ce sens qu'elle n'est pas nécessitée fatalement dans son mouvement et dans ses actes?

En réalité, les seules bases certaines et positives de la politique pratique sont à jamais dans les principes fondamentaux de la *morale*, dans le but providentiel que ces principes révèlent et formulent positivement; quant à la conduite des détails, aux directions du législateur et du pouvoir social exécutif au sein des événements, leur prévoyance tient à leur *tact;* elle se fonde sur la science incertaine et conjecturale des tendances actuel-

les sur les analogies de l'histoire et même sur la loi qu'on peut y lire du mouvement général de l'humanité ; enfin sur l'éducation contemporaine, sur l'état des esprits et des mœurs, la connaissance des préjugés nationaux ou locaux, sur l'appréciation des besoins nouveaux.

Or tout cela n'est rien moins qu'une science positive, et, moyennant nos premières réserves, nous croyons que la politique sera toujours, par-dessus toutes les autres sciences, une science essentiellement *conjecturale*.

On invoque à tort les traditions primitives en faveur de l'inégalité fondamentale d'organisation d'aptitudes des races. Il est vrai que le dogme de l'inégalité d'origine est un des points essentiels des révélations primitives ; mais d'abord ceux qui acceptent la tradition religieuse de Brahma, laquelle fortifie leurs théories, doivent également accepter celle de Jésus-Christ, qui les contredit et les anathématise positivement, puisqu'elle rachète les hommes de la chute, et qu'elle affirme *l'unité d'origine*, l'égalité et la fraternité de tous les hommes sans acception de races.

Ensuite il serait facile de prouver que la pluralité de races dans le passé indou ne consiste point dans une inégalité organique, fatale et permanente. Il nous suffira de rappeler que le dogme de la chute, la prescription du sacrifice, de l'expiation, de la purification, par les œuvres ou par la science, sont le fonds général des croyances universelles. Or toutes ces choses entraînent l'idée de la liberté morale. On dit à tous : Relevez-vous, domptez la matière, c'est-à-dire l'organisation. De même, quand vint la religion chrétienne, elle annonça la rédemption et la réhabilitation de tous les hommes sans distinction de naissance ; dogme qui implique encore la suprématie et l'efficace puissance de l'esprit sur l'organisation, car Jésus-Christ ne fit point acception de races ; il appela tous les gentils, et saint Paul exprime positivement la pensée évangélique dans ces paroles aux Athéniens : « Dieu a fait d'un *seul sang tout le* » *genre humain*, pour habiter sur toute l'étendue de la terre... » et selon que quelques-uns de vos poètes ont dit : Nous sommes » aussi la *race de Dieu.* »

De même enfin, lorsque, dans la Bible, Noé lance cet anathème :

Que Chanaan soit maudit, nous apprenons encore clairement qu'il y a là une responsabilité *morale* : on ne maudit pas ce qui est fatal. C'est de l'âme, de la volonté coupable qu'il s'agit, et non de la passive ou aveugle organisation.

Nous expliquerions également dans cet esprit la tradition indoue : toujours il y est question des fautes commises dans les existences antérieures et non de l'infériorité organique directe des castes.

Une autre preuve curieuse de la tradition biblique contre la doctrine des races se tire de l'unité de langue au sortir du déluge et durant la vie de la première postérité des fils de Noé. « Alors toute la terre avait un même langage et une même parole. » Comment concilier la diversité de nature et d'aptitudes des races avec l'unité de langage ?

Les travaux récents de l'ethnographie mènent tous à cette conclusion : unité de langue *primitive*, ou militent du moins en faveur du texte de la Genèse : « Alors toute la terre avait un même langage et une même parole. »

De même, les travaux sur la filiation des peuples, repris en sous-œuvre à Rome et à Paris, concluent à l'*unité d'origine* des peuples ou des races.

Ajoutons que, dans tous les cas, la *diversité* ou variété de races ne prouve pas plus contre l'*unité* du genre humain que la diversité des individus ; faire d'une telle collection d'individus une race spécifiquement immodifiable et irréductible à une autre, c'est autoriser à faire d'un individu une race *à lui tout seul*.

Sans doute, Aristote, philosophant sur ce qui était de son temps, a érigé en principe éternel le contingent contemporain; il y a des hommes inégaux dans la réalité sociale dont Dieu a créé les *âmes inégales*. Permis à Aristote ; mais qui mérite le plus créance, Aristote ou celui qui a dit que Dieu avait créé l'homme à son image ?

En résumé, en admettant que la physiologie, la phrénologie, l'anthropologie, et, en particulier, l'étude des diversités organiques des races, soient destinées à fournir d'utiles données pour la pédagogie et pour la direction des peuples, elles ne peuvent nullement prétendre au delà d'un certain vague,

sans aboutir à l'impossible ; jamais elles ne pourront préfixer les capacités et les inégalités sociales d'une manière quelque peu scientifique à l'aide de la science des signes extérieurs, et dire à chacun : Voici ta place, et tu iras dans cette voie et jusque-là. Toujours, pour juger les individus, il faudra procéder comme les anciens Égyptiens pour les rois, attendre qu'ils soient dans la tombe. Toujours on attendra, pour décider sur la valeur d'un individu, qu'il ait vécu, et toujours on jugera de l'intelligence du vivant par ses idées, de sa capacité par ses œuvres, de sa moralité par ses sacrifices; et, par conséquent, le plus désirable des milieux sociaux sera celui qui approchera le plus de cet état idéal où tous les citoyens seraient mis indistinctement dans d'égales conditions de développement, sans acception de races, de naissance, de couleur, d'angle facial, etc.

Si donc les physiologistes veulent épargner de nouveaux écarts à leur science, si les philosophes veulent avoir pour la science de l'homme un nouvel appui plus certain que celui du matérialisme, qu'ils croient d'abord à l'esprit, et surtout à la morale qui nous affirme l'unité d'origine et la fraternité du genre humain, et puis qu'ils commencent par réclamer et par faciliter l'éducation des races abâtardies dont ils veulent décréter par anticipation l'éternelle infériorité, comme si, en pareil sujet, il était jamais permis de devancer la certitude et la vérité par les plus désolantes hypothèses.

Toutes ces choses sont dites non point contre le livre de M. Courtet, mais à l'occasion des idées qu'il remue : car cet ouvrage, bien que fortifiant la vue matérialiste, ne prête nullement à de pareilles applications. M. Victor Courtet est jeune, plein de zèle, d'aptitude et de désintéressement pour la recherche de la vérité ; son début est la preuve d'une certaine hardiesse de pensée, et d'une élégante et facile manière de dire, qui promettent un penseur et un écrivain distingué. Notre critique ne saurait donc avoir pour but ni pour effet de le décourager dans son essor.

FIN DES NOTES DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES DU 2e VOLUME.

Chap. XV.	La propriété et l'héritage. . . . . Page	1
Chap. XVI.	La mobilisation du sol.	33
Chap. XVII.	Le morcellement.	63
Chap. XVIII.	La concurrence.	85
Chap. XIX.	La distribution des richesses.	99
	Introduction.	*ib.*
	Le salaire.	105
	Considérations historiques.	118
	La loi de progression du salaire.	125
	Obstacles.	135
	Le capital, le travail et la capacité.	144
	Le patronage.	162
	La solidarité et la mutualité de secours. . .	175
	La solidarité future des ouvriers. — Le jury, l'élection et les concours.	184
	Les classes moyennes et les aristocraties. . .	205
	La richesse.	218
Chap. XX.	La vie sociale.	237
	Les droits politiques.	*ib.*
	La forme du pouvoir.	249
Chap. XXI.	La puissance des nations.	267
Chap. XXII.	Les voyages cosmopolites.	383
	Influences diverses.	*ib.*
	Caractères des voyages futurs.	297
	La suprématie européenne.	310
	Les races.	338
Chap. XXIII.	La guerre.	361
Chap. XXIV.	Les colonisations.	383
Chap. XXV.	La fusion européenne ou fédération des peuples.	401
Chap. XXVI.	L'unité de langue, de monnaies, de poids et mesures.	435
Chap. XXVII.	Le sentiment religieux.	449
Notes.	. . . . .	469

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

~~C07896~~

VA1 1517606

Digitized by Google

Digitized by Google